
3 1761 04771837 4

ARCHIVES CURIEUSES

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

IMPRIMERIE D'ÉD. PROUX ET Cᵉ,
3, rue Neuve-des-Bons-Enfants.

ARCHIVES CURIEUSES

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS LOUIS XI JUSQU'A LOUIS XVIII,

OU

COLLECTION DE PIÈCES RARES ET INTÉRESSANTES, TELLES QUE
CHRONIQUES, MÉMOIRES, PAMPHLETS, LETTRES, VIES,
PROCÈS, TESTAMENTS, EXÉCUTIONS, SIÉGES,
BATAILLES, MASSACRES, ENTREVUES,
FÊTES, CÉRÉMONIES FUNÈBRES,
ETC., ETC., ETC.,

PUBLIÉES D'APRÈS LES TEXTES CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE
ET AUX ARCHIVES DU ROYAUME, ET ACCOMPAGNÉES DE NOTICES
ET D'ÉCLAIRCISSEMENTS ;

Ouvrage destiné à servir de complément aux collections Guizot,
Buchon, Petitot et Leber ;

PAR F. DANJOU,

BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ARSENAL,

Membre de la Société royale des Antiquaires et de l'Institut historique.

2e SÉRIE. — TOME 8.

PARIS.

CHEZ BLANCHET, RUE SAINT-THOMAS-DU-LOUVRE, N° 26.

1839.



HISTOIRE

DE LOUIS DE BOURBON,

IIe DU NOM,

PRINCE DE CONDÉ,

PREMIER PRINCE DU SANG;

PAR P*****.

SECONDE ÉDITION, REVEUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE PAR L'AUTEUR.

AVERTISSEMENT.

Il y eut dans le prince de Condé deux hommes : le héros et le prince, le grand homme et le grand seigneur. La postérité a placé le guerrier illustre sur un piédestal glorieux; pour le grand seigneur elle a demandé grâce. Cependant, dans l'histoire, comme les bonnes et même comme les grandes actions sont de nature à occuper moins de place que les autres, la part du grand Condé y est incomparablement moins large que celle du prince de Condé.

Il est remarquable, en effet, que, du moment où M. le Prince se sépare de la cour jusqu'au jour où Louis XIV apprend à la France que les rois de France vont, en sa personne, recommencer à régner, il est remarquable, dis-je, que le prince de Condé domine le plus souvent les événements, souvent même sans agir. Fort de sa naissance, de ses richesses, de son génie, de ses services, de sa jeunesse, fort surtout de la faiblesse des pouvoirs, tant d'intérêts se trouvaient compris dans la sphère de ses intérêts, et, par une conséquence nécessaire, ceux-ci se heurtaient à tant d'autres, que non seulement le plus petit événement, mais même la plus petite intrigue de cour, avait besoin pour se mouvoir de se mettre sous la protection du Prince ou de prendre parti contre lui.

Mais ne voyons que les grands faits. Dès l'année 1649 la Fronde reprend des forces; nos troupes, commandées par le comte d'Harcourt, abandonnent le siége de Cambrai. En 1650, des troubles, qui prennent un caractère sérieux, obligent la cour à se transporter successivement dans la Bourgogne, la Normandie, la Guyenne. Les Espagnols, secondés par un gentilhomme français, le vicomte de Turenne, envahissent la France. Tous ces événements ont une cause commune; laquelle? Le prince de Condé est devenu le prisonnier de Mazarin. En 1651 la Fronde triomphe; elle a conquis l'oncle même du Roi, le duc d'Orléans; la Reine même de France, prisonnière dans sa capitale. Elle peut imposer sa volonté; bref, Mazarin doit sortir du royaume, tout cela parce que Condé est sorti

de sa prison du Havre. Mais bientôt les intérêts des frondeurs et de M. le Prince se divisent; les intrigues, les cabales de part et d'autre s'enlacent, se compliquent; la confusion est à son comble. Du fond de son exil Mazarin assiste à la lutte; il l'a encouragée, il a commis les combattants, excité leur ardeur, et ce sera lui, champion invisible, qui restera maître du champ de bataille. Le Prince est réellement vaincu; mais bientôt on saura ce que coûte une défaite du prince de Condé!

Ce sera le soulèvement de nos provinces méridionales, de la Guienne, du Poitou, de l'Anjou; ce sera l'intervention déplorable de l'Espagne, et, au milieu de la guerre civile, le plus profond abaissement du pouvoir royal; mais ce sera le triomphe du ministre rentrant en France à la tête d'une armée qu'il a pu lever à ses propres frais (février 1652). Pendant cette même année 1652, notre histoire est encore tout occupée par le prince de Condé. Victorieux à Bleneau des troupes du maréchal d'Hocquincourt (7 avril), il rentre en maître dans la capitale; puis vient le fameux combat de Saint-Antoine, qui ne décide rien et lance les partis dans une confusion extrême où ils viennent épuiser leur activité. Enfin, et fort à propos, nous avons la retraite simulée de Mazarin que chacun feint d'accepter comme une satisfaction suffisante qui lui est donnée, et après laquelle il peut déposer au pied du trône l'hommage de sa tardive obéissance. Ainsi Mazarin, toujours destiné à triompher par la suite, assure par sa retraite à Sédan (19 août 1652) la perte de ses ennemis. Dès ce moment la Fronde est morte, et, ce qui le prouve, c'est qu'on ne craint pas de l'absoudre. Mais si Mazarin n'a plus rien à démêler avec le peuple, avec Gondi, avec le duc d'Orléans, tout n'est pas fini avec le prince de Condé; abandonné en France de ses amis, de ses partisans, mal secondé par les nouveaux alliés dont il s'est abaissé à implorer l'assistance, longtemps encore il va continuer à influencer d'une manière profonde et funeste nos événements politiques.

Condé, généralissime des troupes espagnoles, envahit la Picardie (1653) à la tête de trente mille hommes; Turenne l'oblige à repasser la Somme. L'année suivante, Arras est assiégé par le Prince de concert avec l'archiduc Léopold; mais Turenne se présente encore une fois, et les lignes du Prince, jugées inexpugnables, sont forcées. Toujours vainqueur jusque dans la défaite, Condé bat les troupes du maréchal d'Hocquincourt, dans sa victoire repousse la Ferté et effectue l'admirable retraite de Mons. De 1654 à 1656, deux faits importants sont à enregistrer : la tentative de rapprochement entre les deux couronnes de France et d'Espagne, et la défaite de Turenne devant Valenciennes. Les prétentions du prince de Condé venant se placer entre celles des deux couronnes, ces tentatives de rappro-

chement restent sans résultat. Quant à l'échec du vicomte de Turenne, le prince de Condé était seul capable de le lui faire subir.

Pendant les trois années qui suivent, le prince de Condé tient encore, sinon le premier, du moins le principal rôle sur le théâtre de nos événemens politiques. Pour expliquer la conquête de Mardick, la victoire des Dunes (14 juin 1658), suivie de la réduction de Dunkerque, et de la perte par les Espagnols de Furnes, Dixmude, Gravelines, Oudenarde et Ypres, il ne faut rien moins que toute l'habileté de Turenne, merveilleusement et puissamment secondé par l'Angleterre, c'est-à-dire par le génie de son protecteur Cromwell. Enfin Condé a épuisé son allié; Philippe IV doit songer sérieusement à la paix. Mais le prince de Condé vaincu peut encore en arrêter les conclusions jusqu'à ce qu'il plaise à la France victorieuse de subir toutes les conditions d'un traité qui assure à ce prince son entier rétablissement dans toutes ses charges et prérogatives. Ainsi, après plus de dix ans de lutte, la cour n'a pu rien gagner contre le Prince rebelle; l'Espagne seule a payé pour le Prince dont elle avait voulu se servir, et, au demeurant, la France a acquis presque tout le comté d'Artois, Gravelines, Bourbourg, Saint-Venant et ses dépendances; Landrecies et Le Quesnoy dans le Hainaut; Thionville, Montmédy, Damvillers et Ivoy dans le duché de Luxembourg; entre la Sambre et la Meuse, Marienbourg, Philippeville et Avesnes.

Ainsi donc, pour revenir à notre première pensée, pendant ces dix années de la minorité de Louis XIV, pendant cette période de notre histoire où la question des personnes était tant, sinon tout, dans les choses de la politique, où les plus grandes questions d'intérêt général européen même avaient besoin de se mettre sous la protection de quelque nom propre, ce fut le prince de Condé, et le prince de Condé rebelle, qui presque toujours tint les événements dans sa main.

Après ces préliminaires, nous n'avons plus besoin de justifier l'insertion volumineuse du fragment biographique qu'on va lire, et qui concerne précisément la partie de la vie du prince de Condé qui se recommande le moins aux hommages de la postérité. Nous avons compté, il est vrai, que nos lecteurs n'oublieraient pas que ce fragment, dans lequel dévie une notable partie de notre histoire pendant dix ans, s'encadre entre la bataille de Rocroy et la conquête si rapide de la Franche-Comté. Nos lecteurs se souviendront aussi qu'ami généreux et intelligent des arts et des lettres, sympathisant avec le génie courageux et noble, en un mot, avec tout ce qui fut grand dans le grand siècle, Condé a associé son immortalité à celle de Corneille, de Racine, de Molière.

L'Histoire du prince de Condé est due à Pierre Coste, l'un des

travailleurs les plus consciencieux et les plus infatigables que notre littérature ait possédés au dix-septième siècle. Bien que peut-être, en sa qualité d'érudit, Pierre Coste ne puisse, sous le point de vue littéraire, être préféré à Désormaux, auteur aussi d'une Histoire du prince de Condé, on peut être néanmoins certain de posséder dans son livre le travail le plus précieux qui ait été fait sur le même sujet; travail riche de faits savamment et consciencieusement étudiés. L'auteur, il est vrai, se passionne rarement, et sa plume retrace quelquefois trop paisiblement les choses les plus propres à séduire comme à égarer l'imagination ; mais elle ne déguise, n'omet rien, n'enchérit sur rien. Dans ces endroits délicats où d'autres ont cru devoir laisser la page en blanc, elle continue à écrire et elle a tout le courage de l'impartialité. Ce juste tribut payé à l'auteur que nous réimprimons, nous disons qu'une considération en dehors de ses qualités personnelles comme écrivain, recommandait principalement encore à notre attention sa vie du prince de Condé. Ici nous laisserons parler Pierre Coste, qui s'exprime ainsi dans une de ses lettres écrite sous la date du 7 novembre 1692 :

« Je ne me suis point scrupuleusement renfermé dans mon sujet principal. Je me suis fait au contraire une loy de parler de bien des choses auxquelles le prince de Condé n'a point de part, toutes les fois que j'ay jugé qu'elles pouvoient servir à faire mieux sentir la suite et la liaison des événemens qui devoient entrer de toute nécessité dans cet ouvrage. On peut lire et entendre une histoire particulière, composée suivant cette méthode, sans avoir besoin de recourir à l'histoire générale. »

On voit maintenant qu'avec les raisons que nous avions d'accorder une si large part de notre publication au Prince de Condé, l'ouvrage de Pierre Coste ainsi conçu devait, entre ceux qui se présentaient à notre esprit, déterminer comme nécessairement notre choix.

Il existe deux éditions de ce livre, toutes deux d'Amsterdam, l'une de 1692, l'autre de 1694. Nous donnons celle de 1694, revue avec soin par l'auteur, grossie de faits nouveaux et de particularités à l'appui des faits déjà consignés dans le premier travail. Pierre Coste, né à Uzès en 1668, est mort à Paris en 1747.

HISTOIRE

DU

PRINCE DE CONDÉ.

La guerre civile étant terminée, la cour alla à Compiègne, parce que le Cardinal n'osoit se renfermer sitôt dans Paris, où le peuple avoit témoigné depuis peu tant de fureur contre luy. Le prince de Condé commença dès lors à faire connoître, par des railleries piquantes qu'il faisoit du Cardinal et par une opposition continuelle à ses avis, qu'il le croyoit peu digne de la place qu'il occupoit et qu'il se repentoit même de la luy avoir conservée. Il y a apparence que cette aliénation prit son origine de l'extrême familiarité qu'ils avoient eue ensemble. Ce qu'on peut dire de certain sur ce sujet, c'est que la principale cause de leur

mésintelligence avoit commencé durant la guerre de Paris, où le prince de Condé crut que le Cardinal vouloit adroitement rejetter sur luy la haine des peuples, en le faisant passer pour l'auteur de tous les maux qu'ils avoient soufferts. Ainsi le Prince prit le parti de mépriser ouvertement le Cardinal, afin de regagner l'affection des peuples qu'il avoit perdue en protégeant celui qui étoit l'objet de leur haine. D'ailleurs, se souvenant de la consternation que le Cardinal avoit fait paroître pendant les derniers désordres, il se mit dans l'esprit qu'il suffisoit de luy faire peur et de le négliger pour luy attirer de nouvelles affaires, et pour l'obliger à recourir encore à luy avec la même dépendance que par le passé. Peut-être même que le prince de Condé s'imagina, sur le bon traitement que la Reine luy avoit fait à Saint-Germain, qu'il ne luy seroit pas impossible de luy faire appercevoir les défauts du Cardinal et de prendre auprès d'elle la place que ce ministre y occupoit. Quoy qu'il en soit, le prince de Condé se brouilla bientôt avec le cardinal Mazarin.

Le mariage que le Cardinal voulut faire d'une de ses nièces avec Louis, duc de Mercœur, fils aîné de César, duc de Vendôme, fut une des premières causes de leur mésintelligence. Quelque temps avant les troubles, le Cardinal avoit eu ce dessein; mais n'ayant pu l'exécuter à cause de la guerre, il le reprit après la paix, lorsque la cour étoit à Compiègne. Le prince de Condé, à qui la Reine en avoit parlé avant la guerre de Paris, y avoit donné les mains, soit qu'il n'en prévît pas la conséquence ou plutôt qu'il craignît l'éclat qui arriveroit par ce refus; mais maintenant, se croyant en état de faire la loy au Cardinal, bien loin de se soumettre lâchement à ses volontez, il se déclare ouvertement contre

cette alliance, et, par une mauvaise politique, ne garde plus de mesures avec le Cardinal, s'emportant en invectives contre sa personne et contre ce prétendu mariage. Le Cardinal, à qui ce procédé n'étoit pas inconnu, se plaignit hautement de l'opposition que le prince de Condé faisoit au mariage de sa nièce avec le duc de Mercœur.

Le Prince, non content d'avoir irrité le Cardinal par cet endroit, continuoit à faire des railleries sanglantes contre luy, et à se divertir de ses défauts avec le duc d'Orléans et les confidens du Cardinal; et ceux-cy, peu fidèles à tous les deux, ne manquoient pas de luy aller rapporter les mêmes paroles qu'ils venoient d'approuver dans la bouche du Prince. Tout cela animoit le Cardinal contre le Prince et luy inspiroit des pensées de vengeance. Ainsi, pendant que le prince de Condé se satisfaisoit par des mépris, qui sont ordinairement impuissans, le cardinal Mazarin, sans s'amuser à luy faire de vains reproches, commença à jetter les fondemens de sa perte. Ils conservoient pourtant tous deux les mêmes apparences, quoyqu'avec un peu de froideur.

Enfin, ce qui acheva de ruiner entièrement leur liaison fut que le Cardinal étant assez justement persuadé qu'il ne pouvoit engager le Prince à demeurer attaché à ses intérêts que par des apparences de nouveaux établissemens, ou il luy en proposoit, ou il luy en faisoit proposer par ses créatures, dont il l'entretenoit quelque temps et les éludoit dans la suite. Mais bientôt il se présenta une occasion où le Prince vit si clairement le peu de sincérité du Cardinal qu'il ne luy fut plus possible d'en douter. Le Cardinal ayant exhorté le Prince d'acquérir le Mont-Belliard, et envoyé d'Hervart en appa-

rence pour en faire le traité, mais avec ordre secret de ne rien conclure, d'Hervart en avertit le Prince, qui ne le put dissimuler. Après quoy, le Cardinal appréhendant que le Prince ne se vengeât de cette tromperie, il ne songea qu'à le prévenir, sans se mettre fort en peine de la reconnoissance qu'il devoit au Prince pour les services importans qu'il en avoit reçus.

Cependant le prince de Condé résolut d'aller à Paris, croyant qu'il étoit de sa réputation de se faire voir à un peuple qui luy avoit donné tant d'imprécations. Il parut dans les rues, seul dans son carosse, et attira le respect de tout le monde : tant il est vray que la valeur a des charmes pour ceux mêmes qu'elle blesse. La plupart du parlement et les principaux du party le visitèrent pendant cinq ou six jours, après quoy il revint à la cour. Le Cardinal eut bien de la joie de voir que le Prince luy eût ouvert le chemin de Paris ; mais le succès même de cette entreprise excitoit en luy de la jalousie pour ses moindres actions, par la crainte où il étoit qu'il ne se rendit trop puissant. C'est pourquoy, voulant éloigner un compétiteur si dangereux, il luy proposa, à son arrivée, le commandement de l'armée de Flandre, que le Prince ne voulut pas accepter, par le goût qu'il avoit pris à régenter le cabinet.

Il s'éleva dans ce temps-là de grands troubles en Provence et en Guienne, par la mauvaise intelligence des gouverneurs et des parlemens. Le prince de Condé avoit dessein de remettre le calme dans ces provinces en allant dans son gouvernement de Bourgogne ; mais le Cardinal, appréhendant qu'il ne se servît de cette occasion pour accroître sa puissance, éluda son entremise, à l'autorité de laquelle la Guienne en particulier avoit remis ses différends.

Pendant le séjour que le Prince fit à Compiègne, il rallia auprès de luy les ducs de Nemours et de Candale, et le vicomte de Turenne. Dans les sociétez de plaisir, il ne dissimuloit plus le mépris qu'il faisoit du Cardinal et du duc de Vendôme, et l'aversion qu'il avoit pour le mariage du duc de Mercœur. Il alloit même jusques à se mocquer de l'autorité royale, dont il venoit d'être le plus ferme appuy, poussé à cet excès par la haine qu'il portoit au premier ministre plutôt que par un dessein formé d'entreprendre sur l'autorité du Roy.

Si le prince de Condé n'eût été dans une liaison particulière avec le duc d'Orléans, le Cardinal n'auroit pas manqué de s'assurer alors de sa personne ; mais cette raison étoit un trop grand obstacle à ce dessein. En effet, le Prince avoit eu soin d'établir une bonne intelligence avec le duc d'Orléans, par les déférences qu'il avoit affecté de luy rendre durant la guerre et qu'il luy rendoit encore avec la même application. Il s'étoit d'ailleurs entièrement assuré de ce duc par le moyen de l'abbé de La Rivière, auquel il avoit promis que le prince de Conty ne traverseroit plus sa nomination au cardinalat.

Le prince de Condé partit avec cette intelligence de Compiègne pour aller à son gouvernement de Bourgogne. Le Cardinal luy fut dire adieu, fort accompagné, comme s'il n'eût osé confier sa vie à celuy qui depuis peu avoit hazardé la sienne pour sa conservation. En partant il pria le gouverneur de Souvré, le Tellier, et d'autres confidens du Cardinal, de luy dire qu'il ne pouvoit être de ses amis s'il pensoit au mariage de sa nièce avec le duc de Mercœur. Une telle déclaration jetta le Cardinal dans un grand embarras ; car, d'un côté, il alloit se couvrir de confusion en renonçant à cette

alliance, qui etoit approuvée de la Reine et du duc d'Orléans et dont il avoit donné part à Rome et à tous les princes d'Italie, et de l'autre il craignoit le ressentiment du Prince, s'il s'opposoit à sa volonté. Ainsi, balançant entre l'honneur du monde et la crainte du prince, il n'osa ni rompre ni conclure ce mariage.

Cependant, comme il falloit mettre en campagne pour réparer les pertes que la France avoit faites pendant les guerres civiles, le Cardinal résolut de profiter de cette occasion pour se retablir dans son ancien lustre par quelque glorieuse conquête. Pour cet effet il fit lever une puissante armée, dont le comte d'Harcourt eut le commandement, avec ordre d'aller assiéger Cambray. Le Cardinal se flattoit du succes de cette entreprise, dont il prétendoit tirer d'autant plus de gloire que le prince de Condé n'avoit part ni au projet ni à l'exécution. Mais le secours que les Espagnols jettèrent dans Cambray renversa toutes ces belles espérances, le comte d'Harcourt ayant eté contraint de lever le siége.

Cet évènement donna de nouvelles forces au party des frondeurs, qui, portez toujours de la même animosité contre le Cardinal, avoient tâché de maintenir la haine du peuple et du parlement aussi vive contre luy que durant la guerre. C'est pourquoy le Cardinal, voyant que ses ennemis se rendroient tous les jours plus puissans dans Paris s'il differoit d'y ramener le Roy, se détermina à faire ce voyage, quelque aversion qu'il en eût.

Quoyque dans cette occasion le Cardinal eût extrêmement besoin de l'appuy du prince de Condé, il n'avoit entretenu avec luy pendant son eloignement qu'un commerce de bienseance, en le traitant comme un ennemi suspect. Le Prince, de son côté, n'avoit plus pour

les intérêts de la cour le même attachement qu'il avoit témoigné auparavant. Il avoit eu de l'inquiétude du siége de Cambray et fut bien aise d'apprendre qu'il fût levé. Cependant il ne fomentoit point ses mécontentemens ni en secret ni en public; au contraire, étant retourné de Bourgogne à Paris sans avoir vu la cour, il sollicita puissamment ses amis pour recevoir le Roy avec le Cardinal, et fit paroître en cette occasion autant de chaleur que pour ses propres intérêts. Peut-être qu'il se piquoit d'achever un ouvrage aussi glorieux que le rétablissement du Cardinal, ou qu'il s'imaginoit qu'un si grand service seroit toujours présent aux yeux de la Reine. La cour étant revenue à Compiègne, il s'y rendit et reçut du Cardinal plus de démonstrations d'amitié que lorsqu'il en étoit parti, soit afin qu'il se relâchât sur le mariage du duc de Mercœur, qui étoit, comme dit le duc de La Rochefoucault, le point fatal de leur division, ou plutôt afin qu'il se portât avec son ardeur accoutumée pour le retour du Roy à Paris. En effet, lorsque le Roy fit son entrée avec la Reine et toute la maison royale en un même carrosse, le Cardinal étoit à une portière avec le prince de Condé, qui le rassuroit, par sa présence, de la crainte qu'il pouvoit justement avoir, en se voyant environné d'une grande foule de peuple qui avoit tant d'horreur pour sa personne; mais la joye seule de revoir le Roy occupoit si fort les esprits qu'elle en bannit le souvenir de tous les malheurs et de toutes les inimitiez passées. La Reine étant arrivée au Palais-Royal, le Prince acheva une si belle journée en luy disant qu'il s'estimoit très heureux d'accomplir la parole qu'il luy avoit donnée de ramener monsieur le Cardinal à Paris. A quoi la Reine répondit : « Monsieur, ce service que vous avez rendu à

l'Etat est si grand que le Roy et moy serions des ingrats s'il nous arrivoit de l'oublier jamais. » Un serviteur du Prince, qui avoit ouï ce discours, dit qu'il trembloit pour luy de la grandeur de ce service, et qu'il craignoit que ce compliment ne passât un jour pour un reproche. « Je n'en doute point, repartit le Prince, mais j'ai fait ce que j'avois promis. »

En effet, le Cardinal, oubliant bientôt les services que le prince de Condé venoit de luy rendre, ne songea qu'à le perdre, pour se délivrer du joug de ses obligations, qui luy étoit tous les jours plus insupportable.

Le prince de Condé continua d'agir avec le cardinal Mazarin comme nous avons vu qu'il en usa d'abord après la paix de Paris, toujours contraire aux sentimens et aux desseins de ce ministre, et ne pouvant souffrir qu'il s'opposât le moins du monde à ses volontez. Ce Prince, dans le fond, n'avoit en veue que de le tenir dans une entière dépendance.

L'aigreur qui étoit entre le prince de Condé et le cardinal Mazarin se renouvella bientôt à l'occasion d'une autre alliance que ce ministre voulut faire d'une de ses nièces avec le duc de Candale, fils du duc d'Espernon. La Guienne étoit agitée par la mésintelligence qui étoit entre le duc d'Espernon, gouverneur de cette province, et le parlement de Bourdeaux. Lorsque le Cardinal résolut de faire ce mariage, ces troubles continuoient encore. Le prince de Condé, que le parlement et le peuple de Bourdeaux demandoient pour gouverneur, s'opposa fortement à cette alliance, voyant bien que, si le duc de Candale venoit à s'allier avec le Cardinal, le gouvernement de Guienne seroit conservé au duc d'Espernon. Le Cardinal fut fort irrité de voir que le prince de Condé renversât ainsi tous ses desseins; mais

il ne jugea pas à propos de faire encore éclater son ressentiment. Ce qui nuisit le plus au Prince dans cette occasion, ce furent les discours qu'il tint en plein conseil sur ces mouvemens de Guienne ; car il se déclara si hautement en faveur du parlement de Bourdeaux que la cour le soupçonna d'entretenir la révolte dans cette province.

Cependant le prince de Condé s'étant apperçu, depuis son retour à Paris, qu'il n'étoit pas fort bien dans l'esprit du peuple, crut ne pouvoir mieux lever les impressions qu'on avoit prises contre luy qu'en se réconciliant avec les frondeurs, dont le peuple suivoit aveuglément les passions et les sentimens. Il prit prétexte d'éclater contre le Cardinal sur le refus que ce ministre fit au duc de Longueville du gouvernement du Pont-de-l'Arche, qui luy avoit été promis dans le traité de Paris.

Le prince de Condé se servit de cette occasion avec d'autant plus de plaisir qu'elle luy étoit un moyen de se réconcilier avec ses proches et de les faire entrer dans ses intérêts. Pendant la guerre de Paris, le Prince s'étoit déchaîné avec un extrême emportement contre le prince de Conty et la duchesse de Longueville. Dans le traité de paix, il avoit même été contraire au rétablissement de son frère et de son beau-frère dans leurs gouvernemens, et, par une très méchante politique, il s'étoit opposé à l'intention qu'on eut à la cour de donner le Mont-Olympe et Charleville au prince de Conty, et l'avoit réduit à accepter Damvilliers. Le Prince reconnut enfin qu'en se brouillant ainsi avec ses proches il avoit agi contre ses propres intérêts. Ayant donc appris que le Cardinal refusoit de donner au duc de Longueville le gouvernement du Pont-de-l'Arche, il sollicita luy-même ce ministre d'exécuter sa promesse. Le Car-

dinal demande du temps, le Prince redouble ses poursuites auprès de luy, et enfin, après plusieurs instances, il prend ses continuelles remises pour des refus, et déclare hautement « qu'il ne veut plus aller à la cour tant que cet étranger y dominera. » Aussitôt les grands désertèrent la cour et allèrent en foule à l'hôtel de Condé pour offrir leurs services au Prince. Le coadjuteur, le duc de Beaufort et les autres frondeurs ne laissèrent point échapper une si belle occasion de faire entrer le Prince dans leur parti, pour perdre entièrement le Cardinal. Le Prince les reçut à bras ouverts et commença de se joindre avec eux.

C'étoit fait du Cardinal, selon toutes les apparences, si dans ce temps-là le prince de Condé eût pris une ferme résolution de se mettre à la tête des frondeurs; mais le Cardinal, qui prévit le mal qui pourroit luy arriver de cette union, s'appliqua promptement à la dissiper; il commença par déclarer « qu'il étoit prêt à quitter l'administration des affaires et à sortir de France pour contenter monsieur le Prince ; » et en même temps il aposta certaines personnes qui insinuèrent au Prince qu'il étoit de son intérêt de se réconcilier avec le Cardinal, que ce ministre seroit toujours soumis à ses volontez, au lieu qu'en soutenant le parti des frondeurs il contribueroit luy-même à élever au ministère le marquis de Châteauneuf ou le coadjuteur, dont il ne disposeroit pas si facilement que du cardinal Mazarin.

Cet adroit ministre fit faire en même temps au Prince les propositions les plus avantageuses qu'il pût souhaiter, pour l'obliger à rentrer dans le parti de la cour : il luy promit le Pont-de-l'Arche pour le duc de Longuevillle, avec plusieurs autres choses que le Prince n'avoit pas demandées; il s'engagea de retirer la parole qu'il

avoit donnée de marier une de ses nièces avec le duc de Mercœur, et même de faire sortir ses trois nièces du royaume, ajoutant mille basses soumissions à toutes ces offres. Le prince de Condé n'eut pas de peine à se rendre à de si pressantes sollicitations; car son dessein, en rompant avec le Cardinal, n'avoit pas été de le perdre, mais seulement de regagner l'affection des peuples, de faire sa condition plus avantageuse avec ce ministre, et de mettre sa famille dans ses intérêts. Il se raccommoda dans huit jours avec le Cardinal.

Les frondeurs furent si irritez de ce procédé qu'ils ne purent s'empêcher d'en témoigner leur ressentiment; ils s'emportèrent contre le Prince sans garder aucunes mesures. Le peuple ne manqua pas d'entrer aussitôt dans tous les sentimens des frondeurs; de sorte que le prince de Condé se vit en un instant abandonné de tout ce qui s'étoit joint à luy contre le Cardinal, excepté de sa famille.

Le Cardinal, voyant par toute cette affaire du Pont-de-l'Arche que le prince de Condé prétendoit le mettre absolument dans sa dépendance, résolut de secouer au plus tôt un joug si pesant. La brouillerie qui venoit d'arriver entre le Prince et les frondeurs luy plaisoit assez, et il songea dès lors à s'en prévaloir pour venir à bout du projet qu'il faisoit contre sa liberté; mais, afin d'acheminer plus sûrement cette entreprise, il tâcha de gagner la confiance du Prince par une entière soumission à ses ordres.

Dans cette veue, tous ses discours et toutes ses actions faisoient paroître son abattement; il ne parloit plus que d'abandonner les affaires et de sortir du royaume; il alla même jusques à convenir de ne plus donner de gouvernemens de province, de charges dans la maison

du Roy, ny d'offices de la cour, sans l'approbation de monsieur le Prince, de monsieur son frère et de monsieur et de madame de Longueville, à qui l'on rendoit aussi compte de l'administration des finances. Cette conduite produisit justement l'effet que le Cardinal pouvoit désirer. Le Prince, ébloui par ces manières soumises, crut avoir réduit ce ministre à n'oser plus rien entreprendre contre sa volonté ny s'opposer jamais plus à ses prétentions; de sorte que ses amis ne faisoient pas difficulté de dire publiquement que le Prince (1) avoit trouvé le véritable moyen d'être maître du Cardinal, qu'il n'avoit qu'à luy faire peur pour en obtenir tout ce qu'il voudroit. Ainsi le Prince, bien loin de penser à le perdre, étoit bien aise de le soutenir, croyant trouver mieux son avantage dans la foiblesse de son ministère que dans un gouvernement plus ferme et mieux réglé.

Cependant le Cardinal ne songeoit qu'à bien prendre ses mesures pour exécuter le dessein de l'arrêter. Il y rencontroit de grands obstacles qu'il falloit nécessairement surmonter; la liaison particulière du Prince avec le duc d'Orléans en étoit un très considérable. On ne pouvoit diviser ces deux princes sans ruiner l'abbé de la Rivière, qui étoit engagé par ses propres intérêts à ménager le prince de Condé, et sans persuader en même temps au duc d'Orléans que ce Prince avoit manqué à son devoir envers luy en quelque chose assez importante pour l'obliger à consentir à sa perte. Il falloit, outre cela, se réconcilier avec les frondeurs, ce qui ne se pouvoit faire qu'en usant de beaucoup de circonspection.

Il survint alors, au sujet des rentes de l'Hôtel-de-Ville

(1) Priolus, *de Rebus Gallicis*, lib. 4, pag. 212.

de Paris, un accident dont Mazarin se servit adroitement pour avancer le dessein qu'il avoit d'arrêter le prince de Condé. Les rentiers se plaignoient de l'avidité des surintendans, qui retranchoient la plus grande partie de leurs revenus, et l'on voyoit tous les jours un nombre de bonnes familles, réduites à la dernière nécessité, suivre le Roy et la Reine pour leur demander justice de cette extorsion. Quelques-uns portèrent leurs plaintes au parlement, et entr'autres un certain Jolly, qui y parla avec beaucoup d'emportement contre la mauvaise administration des finances. Le lendemain, comme il alloit au Palais pour cette même affaire, on tira quelques coups de pistolet dans le carrosse où il étoit, dont il ne fut point blessé. On ne put découvrir l'auteur de cette action; l'on ne sçait si la cour la fit faire pour punir Jolly, ou si les frondeurs la firent eux-mêmes de concert avec luy pour faire soulever le peuple. Quoy qu'il en soit, elle fut aussitôt répandue dans Paris comme un effet de la cruauté du Cardinal. Le marquis de la Boulaye, qui étoit attaché au duc de Beaufort, courut incontinent toute la ville pour exciter le peuple à prendre les armes; mais il ne trouva que fort peu de gens disposez à seconder ses intentions, de sorte que le tumulte ne fut ni violent ni de longue durée. On crut, avec assez de vraisemblance, que, puisque la Boullaye, créature du duc de Beaufort, étoit intervenu dans cette affaire, tout ce qui s'étoit passé n'avoit été qu'un artifice des frondeurs pour intimider la cour et pour s'y rendre nécessaires. Cependant la Boullaye avoit un autre dessein, si nous en croyons monsieur le duc de La Rochefoucault (1), qui l'a sçu par un homme digne de foi, à qui la

(1) Voyez ses *Mémoires sur la minorité de Louis XIV*, p. 202.

Boulaye l'a dit. C'est à sçavoir que, « dans le moment qu'il y eut quelque apparence de sédition dans l'affaire de Jolly, le Cardinal donna ordre au marquis de la Boulaye d'aller au Palais, d'y paroître emporté contre la cour, d'entrer dans les sentimens du peuple, de consentir à tout ce qu'il vouloit entreprendre, et de tuer le prince de Condé s'il paroissoit pour appaiser l'émotion. » Mais, ajoute monsieur de La Rochefoucault, le » désordre finit trop tôt pour donner lieu à la Boulaye » d'exécuter un si infâme dessein, si ce qu'il a dit est » vray. »

Cependant, comme le prince de Condé s'étoit déclaré hautement contre les frondeurs, à qui on attribuoit le tumulte qui venoit d'arriver, le cardinal Mazarin ne voulut pas laisser échapper une si belle occasion de le commettre avec eux. Pour cet effet il fit écrire, le soir même, un billet par Servient, qui luy donnoit avis que la sédition du matin avoit été excitée par les frondeurs pour attenter à sa personne; qu'il y avoit encore des gens armez sur le Pont-Neuf, vis-à-vis du cheval de Bronze, qui l'attendoient pour le même dessein, et que, s'il ne donnoit ordre à sa sûreté, il couroit un grand danger. Le Prince fit voir cet avis à la Reine, au duc d'Orléans et au Cardinal, qui en parut encore plus surpris que les autres. Pour en sçavoir la vérité, il fut résolu que, sans exposer la personne du Prince, on envoyeroit son carrosse vuide par le Pont-Neuf, avec ses pages et ses valets de pied, comme s'il étoit dedans. Dès que le carrosse parut devant le cheval de bronze, des inconnus y tirèrent quelques coups de mousqueton, et blessèrent un laquais du comte de Duras, qui étoit monté derrière.

Après l'avis que le Prince avoit reçu du Cardinal, il

ne douta plus que ce coup ne vînt des frondeurs. A l'instant il alla demander justice au Roy et à la Reyne contre eux; le Cardinal se surpassa luy-même en cette occasion : il parut touché de cet accident, il s'emporta contre les auteurs d'un si horrible complot, et embrassa les intérêts du prince de Condé avec tant de chaleur qu'il sembloit avoir plus à cœur cette affaire que les plus proches parens et les amis les plus passionnez de ce Prince. Tous ces empressemens du cardinal Mazarin passèrent dans l'esprit du Prince pour de véritables marques d'amitié, et luy persuadèrent sans peine que ce ministre était sincèrement attaché à ses intérêts.

Les frondeurs n'eurent pas plutôt appris qu'on leur intentoit une si dangereuse accusation qu'ils s'imaginèrent que le Prince et le Cardinal avoient formé de concert le dessein de les opprimer. Ils voulurent pourtant tenter, avant toutes choses, les voies de douceur, et se justifier du crime dont on les chargeoit; car quoique le coadjuteur, le duc de Beaufort et les autres frondeurs fussent brouillés avec le Prince depuis l'affaire du Pont-de-l'Arche, ils n'étoient pourtant pas si fort animez contre luy que contre le cardinal Mazarin; c'est à ce ministre qu'ils en vouloient principalement. Le coadjuteur surtout le regardoit comme celuy qui apportoit le plus d'obstacle à son élévation, et à la perte duquel il devoit par conséquent s'appliquer avec plus de soin. Ainsi leur dessein n'étoit pas tant de perdre le prince de Condé que de le mettre dans leurs intérêts, pour pouvoir abattre plus aisément le Cardinal après luy avoir ôté un si puissant appuy. Dans cette veue, le coadjuteur et le duc de Beaufort employèrent tous les moyens qu'ils purent auprès du Prince et de

la duchesse de Longueville pour leur prouver leur innocence, et le marquis de Noirmoutier offrit même de leur part de se joindre de nouveau à toute la maison de Condé contre le Cardinal. Mais le Prince, qui n'étoit pas moins aigri contre les frondeurs par le peu de respect qu'ils luy avoient gardé dans ce qu'ils avoient publié de l'affaire de Noisy que parce qu'il croyoit effectivement qu'ils avoient voulu l'assassiner, ferma l'oreille à toutes leurs justifications. Le duc de Bouillon, le vicomte de Turenne, et tous ceux qui étoient particulièrement attachez à ses intérêts, ne manquèrent pas de l'aller voir dans cette rencontre pour l'avertir de ne pas s'engager dans une affaire de si grande importance sans en avoir de bonnes raisons; mais tout cela ne servit qu'à l'animer; il les pria même de ne luy en pas parler davantage s'ils étoient ses amis.

Les choses étant dans cet état, il falloit nécessairement, ou que le prince de Condé se fît justice luy-même, ou qu'il la demandât au parlement. Le Cardinal tâcha de l'engager adroitement à prendre ce dernier parti, afin de le mortifier par le retardement et par le déplaisir de se voir aux pieds des juges en qualité de suppliant aussi bien que ses ennemis, et afin de gagner par ce moyen tout le temps qui lui étoit nécessaire pour l'exécution du dessein qu'il formoit contre luy. Le Prince donna tout aussitôt dans ce piége; il se détermina sans peine à poursuivre les frondeurs par les voyes ordinaires de la justice, se confiant en la bonté de sa cause et plus encore en son crédit, dont il prétendoit se servir si les raisons sur lesquelles il fondoit son accusation ne produisoient pas tout l'effet qu'il en attendoit. Il fit donc sa plainte au palais selon les formes ordinaires, et dans tout le cours de cette affaire

le Cardinal eut le plaisir malicieux de le conduire luy-même dans tous les piéges qu'il luy avoit tendus. D'autre part, le coadjuteur et le duc de Beaufort demandèrent d'être reçus à se justifier, et cela leur ayant été accordé, les deux partis quittèrent pour un temps les autres voyes, pour se servir seulement de celles du Palais.

Le prince de Condé connut bientôt, par la manière dont les frondeurs soutenoient leurs affaires, que leur crédit pouvoit balancer le sien; cependant il ne pénétroit point dans la dissimulation du Cardinal, et, malgré les soupçons que le duchesse de Longueville et quelques-uns de ses amis luy vouloient donner de sa conduite, il croyoit toujours que ce ministre agissoit de bonne foy. Les choses demeurèrent quelques jours en ces termes. Les amis du Prince et ceux des frondeurs les accompagnoient tous les jours au palais, et l'aigreur augmentoit entre les deux partis.

Enfin le Cardinal, voyant les choses venues au point qu'il souhaitoit, jugea qu'il étoit temps de s'accommoder avec les frondeurs pour prendre ensemble des mesures contre le Prince. Il ne luy manquoit plus qu'un prétexte pour pouvoir se détacher de ses intérêts; le Prince luy en fournit bientôt luy-même un assez plausible.

Il y avoit quelque temps que la duchesse de Longueville ménageoit secrètement le mariage du duc de Richelieu et de madame de Pons, veuve du marquis d'Albret. Le Prince ayant sçu cette affaire les mena à Trie dans son carrosse, autorisa la cérémonie de sa présence, et prit hautement la protection des nouveaux mariez contre la duchesse d'Aiguillon, qui avoit voulu marier le duc de Richelieu, son neveu, avec une des nièces du cardinal Mazarin, et qui prétendoit faire casser le mariage de madame de Pons.

Le Cardinal, aigri au dernier point par cette dernière action du prince de Condé, se mit à travailler incessamment à le faire arrêter prisonnier. Il n'eut pas de peine à faire approuver son dessein à la Reine, en donnant un sens criminel à tout ce que le Prince venoit de faire. Il luy représenta qu'en faisant ce mariage il n'avoit pas moins eu en veue de procurer l'établissement de madame de Pons que de faire voir son autorité et de s'assurer du Havre-de-Grace, pour avancer les desseins que son ambition luy suggéroit, et qu'ainsi il falloit songer au plus tôt à donner des bornes au dangereux pouvoir que ce Prince usurpoit insensiblement.

Il offrit en même temps ses services aux frondeurs, lesquels, voyant le Prince entièrement déterminé à les perdre, acceptèrent ses offres avec joye. Il s'adressa d'abord à la duchesse de Chevreuse (1).

Cette princesse reçut avec joye les premières propositions que le Cardinal luy fit de se joindre avec les frondeurs; et comme elle étoit fort irritée contre le prince de Condé, à cause du mariage du duc de Richelieu, qui avait auparavant recherché sa fille, elle se servit habilement de cette occasion, et proposa d'abord au Cardinal tout ce dont il n'avoit osé se découvrir le premier à elle contre la liberté du Prince. Ils en convinrent en général, et bientôt après on régla les particularitez de ce traité.

Il restoit encore un obstacle difficile à surmonter : c'étoit de faire entrer le duc d'Orléans dans le dessein

(1) Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse, morte en 1679. Elle avait d'abord épousé le duc Albert de Luynes, connétable de France. Celui-ci étant mort, un second mariage qu'elle contracta avec Claude de Lorraine la fit duchesse de Chevreuse.

de perdre le Prince, vu la confiance aveugle qu'il avoit depuis si longtemps aux conseils de l'abbé de La Rivière, qui avoit tant d'intérêt de s'y opposer. La duchesse se chargea de vaincre cette dernière difficulté. Elle se plaignit d'abord du peu de sûreté qu'il y auroit désormais à prendre des mesures particulières avec luy ; que l'abbé de La Rivière, auquel il confioit tous ses secrets, les alloit tout aussitôt communiquer au prince de Condé et à la duchesse de Longueville. Elle luy représenta adroitement que cet abbé trahissoit ses intérêts par le grand attachement qu'il avoit pour la maison de Condé, et luy persuada même qu'il avoit eu part à toute la négociation du mariage de madame de Pons; après quoy elle commença à luy insinuer que le prince de Condé ne gardoit plus aucunes mesures avec luy et ne pensoit qu'à se tirer entièrement de sa dépendance. Enfin la duchesse de Chevreuse donna tant de crainte au duc d'Orléans des desseins ambitieux du Prince, et sçut si bien l'aigrir contre luy et contre La Rivière, qu'elle le disposa à entrer dans tous les sentimens qu'on luy voulut inspirer.

Dans le même temps le Cardinal fit offrir, par le duc de Rohan, la charge de connétable au prince de Condé, afin de commettre ce Prince avec le duc d'Orléans, qui pouvait prétendre à cette charge. Le Prince avoit rejetté la proposition que le Cardinal luy en avoit faite autrefois, pour éviter de donner de la jalousie au duc d'Orléans, et il la rejetta encore pour la même raison. Cependant le Cardinal sçut si bien se prévaloir des conférences particulières qu'il eut sur ce sujet avec le duc de Rohan qu'il leur donna toutes les apparences d'une négociation secrète que le Prince ménageoit avec luy, sans la participation du duc d'Orléans, et même contre ses intérêts.

Le duc, ayant reçu toutes ces impressions et voyant un procédé qui luy paroissoit tout ensemble peu sincère et peu respectueux de la part du prince de Condé, crut être en droit de renoncer à tous les engagemens qu'il avoit pris avec luy, et consentit dès l'heure, sans plus balancer, au dessein de le faire arrêter prisonnier.

Les choses se trouvoient en cet état au commencement de l'année 1650, lorsque le Cardinal fit résoudre l'emprisonnement du Prince au conseil, où il fut arrêté qu'on s'assureroit en même temps du prince de Conty et du duc de Longueville. Ces deux princes furent joints avec le prince de Condé, parce qu'on appréhendoit qu'étant dévouez aux intérêts de ce Prince ils ne prissent les armes pour procurer sa liberté. Il est bien vray que le duc de Longueville s'étoit réconcilié depuis quelque temps avec le cardinal Mazarin, et qu'il avoit même rompu ouvertement avec le prince de Condé à l'occasion du mariage du duc de Richelieu, que le prince avoit fait (1) dans une des maisons du duc de Longueville sans son consentement. Mais la princesse douairière de Condé, s'étant apperçue de cette division, avoit fait venir aussitôt le Prince son fils et le duc de Longueville dans son cabinet, et les avoit si bien réconciliez qu'ils s'étoient juré une mutuelle assistance contre tous leurs ennemis. Tout cela étant venu aux oreilles du Cardinal, il n'en fallut pas davantage pour le déterminer à faire arrêter prisonner le duc de Longueville avec les princes de Condé et de Conty.

On avoit déjà donné plusieurs avis à ces princes de ce qui étoit à la veille de leur arriver, mais ils n'y faisoient aucune réflexion. Le prince de Condé les recevoit

(1) A Trie, qui appartenait à ce duc.

même quelquefois avec une raillerie aigre, évitant d'entrer en matière, pour ne pas avouer qu'il eût pris de fausses mesures. Il se voyoit si bien traité par la Reine et par le cardinal Mazarin qu'il ne pouvoit s'imaginer qu'on eût à la cour le moindre dessein contre sa personne. D'ailleurs il étoit persuadé qu'on ne pouvoit rien entreprendre contre luy sans la participation du duc d'Orléans, et qu'ainsi l'abbé de La Rivière, confident de ce duc, ne manqueroit pas de l'en avertir. Néanmoins, sur le bruit qui s'étoit répandu quelque temps auparavant qu'on vouloit arrêter ces princes, ils résolurent, à l'instance de la duchesse de Longueville, de ne se trouver jamais tous trois ensemble au conseil; ce qu'ils faisoient plutôt par complaisance pour elle que par aucune persuasion que cette conduite fût nécessaire à leur sûreté. Le prince de Condé avoit même commencé de se faire accompagner par quelqu'un de ses plus fidèles amis lorsqu'il alloit au Palais-Royal.

Cependant le 18 janvier fut choisi pour l'exécution de cette entreprise. On en donna ce même jour plusieurs avis au Prince, mais il ne voulut point y ajouter foy; on dit même que la princesse de Condé le pria de ne pas sortir ce jour-là.

Il sortit le matin pour aller voir le Cardinal, qu'il trouva dans sa chambre avec le marquis de Lionne, qui y écrivoit les ordres pour l'arrêter avec son frère et son beau-frère. Le Cardinal, sans faire semblant de rien, le reçut avec des témoignages d'une sincère amitié, et le Prince s'étant plaint à luy des bruits qui couroient, qu'il ne songeoit qu'à le perdre, Mazarin l'assura que jamais il n'avoit eu la moindre pensée de luy nuire, et luy fit mille protestations de service et d'un attachement inviolable à ses intérêts. Cependant le marquis de

Lionne continuoit d'écrire l'ordre pour l'arrêter. Le Prince, rassuré par tous ces beaux semblans d'amitié, donna dans tous les piéges qu'on voulut luy tendre.

Le Cardinal, ajoutant la raillerie à tout ce qu'il préparoit contre le Prince, luy dit qu'il vouloit ce jour même luy sacrifier les frondeurs, et qu'il avoit donné les ordres pour faire arrêter un nommé des Coutures, qui étoit le principal auteur de la sédition de Jolly, et qui commandoit ceux qui attaquèrent son carrosse sur le Pont-Neuf; mais que, dans la crainte que les frondeurs ne fissent des efforts pour l'enlever, il falloit que luy, monsieur le Prince, disposât les gardes pour le conduire sûrement; ainsi le Prince donna luy-même les ordres pour se faire conduire en prison. Le Cardinal trouva en même temps le moyen de faire venir le duc de Longueville, qui étoit à Chaillot, luy ayant fait sçavoir qu'on devoit parler ce jour-là, au conseil, d'une affaire du marquis de Beuvron, à laquelle le duc s'intéressoit extrêmement.

Le prince de Condé ne manqua pas de se rendre sur le soir au Palais-Royal, sans être accompagné d'aucun de ses amis, contre son ordinaire, tant il étoit éloigné de penser à ce qui luy alloit arriver. Le prince de Conty et le duc de Longueville s'y trouvèrent presque en même temps. Ils allèrent d'abord dans l'appartement de la Reine, qui, feignant d'être indisposée, s'étoit mise sur son lict, ce qui les obligea de passer dans la chambre du conseil. Mazarin ne les vit pas plus tôt tous trois qu'il sortit, disant qu'il étoit obligé de les quitter pour un moment en attendant la venue du duc d'Orléans. Sur ces entrefaites, on vit entrer dans la chambre François de Cominges de Guitault, capitaine des gardes de la Reine, qui, s'approchant respectueusement du

prince de Condé, luy dit à l'oreille, de la part de la Reine, qu'il falloit aller en prison, et lui demanda l'épée. Jean-Baptiste de Cominges, son frère, fit le même compliment au prince de Conty, et de Croissy au duc de Longueville. Le Prince prit d'abord cela pour une plaisanterie; mais ayant reconnu que c'étoit tout de bon : « Est-ce donc là, dit-il, la récompense de ma fidélité et de mes services? » Il demanda ensuite à parler à la Reine et au cardinal Mazarin, mais ils ne voulurent point s'exposer aux reproches qu'il auroit pu leur faire.

Guitault, qui n'étoit sorti de la chambre du conseil que pour y faire entrer son escorte, revint aussitôt avec vingt hommes armez qui conduisirent les princes dans le jardin par un escalier dérobé. Le prince de Conty voulut d'abord faire du bruit, mais le prince de Condé calma ses transports, voyant bien qu'ils étoient perdus s'ils faisoient la moindre résistance. Guitault, les ayant fait monter tous trois dans un même carrosse, les fit escorter par ses gens jusques à la porte de Richelieu, où il furent remis entre les mains du comte de Miossans, qui les attendoit avec quelques gendarmes du Roy et les conduisit au château de Vincennes.

Pour peu que leurs amis eussent songé à les délivrer, il leur auroit été facile de le faire, car le carrosse où ils étoient se rompit en chemin, et il n'y avoit que seize gendarmes pour leur escorte. On alla peu de temps après chez le président Perrault, intendant de la maison du prince de Condé, et, après avoir cherché tous les papiers qui pouvoient regarder les affaires de ce Prince, on se saisit du président et on le transporta aussitôt dans le château de Vincennes (1).

(1) On sait que, sous le règne précédent, Henri II de Bourbon,

D'abord, un bruit s'étant répandu dans Paris que le duc de Beaufort étoit du nombre des prisonniers, le peuple courut aux armes et commençoit à se soulever contre Mazarin, mais ce désordre cessa bientôt. Le duc de Beaufort, étant monté à cheval, parut cette nuit même dans les rues et calma les esprits par sa

prince de Condé, avait été enfermé à Vincennes; ce fut dans ce château que son épouse, Marguerite de Montmorency, devint mère de Louis II de Bourbon, prince de Condé. Dans plusieurs pamphlets du temps on rappelle au Prince ces circonstances qui précédèrent sa naissance.

> Condé, ressouviens-toy où a esté ton père ;
> Tu te vois maintenant dans la mesme misère.
>
> (*La Prédication de l'année* 1649.)

Un autre apostrophe ainsi le lion mis en cage :

> Condé, l'on ne craint plus votre vaste puissance.
> Vous êtes, malgré vous, en lieu d'obéyssance :
> Mais, pour dire le vray, sans vous porter envie,
> Apprenez que ce lieu qui vous donna la vie
> Vous pourra bien aussi donner l'instruction.

Voyez encore le *Retour du prince de Condé dans le ventre de sa mère*, longue allusion en vers, sur la détention de ce prince.

Sur le titre de la pièce se trouve ce vers latin :

> *Unde exeunt flumina, indè revertuntur,*

ainsi commenté :

> Ce fier torrent, dont la rage et l'envie
> Ravageoient tout sans ordre ny raison,
> S'est englouty dans la mesme prison
> Où il avoit reçu la vie.

présence (1). A ces premiers troubles on vit succéder

(1) Nous avons sous les yeux une pièce en vers burlesques qui fait foi de cette fausse alarme donnée aux Parisiens sur l'arrestation du duc de Beaufort :

Dame Suzanne l'harangère,
Faisant la bonne mesnagère,
Crioit çà et là dans Paris :
« Voilà Beaufort que l'on a pris;
Aux armes! bourgeois et bourgeoises;
Suivez-moi, Nicole et Françoise;
Et, par saint Jean, pour le r'avoir
Faut faire tout nostre pouvoir. »

Le bourgeois desjà s'allarmoit,
Et l'un et l'autre s'animoit
Pour une si belle entreprise,
Quand voicy dame Denyse
Toute eschauffée en son harnois,
Ne pouvant reprendre sa voix.

Après avoir repris haleine :
« Tout beau, ne courez pas si fort;
Ce n'est pas le duc de Beaufort;
C'est Condé, ce diable qu'on mène,
Ce dit-on, au bois de Vincenne,
Et son petit frère nabot,
Pour estre de mesme complot;
Et le bon duc de Longueville,
Qui servit si bien cette ville,
Quand tous les jours on attendoit
Son secours qui tousjours tardoit. »

. . . .

Mais voicy Beaufort qui s'advance
Dessus son cheval en cadence,
Dont chacun se resjouyt fort,
Criant tout haut : « Vive Beaufort ! »
Chacun accourt, chacun le presse,
On le festoye, on le caresse, etc.....

en même temps des marques de réjouissance; toute la ville commença à faire éclater sa joye pour la détention des princes. Les Parisiens, animez par les frondeurs et par le souvenir des maux que le prince de Condé leur avoit fait souffrir pendant le siége de Paris, regardèrent l'emprisonnement de ce Prince comme le plus grand bonheur qui pût leur arriver. On en fit des feux de joye dans tous les carrefours de la ville (1).

(1) Les vers suivants d'un libelliste nous paraissent une traduction aussi exacte que naïve des vrais sentiments dont les Parisiens étaient animés à l'égard du prince de Condé, lors de son arrestation :

Tout ainsi qu'un cloud chasse l'autre,
Le mal d'autruy finyt le nostre;
Et celuy qui, le dernier an,
Nous fit souffrir si grand dam,
Confesse maintenant sa debte,
Et void que trop faire la beste
Nous fait souvent manger au loup
Et crier haro dessus nous.

Mais, comme l'on dit, la fortune
Ne se montre toujours tout une,
Et, comme sçait bien un chacun,
Tout an n'est pas toujours tout un;
Le passé qui fut si funeste,
Où tous fléaux, hormis la peste,
Nous tombèrent dessus les bras,
Qui fut sans caresme et jours gras,
Est suivy d'un an plus tranquille;
Puisque chacun, quittant la ville,
Peut estre aux champs en seureté,
Le brig... estant arresté.

Tel l'an passé vouloit tout battre
Qui le présent se voit abattre;
Tel vouloit prendre et se void pris,
Fit pleurer et cause des ris;
Fit faute, et, plein de repentance,
Se void au lieu de pénitence, etc.

Le Cardinal, prévoyant bien que les princes auroient des amis qui prendroient les armes pour les tirer de prison, voulut s'assurer de ceux qu'il jugeoit être le plus fortement attachez à leurs intérêts; mais ils se retirèrent en diligence en différentes provinces pour se mettre en sûreté et pour songer aux moyens de faire soulever les peuples en faveur des princes. Il fit envoyer un ordre à la princesse douairière de se retirer à la campagne, et à la duchesse de Longueville d'aller trouver la Reine au Palais-Royal, où l'on avoit dessein de l'arrêter. Le Cardinal craignoit beaucoup l'esprit de cette princesse, qui depuis longtemps s'étoit déclarée ouvertement contre luy. Le prince de Marsillac (que nous nommerons à l'avenir le duc de La Rochefoucault, à cause de la mort de son père, arrivée en ce même temps), craignant qu'on ne la retînt au Palais-Royal, la fit résoudre de partir à l'heure même et d'aller en Normandie, pour engager le parlement de Rouen et la Normandie dans le parti des princes et pour s'assurer des amis et des places du duc son mari. Il l'accompagna luy-même dans ce voyage. La princesse douairière de Condé, sa belle-fille, et le duc d'Enguien se retirèrent à Chantilly par ordre de la cour. La Moussaye se rendit à Stenay dont il étoit gouverneur, et où le vicomte de Turenne le suivit bientôt. Le duc de Bouillon se retira à Turenne et le comte de Tavannes en Bourgogne, tous également disposez à tout tenter pour procurer la liberté des princes. Marsin, qui commandoit l'armée en Catalogne, n'auroit pas manqué de les bien seconder dans ce dessein; mais ayant été arrêté, il fut conduit dans la citadelle de Perpignan, où il demeura jusques à ce que le prince de Condé fût mis en liberté, comme nous le dirons dans la suite.

Le Cardinal voulut, avant toutes choses, justifier la prison des princes. Pour cet effet, il fit écrire une lettre (1) au parlement, au nom du Roy, dont le précis étoit : « Que le prince de Condé ne mettoit aucunes bornes à son ambition ; que, par ses manières hautaines et ses continuelles prétentions, il faisoit voir clairement qu'il ne pensoit qu'à augmenter son autorité aux dépens de l'autorité royale ; que le prince de Conty étoit complice de tous les desseins de son frère ; que le duc de Longueville étoit aussi entré dans les intérêts du prince de Condé, qu'il avoit part à tous ses conseils, et qu'il s'étoit, outre cela, rendu suspect par une ambition démesurée qui le portoit à faire tous les jours de nouvelles demandes à la cour et à usurper une autorité illégitime dans son gouvernement de Normandie, et qu'ainsi le Roy avoit jugé à propos de s'assurer de ces trois princes sans plus de délay, pour s'opposer aux desseins qu'ils formoient de concert, au préjudice de son autorité et du repos de l'Etat. »

Il n'est pas difficile de voir, par la manière dont le prince de Condé s'étoit conduit jusques à sa détention, que tous ces desseins pernicieux qu'on luy attribue (2) sont imaginaires. En effet, les raisons sur lesquelles on l'accuse dans cette lettre d'avoir conçu le dessein de perdre l'Etat se détruisent d'elles-mêmes. On luy reproche de n'avoir servi l'Etat par le gain de plusieurs batailles et par la prise de quantité de places que pour accroître son autorité et se faire donner de nouvelles

(1) Elle est datée du 19 janvier 1650.

(2) C'est ce qu'on voit fort au long dans une *Lettre d'un particulier au parlement de Paris*, pour servir de réponse à celle du Roi que nous venons de citer.

récompenses. Ainsi on luy fait un crime des plus belles actions qu'il ait faites et des plus importans services qu'il ait rendus à l'Etat. Mais qui ne voit qu'on ne peut sans injustice luy attribuer de semblables motifs ?

La vérité est que le prince de Condé ne fut pas même soupçonné à la cour de la moindre pensée contre l'Etat; tout son crime fut de s'être opposé à l'autorité du Cardinal, de l'avoir méprisé, et d'avoir empêché l'établissement de sa famille. Ce ministre, animé contre luy pour toutes ces raisons, se hâta de le perdre, pour ne luy pas donner le temps de se réconcilier avec les frondeurs.

Le Cardinal, croyant son autorité affermie par la prison des princes, résolut de s'assurer au plus tôt des places et des gouvernemens qui étoient de leur dépendance, de peur que leurs amis ne s'en emparassent et n'y fissent quelque entreprise pour les tirer de prison. Le duc de Vendôme fut pourvu du gouvernement de Bourgogne, le comte d'Harcourt de celuy de Normandie, le maréchal de L'Hôpital de celuy de Champagne et de Brie, le comte de Saint-Aignan de celuy de Berry, et le duc de Mercœur de la vice-royauté de Catalogne.

Les princes étoient cependant fort maltraitez dans le château de Vincennes. On en avoit commis la garde au sieur de Bar, homme dur, entièrement dévoué au cardinal Mazarin, et qui prenoit plaisir à passer ses ordres. Ils étoient tous trois dans une même chambre où on les gardoit fort étroitement; il y avoit un corps-de-garde à la porte et des soldats dans la chambre pour observer toutes leurs actions. Les huit premiers jours, ils furent comme ensevelis dans leur prison, sans pouvoir apprendre la moindre chose de l'état où étoient leurs affaires ni des desseins de leurs amis; mais enfin on

trouva le moyen de tromper, par divers stratagèmes, la vigilance du sieur de Bar, qui leur rendit souvent luy-même de bons offices sans le sçavoir. Ainsi, pendant cinq mois, les princes eurent commerce de lettres avec leurs amis et prirent avec eux toutes les mesures qu'ils jugeoient nécessaires pour leur liberté.

Ces trois princes ne supportoient pas leur disgrace avec une égale constance. Le prince de Condé étoit celuy qui témoignoit le plus de fermeté; le duc de Longueville, moins assuré, ne désespéroit pourtant pas entièrement. On rapporte (1) même qu'étant encore en prison il dit que « la Fronde, qui les y avoit mis, les en tireroit; » mais le prince de Conty ne pouvoit s'empêcher de faire paroître son abattement. C'est ce que Guy Patin marque assez plaisamment dans une lettre (2) qu'il écrivoit dans ce temps-là à un de ses amis : « De ces trois princes, dit-il, qui sont prisonniers, monsieur de Longueville est fort triste et ne dit mot; monsieur le prince de Conty pleure et ne bouge presque du lict; monsieur le prince de Condé chante, jure, entend au matin la messe, lit des livres italiens ou françois, dîne et joue au volant. Depuis peu de jours, ajoute-t-il, comme le prince de Conty prioit quelqu'un de luy envoyer le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* pour se consoler par sa lecture, le prince de Condé dit en même temps : « Et moi, Monsieur, je vous prie de m'envoyer l'*Imitation de monsieur de Beaufort*, afin que je me puisse sauver d'ici, comme il fit il y a tantôt deux ans. »

Le fils aîné du sieur de Bar venoit souvent dans la chambre des princes. Le prince de Condé tâcha

(1) Priolus, *de Rebus Gallicis*, lib. V, pag. 230.
(2) Elle est datée du 1er mars 1650.

d'ébranler sa fidélité, mais ce fut sans succès. Un jour, entr'autres, que le Prince jouait au volant avec luy, il luy proposa de jouer quelque chose, et de Bar luy ayant demandé ce qu'il luy plaisoit de jouer, le Prince luy répondit : « Un bâton de maréchal de France. » Mais de Bar n'ayant pas l'esprit de comprendre ce que cela vouloit dire, ou peut-être faisant semblant de ne pas entendre ce qu'il comprenoit fort bien, le Prince ne luy en parla plus et attendit sa liberté d'un autre endroit.

Ses amis, qui s'étoient retirez en diverses provinces du royaume, comme nous avons déjà dit, ne demeurèrent pas longtemps sans former des entreprises pour le délivrer. Le comte de Tavannes fut le premier qui prit les armes pour son service. Etant arrivé en Bourgogne, dont le prince de Condé étoit gouverneur, il crut y trouver un puissant parti tout disposé à le seconder, mais il eut le déplaisir de voir que tout le monde luy tournoit le dos et que les amis du Prince étoient plus portez à agir contre luy que pour luy. Il s'imaginoit qu'il pourroit au moins s'emparer du château de Dijon, qui appartenoit au prince de Condé, parce que les commandans y avoient été mis par le Prince même et qu'ils étoient deux de ses domestiques; mais les étant allé voir pour les engager dans le parti du Prince, ils s'excusèrent froidement sur ce qu'ils ne pouvoient rien faire, n'ayant point de monde dans leur place. Le comte de Tavannes leur proposa aussitôt d'y faire entrer soixante mousquetaires; ils promirent de les recevoir; mais deux jours après, le comte ayant fait venir les soixante mousquetaires, ces commandans eurent oublié leur promesse et refusèrent de les laisser entrer dans le château, disant qu'ils avoient déjà donné leur parole à la ville de n'y recevoir personne.

Sur cela, Tavannes, ayant appris qu'on vouloit l'arrêter à Dijon, se retira promptement à Bellegarde. Il trouva cette place dans un si mauvais état qu'il étoit aisé de voir par là que le prince de Condé étoit bien éloigné de former contre l'autorité royale les pernicieux desseins qu'on luy imputoit. Il n'y avoit ni armes ni munitions, et le peu de canon qui s'y trouvoit étoit démonté et sans aucun affust. Tavannes, désespérant de pouvoir se maintenir dans une place si mal pourveue, résolut d'aller mener ses troupes au vicomte de Turenne, qui s'étoit jetté dans Stenay.

Il ne fut pas plus tôt parti qu'il reçut avis de Bellegarde que les régimens de cavalerie de Condé et d'Enguien y devoient arriver avec les gardes du Prince. Celuy qui les commandoit luy écrivit en même temps pour recevoir ses ordres. Tavannes leur manda de le venir trouver à sa maison du Pallié, à deux petites lieues de Langres, où il les attendoit pour aller de là droit à Stenay joindre le vicomte de Turenne, leur faisant entendre que le plus grand service qu'ils pussent rendre au Prince étoit de se hâter le plus qu'ils pourroient. Trois jours s'étant écoulez sans qu'il eût reçu aucunes nouvelles de ces régimens, il les alla chercher luy-même et les trouva en marche entre Genlis et Arc-sur-Tille. Il embrassa d'abord tous les officiers, fit prêter serment à tous les cavaliers pour le service du Roy et du Prince contre Mazarin, et leur promit de leur faire toucher, en arrivant à Stenay, l'argent qu'il leur promettoit.

Le comte de Tavannes n'eut pas marché demi-heure au-delà de l'Arc-sur-Tille qu'un parti vint l'avertir qu'on voyoit devant eux, sur leur route, des troupes de cavalerie et d'infanterie. C'étoit le marquis de Tavannes,

lieutenant de Roy de la province et oncle du comte; il avoit assemblé de la noblesse avec les prévôts et leurs archers, quelques compagnies de cavalerie et un régiment d'infanterie, et venoit au-devant de son neveu pour s'opposer à son passage et l'empêcher d'aller joindre le vicomte de Turenne. Le comte de Tavannes les ayant fait reconnoître résolut de les charger sur-le-champ; ce qu'il fit avec tant de vigueur qu'il tailla en pièces toute la cavalerie et prit tout le régiment d'infanterie prisonnier, auquel il fit prêter serment pour le service du Roy et du prince de Condé contre Mazarin.

Cette déroute du lieutenant de Roy jetta l'épouvante dans toute la Bourgogne, et surtout dans Dijon, qui en fut si fort allarmé qu'on y obligea jusqu'aux capucins à prendre les armes. Tavannes, voyant une occasion si favorable de faire déclarer cette grande ville pour le Prince, prit la résolution de l'aller attaquer, persuadé qu'il s'en rendroit maître, pourvu que ceux qui commandoient dans le château voulussent bien luy en ouvrir les portes. Il fit tourner à l'instant toutes ses troupes de ce côté-là, et lorsqu'il fut près de Dijon il envoya un officier vers les commandans du château pour leur faire sçavoir que, s'ils le recevoient dans leur place, il étoit assuré de prendre la ville; mais on tira sur l'officier sans luy permettre d'approcher. Tavannes ne laissa pas de camper deux jours devant Dijon et ensuite il se retira à Bellegarde, dans l'espérance que les Comtois ne manqueroient pas de luy fournir toutes les munitions de guerre et de bouche dont il auroit besoin, comme ils le luy avoient promis.

Environ ce temps-là, le Roy ordonna au duc de Bouillon, au vicomte de Turenne, au duc de La Rochefoucault, au comte de Tavannes et à tous les autres

partisans des princes, de se rendre incessamment auprès de sa personne, et sur le refus qu'ils firent d'obéir à cet ordre il envoya une déclaration au parlement, par laquelle ils furent déclarez criminels de lèze-majesté. Le duc de Beaufort, le coadjuteur, Broussel, Charton et les autres frondeurs, furent déchargez, dans le même temps, de l'accusation d'avoir attenté à la vie du prince de Condé.

Cependant le cardinal Mazarin, informé des troubles que le comte de Tavannes excitoit en Bourgogne, résolut de les dissiper au plus tôt, de peur qu'il ne fît de nouveaux progrès et n'engageât insensiblement toute la province dans le parti du prince de Condé. Pour cet effet il alla en Bourgogne avec une armée dont le duc de Vendôme, qui avoit été fait gouverneur de cette province, eut le commandement. Le Roy, la Reine et toute la cour furent de ce voyage. Comme la Bourgogne avoit demeuré jusques-là fidelle au Roy, elle le reçut alors avec une entière soumission. Il n'y eut que Bellegarde qui fit quelque résistance, et l'on commença aussitôt à l'assiéger. Tavannes, n'ayant point reçu le secours que les Comtois luy avoient promis, ne défendit pas longtemps cette place, qui étoit en très mauvais état, comme nous l'avons déjà dit. Dans peu de jours il se rendit à composition, afin de conserver au service du Prince quantité de braves gens qui étoient avec luy (1).

Après la reddition de la place, les troupes du comte de Tavannes furent licentiées, et les officiers, avec tout ce qu'il y avoit de gens considérables, luy donnèrent

(1) Voyez, dans les portefeuilles de la Bibliothèque royale, 1650 : *la Capitulation de la ville de Seurre ou de Bellegarde, faite entre le duc de Vendosme et le comte de Tavannes.* Broch. in-4°.

parole, avant que d'en sortir, de se trouver pour le service du Prince, les uns à Montrond, les autres à Bourdeaux ou à Stenay, ce qu'ils exécutèrent très fidellement. Pour le comte de Tavannes, il prit le parti d'aller à Paris sans se faire connoître, pour pratiquer des amis aux princes et ménager toutes sortes de moyens pour les tirer de prison.

La cour n'eut pas plus tôt remis le calme dans la Bourgogne qu'elle fut obligée de marcher avec toutes ses forces en Normandie, où la duchesse de Longueville mettoit tout en usage pour attirer le parlement de Rouen dans le parti des princes, et pour s'assurer des amis et des places du duc son mari et du Havre-de-Grace. Dès que l'armée royale parut dans cette province, le parlement de Rouen et les principales villes envoyèrent des députez au Roy pour luy témoigner leur obéissance. La duchesse de Longueville espéroit pouvoir se maintenir dans Dieppe, où elle avoit mis des troupes qu'elle entretenoit à ses dépens. Elle n'oublia rien pour engager les habitans et le gouverneur de la ville à une vigoureuse résistance; mais les habitans, ayant appris que le Roy s'approchoit d'eux, parlèrent aussitôt de se rendre, et le gouverneur suivit leur exemple. Ainsi, la duchesse de Longueville se vit en un moment abandonnée de tout le monde, et peu s'en fallut même qu'elle ne fût arrêtée par les bourgeois de Dieppe et par Jacques de Rougé du Plessis-Bellière, qui y étoit allé avec des troupes de la part du Roy. Elle se retira en cachette, et fut contrainte de s'embarquer et de passer en Hollande pour aller à Stenay.

La cour eut bientôt de nouvelles affaires sur les bras. Malgré les avantages qu'elle venoit de remporter, les amis des princes continuèrent à exciter de nouveaux

troubles dans le royaume pour leur procurer la liberté. Le duc de La Rochefoucault fut un de ceux qui se déclarèrent pour eux avec le plus d'ardeur. Ce duc étoit à Dieppe lorsque la cour vint en Normandie; il en sortit cinq ou six jours avant la duchesse de Longueville, et, s'étant retiré dans son gouvernement de Poictou, il commença aussitôt à disposer les choses à la guerre. Les ducs de Bouillon, de Saint-Simon et de la Force résolurent d'agir de concert avec luy pour tâcher de renouveller les mécontentemens du parlement et de la ville de Bourdeaux, et de les obliger à prendre les armes pour la liberté des princes. D'abord ils témoignèrent tous un zèle égal pour le prince de Condé, et lorsque les ducs de Bouillon et de La Rochefoucault firent le projet de soulever la Guienne, le duc de Saint-Simon, à qui ils en donnèrent avis, offrit de recevoir le duc d'Enguien dans Blaye, dont il étoit gouverneur; mais quand ils furent sur le point de commencer la guerre il refusa d'exécuter ce qu'il avoit promis. Le duc de la Force prit aussitôt des prétextes pour ne pas se déclarer.

Quoyque le duc de La Rochefoucault n'eût point de places dans son gouvernement ni de troupes, il fut le premier à prendre les armes. Il voulut, avant toutes choses, retirer auprès de luy le duc d'Enguien pour autoriser le parti, en faisant voir qu'on prenait les armes, non-seulement pour la liberté du Prince, mais encore pour la conservation de celle de son fils. Il fit sçavoir son dessein à la princesse douairière, par Gourville, qui luy représenta: « Que, si le duc d'Enguien étoit une fois en un lieu de sûreté où il n'eût rien à craindre de la cour, il deviendroit un des principaux instrumens de la liberté de monsieur le Prince, et qu'ainsi luy et madame sa mère devoient se rendre secrètement à Brézé en Anjou, où le

duc de La Rochefoucault offroit de les aller prendre avec cinq cens gentilshommes pour les mener à Saumur, si le dessein qu'il avoit sur cette place réussissoit, ou bien à Turenne, où le duc de Bouillon se joindroit à eux pour les accompagner à Blaye, en attendant qu'on eût disposé le parlement de Bourdeaux à les recevoir. »

Dans le même temps, le duc de La Rochefoucault se mit en devoir d'exécuter ce qu'il avoit envoyé proposer à la princesse douairière. Pour cet effet il résolut d'assembler ses amis sous un prétexte qui ne fît point connoître son intention. L'enterrement de son père, dont la cérémonie se devoit faire dans une de ses maisons, y venoit fort à propos. Il s'en servit pour faire venir auprès de luy toute la noblesse des provinces voisines, qu'il pria de se trouver à cette cérémonie. Il assembla, sous le même prétexte, tous ceux qui pouvoient porter les armes dans ses terres; de sorte qu'en très peu de temps il eut plus de deux mille chevaux et huit cens hommes de pied. Le duc de La Rochefoucault ayant amassé ces troupes résolut d'aller de ce pas se saisir de Saumur. La cour avoit donné le gouvernement de cette place à Guitault, pour récompense d'avoir arrêté le Prince, mais il n'en avoit pas encore pris possession. Un gentilhomme, nommé Dumont, y commandoit sous Urbain de Maillé, maréchal de Brézé, qui venoit de mourir, et ayant appris que Cominges, neveu de Guitault, y alloit avec des ordres du Roy, accompagné de deux mille hommes de pied, pour l'assiéger s'il refusoit d'en sortir, il avoit mandé au duc de La Rochefoucault qu'il le rendroit maître de la place et prendroit son parti s'il vouloit y mener des troupes. Le duc avoit accepté la proposition, et s'étoit engagé de venir secourir Saumur dans un certain temps.

Comme il alloit s'acquitter de sa promesse, il rencontra, sur la route de Saumur, Gourville, qui luy apprit que la princesse douairière avoit approuvé son conseil, mais qu'elle n'étoit pas encore en état d'exécuter un dessein dont les suites étoient d'une si grande importance; que tout ce qu'elle pouvoit faire alors étoit de lui envoyer vingt mille livres. Le duc de La Rochefoucault ne laissa pas de continuer sa marche vers Saumur; mais, bien qu'il y arrivât huit jours plus tôt qu'il n'avoit promis, il trouva que le gouverneur s'étoit déjà rendu : ainsi il fut obligé de retourner sur ses pas. Il défit dans sa marche quelques compagnies de cavalerie des troupes du Roy, et étant arrivé chez luy il congédia la noblesse qui l'avoit suivi.

Alors ce duc, voyant qu'il ne pouvoit rien faire dans sa province pour le service du prince de Condé, et que le maréchal de la Meilleraye luy alloit tomber sur les bras, se retira promptement à Turenne, auprès du duc de Bouillon. Il jetta en passant cinq cens hommes et cent chevaux dans Montrond, place forte en Berry, que la cour avoit négligée parce qu'il n'y avoit point de garnison lorsque les princes furent arrêtez prisonniers.

En arrivant à Turenne il apprit que la princesse de Condé avoit suivy le conseil qu'il luy avoit donné de partir secrètement avec le duc d'Enguien, et qu'elle venoit à Turenne pour être conduite à Bourdeaux, où il y avoit plusieurs amis du Prince, tous disposez à la recevoir. Il sçut en même temps que le duc de Saint-Simon s'étoit détaché du party des princes. Ce changement refroidit d'abord les amis de Bourdeaux; mais Langlade, que le duc de Bouillon avoit envoyé dans cette ville pour y ménager les intérêts du prince de Condé, les raffermit avec beaucoup de peine et d'a-

dresse, et vint luy-même à Turenne en apporter la nouvelle.

Sur cela, le duc de Bouillon assembla trois cens gentilshommes de ses amis pour aller recevoir la princesse de Condé, et le duc de La Rochefoucault manda les siens, qui arrivèrent au nombre de trois cens, conduits par le marquis de Sillery Brulard. Outre ses amis, le duc de Bouillon leva douze cens hommes de ses terres, et, sans attendre le marquis de Sillery, ils marchèrent vers les montagnes d'Auvergne par où la princesse devoit passer.

Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucault attendirent deux jours en un lieu nommé la Bonne, où la princesse et le duc d'Enguien arrivèrent enfin, après avoir enduré bien des fatigues. On les conduisit de là à Turenne, où ils demeurèrent huit jours, pendant lesquels on prit Brive-la-Gaillarde et la compagnie des gendarmes du prince Thomas.

Le général Nogaret, chevalier de la Valette, frère naturel du duc d'Espernon, qui commandoit l'armée du Roy en Guienne, profita de ce temps pour s'aller opposer au passage de la princesse. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucault, ayant appris son dessein, marchèrent à luy avec toutes leurs troupes et le joignirent à Montclard en Périgord; mais ce général lâcha le pied sans combattre, et se retira par des bois à Bergerac, après avoir perdu tout son bagage.

La princesse reprit ensuite le chemin de Bourdeaux. Cette ville étoit alors partagée en diverses cabales; les créatures du duc d'Espernon, gouverneur de la province, et ceux qui étoient entrez dans les sentimens du duc de Saint-Simon, s'étoient joints avec les partisans de la cour, et tâchoient, d'un commun accord, d'empê-

cher que la princesse de Condé ne fût reçue dans la ville. Cependant, dès qu'on sçut à Bourdeaux qu'elle venoit avec le duc d'Enguien, tout le peuple en témoigna une grande joye. Une foule de monde leur vint au-devant; on couvrit les chemins de fleurs, et le bateau qui les menoit fut suivi de tous ceux qui étoient sur la rivière; les vaisseaux du port les saluèrent de toute l'artillerie, et ils entrèrent ainsi dans Bourdeaux, malgré tous les efforts qu'on avoit faits sous main pour les en empêcher. Le parlement et les jurats ne vinrent pourtant point saluer la princesse en corps, mais il n'y eut presque point de particuliers qui ne luy allassent offrir leurs services.

Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucault n'entrèrent dans Bourdeaux que deux jours après la princesse de Condé. Comme il n'y avoit point alors d'autres troupes du Roy dans la province que celles du général de la Valette, lesquelles étoient près de Libourne, ces ducs résolurent de marcher promptement à luy, parce que leurs troupes, qui n'étoient composées que de cinq ou six cens gentilshommes de leurs amis et de l'infanterie qu'ils avoient tirée de leurs terres, étoient sur le point de se retirer. La Valette, ayant eu avis de leur marche, évita le combat une seconde fois, jugeant bien que la noblesse, qui faisoit la meilleure partie des troupes des ducs de Bouillon et de La Rochefoucault, les quitteroit bientôt, et qu'ainsi il se rendroit maître de la campagne en ne combattant point.

Le cardinal Mazarin n'eut pas plus tôt appris que les amis des princes commençoient à former un parti en Guienne qu'il mit tout en usage pour le détruire. Il donna ordre au maréchal de la Meilleraye de marcher incessamment vers Bourdeaux avec son armée, et peu

de temps après il s'y rendit luy-même avec le Roy et toute la cour, excepté le duc d'Orléans et le Tellier, secrétaire d'Etat, qui étoient restez à Paris. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucault, de leur côté, se hâtèrent de faire leurs levées, malgré les oppositions secrètes que plusieurs personnes du parlement et de la ville faisoient à leurs desseins.

Cependant il arriva une chose qui pensa mettre toute la ville en confusion et causer de grands désordres. Comme la princesse de Condé avoit demandé du secours au roy d'Espagne, Joseph Osorio, officier espagnol, la vint trouver à Bourdeaux, et luy apporta vingt ou vingt-cinq mille écus pour subvenir aux plus pressans besoins.

Le parlement, qui jusques-là avoit toléré la princesse et son fils dans la ville sans s'être expliqué en leur faveur comme le peuple, crut qu'il devoit s'opposer à la réception de cet envoyé d'Espagne dans Bourdeaux pour justifier par ce moyen toute sa conduite passée. Pour cet effet, il s'assemble et ordonne que cet Espagnol sortiroit de Bourdeaux à l'heure même. Le peuple, voyant que cet arrêt tendoit à la ruine du parti du Prince, court aux armes, investit le palais et menace d'y mettre le feu si le parlement ne révoquoit promptement ce qu'il venoit de résoudre. On crut d'abord que les jurats calmeroient le peuple par leur présence; mais le trouble alloit toujours en augmentant, sur le refus qu'on faisoit de casser l'arrêt; de sorte que le parlement se vit enfin obligé de recourir aux ducs de Bouillon et de La Rochefoucault pour les prier de faire cesser ce désordre. Ils ne furent pas fâchez qu'on eût besoin d'eux en cette rencontre; mais outre qu'il leur importoit extrêmement, pour jetter les fondemens de leur parti,

que le peuple obtînt la cassation de l'arrêt, ils appréhendoient que, paroissant pour appaiser la sédition, l'on ne leur imputât de l'avoir causée. C'est pourquoy ils refusèrent d'abord de faire ce que le parlement désiroit d'eux; mais voyant que le tumulte s'augmentoit à un tel point qu'il étoit à craindre qu'on n'en vînt aux dernières extrémitez, ils coururent au palais, suivis de leurs gardes, et, s'abandonnant parmi ce peuple irrité, ils arrêtèrent sa fureur dans le temps qu'il alloit mettre le feu au palais. Par ce moyen ils se rendirent médiateurs entre le parlement et le peuple, et l'envoyé d'Espagne eut dès lors toute la liberté qu'il souhaitoit.

Après cela, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucault firent une reveue générale des bourgeois, pour leur faire connoître leurs forces et pour les disposer insensiblement à soutenir le siége. Ils firent ensuite commencer quelques dehors à Bourdeaux; mais comme ils ne recevoient pas beaucoup d'argent d'Espagne, ils ne purent mettre aucun ouvrage en défense. Cependant ils levèrent en très peu de temps près de trois mille hommes de pied et sept ou huit cens chevaux. Ils prirent Castelnau, qui est à quatre lieues de Bourdeaux, et se seroient étendus davantage s'ils n'eussent eu des nouvelles de l'approche du maréchal de la Meilleraye, qui venoit à eux par le pays d'entre deux mers, et de celle du duc d'Espernon, qui s'alloit joindre avec le général de la Valette. Sur ces avis, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucault, prévoyant qu'ils seroient bientôt attaquez, dépêchèrent le marquis de Sillery vers le Roy d'Espagne pour faire venir promptement le secours qu'il leur avoit promis, et, après avoir laissé une garnison dans Castelnau, ils se retirèrent avec le reste des troupes à Blanquefort, qui est à deux lieues de Bourdeaux.

Pendant que les ducs de Bouillon et de La Rochefoucault étoient à Bourdeaux, le duc d'Espernon vint attaquer les quartiers. Chambon, maréchal-de-camp, qui commandoit en leur absence, ne put défendre l'entrée de son quartier, parce que ses troupes étoient de beaucoup plus foibles que celles du duc d'Espernon; mais à la faveur des marais et des canaux qui en environnoient une partie, il se retira sans être rompu, et sauva les troupes et tout le bagage.

Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucault, ayant appris ce combat, sortirent aussitôt de Bourdeaux avec un grand nombre de bourgeois, et, après avoir joint leurs troupes, ils marchèrent vers le duc d'Espernon pour le combattre; mais les mêmes canaux qui avoient favorisé la retraite de Chambon les empêchèrent d'en venir aux mains; on ne fit qu'escarmoucher de part et d'autre. Le duc d'Espernon perdit beaucoup d'officiers et de soldats, et du côté de Bourdeaux il y eut peu de gens tuez. Guillaume de Pechepeirou de Guitault, chambellan du prince de Condé, y fut blessé.

Dès lors le maréchal de la Meilleraye et le duc d'Espernon commencèrent à serrer Bourdeaux de plus près; ils attaquèrent en même temps l'isle de Saint-George, qui est dans la Garonne, à quatre lieues au-dessus de la ville, et s'en rendirent maîtres. Elle se défendit d'abord avec assez de vigueur. Le général de la Valette fut blessé à une des attaques et mourut peu de jours après. Mais enfin les bateaux dont on se servoit pour faire entrer dans la place un régiment frais tous les jours, et pour ramener celuy qu'on relevoit, ayant été coulez à fond par une batterie que le maréchal de la Meilleraye avoit fait dresser sur le bord de la rivière, les soldats et les officiers furent si épouvantez qu'ils se rendirent tous

prisonniers de guerre. Ainsi ceux de Bourdeaux perdirent cette isle et douze cens hommes de leur meilleure infanterie.

On eut avis, en même temps, de l'arrivée du Roy à Libourne. Cette nouvelle, jointe à l'échec qu'on venoit de recevoir, jetta la ville dans une grande consternation; la crainte s'empara des esprits; on se voyoit à la veille d'être assiégé sans avoir les choses nécessaires pour se défendre, et le secours que l'Espagne avoit promis ne venoit point. Dans cette extrémité, le parlement s'assembla pour délibérer s'il enverroit des députez demander la paix au Roy. C'est là, sans doute, le parti qu'ils auroient pris dans l'abattement où ils se rencontroient; mais il arriva dans ce même temps une affaire qui les engagea à se défendre courageusement.

Le Roy ne fut pas plus tôt arrivé à Libourne qu'il fit attaquer le château de Vaire, à deux lieues de Bourdeaux, et le gouverneur, nommé Richon, s'étant rendu à discrétion, on le fit pendre à l'instant. Le cardinal Mazarin croyoit jetter la terreur et la division dans Bourdeaux par cette sévérité, mais il en arriva tout autrement. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucault se servirent de cette conjoncture pour remettre leurs affaires en meilleur état en faisant pendre aussi le baron de Canole, commandant de l'isle de Saint-George, qui s'étoit rendu à eux à discrétion. Mais afin que le parlement et le peuple eussent part à cette action, ils le firent juger par un conseil de guerre où présidoient la princesse de Condé et le duc d'Enguien, composé non-seulement des officiers des troupes, mais encore de deux députez du parlement et de trente-six capitaines de la ville. Ce pauvre gentilhomme fut condamné d'un commun con-

sentement, et à peine fut-il exécuté que le peuple voulut déchirer son corps en pièces.

Les Bourdelois, animez par cette action, résolurent d'attendre le siége et de se défendre courageusement, se fiant en leurs propres forces et aux promesses des Espagnols qui les assuroient d'un prompt et puissant secours. On travailla, pour cet effet, aux fortifications de la ville. Les généraux étoient d'avis qu'on brûlât les maisons du fauxbourg de Saint-Surin, parce qu'il seroit infailliblement attaqué le premier et qu'il étoit capable de loger toute l'infanterie du Roy; mais les bourgeois qui y avoient des maisons s'y opposèrent fortement. Comme l'on dépendoit du peuple et du parlement, il fallut les satisfaire, contre les règles de la guerre, et entreprendre de défendre ce fauxbourg qui est ouvert de tous les côtez. On en coupa les avenues et l'on perça les maisons, quoyqu'on ne crût pas pouvoir défendre un lieu de si grande garde avec des bourgeois et le peu de troupes qui restoient, lesquelles ne montoient pas à sept ou huit cens hommes de pied et trois cens chevaux. La porte de la ville la plus proche du fauxbourg de Saint-Surin, qui est celle de Dijos, n'étant défendue de rien, on jugea à propos de la couvrir d'une demi-lune; mais comme l'on manquoit de tout, on fut obligé de se servir d'une petite hauteur de fumier qui étoit devant la porte, qu'on escarpa en forme de demi-lune, sans parapet ni fossé.

Dans le même temps, le cardinal Mazarin étant venu à l'armée du Roy, qui étoit de huit mille hommes de pied et de près de trois mille chevaux, on résolut d'attaquer le fauxbourg de Saint-Surin. Comme il n'y avoit que les avenues de gardées, on croyoit pouvoir sans péril gagner les maisons, entrer par là dans le faux-

bourg, et couper même ceux qui défendroient les barricades et l'église, pour les empêcher de rentrer dans la ville. On s'imaginoit outre cela que, la demi-lune ne pouvant être défendue, on se logeroit à la porte de Dijos dès le premier jour. Pour cet effet, le maréchal de la Meilleraye fit attaquer les barricades et les maisons en même temps, pendant que Palluau devoit couper, entre le fauxbourg et la ville, droit à la demi-lune.

Le maréchal de la Meilleraye, ayant fait donner avant que Palluau fût arrivé, trouva plus de résistance qu'il n'avoit cru. L'escarmouche commença dès que les troupes du Roy s'approchèrent, parce qu'on avoit mis quantité de mousquetaires dans les hayes et dans les vignes qui couvroient le fauxbourg; ces mousquetaires arrêtèrent d'abord les troupes du Roy avec grande perte. Le duc de Bouillon étoit dans le cimetière de l'église de Saint-Surin avec ce qu'il avoit pu faire sortir de bourgeois pour rafraîchir les postes, et le duc de La Rochefoucault étoit à la barricade où se faisoit la principale attaque. On combattit de part et d'autre avec beaucoup de vigueur, mais enfin le fauxbourg fut emporté. Il y eut en cette occasion cent ou six-vingts hommes de tuez du coté des ducs, et sept ou huit cens du côté du Roy; les assiégeans ne passèrent pas plus avant ce jour-là. Ils ouvrirent ensuite la tranchée pour prendre la demi-lune. Après l'avoir attaquée pendant trois fois avec les meilleures troupes ils entrèrent dedans, mais ils furent repoussez par le duc de La Rochefoucault, qui y mena les gardes du prince de Condé et les siennes, dans le temps que ceux qui défendoient la demi-lune venoient de plier. Les assiégez firent trois grandes sorties, à chacune desquelles ils nettoyèrent la tranchée et brûlèrent le logement des ennemis. Les

troupes du Roy ne remportèrent plus aucun avantage, et, après treize jours de tranchée ouverte, le siége ne fut pas plus avancé que le premier jour. Alors le cardinal Mazarin quitta l'armée pour aller à Bourg, où le Roy étoit demeuré avec toute la cour.

Cependant les frondeurs, qui, malgré leur réconciliation avec le Cardinal, ne cherchoient qu'à le perdre, comme nous l'avons déjà remarqué, commencèrent à craindre que la réduction de Bourdeaux ne rendit sa puissance trop formidable. C'est pourquoi, sans attendre plus longtemps l'événement du siége, ils résolurent de porter la ville de Bourdeaux à la paix (1). Ils

(1) Les frondeurs croyaient faire eux seuls la paix et la guerre; ils étaient convaincus que, selon leur volonté, la balance pourrait pencher du côté des princes ou de Mazarin. Ce dernier, en mettant sous les verroux Condé, Conty et le duc de Longueville, n'avait été que l'instrument de leur profonde politique. Dans les pamphlets publiés à l'occasion de la réclusion des princes, on retrouve cette pensée du parti frondeur :

Frondeurs, vous avez la victoire;
Chacun suivra vostre party,
Et le Roy vous a desparty
Des honneurs dus à vostre gloire,
Ayant conneu que vos desseins
Estoient légitimes et saincts.

Qu'on ne demande plus la cause
Des prisonniers et exilez;
Les frondeurs les ont frondillez
Sans courir, mais faisant pause.
Ils sont en cage, là, messieurs,
Par l'adresse de nos frondeurs.

Qu'un chacun porte donc la fronde
Tout à l'entour de son chapeau;

communiquèrent leur dessein au duc d'Orléans, auquel ils insinuèrent en même temps qu'il étoit de son intérêt de s'opposer à l'élévation du Cardinal sans plus différer. Ce prince, facile à persuader, entra dès lors dans tous les sentimens des frondeurs, et commença à agir de concert avec eux. Il envoya aussitôt à Bourg deux députez de Paris, conduits par un troisième qui venoit de sa part. Dès qu'ils y furent arrivez, ils firent des propositions de paix au Roy, en donnèrent avis au parlement de Bourdeaux, et l'on convint, de part et d'autre, de faire une trève de quinze jours. Il ne fut pas difficile d'en venir à un accommodement, parce que les deux partis le désiroient avec une égale ardeur; d'un côté la cour craignoit que Bourdeaux ne fût secouru par les Espagnols, et de l'autre le parlement, ennuyé des longueurs et du péril du siége, commençoit à désespérer de recevoir le secours d'Espagne qui leur avoit manqué si souvent.

Les choses étant dans ces termes, le parlement envoya des députez à Bourg. Il convia la princesse de Condé et les ducs de Bouillon et de La Rochefoucault d'y en envoyer aussi; mais comme ils ne demandoient que la liberté des princes et qu'ils ne pouvoient désirer la paix sans cette condition, ils refusèrent d'y envoyer personne. Ils prièrent seulement les députez de ménager leur sûreté, et la liberté de la princesse et du duc d'Enguien et de tous ceux qui avoient été dans son parti. Cependant ils envoyèrent ensuite Gourville vers

Ce cordon si riche et si beau
Empeschera qu'on ne vous gronde,
Et rendra sous vos pieds soumis
Tous ceux qui sont vos ennemis.

le Roy pour luy proposer des conditions sous lesquelles les princes pouvoient être délivrez, et qui étoient très avantageuses à l'Etat en général et au cardinal Mazarin en particulier. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucault s'en rendoient les garands, et s'engageoient, pour cet effet, de se rendre prisonniers pour six mois où le Roy le jugeroit à propos. On dit (1) que ce fut dans cette occasion que se fit la premiere ouverture du mariage d'une des nièces de Mazarin avec le prince de Conty, qui fut conclu quelques années après, comme nous le verrons en son lieu. Toutes ces sollicitations en faveur des princes prisonniers furent néanmoins entièrement inutiles.

Les deputez de Bourdeaux étant arrivez à Bourg conclurent la paix sans en communiquer les articles à la princesse de Condé ni aux ducs de Bouillon et de La Rochefoucault. Les principales conditions du traité furent : 1° que le Roy seroit reçu dans Bourdeaux en la manière qu'il a accoutumé de l'être dans les autres villes de son royaume; 2° que les troupes qui auroient soutenu le siége en sortiroient, et pourroient en sûreté aller joindre l'armée du vicomte de Turenne à Stenay; 3° et que tous les priviléges de la ville et du parlement seroient maintenus.

La princesse de Condé et le duc d'Enguien eurent permission de se retirer à Montrond, où le Roy entretiendroit une petite garnison pour la sûreté de la princesse, qui la choisiroit de sa main. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucault partirent de Bourdeaux avec la princesse de Condé et le duc d'Enguien. Le maréchal de la Meilleraye les ayant rencontrez en chemin pro-

(1) Joannis Labardæi, *de Rebus Gallicis*, lib. VIII, pag. 547.

posa à la princesse de voir le Roy et la Reine pour leur demander la liberté du Prince son époux, luy faisant espérer que le Roy accorderoit peut-être à ses larmes et à ses prières ce qu'il avoit refusé lorsqu'on le luy avoit demandé les armes à la main. Cette princesse, malgré la répugnance qu'elle avoit d'aller à la cour, se résolut enfin de tenter ce moyen, pour éviter le reproche qu'on auroit pu luy faire d'avoir négligé quelque chose pour la liberté de son époux. Elle suivit en cela l'avis des ducs de Bouillon et de La Rochefoucault, qui l'accompagnèrent. Ces ducs jugèrent que cette entrevue jetteroit au moins des soupçons dans l'esprit des frondeurs et du duc d'Orléans, si elle ne produisoit d'autre effet. La princesse, arrivée à Bourg, s'alla jetter aux pieds du Roy et de la Reine, pour les supplier de donner la liberté au Prince son époux; mais elle n'en put tirer aucune promesse positive. Cependant ce voyage produisit justement l'effet que les ducs avoient imaginé; car Anne-Marie-Louise d'Orléans, qui étoit à la cour, n'eut pas plus tôt appris l'arrivée de la princesse et de sa suite qu'elle se mit dans l'esprit qu'on traitoit de la liberté des princes sans la participation du duc d'Orléans son père. Dans le même temps, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucault eurent de grandes conférences avec le cardinal Mazarin, pour l'engager à mettre les princes en liberté ou pour le rendre plus suspect aux frondeurs. Le duc d'Orléans et les frondeurs, ayant été informez de toutes ces conférences, ne manquèrent pas d'en prendre sujet de se défier du Cardinal, et résolurent dès lors de se réunir avec les princes pour perdre entièrement ce ministre.

La princesse de Condé, voyant le peu de succès de son voyage, se retira à Montrond, où elle demeura avec le

duc d'Enguien jusques à ce que le Prince fût mis en liberté. Le duc de Bouillon se retira en même temps à Turenne et le duc de La Rochefoucault en Poictou.

Comme ce que le vicomte de Turenne fit pour le service des princes apporta du changement à leur état et contribua beaucoup à leur liberté, il est absolument nécessaire d'en parler avant que d'aller plus loin.

Le vicomte de Turenne ne put d'abord rien entreprendre faute de troupes; mais la duchesse de Longueville l'étant venue joindre à Stenay, où il s'étoit retiré aussitôt après la prison des princes, ils résolurent de demander du secours au roy d'Espagne. Ils envoyèrent à Bruxelles en faire la proposition à l'archiduc, qui l'accepta avec joye. Les conditions du traité ayant été réglées, le vicomte de Turenne se mit à la tête des troupes espagnoles, en vertu d'un article de ce même traité, et, avec quelques autres troupes du prince de Condé qu'il avoit auprès de luy, il entra d'abord en Picardie, prit le Castelet et assiégea Guise. La cour, qui n'avoit pas encore eu le temps de reprendre haleine depuis les voyages de Bourgogne et de Normandie, fit marcher aussitôt ses forces de ce côté-là. On jetta du secours dans Guise, et le vicomte de Turenne fut obligé de lever le siége. Cet avantage que les troupes du Roy venoient de remporter alloit être suivi de plusieurs autres, selon toutes les apparences; mais les troubles de Guienne dont nous venons de parler étant survenus, le cardinal Mazarin aima mieux marcher en diligence contre Bourdeaux.

Pendant que la cour étoit occupée à pacifier les désordres de Guienne, le vicomte de Turenne, n'ayant plus d'ennemis en tête, ne laissa point échapper une si belle occasion d'entrer en France. Il prit sa marche

du côté de Champagne, et se rendit maître de la Capelle, de Rhétel et de Château-Porcien, sur l'Aine. Dans le même temps, Charles-François de Joyeuse, comte de Grandpré, gouverneur de Mouzon, entre Stenay et Sedan, sur la Meuse, embrassa le parti des princes avec chaleur, et sa garnison ayant refusé de le suivre, la place fut assiégée et prise en fort peu de temps.

Le vicomte de Turenne résolut ensuite de marcher droit à Vincennes pour retirer les princes de prison; il s'avança avec deux mille chevaux jusques à la Ferté-Millon, qui n'est qu'à une journée de Vincennes. Sur le bruit de sa marche, on songea d'abord à transférer les princes dans un autre lieu. Les frondeurs proposèrent de les mettre dans la Bastille. Le Tellier, qui étoit dans les intérêts du Cardinal, s'opposa ouvertement à cet avis, voyant bien que les frondeurs vouloient faire mettre les princes dans la Bastille, dont Broussel étoit gouverneur, afin de pouvoir en disposer à leur fantaisie. Il conseilla en même temps de les faire conduire au Havre-de-Grace; mais les frondeurs n'avoient garde d'approuver qu'on les mît dans cet endroit, dont le Cardinal étoit le maître absolu. Les châteaux de Pontoise et de Saint-Germain-en-Laye furent encore proposez, mais on les jugea trop foibles.

Le duc d'Orléans, qui étoit naturellement assez irrésolu, fut si embarrassé par cette diversité d'opinions qu'il ne donna aucun ordre pour tirer les princes de Vincennes; mais enfin, comme le vicomte de Turenne fut arrivé à la Ferté-Millon, on vint avertir le duc d'Orléans que, s'il différoit de transférer les princes de Vincennes ailleurs, dans vingt-quatre heures il ne seroit plus en état de le faire. Le duc, voyant bien qu'il ne falloit plus demeurer en suspens, donna dès ce moment-

là des ordres pour les transférer le lendemain au chateau de Marcoussy, situé au-delà de la Seine et de la Marne, fermé de bons fossez pleins d'eau, et assez fort pour soutenir les attaques que les étrangers ou les amis des princes pourroient faire pour les délivrer.

Sur le bruit qui courut qu'on songeoit à tirer les princes de Vincennes, le comte de Tavannes, qui depuis la prise de Bellegarde s'étoit retiré dans Paris, comme nous l'avons déjà dit, ramassa un bon nombre d'amis, qui devoient se trouver à cheval sur le chemin par où passeroient les princes, afin de les enlever d'entre les mains de ceux qui les conduiroient. Le duc de Nemours étoit aussi de ce complot.

Quoyque ce duc fût le rival du prince de Condé, il avoit pourtant embrassé son parti, et ce qu'il y a de singulier dans cette affaire, c'est qu'il s'y étoit engagé à la sollicitation même d'Elizabeth-Angélique de Bouteville-Montmorency, duchesse de Châtillon, qu'ils aimoient tous deux; mais pour bien comprendre cela, il faut reprendre la chose dès son origine. Cette digression est d'autant plus nécessaire qu'en nous apprenant une particularité remarquable de la vie du Prince elle nous donne lieu de parler de la duchesse de Châtillon et du duc de Nemours (1), qui auront beaucoup de part à la suite de cette histoire.

La duchesse de Châtillon, fille de monsieur de Bouteville et sœur du comte de Bouteville, connu depuis longtemps sous le nom de duc de Luxembourg, fut mariée à Louis-Gaspard de Coligni, duc de Châtillon. Elle étoit belle, adroite et extrêmement intéressée. Le

(1) Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, né en 1624, tué en duel par le duc de Beaufort en 1652.

prince de Condé en devint amoureux dans le même temps que le duc de Châtillon; mais ce duc le pria de se défaire de son amour, puisqu'il n'avoit pour but que la galanterie et que luy songeoit au mariage. Le Prince, qui étoit son parent et son ami, ne fit pas difficulté de luy accorder sa demande, et luy promit non-seulement qu'il n'y songeroit plus, mais encore qu'il le serviroit dans cette affaire contre le maréchal son père et ses parens qui s'y opposoient. Et en effet le Prince luy donna les moyens d'enlever mademoiselle de Bouteville, et luy prêta vingt mille livres pour s'entretenir. Leur mariage ayant été consommé à Château-Thierry, ils allèrent à Stenay, que le Prince, à qui cette place appartenoit, leur donna pour séjour. Quelque temps après, la duchesse de Châtillon étant allée à Bourbon pour prendre les eaux, le duc de Nemours, qui s'y trouva, la vit et en devint passionnément amoureux.

Le duc de Châtillon ayant été tué au siége de Charenton durant la guerre de Paris, le prince de Condé, qui avoit toujours eu de l'amour pour la duchesse de Châtillon, s'attacha à elle plus fortement que jamais. Quoyque le Prince fût naturellement assez passionné pour les femmes, on peut dire qu'il n'a eu de véritable inclination que pour cette duchesse; tous ses autres engagemens n'ont été que de simples galanteries qui s'évanouissoient presque aussitôt qu'elles commençoient à paroître.

Bien que la duchesse de Châtillon ne rebutât point le prince de Condé, elle n'avoit pourtant de véritable tendresse que pour le duc de Nemours. Cependant, s'étant attachée auprès de la princesse douairière aussitôt après la prison des princes, elle mit dans les intérêts du prince de Condé cet amant, qui l'aimoit avec trop

d'ardeur pour refuser de suivre le parti qu'elle embrasseroit.

Pour revenir maintenant au dessein que le duc de Nemours et le comte de Tavannes (1) avoient fait d'enlever les princes dans le temps qu'on les conduiroit à Marcoussy, le duc d'Orléans en ayant été informé un jour avant qu'on pût l'exécuter, il les fit escorter par tant de troupes que leurs amis n'osèrent paroître. Ainsi les princes furent conduits au château de Marcoussy, où ils continuèrent d'être gardez par le sieur de Bar.

Les amis des princes avoient déjà pris d'autres mesures pour les enlever de Vincennes, mais l'entreprise avoit manqué par l'infidélité de quelqu'un de ceux qui y avoient part. De deux cens soldats qui étoient commis à la garde des princes, on en avoit gagné quarante, lesquels devoient prendre leur temps pour enfermer de Bar dans l'église, où il alloit ordinairement avec une partie des gardes. Ils devoient ensuite tuer les soldats qui étoient dans la chambre des princes, et en même temps les princes seroient allez vers les murailles du château, où ils auroient été reçus par une troupe de cavaliers qui s'y devoient rendre.

Le vicomte de Turenne, ayant appris qu'on avoit tiré les princes de Vincennes, rebroussa chemin et alla rejoindre l'archiduc (2). Cependant le bruit des progrès qu'il venoit de faire allarma le cardinal Mazarin, qui

(1) Jacques de Saulx, comte de Tavannes, le premier qui prit les armes pour le service du prince de Condé, qu'il avait suivi dans toutes ses campagnes, a laissé des *Mémoires sur la guerre de Paris, depuis la prison des princes jusqu'en* 1653. Paris et Cologne, 1692, in-12. Né en 1630 il mourut en 1683.

(2) Charles IV, duc de Lorraine, mort en 1675.

étoit encore occupé à pacifier les troubles de Guienne, et luy fit hâter son retour.

Il partit de Bourdeaux vers la fin d'octobre, et se rendit à Fontainebleau avec toute la cour. Il alla ensuite à Paris, où les frondeurs commençoient à craindre qu'il ne devînt trop puissant et songeoient tout de bon à le perdre. Ce ministre les aigrit encore plus par sa conduite; car se croyant au-dessus des cabales, il négligea ceux dont il avoit le plus de besoin et traita tout le monde avec beaucoup de hauteur. Enfin, pour ôter aux frondeurs tout moyen de renouer leurs intrigues contre luy en donnant la liberté aux princes, il résolut de les transférer dans un lieu plus éloigné de Paris, et dont il fût le maître absolu. Il n'en trouva point de plus propre que le Havre-de-Grace, qui est à l'extrémité de la Haute-Normandie.

Mais avant que de faire conduire les princes dans cet endroit, il fallut y faire consentir le duc d'Orléans, sans quoi l'on n'auroit osé l'entreprendre. Le Cardinal, prévoyant bien que ce duc auroit de la peine à approuver ce dessein, n'oublia rien pour l'engager à y consentir. Le duc d'Orléans étant venu à Fontainebleau, où étoit alors la cour, la Reine commença par luy dire que le château de Marcoussy n'étoit pas assez fort pour servir de garde aux princes, et qu'il falloit nécessairement les mettre dans une place plus sûre. En même temps elle luy proposa (1) de se charger luy-même de leurs personnes, et de les faire garder dans une de ses places jusques à la majorité du Roy. Le duc d'Orléans ayant refusé d'accepter ce dernier parti, la Reine ajouta qu'il devoit donc consentir qu'on mît les princes dans

(1) Labardæus, *de Rebus Gallicis*, lib. VIII, pag. 551.

une place forte d'elle-même, afin qu'on pût éviter les grandes dépenses qu'il falloit faire pour les garder dans le château de Marcoussy. Le garde-des-sceaux et Le Tellier appuyèrent cette raison, disant que, les coffres du Roy étant épuisez, il étoit d'autant plus nécessaire d'éviter cette dépense qu'on pouvoit le faire fort facilement, et qu'il y avoit dans le royaume des places où la garnison seule pourroit suffire pour garder les princes. On en indiqua plusieurs avant que de nommer le Havre-de-Grace, mais on conclut enfin qu'il n'y en avoit point où l'on pût garder les princes plus commodément et plus sûrement que dans celle-là, et qu'ainsi il falloit les y conduire au plus tôt. Le duc d'Orléans rejetta d'abord cet avis, voyant bien qu'il étoit contraire aux intérêts des frondeurs, qui s'y étoient déjà opposez lorsqu'on délibéra de tirer les princes du château de Vincennes pour les conduire ailleurs. La Reine, sans se rebuter, mit tout en usage pour le gagner. Elle l'assura qu'il n'auroit pas moins d'autorité au Havre-de-Grace qu'à Marcoussy, et que de Bar, qui continueroit de garder les princes, ne les remettroit que par les ordres d'elle et de luy. A ces protestations elle joignit des prières si pressantes que le duc d'Orléans, qui étoit facile à persuader, consentit enfin qu'on menât les princes au Havre-de-Grace.

Le cardinal Mazarin ayant fait dépêcher promptement les ordres pour l'exécution de cette entreprise, le comte d'Harcourt, à qui on donna cet employ, ayant pris avec luy quatre cens cavaliers et autant d'hommes de pied, conduisit les princes au Havre-de-Grace (1). Ils y arri-

(1) En s'acquittant volontiers d'une mission indigne de lui, le comte d'Harcourt s'attira le blâme général. Parmi les quolibets diri-

vèrent le 15 novembre et furent mis dans la citadelle, sous la conduite de de Bar.

Cette nouvelle affligea beaucoup les amis des princes, car ils espéroient pouvoir les délivrer par le moyen de l'intelligence qu'ils avoient établie dans Marcoussy. Ils avoient même formé, depuis peu, un dessein qui auroit infailliblement réussi sans l'imprudence de quelques-uns de ceux qui y avoient part. On avoit gagné quelques bas-officiers, un certain nombre de soldats, et quatre des sept gardes qui se tenoient ordinairement dans l'antichambre des princes. Sous la fenêtre de la chambre il y avoit une terrasse mouillée de l'eau d'un étang; il y avoit en cet endroit un corps-de-garde de quatorze hommes, dont on s'étoit assuré. On devoit jetter au pied de cette terrasse un batteau de cuir bouilli. Le jour pris, les quatre gardes de l'antichambre qu'on avoit gagnez devoient se saisir des trois autres et les assommer en cas de résistance. Les princes devoient en même temps poignarder les gardes qui étoient dans leur chambre, et, à la faveur du corps-de-garde posté sur la terrasse, descendre par la fenêtre et s'aller jetter dans le batteau, d'où ils auroient été tirez au haut des fossez,

gés alors à son adresse, nous trouvons ce couplet, composé en carrosse, par M. le Prince lui-même, pendant le trajet de Paris à Vincennes :

Cet homme gros et court,
Si connu dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt,
Tout couronné de gloire,
Qui secourut Casal et qui reprit Turin,
Est maintenant,
Est maintenant
Recors de Jules Mazarin.

et reçus par un corps de cavalerie que le duc de Nemours y devoit conduire. Mais dans le temps que ce dessein alloit être exécuté, quelques-uns de ceux qui étoient du secret l'éventèrent sans y penser, ayant dit devant d'autres gens « qu'il falloit aller à Marcoussy délivrer ces illustres malheureux. »

Ces paroles ayant été rapportées au duc d'Orléans, il écrivit à de Bar de redoubler les gardes de peur d'être surpris. De Bar ne manqua pas de profiter de cet avis; il ajouta aussitôt trois gardes aux sept qui étoient déjà dans l'antichambre, et les princes, jugeant par là que l'entreprise avoit été découverte, firent savoir à leurs amis de se réserver pour une plus favorable occasion. Cependant de Bar, étant revenu de la crainte où l'avoit jetté l'avis du duc d'Orléans, remit les choses dans leur premier état. Les amis du Prince en furent avertis, et se disposoient à exécuter leur premier dessein quand les princes furent transférez au Havre-de-Grace.

Le cardinal Mazarin crut, après cela, que, pour affermir entièrement son autorité, il ne luy restoit plus que de reprendre Rhetel et les autres places dont le vicomte de Turenne venoit de s'emparer, et d'où il sortoit tous les jours des partis qui désoloient la Champagne. Il donna aussitôt ses ordres pour assembler un corps d'armée. Le rendez-vous des troupes étoit auprès de Rheims, où il y eut, en peu de temps, une armée de douze mille hommes. Le Cardinal en donna le commandement au maréchal du Plessis-Praslin (1) et le fit partir en diligence pour investir Rhetel.

Le vicomte de Turenne avertit les Espagnols du des-

(1) César, duc de Choiseul, maréchal de France, comte du Plessis-Praslin, mort en 1675.

sein du Cardinal, et Delliponti, qu'il avoit établi gouverneur de cette place, luy ayant promis de tenir un certain temps, il prit des mesures avec eux pour le secourir. Quoyque Delliponti eût deux cens chevaux et quinze cens fantassins dans Rhetel, il se rendit le 13 décembre, six jours plus tôt qu'il n'avoit promis, pendant que le vicomte de Turenne s'avançoit avec l'armée d'Espagne pour venir à son secours.

Après la reddition de la place, le Cardinal, étant venu luy-même au camp, donna ordre au maréchal du Plessis-Praslin d'aller combattre l'armée espagnole. Le 15 décembre les deux armées se rencontrèrent auprès de Saumepuis. Le combat commença de part et d'autre avec beaucoup de furie. L'archiduc, qui commandoit l'aile droite de l'armée espagnole, et le maréchal du Plessis, qui commandoit la même aile de l'armée françoise, furent tous deux rompus en même temps, et les deux ailes gauches combattirent d'abord avec un égal avantage. Mais l'archiduc ayant pris la fuite pendant que le maréchal du Plessis rallioit ses troupes pour revenir à la charge, la victoire se déclara entièrement pour les François. Le vicomte de Turenne, qui combattoit avec succès à l'aile gauche, environné de tous côtez, fut enfin obligé de céder au plus grand nombre; il s'enfuit, et fut même poursuivi si vivement que peu s'en fallut qu'il ne fût pris. Les François perdirent, entr'autres, Auguste Choiseul, fils du maréchal du Plessis, et le colonel Rose. Il y eut, du côté des ennemis, deux mille hommes de tuez et quantité de prisonniers (1).

(1) Voyez, dans le porte-feuille 492 de la collection Fontanieu, la *Furieuse et sanglante bataille gagnée par l'armée du Roy de-*

La princesse douairière de Condé (1) n'eut pas le déplaisir d'apprendre le succès de cette bataille qui, selon les apparences, devoit ôter aux princes toute espérance de recouvrer leur liberté; elle étoit déjà morte au commencement du mois de décembre.

Cependant la victoire que le cardinal Mazarin venoit de remporter eut des suites bien contraires à celles qu'on en devoit attendre naturellement; au lieu de contribuer à affermir l'autorité de ce ministre, elle ne servit qu'à avancer sa ruine; et, bien loin de renverser toutes les espérances des princes, ce fut la principale cause de leur liberté. Le Cardinal, étant de retour à Paris, réveilla tout d'un coup l'envie et la haine publique contre luy par la fierté qu'il fit éclater, et dès lors les frondeurs, jugeant qu'il cesseroit de les considérer parce qu'il commençoit à n'avoir plus besoin d'eux, résolurent de le perdre sans différer davantage. Le coadjuteur et la duchesse de Chevreuse attirèrent dans leurs sentimens le duc d'Orléans et Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, qui, ayant recouvré les sceaux après la prison des princes, à la recommandation de la duchesse de Chevreuse, avoit toujours été attaché à ses intérêts. Tous les frondeurs entrèrent, dans le même temps, en traité avec les amis des princes. Arnaud et Viole entamèrent des négociations avec le duc d'Orléans, le coadjuteur, la duchesse de Chevreuse, le duc de Beaufort et Anne-Marie d'Avaugour, duchesse de Montbazon; et les princes, avertis de tout ce qui se passoit, promirent

vant Rethel, contre l'armée des Espagnols, commandée par le mareschal de Turenne.

(1) La princesse était morte à Châtillon-sur-Loing, le 2 décembre 1649, à l'âge de 52 ans.

de signer tout, pourvu qu'on les fît sortir de prison.

Le frondeurs demandoient en général que les princes, oubliant le passé, se liassent étroitement avec eux pour perdre le Cardinal. La duchesse de Chevreuse désiroit le mariage de sa fille avec le prince de Conty, et qu'après la chute du Cardinal on mît le marquis de Châteauneuf dans la place de premier ministre. Le duc de Beaufort ne sçavoit rien de tout cela, et faisoit aussi un traité en particulier que les autres ignoroient, par lequel il demandoit que le prince de Condé renonçât à la charge d'amiral, qu'il donnât à la duchesse de Montbazon une certaine somme d'argent, et luy fît obtenir pour son fils la survivance de quelques-unes des charges de son père. Le coadjuteur ne demandoit rien en particulier pour luy; mais, outre qu'il espéroit de s'élever sur les ruines du cardinal Mazarin, il avoit une étroite liaison avec la duchesse de Chevreuse. Ses amis exigèrent seulement du prince de Condé qu'il se joindroit au duc d'Orléans pour luy faire avoir le chapeau de Cardinal. Le duc d'Orléans proposoit le mariage de mademoiselle d'Alençon, sa troisième fille, avec le duc d'Enguien.

Le coadjuteur ayant demandé que la duchesse de Longueville intervînt dans ces négociations en qualité de caution, on dépêcha incontinent à Stenay. Elle offrit de signer du consentement même des Espagnols, et le 16 janvier les princes envoyèrent leurs procurations à la princesse palatine, qui avoit alors plus de part que personne à leur confiance. Enfin, les princes ayant accepté toutes les propositions qu'on leur fit, le traité fut dressé et signé de part et d'autre.

Pendant toutes ces négociations, le cardinal Mazarin ne songeoit à rien moins qu'à ce qui se tramoit contre luy. Comme les frondeurs étoient convenus avec luy,

depuis la prison des princes, qu'ils affecteroient toujours d'être ses ennemis irréconciliables, afin de conserver leur crédit parmi le peuple, le Cardinal négligea de s'instruire de leurs menées, croyant que tout ce qu'ils faisoient n'étoit que pour mieux jouer leur jeu avec luy; de sorte que la feinte dont les frondeurs s'étoient d'abord servis de concert avec le Cardinal, leur servit contre luy-même lorsqu'ils souhaitèrent tout de bon de le perdre. Ce fut la duchesse de Chevreuse qui servit le plus à endormir le cardinal Mazarin; car outre que ce ministre se souvenoit qu'elle avoit plus contribué que personne à la prison des princes en disposant le duc d'Orléans à y consentir, cette adroite princesse se ménagea si bien auprès du Cardinal que, dans le temps qu'elle machinoit sa perte, elle faisoit paroître un entier et sincère attachement à ses intérêts. Ainsi ce ministre, la croyant sa bonne amie, suivit dans toute cette affaire les conseils qu'elle luy donna, sans s'en défier le moins du monde.

Les choses étant ainsi disposées contre le cardinal Mazarin, les frondeurs ne demeurèrent pas longtemps sans faire connoître hautement leur intention. Le duc d'Orléans, qui ne cherchoit plus qu'un prétexte pour rompre avec le Cardinal, prit occasion d'éclater contre luy, dans le conseil même, sur certains discours que ce ministre y tint contre le parlement, qu'il compara à celuy d'Angleterre qui venoit de condamner à la mort le roy Charles Ier. Le duc d'Orléans releva sur-le-champ les paroles du Cardinal, prit le party du parlement et sortit du conseil après quelques contestations. Quelques-uns ont cru que le Cardinal n'avoit point parlé de cette manière, mais que le duc d'Orléans résolut de l'en accuser afin d'animer le parlement contre luy.

Quoy qu'il en soit, le duc d'Orléans étant sorty du conseil alla au parlement, où il chargea le Cardinal d'avoir diffamé ce corps en le comparant à celuy d'Angleterre. Il s'emporta fortement contre ce ministre, l'accusa d'avoir injustement fait arrêter les princes, et exhorta le parlement à employer son autorité pour les tirer de prison et faire chasser cet étranger qui ne s'appliquoit qu'à mettre le désordre et la confusion dans l'Etat. Le coadjuteur appuya en même temps ce que le duc d'Orléans venoit de dire par un beau discours plein de feu, où il se déclara ouvertement en faveur des princes contre le Cardinal, autorisant son action du nom de Monsieur, dont il n'étoit, disoit-il, que l'interprète. L'assemblée, déjà aigrie contre Mazarin par le rapport que le duc d'Orléans venoit de faire des propos injurieux que ce ministre avoit tenus contre elle en plein conseil, fut entièrement animée contre luy par le discours du coadjuteur.

La Reine, sçachant ce qui se passoit, crut que le plus prompt moyen de dissiper l'orage qui alloit fondre sur le Cardinal étoit de ramener le duc d'Orléans; mais ce prince, qui avoit été jusqu'ici si peu ferme dans ses résolutions, résista à toutes les sollicitations de la Reine, et luy fit dire « qu'il étoit résolu de n'entrer plus dans le conseil ni dans le Palais-Royal tant que le Cardinal y demeureroit et que les princes seroient en prison. »

Cependant le parlement députa vers la Reine pour demander la liberté des princes. La Reine, qui ne songeoit qu'à gagner du temps, suivant le conseil du cardinal Mazarin, répondit « qu'elle ne pouvoit point se déterminer en un moment sur une affaire d'une aussi grande importance; » et, pour mieux éblouir le monde, elle envoya au Havre-de-Grace le maréchal de Gram-

mont, le marquis de Lionne, et Goulas, secrétaire du duc d'Orléans. Le parlement ayant attendu quelques jours, et voyant que le voyage du maréchal de Grammont ne produisoit rien pour la liberté des princes, fit de nouvelles instances sur ce sujet auprès de la Reine; mais n'en ayant pu tirer aucune parole positive, il leva entièrement le masque, et donna des arrêts par lesquels il condamnoit le Cardinal au bannissement et demandoit que les princes fussent mis en liberté. Dans le même temps le peuple se déclara pour le parlement et prit les armes pour empêcher que le Roy ne sortît de Paris.

Les choses étant venues à cette extrémité, le Cardinal ne se crut plus en sûreté dans cette grande ville et résolut d'en sortir. Ce fut principalement à la sollicitation de la duchesse de Chevreuse qu'il se détermina à prendre ce dernier parti, cette princesse s'étant si bien ménagée dans tout le cours de ces négociations que le Cardinal ne crut pas pouvoir mieux faire que de suivre un conseil qui luy venoit de sa part. Il sortit (1) déguisé, sur les onze heures du soir, à cheval, n'ayant que trois hommes avec luy, et trouva à la porte de Richelieu le comte d'Harcourt qui l'attendoit avec deux cens chevaux et le conduisit à Saint-Germain.

La retraite du Cardinal n'adoucit point les esprits des Parisiens ni du parlement, comme la Reine se l'étoit imaginé, et le duc d'Orléans protesta de nouveau « qu'il ne retourneroit jamais au Palais-Royal que les princes ne fussent en liberté et Mazarin chassé de la France. » Comme on appréhendoit que la Reine n'eût dessein d'emmener le Roy hors de Paris, non-seulement les

(1) Le 6 février.

gardes des portes et des rues près du Palais Royal furent redoublées, mais il y avoit toute la nuit des partis de cavalerie par la ville pour empêcher le Roy et la Reine d'en sortir. Le parlement, de son côté, ne cessoit de solliciter tous les jours la liberté des princes. La Reine se voyant ainsi assiégée dans son palais, et craignant que les esprits, aigris par tant de remises, ne se portassent enfin à d'étranges extrémitez, elle fit dire au duc d'Orléans qu'elle consentoit que les princes fussent mis en liberté. Le duc de La Rochefoucault fut choisi pour en aller porter l'ordre au Havre-de-Grace au sieur de Bar; La Vrillière, secrétaire d'Etat, et Cominges, capitaine des gardes de la Reine, eurent charge de l'accompagner. Malgré toutes ces assurances, le duc de La Rochefoucault avertit le duc d'Orléans de faire toujours garder soigneusement le Palais-Royal, de peur que la Reine étant hors de Paris ne se crût dégagée de sa parole. Et en effet le duc de La Rochefoucault nous apprend luy-même (1) « que la Reine envoya en diligence donner avis de ces choses au Cardinal qui étoit près d'arriver au Havre, et luy dire que, sans avoir égard à ses promesses, et à l'écrit (2) signé du Roy,

(1) Dans ses Mémoires, page 247.

(2) On conserve à la Bibliothèque du Roi l'original de cette lettre de cachet, dont Mazarin ne crut pas devoir faire usage. La copie s'en trouve aussi à la même Bibliothèque, dans le volume 492 de la collection Fontanieu, sous ce titre :

« Articles et conditions soubs lesquels le Roy, par l'advis de la Reine régente, sa mère, et de monsieur le duc d'Orléans, veut et entend que messieurs les princes de Condé, de Conti et duc de Longueville, soient mis en liberté, hors la citadelle du Havre, où ils sont présentement détenus, et ce sans aucun délay et incontinent qu'ils s'y seront soubmis et les auront signés. »

d'elle et des secrétaires d'État, dont le duc de La Rochefoucault et monsieur de la Vrillière étoient chargez, il pouvoit disposer à son gré de la destinée des princes; que, cependant, elle chercheroit tous les moyens de tirer le Roy hors de Paris. »

Cependant le Cardinal, ayant marché toute la nuit pour se rendre au Havre-de-Grace avant les députez de la cour, jugea que le meilleur parti qu'il eût à prendre étoit de mettre luy-même les princes en liberté, afin de s'en faire une obligation auprès d'eux (1).

Il y arriva le lundi 13 février, au matin, et alla tout aussitôt dans la citadelle. Après avoir donné à de Bar une lettre de la Reine qui luy ordonnoit de faire tout ce que le Cardinal luy diroit pour la liberté des princes, il entra dans leur chambre, et, les ayant saluez, leur dit : « Je viens, Messieurs, de la part de la Reine, vous mettre en liberté sans aucune condition ; Sa Majesté vous prie

(1) Le cardinal Mazarin, se voulant attribuer la gloire de les avoir délivrez, fit en sorte d'estre le porteur de la lettre de cachet que le Roy et la Reyne avoient signée à cette fin; mais craignant d'estre prévenu par les sieurs de La Rochefoucault, Champlastreux et président Viole, députez de Leursdites Majestez, et porteurs d'une autre lettre signée comme la précédente, et en outre de Son Altesse Royale, il eut la malice d'empescher qu'il ne se treuvast aucuns chevaux sur les chemins pour relayer le courrier ny lesdits députez ; stratagème qui lui réussit si bien qu'il arriva au Havre une heure avant ledit courrier de Son Altesse, et avant que lesdits députez en fussent à six lieues. Toutefois son arrivée en ladite ville fut autre qu'il ne s'estoit proposé, car loin d'y estre receu et d'y trouver du monde à sa dévotion, peu s'en fallut que le peuple n'anticipast les quinze jours qui leur sont accordez pour sortir du royaume, ce qui seroit infailliblement arrivé sans l'ordre apporté par M. le mareschal, qui sortit de la citadelle pour appaiser l'émotion.

Lettre de Desaieu au mareschal de Turenne.

seulement d'aimer l'Etat, le Roy et sa propre personne. » Il leur demanda ensuite leur amitié, ajoutant d'un air un peu fier « qu'ils étoient libres de la luy accorder ou refuser. » Le prince de Condé, au nom de tous, luy répondit, « qu'ils étoient obligez à Sa Majesté de la justice qu'elle leur rendoit. Nous servirons toujours le Roy, la Reine, et vous aussi, Monsieur, » ajouta-t-il en embrassant le Cardinal. Sur les dix heures on se mit à table, et après un repas fort court le Cardinal eut un entretien particulier avec le Prince. Après quoy les princes sortirent du château pour entrer dans le carrosse du maréchal de Grammont, qui les attendoit à la porte. Le prince de Condé y voulut monter le dernier pour être à la portière ; le Cardinal, qui l'avoit suivi, luy souhaita un heureux voyage et se rabaissa jusqu'à luy embrasser les genoux; mais le Prince, sans luy rendre sa civilité par le moindre signe, et sans daigner même luy répondre, fit toucher le cocher, luy faisant connoître par là qu'il luy rendoit l'échange des fausses caresses et des belles protestations d'amitié dont il l'avoit amusé pendant que Lionne écrivoit, comme nous avons dit, les ordres pour l'arrêter. Les princes et le maréchal de Grammont allèrent coucher à trois lieues de là, dans une maison nommée Grosménil, sur le chemin du Havre à Rouen, où le duc de La Rochefoucault, la Vrillère, Cominges et le président Viole arrivèrent dans le même temps, avec les ordres de la cour dont nous venons de parler. C'est ainsi que le Prince recouvra sa liberté, après avoir demeuré treize mois en prison.

Tandis que le parlement sollicitoit la Reine de faire sortir du royaume le cardinal Mazarin, le prince de Condé s'avançoit à grandes journées vers Paris, où l'on

étoit bien revenu de l'aversion qu'on avoit eue auparavant pour son humeur et pour sa conduite. Il y arriva le 16 février, qui fut un jour de triomphe pour luy. Ce même peuple qui avoit fait des feux de joye pour sa détention courut alors au-devant de luy pour luy témoigner la satisfaction qu'il ressentoit de le voir en liberté (1).

Le Prince rencontra, dès Pontoise même, où le comte de Tavannes l'alla joindre, un grand nombre de gens de qualité, suivis d'une foule de peuple qui venoit comme en procession sur son chemin et faisoit éclater sa joye en mille manières. Le duc d'Orléans alla au devant de luy jusqu'entre la Chapelle et Saint-Denis, et par la précipitation avec laquelle il courut l'embrasser luy découvrit la sincérité de ce compliment qu'il luy fit d'abord (2) : « que de sa vie il n'avoit senti une si douce joye, ny fait aucune action qui luy eût donné tant de plaisir. » Le Prince luy répondit comme à l'auteur de sa liberté, et, après avoir fait des amitiez au duc de Beaufort et au coadjuteur que le duc d'Orléans luy présenta, il fut conduit au Palais-Royal au milieu des acclamations publiques.

Le Roy, la Reine et le duc d'Anjou y étoient demeurez avec les seuls officiers de leurs maisons, et le prince de Condé y fut reçu comme un homme qui étoit plus en

(1) Voyez à la Bibl. royale, dans les portefeuilles, cotés L. 747, le Glorieux Retour à Paris des princes de Condé et de Conty, et duc de Longueville. Paris, 1651, in-4°.

Les Particularités de l'entrée de messieurs les princes dans Paris, et celle de M. le cardinal Mazarin dans le Havre-de-Grace; 1651. in-4°.

(2) Mémoires de Tavannes, page 64.

état de faire grace que de la demander. Jamais le duc d'Orléans et le Prince n'eurent une plus belle occasion d'ôter à la Reine son autorité, et au cardinal Mazarin le moyen de revenir en France. Le parlement, qui étoit alors entièrement dans leur parti, se seroit aisément laissé persuader à donner un arrêt pour faire passer la régence au duc d'Orléans, et si la cour n'eût pas favorisé ouvertement cette entreprise, du moins n'auroit-elle pas eu la volonté ou le pouvoir d'y apporter le moindre obstacle.

Les princes soupèrent ce jour-là avec le duc de Beaufort et le coadjuteur au palais du duc d'Orléans, où chacun se déchaîna librement contre le cardinal Mazarin.

Le lendemain, le prince de Condé alla au parlement avec son frère. Le duc d'Orléans, qui les y accompagnoit, ayant pris sa place, adressa le premier la parole à l'assemblée, en ces mots : « Messieurs, je vous ai amené mes cousins pour consommer mon ouvrage, suivant ce que vous aviez résolu. Je leur ai témoigné l'affection avec laquelle vous vous êtes tous portez pour leur liberté, et leur ay représenté celle qu'ils doivent avoir pour votre compagnie. J'espère que leur présence servira de remède aux désordres du royaume, et qu'ils contribueront conjointement avec nous au bien de l'Etat, que je proteste avoir été le seul but de mes actions. »

Le duc d'Orléans n'eut pas plus tôt fini ce discours que le prince de Condé commença à parler ainsi : « Messieurs, après avoir rendu graces à la Reine de la justice qu'elle nous a faite de nous donner la liberté, je croirois manquer à moi-même si je ne témoignois publiquement les obligations extraordinaires que nous avons à la bonté de monsieur le duc d'Orléans et à la

générosité avec laquelle il s'est employé pour nous. Mais quoyque ce bienfait que nous avons reçu de luy soit si grand que, pour le reconnoître, je ne dois épargner ni mon sang ni ma vie, je n'en serois pas néanmoins pleinement satisfait si je n'étois venu assurer cette compagnie de la reconnoissance que j'auray toujours des marques de son affection. Comme elle m'oblige à ne me séparer jamais de ses intérêts, aussi je la supplie de croire que je n'en puis avoir d'autres, et qu'en toutes occasions je tâcheray de vous témoigner combien je suis redevable à tous en général et à chacun en particulier. » Le prince de Conty fit à peu près le même compliment; et le Prince, reprenant la parole, dit que le duc de Longueville auroit souhaité pouvoir leur témoigner, comme eux, l'obligation qu'il leur avoit, mais qu'ils jugeoient bien quelle étoit la cause de son absence. Le duc de Longueville évitoit de se trouver au parlement, parce qu'il prétendoit y avoir séance en qualité de prince du sang, ce qu'il ne put jamais obtenir.

Dès que le Prince eut cessé de parler, le premier président répondit : « Messieurs, la compagnie ne peut assez exprimer la joye qu'elle ressent de votre retour, et s'estime heureuse que ses offices y aient contribué. L'affection de monsieur le duc d'Orléans, à laquelle vous devez votre liberté, après la bonté de la Reine, nous fait espérer que les confusions qui depuis trois années entières ont failli à causer la ruine de cette monarchie, et ont si fort abattu l'autorité royale, seront dissipées par la parfaite union que l'on doit attendre entre des princes d'un même sang. Vous avez tant d'intérêt d'en conserver la gloire et l'éclat que, travailler à relever cette autorité et dissiper tous les nuages de divi-

sion, c'est agir pour vos propres avantages et vous rendre plus considérables, en employant vos personnes et vos soins pour maintenir les peuples dans l'obéissance qu'ils doivent au Roy leur souverain. Il est encore de votre prudence, Messieurs, d'éloigner de vous tous les esprits séditieux qui, sous prétexte de biens apparens, pourroient n'avoir pour but que votre désunion. Ces mauvais conseillers doivent être écartez de vos personnes. Et après les obligations que vous avez, Monsieur, à monsieur le duc d'Orléans (le président, en disant cela, tourna les yeux vers le prince de Condé), rien ne doit être capable de vous séparer de cœur ni d'intérêt. C'est dans cette union que l'Etat peut trouver son repos, le peuple le soulagement de ses misères, le Roy l'appuy de son authorité, et c'est la seule récompense que cette compagnie souhaite pour les vœux qu'elle a faits pour votre liberté et pour l'affection avec laquelle elle s'y est toujours employée. »

Le parlement eut soin, après cela, de déclarer injuste la prison des princes, et d'absoudre la duchesse de Longueville, messieurs de Bouillon, de Turenne, de La Rochefoucault, de Tavannes et tous ceux qui avoient suivi leur parti (1). Il donna en même temps des

(1) La nouvelle de la liberté des princes ne tarda pas à se répandre dans les provinces, où elle éveilla, comme à Paris, le plus vif enthousiasme.

La Provence surtout se distingua par le dévouement qu'elle fit paraître aux intérêts du prince de Condé. Ce ne fut qu'une fête à Marseille du 27 février, jour où la nouvelle de leur liberté arriva, jusqu'au 7 mars, ce dont on peut se convaincre en lisant une pièce du temps, rare et curieuse, que nous regrettons de ne pouvoir insérer ici; elle a pour titre : *Relation extraordinaire de ce qui*

arrêts pour faire sortir promptement du royaume le cardinal Mazarin, de sorte que la Reine fut obligée de

s'est passé en Provence en faveur de messieurs les princes, avec la réunion de la maison royale.

La Guyenne se distingua aussi par les manifestations de sa fidélité à la cause des princes, ou mieux peut-être de sa haine contre le ministre déchu. A ce dernier propos il arriva à Bordeaux un petit événement qui mérite d'être rapporté. Nous laissons parler une relation du temps, qu'il est assez difficile de se procurer ailleurs qu'à la Bibliothèque royale :

« L'accident qui surprit les esprits au milieu des acclamations publiques fut la prise d'un vaisseau génois par les Bourdelois, où l'on creut d'abord avoir pris le cardinal Mazarin, le duc d'Espernon et la niepce Mancini, qui estoit promise au fils de ce duc. Cela n'eut pas de peine à prendre croyance dans la ville, après le bruit qui avoit couru que le Cardinal se devoit retirer à Gennes, et de plus l'on prit dans le vaisseau trois personnes qui ne ressembloient pas mal au Cardinal, à sa niepce et au duc d'Espernon. L'on ne sauroit exprimer les mauvais traitemens que la populace fit à ces trois innocens, jusques-là mesme que de prendre résolution de les brusler tout vifs ; le bucher estoit desjà dressé dans la place publique lorsque l'on vint à remontrer à ce peuple qu'il se mesprenoit, comme il estoit assez facile. Le peuple, fasché de se voir privé de cette satisfaction et vengeance de tous leurs maux, et aussi pour éviter la dérision de leurs compatriotes, recourut à cet artifice, qui fut de faire trois statues d'ozier qui représentoient le cardinal, le duc d'Espernon et la niepce, et de les brusler du feu qui avoit esté destiné pour les personnes. Il y eut un faiseur de calottes qui avoit par hazard une calotte du Cardinal qu'on lui avoit donnée pour raccommoder ; il la donna au bourreau, qui la mit sur la teste de la figure du Cardinal, à qui l'on avoit fait un visage de cire qui ne luy ressembloit pas mal, comme aussi à monsieur le duc d'Espernon et à la petite Mancini. Mais ce qui parut d'admirable dans ce spectacle fut qu'on trouva invention de faire remuer et parler ces trois figures par de petits garçons qu'on avoit mis dedans, et qui sortirent après par dessous l'eschafaut lorsqu'il fut temps de les mettre au feu. Les discours finis, les garçons firent

le faire avertir que tout alloit être perdu s'il ne se retiroit au plus tôt (1).

donner mille embrassades aux figures, et puis se retirèrent, et les remplirent de feux d'artifices qui représentèrent agréablement toute l'histoire de la cause des malheurs des Bourdelois.

»Il sortit du corps du Cardinal un petit Cupidon qui, ayant mis son arc et son bandeau entre les mains du duc d'Espernon, ce duc mit le feu dans un chasteau de bois qui représentoit Bourdeaux, et décochoit en l'air des flesches qui retomboient en des estoiles confusément agréables. Cela ayant joué, la petite damoiselle lança une bourse sur le duc d'Espernon, qui l'embrassa de telle sorte que, s'estant précipité au milieu de l'incendie, il brusla en se démenant comme un furibond. Le Cardinal brusla par après, et ensuite la niepce, avec des millions de fusées qui, s'eslevant au ciel, sembloient encore luy demander justice de tous les maux que ce funeste amour a causés à l'une des plus fameuses et plus importantes provinces de France. »

(Relation de ce qui s'est passé à Bourdeaux à la prise de trois personnes qui ressembloient au cardinal Mazarin, au duc d'Espernon et à la niepce Mancini. Paris, 1651.)

(1) Il existe une lettre de Mazarin en réponse aux avis que la Reine lui fit parvenir dans cette circonstance. Eu égard à la situation difficile où se trouvait le ministre d'Anne d'Autriche, cette lettre peut être considérée comme un document précieux capable de témoigner de la valeur de l'homme qui l'écrivit. Nous ferons d'autant moins de difficulté de l'insérer ici, qu'elle ne se trouve qu'aux manuscrits de la Bibliothèque royale.

« Madame,

»Aussitôt que j'ai vu, dans la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'escrire, et recognu, par ce que M. de Ravigny y a adjousté de sa part, que le service du Roy et le vostre demandoient que ma retraite de la Cour fust suivie de ma sortie hors du royaume, j'ai soubscrit très respectueusement à l'arrest de Votre Majesté, dont les commandemens et les loix seront toujours l'unique règlement de ma vie. J'ay déjà dépesché un gentilhomme pour m'aller chercher

Le Cardinal, après avoir été quelque temps sur la frontière, sortit du royaume et s'arrêta enfin à Brueil,

quelque azile, et quoique je sois sans équipage et dénué de toutes les choses nécessaires pour un long voyage, je partiray demain sans faute pour m'en aller droit à Sedan, et de là passer au lieu que l'on aura pu obtenir pour ma demeure. Je dois trop déférer aux ordres de Votre Majesté pour avoir hésité le moins du monde à prendre cette résolution. Ce n'est pas, Madame, que beaucoup d'autres qui seroient en ma place, avec la justice et le nombre d'amis que je puis avoir, n'eussent pu trouver des moyens pour se mettre à couvert des persécutions que je souffre, ausquelles je ne veux point penser, aimant mieux contenter la passion de mes ennemis que de rien faire qui puisse préjudicier à l'Etat ou déplaire à Votre Majesté. Encore qu'en cette occasion ils ayent eu le pouvoir d'empescher Son Altesse Royale de suivre les mouvemens de sa bonté naturelle, ils n'ont pas laissé de lui témoigner, contre leur intention, qu'ils avoient bonne opinion de ma fidélité, de mon zèle pour le bien de l'État et de mon entière résignation aux ordres de Votre Majesté; car à moins que d'être entièrement persuadé que je suis inébranlable dans ces sentimens-là, ils n'auroient pas été assez peu prudens pour me pousser avec tant de violence sans faire aucune réflexion sur la connoissance que je dois avoir des plus secrètes et importantes affaires du royaume, dont j'ai eu si long-temps le maniement, ni sur mes amis, que mes services et la bienveillance de Votre Majesté m'ont acquis, qui sont assez considérables par leur nombre, par leur qualité, et par la passion qu'ils m'ont témoignée en ce rencontre; mais j'ai trop de sentimens, Madame, des graces que j'ay receues de Votre Majesté pour estre capable de luy déplaire, et quand il faudroit sacrifier ma vie, je le ferois avec joye pour la moindre de ses satisfactions. J'en auray beaucoup dans mon malheur si Votre Majesté a la bonté de conserver quelques sentimens des services que j'ay rendus à l'Etat depuis que le feu Roy, de glorieuse mémoire, me fit l'honneur de me confier la principale direction de ses affaires, et de prier Votre Majesté, plusieurs fois avant sa mort, de me maintenir dans la mesme place. Je me suis acquitté de cet employ avec la fidélité, le zèle et le désintéressement que Votre Majesté sçait, et, s'il

petite place entre Cologne et Bonne, dans les terres de l'électeur de Cologne, qui le reçut avec toute l'hon-

m'est bien séant de le dire, avec quelques succès, puisque toutes les personnes sensées, et les Espagnols même, avouent qu'ils se sont moins estonnés des grandes conquestes que les armes de Votre Majesté ont faites, dans les cinq premières années de votre règne, que de voir que, pendant ces trois dernières, on ait pu soutenir les affaires et sauver du naufrage un vaisseau battu de tous côtés, et si furieusement agité de la tempête que les divisions domestiques avoient excitée. J'eusse bien souhaité, Madame, pouvoir cacher aux étrangers les mauvais traitemens que je reçois, pour empescher que le blame n'en rejaillisse sur une nation que j'ay toujours honorée et chérie avec tant de tendresse; mais quand ils me verront errant parmi eux avec les personnes qui me sont les plus proches et chercher un abry, ils auront quelque sujet de s'étonner qu'un cardinal qui a l'honneur d'estre parrain du Roy soit traité de cette sorte, et que vingt-deux années de services fidels ne luy ayent pu acquérir une retraite seure dans quelque endroit d'un royaume dont les limites ont été assés notablement étendues par ses soins. Je prie Dieu, Madame, que, comme ce qui m'est arrivé n'altérera jamais la passion inviolable que je conserveray jusqu'à la mort pour les prospérités de Votre Majesté et pour la grandeur de l'Etat, il puisse aussi bientôt en faire cesser les désordres, et montrer que ceux qui m'ont attaqué n'en vouloient qu'à ma personne.

» C'est, etc. . . . . »

(*Lettre de M. le cardinal Mazarin, sur son éloignement, à la Reyne*. Bibl. du Roy, collection de Lancelot, portef. in-fol., coté Louis XIV).

Voyez aussi à la Bibl. roy. dans les portefeuilles, cotés L. 747, 43, les Lettres de Mazarin surprises en les envoyant à Paris, escrites de Dourlan. Paris, 1651.

On trouve dans ce même portefeuille nombre de pièces écrites à l'occasion de l'exil du ministre d'Anne d'Autriche. Ce sont :

Le Mazarin confus dans l'élévation de ses ennemis et l'abaissement de ses créatures.

nèteté et toute la magnificence possibles. Il n'y fut pas plus tôt arrivé que le parlement le déclara de nouveau

Le Ministre fugitif sans espoir de retour.

Les Propositions de Messieurs les Princes pour le soulagement du peuple.

La Prospérité malheureuse.

Les Réflections spirituelles que le cardinal Mazarin faict ensuite de sa disgrace en ce sainct temps de Caresme.

Le Remerciement solennel de tous les peuples de France, à Dieu et à tous les chefs de la Fronde royalle, sur le bannissement du cardinal Mazarin.

Reproches de l'ombre du cardinal de Richelieu faits au cardinal de Mazarin sur les affaires du temps.

La Pund. d'un poulain qui a faict trembler Paris.

Le Tocsin de la Fronde.

La Tragédie de la Royauté jouée sur le théatre de la France par le cardinal Mazarin.

Les Trois Masques de boué.

La Vérité descouverte.

Parmi les pièces en vers qui se trouvent dans ce même portefeuille, nous citerons :

Balades servant à l'histoire.

Le Bannissement de Mazarin.

Le Cardinal errant.

Le Caresme-Prenant du cardinal Mazarin.

Les Frondeurs champestres.

Les Larmes mazarines.

Les Mars captifs mis en liberté par Thémis, et le Typhon de la France banny par la mesme déesse.

La Mazarinade.

Le Paranimphe mazarinique.

Le stratagème, ou le Pour et Contre du départ de Mazarin, etc.

Une foule de ces libelles passaient sous le nom de Scarron. Dans une pièce que nous avons en main, ce dernier se récrie énergique-

criminel de lèze-majesté, perturbateur du repos public et ennemi de la France; ordonna que tous ses biens

ment contre le périlleux honneur que certains rimeurs lui faisaient ainsi de leur talent :

Beaux-esprits du Pont-Neuf, insectes du Parnasse
Dont les productions, aussi froides que glace,
Font naistre la tristesse au lieu de divertir,
Vous verray-je tousjours à mes dépens mentir ?
Et mon nom, supposé dans vos œuvres de *bale*,
Me fera-t-il tousjours matière de scandale?
Trop longtemps, malgré moy, par un indigne sort,
Mes vers à vos placarts servent de passe-port;
Ils s'en veulent venger, grenouilles enrouées,
Et, laissant pour un temps leurs rimes enjouées,
Par des termes tranchans comme des coutelas
Ils vous vont descouper jusqu'en vos galetas,

. . . .

Que si, trop adonnez à gaster du papier,
Vous ne pouvez quitter vostre maudit métier,
Au moins faites des vers que chacun puisse lire,
Et servez le Pont-Neuf plutost que de médire.
D'un ennemy public, estranger ou François,
Par zèle ou par dépit on se plaint quelquefois.
Je veux bien que vos vers soient autant de chefs-d'œuvres,
Mais, estant venimeux autant que des couleuvres,
Meschans, c'est pervertir l'usage des bons vers.
Ne vous y trompez plus, cachez ou découvers,
Bien ou mal faits, ils sont de très mauvaise garde,
Et l'estime n'est pas tout ce qu'on y hazarde;
Une faute cachée, ou dans l'impunité,
Ne peut cautionner une témérité.
Quittez donc un métier qui fait pendre ses maîtres,
Etc., etc....

(Cent quatre vers contre ceux qui font passer leurs libelles diffamatoires sous le nom d'autruy, par M. Scarron. Paris, 1651.)

fussent confisquez, et défendit expressément à tous les François d'avoir aucune communication avec luy, leur enjoignant de luy courre-sus s'ils le découvroient dans le royaume (1).

Jamais les affaires du prince de Condé n'ont été en meilleur état. Sa fortune étoit, pour ainsi dire, entre ses mains; il n'avoit qu'à ménager ses intérêts avec un peu de prudence pour monter au plus haut degré de grandeur où il pût jamais parvenir. Il voyoit son plus redoutable ennemi, le cardinal Mazarin, hors d'état de luy nuire, et il pouvoit sans peine luy ôter toute espérance de rentrer jamais dans les affaires. L'attachement que la Reine conservoit encore pour ce ministre n'étoit pas capable de vaincre les obstacles que le Prince pouvoit opposer à son retour. Le parlement, la haine invétérée du peuple et le parti des frondeurs, auquel Châ-

(1) Plusieurs écrits imprimés au Louvre furent dirigés contre l'arrêt du parlement. L'auteur des *Sentimens d'un fidelle sujet du Roi* (in-4°, 1651) fixa surtout l'attention des ennemis du ministre. On y fit réponse par *les Observations véritables et désintéressées, par un bon ecclésiastique, très fidelle sujet du Roi.*

Ce bon ecclésiastique émet dans sa réfutation des idées assez avancées pour qu'on puisse s'intéresser encore à la lecture de quelques-uns de ses chapitres, tels sont ceux qui se trouvent sous ces titres :

Si le Roy peut choisir et retenir auprès de soy des ministres et des favoris odieux à son peuple ;

Si le parlement a tort de surseoir la déclaration qui est contre M. le Prince et de presser l'exécution de celle qui est contre Mazarin ;

Si le conseil qu'on appelle d'en haut peut casser l'arrest du parlement donné contre Mazarin ;

Que l'authorité royale est tempérée, et comment.

(Voyez les deux pièces dont nous parlons aux imprimés de la Bibliothèque royale, dans un portefeuille coté L. 747, 45.)

teauneuf, qui avoit alors la première place dans le conseil, étoit entièrement dévoué, tout sela concouroit également à la ruine entière du Cardinal et à l'élévation du prince de Condé. Cependant ce Prince dissipa bientôt luy-même tout cet assemblage de circonstances qui luy étoit si favorable; il se brouilla avec les frondeurs qu'il devoit tâcher, par toutes sortes de moyens, de conserver dans ses intérêts, et, par une mauvaise conduite, soutenue d'une haine violente qu'il avoit contre le cardinal Mazarin, il s'engagea dans une guerre civile qui le réduisit aux plus fâcheuses extrémitez. De sorte que si l'on ne peut, sans injustice, attribuer au prince de Condé d'avoir eu des desseins pernicieux à l'Etat avant sa prison, comme nous l'avons fait voir, il n'en est pas de même à l'égard de ce qu'il fit ensuite; car il est tout visible qu'il commença bientôt après à former des entreprises qui alloient directement à renverser l'autorité royale. Le Prince luy-même, après être rentré en grace, ne fit pas difficulté de l'avouer, disant (1) : « Qu'il étoit entré en prison le plus innocent de tous les hommes, et qu'il en étoit sorti le plus coupable. »

Dès que le prince de Condé fut de retour à Paris, ses amis, qui s'étoient employez avec tant de chaleur pour sa liberté, furent rappelez à la cour. Quoyque ce Prince eût tout sujet de conserver des amis qui l'avoient servi avec tant de fidélité, il agit avec quelques-uns des plus considérables d'une manière si peu obligeante qu'ils ne purent se résoudre à demeurer plus longtemps attachez à ses intérêts.

(1) C'est ainsi que le fait parler Bossuet, dans son *Oraison funèbre*, et c'est ce que le prince de Condé écrivit lui-même en substance au Roy quelques jours avant de mourir.

Le comte de Grandpré, qui avoit sacrifié sa fortune pour ce Prince, sortit si mécontent d'auprès de lui dès sa première visite qu'il abandonna tout aussitôt son parti. La manière dont le comte de Bussy fut reçu du Prince eut à peu près les mêmes suites.

Ce Prince ne reçut pas mieux le vicomte de Turenne; à peine le distingua-t-il d'une foule de gens qui luy étoient allez faire la cour, sous le prétexte de certains petits démêlez que ce vicomte avoit eus à Stenay avec la duchesse de Longueville. Quoyque le vicomte de Turenne (1) ne fût pas fort porté à l'amour, le commerce continuel qu'il eut alors avec cette belle princesse l'ayant rendu plus sensible qu'à son ordinaire, il tâcha de s'en faire aimer. La duchesse de Longueville, non-seulement ne répondit point à son amour, mais le sacrifia à la Moussaye, qui étoit alors gouverneur de Stenay, et en fit des contes si piquans que le vicomte de Turenne résolut de n'avoir pas plus d'égard pour elle qu'elle n'en avoit pour luy. Le prince de Condé crut devoir se ressentir de l'injure qu'il prétendoit avoir été faite en cette occasion à sa sœur; et le vicomte de Turenne, étonné de la manière dont le Prince en usoit avec luy, ne put garder sur le cœur le ressentiment qu'il eut d'un tel procédé. Il en parla à ses amis, afin qu'ils en dissent quelque chose à ce Prince, et ses plaintes ayant donné lieu à un grand éclaircissement, il en sortit si peu satisfait qu'il résolut de ne plus épouser ses intérêts. Il eut beau protester que c'étoit la duchesse de Longueville qui avoit tenu de luy des discours peu obligeans, le Prince ne voulut jamais se détromper. Ils n'en vinrent pourtant point à une rupture ouverte; mais cette fierté mal en-

(1) Vie du vicomte de Turenne, pages 252 et 263.

tendue du Prince luy nuisit beaucoup dans la suite, car toutes les caresses qu'il fit au vicomte de Turenne, lorsqu'il eut besoin de ce grand capitaine, ne furent pas capables de le rengager dans son parti.

Cependant le prince de Condé commença bientôt à entrer en négociation avec la Reine; car, comme elle désiroit avec ardeur le retour du cardinal Mazarin, elle n'oublia rien pour l'y disposer. Pour conduire heureusement cette affaire, elle eut recours à la princesse palatine, Anne de Gonzague (1), qui avoit l'esprit extrêmement adroit et pénétrant. D'abord elle luy fit offrir par cette princesse toutes sortes d'avantages pour luy et pour les siens, pourvu qu'il voulût entrer en liaison avec elle et faciliter le retour du Cardinal; mais parce que ses termes ne contenoient que de simples généralitez, le Prince se contenta d'y répondre par des civilitez qui ne l'engageoient à rien; il crut même que c'étoit un artifice de la Reine pour renouveller contre luy l'aigreur générale. Il considéroit qu'il étoit sorti de prison

(1) Anne de Gonzague, morte à Paris en 1684, plus connue sous le nom de princesse Palatine, à cause de son mariage avec Édouard, comte palatin, qu'elle avait épousé en 1645 et dont elle devint bientôt veuve. Anne de Gonzague avait d'abord songé à prendre le voile; mais la mort du duc de Mantoue, son père, l'ayant appelée à la cour, « elle vit le monde, dit Bossuet, en fut vue, et tous ces beaux desseins furent oubliés. Le génie de la princesse se trouva également propre aux divertissements et aux affaires. La cour ne vit jamais rien de plus engageant; et sans parler de sa pénétration ni de la fertilité infinie de ses expédients, tout cédoit aux charmes secrets de ses entretiens..... Toujours fidèle à l'État et à la grande Reine Anne d'Autriche, on sait qu'avec le secret de cette princesse elle eut encore celui de tous les partis : son caractère particulier étoit de concilier les intérêts opposés. »

(Bossuet, *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.*)

par un traité signé avec la duchesse de Chevreuse, par lequel le prince de Conty devoit épouser sa fille, et que c'étoit principalement par cette alliance que les frondeurs prenoient confiance en luy. D'ailleurs cette cabale, qui étoit alors fort puissante, luy offroit le choix des établissemens pour luy et pour son frère; le marquis de Châteauneuf venoit même de les rétablir tous deux, et le duc de Longueville, dans les fonctions de leur charge. Ainsi le Prince ne pouvoit sans péril et sans honte rompre avec des gens qui avoient si fort contribué à sa liberté. La Reine, loin de se rebuter, redoubla ses empressemens pour gagner le prince de Condé, soit afin de le mettre véritablement dans ses intérêts ou de le rendre de nouveau suspect à tout ce qui avoit pris son parti. Dans cette vue, elle pressa la princesse palatine de faire expliquer le Prince sur ce qu'il pouvoit désirer pour luy et pour ses amis, et luy fit faire des offres si avantageuses que le prince de Condé se résolut enfin de traiter secrètement chez la princesse palatine, où Servient et Lionne se trouvèrent de la part de la Reine. Il s'engagea dans cette négociation du consentement du prince de Conty et de la duchesse de Longueville, et voulut que le duc de La Rochefoucault fût présent aux conférences. On ne sçauroit dire si le prince de Condé avoit dessein de traiter de bonne foy avec la Reine, ou de rompre avec elle après avoir obtenu tout ce qu'il pouvoit raisonnablement espérer.

Le premier projet du traité que proposa la princesse palatine fut (1) : « Qu'on donneroit la Guienne au prince de Condé, avec la lieutenance générale pour celuy de ses amis qu'il voudroit; le gouvernement de

(1) Mémoires de M. de La Rochefoucault, pages 25 et 254.

Provence pour le prince de Conty; qu'on feroit des gratifications à ceux qui auroient suivi ses intérêts; qu'on n'exigeroit de luy que d'aller dans son gouvernement avec ce qu'il choisiroit de ses troupes pour sa sûreté; qu'il y demeureroit sans contribuer au retour du cardinal Mazarin, mais qu'il ne s'opposeroit pas aussi à ce que le Roy feroit pour le faire revenir, et que, quoy qu'il arrivât, monsieur le Prince seroit libre d'être son ami ou son ennemi, selon que sa conduite luy donneroit sujet de l'aimer ou de le haïr. » Servient et Lionne confirmèrent ces conditions; et sur ce que le prince de Condé vouloit joindre le gouvernement de Blaye à la lieutenance générale de Guienne pour le duc de La Rochefoucault, ils luy donnèrent de grandes espérances de faire passer encore cet article. Ils demandèrent néanmoins du temps pour achever de disposer la Reine à l'accorder. Apparemment ce n'étoit que pour pouvoir informer le cardinal Mazarin de ce qui se passoit et recevoir ses ordres; car, quoyque le Cardinal fût hors du royaume, la Reine le consultoit sur toutes les affaires et ne faisoit que ce qu'il trouvoit à propos.

Cette négociation demeura quelque temps sans éclater, parce qu'on avoit intérêt de part et d'autre qu'elle fût tenue secrète.

Le Prince, se voyant sur le point de conclurre ce traité avec la Reine, différoit sous divers prétextes le mariage du prince de Conty avec mademoiselle de Chevreuse (1). Les frondeurs, de leur côté, le pressoient fortement; les moindres retardemens leur étoient suspects, et ils soupçonnoient déjà la duchesse de Longueville et le duc

(1) Charlotte-Marie, dite mademoiselle de Chevreuse, fille de Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, morte fille en 1652.

de La Rochefoucault d'avoir dessein de le rompre. Le Prince, croyant bien que, tant qu'ils auroient cette pensée, ils ne découvriroient point la véritable cause du retardement de ce mariage, augmentoit fortement leurs soupçons contre sa sœur et contre le duc de La Rochefoucault.

Bientôt les sceaux furent ôtez à Châteauneuf et donnez au premier président Molé, qui étoit des amis du Prince. Cette nouvelle surprit et irrita les frondeurs, et le coadjuteur, ennemi particulier du premier président, courut aussitôt à l'hôtel de Luxembourg en avertir le duc d'Orléans et le prince de Condé, qui y étoient ensemble. Il parla devant eux avec beaucoup d'emportement de la conduite de la cour, et la rendit si suspecte au duc d'Orléans que l'on tint sur l'heure un conseil, où se trouvèrent plusieurs personnes de qualité, pour délibérer si l'on iroit à l'instant même au Palais arracher les sceaux au premier président et si l'on émouvroit le peuple pour soutenir cette violence. C'étoit là (1) le sentiment du coadjuteur; mais le prince de Condé s'y opposa fortement, soit par raison ou par intérêt; il y mêla même quelque raillerie, disant (2) « qu'il n'étoit pas assez brave pour s'exposer à une guerre qui se feroit à coups de pierres et de pots de chambre. » Les frondeurs furent piquez de cette réponse et commencèrent à croire que le Prince prenoit des mesures secrètes avec la cour.

Dans ce même temps, Chavigny, secrétaire-d'Etat, fut rappelé à la cour et rétabli dans le conseil. Il tâcha d'abord de gagner créance dans l'esprit de la Reine;

(1) Priolus, *de Rebus Gallicis*, lib. VI, page 320.
(2) Mémoires de M. le duc de La Rochefoucault, page 258.

mais s'étant apperçu dans peu de jours que tous ses soins seroient inutiles et que rien n'étoit capable de changer le cœur de la Reine pour le Cardinal, il renoua secrètement avec le prince de Condé, espérant que, par cette liaison, il pourroit venir à bout de tous les grands desseins que son ambition luy suggéroit. Sa première pensée fut d'engager insensiblement le Prince à rompre son traité avec la Reine, afin que le Prince, n'ayant plus d'espérance du côté de la cour, se déclarât ouvertement contre Mazarin; et pour mieux disposer de la conduite du Prince, il exigea de luy qu'il ôteroit à la duchesse de Longueville et au duc de La Rochefoucault la connoissance particulière et secrète de ses desseins.

Cependant l'éloignement de Châteauneuf avoit augmenté les défiances de la duchesse de Chevreuse touchant le mariage de sa fille avec le prince de Conty; car elle ne se trouvoit plus en état de pouvoir procurer au prince de Condé et à ses amis les établissemens qu'elle s'étoit engagée de leur faire avoir dans le même temps que le mariage se conclurroit. Mais si, d'un côté, elle voyoit diminuer ses espérances avec son crédit, elle se rassuroit par les témoignages de passion que le prince de Conty donnoit à mademoiselle de Chevreuse. Ce prince, ébloui de sa grande beauté, en étoit devenu véritablement amoureux, luy rendoit mille soins, et attendoit avec impatience les dispenses de Rome pour pouvoir se marier avec elle. Il cachoit toutefois ce sentiment-là à ses amis, et particulièrement à sa sœur, pour laquelle il avoit une soumission aveugle, fondée sur une passion honteuse et ridicule (1) dont il étoit

(1) Ce sont les propres termes dont se sert M. de La Rochefoucault dans ses Mémoires, page 258.

touché. Il avoit de longues conversations avec Laigues et Noirmoustier, amis intimes de mademoiselle de Chevreuse, desquelles, contre sa coutume, il ne rendoit plus compte à personne.

Cette conduite devint bientôt suspecte aux amis du prince de Condé, et le président de Nesmond, qui étoit alors fort attaché à ses intérêts, se crut obligé de l'en avertir. Il luy dit que le prince de Conty alloit épouser mademoiselle de Chevreuse sans sa participation et sans dispense, qu'il se cachoit de tous ses amis pour traiter avec Laigues, et que, s'il n'y mettoit ordre, il verroit bientôt ce mariage achevé. Le prince de Condé, qui jusqu'alors avoit gardé quelque ménagement, ne balança plus après avoir reçu cet avis; il résolut de rompre au plus tôt ce mariage, et sans communiquer son dessein à personne, il alla chez le prince de Conty, et, après l'avoir raillé sur la grandeur de son amour, il luy dit de sa maîtresse tout ce qu'il crut le plus propre à dégoûter un amant ou un mari. Ce discours ne manqua pas de produire l'effet qu'il en attendoit; car le prince de Conty, l'ayant remercié à l'heure même d'un si bon avis, prit la résolution de ne plus songer à mademoiselle de Chevreuse, et dès lors on chercha les moyens de rompre cette affaire sans aigreur. D'abord il fut résolu que le président Viole iroit trouver la duchesse de Chevreuse pour dégager, avec quelque bienséance, les princes de Condé et de Conty des paroles qu'ils avoient données pour le mariage, et qu'ils l'iroient voir ensuite l'un et l'autre, un jour après; mais enfin ni eux ni le président Viole ne la virent, et l'affaire se rompit ainsi de leur côté sans qu'ils eussent le soin de garder aucunes mesures.

La chose n'eut pas plus tôt éclaté que la duchesse de

Chevreuse et tous les frondeurs abandonnèrent les intérêts du Prince et reprirent leur ancienne animosité contre luy.

La Reine, voyant que le prince de Condé s'étoit brouillé avec les frondeurs, ne se mit plus si fort en peine de le ménager. Depuis peu le Prince avoit accepté l'échange du gouvernement de Guienne contre celuy de Bourgogne, sans parler de ce qu'il avoit demandé pour son frère, pour le duc de La Rochefoucault et pour ses autres amis. Il demanda ensuite que le traité qu'il faisoit avec la Reine, et dont nous avons marqué les principaux articles, fût arrêté; mais la Reine refusa nettement de le conclure de la manière qu'il avoit été fait par Servient et Lionne.

Le prince de Condé, se voyant joué ou par Servient ou par la Reine, se vit bientôt obligé de rompre avec la cour, pour ne pas retomber dans ses premières disgraces, et de recourir aux plus fâcheuses extrémitez pour soutenir son parti. Il balança pourtant quelque temps avant que d'en venir à une entière rupture; mais il céda enfin aux instances de ceux qui le poussoient à se déclarer ouvertement contre la cour. La duchesse de Longueville, sollicitée par son mari de l'aller trouver en Normandie, et craignant son ressentiment à cause de ses galanteries, dont on l'avoit exactement informé, ne cessoit de conseiller au Prince son frère de quitter la cour avec éclat et de se préparer à une guerre civile, afin qu'en l'y engageant elle pût éviter ce dangereux voyage. Quoyque le prince de Conty n'eût aucun but arrêté, il suivoit les sentimens de sa sœur sans les connoître, et vouloit la guerre parce qu'elle l'éloignoit de sa profession d'Eglise, qu'il n'aimoit pas. Le duc de Nemours la désiroit aussi avec ardeur; mais ce sentiment luy

venoit moins de son ambition que de sa jalousie contre le Prince. Il ne pouvoit souffrir qu'il vît et qu'il aimât la duchesse de Châtillon; c'est pourquoy il souhaitoit la guerre, qui seule pouvoit les séparer pour toujours. Le duc de La Rochefoucault étoit dans une disposition d'esprit bien différente; il avoit de la répugnance pour la guerre, mais il n'osoit la faire paroître fort ouvertement, parce qu'étant amoureux de la duchesse de Longueville il n'osoit s'opposer à ses désirs.

La Reine, d'autre part, étoit tous les jours plus aigrie contre le prince de Condé par ceux qui l'approchoient, et ne songeoit plus qu'aux moyens de le perdre, persuadée que les frondeurs, animez contre luy, ne manqueroient pas de se réunir aux intérêts du Cardinal, et que les choses se trouveroient bientôt aux mêmes termes où elles étoient lorsqu'on arrêta le Prince.

Les choses étant ainsi disposées de tous côtez à une entière rupture, le Prince envoya le marquis de Sillery en Flandre, sous prétexte de dégager la duchesse de Longueville et le vicomte de Turenne du traité qu'ils avoient fait avec les Espagnols pour procurer sa liberté, mais, en effet, avec ordre de prendre des mesures avec le comte de Fuensaldaigne, général en Flandre, et de pressentir quelle assistance le Prince pourroit tirer du roy d'Espagne s'il étoit obligé de faire la guerre. Fuensaldaigne répondit à cela, selon la coutume ordinaire des Espagnols, en promettant en général beaucoup plus qu'on ne luy pouvoit raisonnablement demander, et n'oublia rien pour obliger le Prince à prendre les armes.

La Reine, de son côté, attira dans son parti les frondeurs. Cette liaison avoit pour fondement la haine commune qu'ils avoient pour le Prince; mais le coadjuteur, outre cette raison, qui ne le frappoit pas moins

qu'aucune autre de son parti, étoit encore poussé à prendre les intérêts de la cour par la promesse que la Reine luy fit du chapeau de cardinal. La Reine et les frondeurs avoient également intérêt que leur union fût secrète, parce que, le pouvoir des frondeurs n'étant fondé que sur l'opinion qu'avoit le peuple qu'ils étoient irréconciliables avec le Cardinal, ils auroient perdu tout leur crédit dès le moment qu'on les auroit crus unis avec la cour, et n'auroient pu par conséquent rendre aucun service à la Reine.

Ces deux partis trouvoient également leur sûreté à perdre le Prince ; on offrit même à la Reine de le tuer ou de l'arrêter prisonnier (1). La première proposition lui fit horreur, mais elle consentit volontiers à la seconde. Le coadjuteur et Lionne se trouvèrent chez le comte de Montrésor de Bourdeille pour convenir des moyens d'exécuter cette entreprise. Ils résolurent d'abord de la tenter sans déterminer en quel temps ni de quelle manière ils l'exécuteroient ; mais soit que Lionne en craignît les suites pour l'Etat, ou que, voulant empêcher le retour du Cardinal, il crût que le Prince y apporteroit un grand obstacle tant qu'il seroit en liberté, il découvrit au maréchal de Grammont, qu'il croyoit ami du Prince, tout ce qui avoit été résolu chez le comte de Montrésor. Le maréchal le dit à Chavigny, après l'avoir pourtant engagé, par toutes sortes de sermens, à ne le point révéler, et Chavigny en avertit aussitôt le Prince.

Cet avis ne fit pas beaucoup d'impression sur son esprit ; il ne pouvoit s'imaginer qu'on osât former aucune entreprise sur sa personne.

(1) *Mémoires de la minorité de Louis XIV*, page 265.

Cependant le prince de Condé, recevant des avis continuels du dessein de ses ennemis, commença à craindre tout de bon qu'on ne songeât à l'arrêter. Il résolut de se retirer de Paris, et étant monté à cheval, il sortit (1) par le fauxbourg Saint-Michel, n'étant accompagné que de cinq ou six personnes. Il demeura quelque temps dans le grand chemin, pour attendre des nouvelles du prince de Conty, qu'il avoit envoyé avertir de son départ. Le Prince arriva enfin à Saint-Maur, maison de plaisance qu'il avoit auprès de Paris. La princesse de Condé, le prince de Conty et la duchesse de Longueville s'y rendirent dans le même temps. Bientôt après il y vint un grand nombre de personnes de qualité; de sorte que la cour du Prince ne fut pas moins grosse que celle du Roy. Tous les divertissemens même s'y rencontrèrent pour servir à la politique, les bals, les comédies, le jeu, la chasse et la bonne chère.

Le prince de Condé fit aussitôt sçavoir par lettres, au duc d'Orléans et au parlement, le sujet de sa retraite, et publia quelque temps après un manifeste où il étaloit toutes les raisons qui l'avoient obligé à sortir de Paris. S'il n'étoit un peu trop long (2) nous l'insérerions ici. Il suffira de dire en abrégé que le Prince s'y plaint que, depuis son élargissement, il a toujours appréhendé que le Cardinal ne formât quelque dangereuse entreprise contre luy, parce qu'il ne vouloit point consentir à son retour; que ces oppositions, qu'il a toujours faites au rétablissement de ce proscrit, avoient

(1) C'était le 6 juillet.

(2) Ceux qui voudront le lire en entier n'ont qu'à consulter les *Mémoires de la minorité de Louis XIV*, édition de 1690. Ce manifeste commence à la page 385.

fait enfin conclurre à ses émissaires le funeste dessein de s'assurer de sa personne; que ce dessein étoit sur le point d'être exécuté lorsqu'il s'en est aperçu, et que ceux qui observoient soigneusement la contenance de ses ennemis l'ont averti qu'il étoit temps de songer à sa sûreté. « Voilà, dit-il, l'unique motif qui m'a fait sortir de Paris. » Mais de peur qu'on ne l'accusât de former des soupçons en l'air pour mieux couvrir le véritable motif de sa sortie, il fonde la crainte qu'il a eue des mauvais desseins qu'on tramoit contre luy sur l'union étroite du coadjuteur et du marquis de Lionne (1), renouée après un mortel divorce, l'un étant son plus grand ennemi et l'autre le plus zélé des partisans du Cardinal; à quoy il joint la liaison des frondeurs avec la Reine. Enfin il ajoute que deux ou trois cens personnes armées qui rodoient dans le fauxbourg Saint-Germain, la nuit qu'il prit la résolution de quitter Paris, et le régiment des gardes redoublé dans le même temps, l'ont fait entrer en soupçon de l'entreprise qu'on alloit exécuter contre luy d'une manière à n'en pouvoir plus douter. « Cette conjecture, dit-il, fortifiée des conseils de tous mes amis, ne m'a plus permis de différer mon départ, afin de pourvoir à ma sûreté par

(1) Hugues de Lionne avait fait, pendant un voyage en Italie, la connaissance de Mazarin qui, devenu ministre, le fit nommer secrétaire de la Reine mère. De Lionne s'attacha à la mauvaise comme à la bonne fortune de son protecteur et le suivit dans son exil, alors que ce dernier, chargé des malédictions de tous, quittait la France. Mazarin étant mort, de Lionne lui succéda dans le ministère des affaires étrangères. Ce personnage, né à Grenoble en 1611 et mort à Paris en 1671, a laissé des *Mémoires et Instructions pour servir dans les négociations et affaires concernant la France*. Paris, 1689, in-12.

une prompte retraite, que j'ay même été contraint de précipiter de peur de me voir obligé à quelque résistance que je n'eusse jamais pu former sans troubler la tranquillité publique. »

La Reine, qui avoit été fort surprise de ce prompt départ du prince de Condé, envoya aussitôt le maréchal de Grammont à Saint-Maur pour luy demander le sujet de sa retraite et pour le solliciter à retourner à Paris, lui promettant toute sûreté. Le Prince refusa d'avoir aucune conférence particulière avec ce maréchal. Il se contenta de luy répondre devant tout le monde que, bien que le cardinal Mazarin fût éloigné de la cour, son esprit y régnoit encore; qu'on ne s'y conduisoit que par ses maximes, qu'on n'y régloit aucune affaire d'importance que par ses ordres; qu'ayant souffert par l'injustice de ce ministre une rude prison, il avoit éprouvé que son innocence ne pouvoit établir sa sûreté, et qu'enfin il auroit tout à craindre de la part de la cour tant que Mazarin y gouverneroit, comme il faisoit par le Tellier, Servient et Lionne. Sur cela ayant ajouté « qu'il sçavoit de bonne part qu'on avoit eu dessein sur sa personne, » le maréchal le nia fortement et protesta qu'au moins cela n'étoit point venu à sa connoissance; mais le Prince luy répondit à l'instant qu'il étoit persuadé du contraire et qu'il avoit attendu toute autre chose de son amitié, mais que ce n'étoit pas là la première fois qu'il s'étoit trompé; cependant qu'il feroit en sorte à l'avenir de ne se pas méprendre au choix qu'il auroit à faire de ses amis. Ainsi le maréchal de Grammont, qui croyoit entrer en matière avec le Prince et commencer quelque négociation entre la cour et luy, fut obligé de se retirer sans avoir rien fait.

Le prince de Condé ne s'étoit pourtant point encore

déterminé à aucun parti; il ne sçavoit s'il devoit rechercher la paix ou faire la guerre; et comme plusieurs de ses parens et amis le poussoient à la guerre, il ne put s'empêcher de leur dire « qu'ils luy faisoient courir une carrière périlleuse, où il prévoyoit bien qu'ils ne le suivroient pas (1), » comme la chose ne manqua pas d'arriver. Cependant il envoya le comte de Tavannes à la tête de ses troupes, qui étoient alors toutes ensemble à Marle en Picardie. Il pourvut à ses places et amassa deux cens mille écus d'argent comptant, se préparant ainsi à la guerre, quoyqu'il n'en eût pas encore entièrement formé le dessein.

Le Prince eut ensuite quelques conférences, entre Saint-Maur et Paris, avec le duc d'Orléans, où s'étant plaint de l'extrême autorité que le cardinal Mazarin avoit toujours à la cour, il demanda que ses créatures, le Tellier, Servient (2) et Lionne, qui gouvernoient entièrement l'esprit de la Reine, fussent exclus du conseil. Le duc d'Orléans donna dans son sens, et engagea le parlement à solliciter la Reine d'éloigner ces trois ministres. Le Tellier n'eut pas plus tôt appris qu'on demandoit son éloignement qu'il se retira de luy-même, « s'estimant heureux (3), disoit-il, de pouvoir acheter

(1) *Histoire du ministère du cardinal Mazarin*, traduite de l'italien, du comte Gualdo, tom. I, pag. 98. Voyez aussi les Mémoires de M. le duc de La Rochefoucault, page 270.

(2) Servient, marquis de Sablé, né en 1593. Il avait joué sous le règne précédent un rôle assez important. Depuis 1649 il était possesseur du brevet de ministre. Il mourut en 1661, après avoir été pendant huit ans surintendant des finances.

(3) *Deus avertat, inquit, ut ex ministro offendiculum fiam; si hac mercede emenda concordia, ematur; discedo volens et libens.* Priolus, *de Rebus Gallicis*, lib. VI, pag. 328.

la paix à ce prix-là. » Peu de jours après la Reine consentit à l'exclusion des deux autres.

Dans ce temps-là le Prince revint à Paris, après avoir fait partir la princesse son épouse, le duc d'Enguien et la duchesse de Longueville, pour aller à Montrond, résolu de s'y rendre luy-même bientôt après et de repasser en Guienne, où l'on étoit bien disposé à le recevoir.

Les choses étoient alors dans une grande confusion à Paris : la Reine étoit toujours plus animée contre le Prince; les frondeurs cherchoient à se venger de luy par toutes sortes de moyens; mais comme ils commençoient à perdre leur crédit auprès du peuple, par l'opinion qu'on avoit de leur liaison avec la cour, leur conduite étoit plus réservée. Le premier président Molé, croyant que c'étoit à la sollicitation du Prince qu'on luy avoit ôté les sceaux pour les donner à Séguier, étoit devenu son ennemi. Le parlement étoit plus partagé que jamais, et la Reine et le prince de Condé faisoient comme à l'envi tout leur possible pour se le rendre favorable.

Cependant, comme le Prince se disposoit à aller prendre possession de son nouveau gouvernement de Guienne, il voulut, avant son départ, faire voir dans Paris le superbe équipage qu'il avoit fait préparer pour son entrée dans Bourdeaux. S'étant donc allé promener au Cours dans un carrosse magnifique, accompagné d'un train des plus nombreux et des plus brillans qu'on eût vu depuis longtemps en France, il y arriva justement lorsque le Roy passoit avec la Reine, qui fut fort surprise et embarrassée de se trouver presque seule avec le Roy au milieu d'une foule de gens armez, de la suite et des amis du Prince, dont tout le Cours étoit alors rempli. Elle étoit déjà extrêmement irritée de voir que le

Prince ne venoit plus au Palais-Royal depuis quelque temps, mais cette rencontre acheva de l'aigrir entièrement contre luy. On en fit beaucoup de bruit à la cour, et il y eut même plusieurs personnes qui en parlèrent comme si le Prince avoit véritablement en veue d'insulter le Roy et la Reine.

Le duc d'Orléans, ayant appris ce qui venoit d'arriver, résolut de prévenir au plus tôt les suites fâcheuses que cette affaire pouvoit avoir. Il alla trouver le lendemain même le prince de Condé, et l'obligea avec assez de peine d'aller au Louvre; mais le Roy et la Reine le reçurent avec tant de froideur que le Prince en sortit tout en colère et protesta tout haut qu'il n'y retourneroit plus, comme en effet il n'y retourna qu'après la paix des Pyrénées, qui fut conclue en 1659.

Personne ne douta plus après cela du bruit qui couroit depuis quelque temps, que le Prince traitoit avec les ennemis de l'Etat pour faire la guerre au Roy. Le premier président même, qui n'étoit plus dans ses intérêts comme nous l'avons déjà dit, s'en plaignit en pleine chambre, et le prince de Conty, qui s'y trouva, s'étant levé pour représenter à ce président qu'il faisoit tort au Prince son frère, qui ne respiroit, disoit-il, que la gloire du Roy et la tranquillité de l'Etat, on fut surpris de la confiance avec laquelle il osoit nier, devant une si nombreuse assemblée, une chose connue de tout le monde. Le premier président luy dit avec aigreur « qu'il devoit sçavoir que, dans le parlement, les princes du sang n'étoient pas plus que de simples conseillers. »

La Reine n'eut garde de laisser échapper une occasion si avantageuse pour animer le parlement contre le prince de Condé. Elle fit assembler toutes les chambres le 17 août, et y envoya Henry-Auguste de Loménie,

comte de Brienne, secrétaire d'Etat, pour y présenter de sa part un écrit qui ne contenoit que des plaintes contre le Prince. Ce comte en fit luy-même la lecture en présence du duc d'Orléans et du prince de Conty. Le prince de Condé ne se trouva point à cette assemblée.

Les plaintes de la Reine renfermées dans cet écrit étoient : « Qu'après tant d'arrêts qui ôtoient au Cardinal tout commerce en France, et que Sa Majesté même avoit tellement confirmez qu'il ne luy restoit plus aucune espérance de retour dans le royaume, elle trouvoit bien dur et bien étrange que le nom de ce ministre servît encore de prétexte aux mal intentionnez pour continuer leur révolte; qu'elle ne pouvoit plus dissimuler les mauvais desseins du Prince, qui les y portoit luy-même par le mépris qu'il faisoit ouvertement de la personne du Roy, ne l'ayant vu qu'une fois et comme par manière d'acquit depuis plus d'un mois qu'il étoit dans Paris; qu'il ne faisoit que répandre partout de malins discours contre le gouvernement pour soulever les peuples et les détourner de leurs légitimes devoirs; qu'il avoit déjà muni et fortifié les places qu'il tenoit, levé des troupes dans les provinces qu'il avoit gagnées, et si bien disposé toutes choses à la révolte que les factieux n'attendoient plus que ses ordres pour se mettre sous les armes; que c'étoit pour cela qu'il avoit un continuel commerce à Bruxelles avec les Espagnols, et qu'au lieu de satisfaire à la principale condition de son élargissement, qui étoit de faire sortir de Stenay la garnison que ces ennemis de l'Etat y avoient, il l'y retenoit par intelligence avec eux, pour avoir toujours ce poste à sa disposition durant la guerre qu'il avoit dessein de rallumer dans le cœur de la France; que les troupes qu'il avoit assemblées à Marle ne reconnoissoient que

le Prince, et n'avoient, pour toute discipline, qu'une cruelle licence de ravager la Picardie et la Champagne comme des terres ennemies, à la honte et au dommage de l'armée du Roy, qu'on voyoit notablement diminuée de jour en jour par le grand nombre de déserteurs que cette licence attiroit dans celle du Prince; que ces extrémitez si dures et si pressantes méritoient bien que la compagnie se mît en peine d'y remédier, en se déclarant tout de bon contre ceux qui en étoient les auteurs; que, s'ils avoient encore quelque reste d'affection et de tendresse pour le Roy, ils ne le pouvoient faire paroître plus à propos qu'en ce temps que Sa Majesté alloit entrer en majorité, et qu'il falloit, selon les loix, luy rendre compte du gouvernement (1). » Tout le monde écouta la lecture de cet écrit sans en dire son sentiment; il n'y eut que le prince de Conty qui dit d'un air assez froid : « Que tout cela n'étoit qu'un vain artifice des ennemis de monsieur son frère, qui sçauroit bien les confondre. » Cependant peut-être que jamais le parlement n'avoit été si mal disposé à expliquer en bonne part la conduite du Prince; mais il survint en ce même temps un incident qui le fit bientôt entrer dans d'autres sentimens, et donna lieu au prince de Condé d'effectuer ce que son frère avoit d'abord avancé sans aucun fondement.

En effet, la nouvelle étant venue à Paris que le duc de Mercœur étoit allé trouver le Cardinal à Brueil et avoit épousé sa nièce Laure Mancini, du consentement de la Reine, le parlement, qui se préparoit à délibérer sur les plaintes que la Reine venoit de faire du Prince,

(1) Priolus, *de Rebus Gallicis*, lib. VI, pag. 331 et suiv. Mémoires de Tavannes, pag. 80 et suiv.

parut extrêmement offensé de ce mariage, et commença à juger plus favorablement des desseins du Prince, à entrer dans ses veues et à conclurre qu'il avoit raison de se plaindre; que l'esprit et les maximes de Mazarin régnoient encore à la cour, et que ce Cardinal y exerçoit un pouvoir absolu malgré son éloignement.

Le Prince, voyant les esprits si bien disposez à son égard, résolut de profiter de cette conjoncture pour se laver des reproches dont on l'avoit noirci, et présenta anssitôt au parlement une déclaration écrite de la main du duc d'Orléans, qui portoit (1) : « Que les troupes que le prince avoit à Marle n'y étoient pas sans le consentement de Son Altesse Royale; que c'étoit par son ordre qu'elles demeuroient toutes ensemble dans ce quartier, et que même il y avoit envoyé de sa part le sieur Valons, pour les commander avec les siennes, au lieu de la Ferté-Senneterre (2), qui n'étoit qu'un fieffé Mazarin ; qu'à l'égard de la garnison ennemie qui étoit dans Stenay, il sçavoit que le Prince avoit toujours offert de bonne foy son ministère pour l'en tirer par force ou par composition, et qu'en un mot il se croyoit obligé de rendre à Son Altesse ce témoignage qu'il avoit toujours reconnu en luy une âme droite, généreuse et parfaitement dévouée au Roy et à l'Etat; et qu'ainsi il étoit bien éloigné d'avoir la moindre part à la résolution précipitée qu'on avoit prise à la cour de le faire déclarer criminel de lèze-majesté pour de prétendus commerces avec les ennemis de la couronne. »

(1) Priolus, pag. 335. Mémoires de Tavannes, pages 83 et 84.

(2) Henri de Senneterre, maréchal de la Ferté, l'un des beaux noms qui décorent nos fastes guerriers, né en 1600, mort en 1681. A la bataille de Rocroy il avait, à la suite de Condé, fait des prodiges de valeur.

Après un témoignage si authentique, le prince de Condé n'avoit pas grand besoin d'autre justification, surtout puisque le parlement étoit d'ailleurs assez porté à le croire innocent. Néanmoins, pour fermer entièrement la bouche à ses ennemis et persuader tout le monde de la droiture de ses intentions, il joignit à la déclaration du duc d'Orléans une espèce de manifeste contre tous les chefs d'accusation qu'on luy avoit intentés, où il remontroit : 1° qu'il ne possédoit rien en France que les biens que feu le prince de Condé son père luy avoit laissez ; 2° que les villes de Stenay et de Clermont ne luy avoient été données qu'en compensation de la charge d'amiral qui luy devoit appartenir, comme luy étant écheue par droit de succession après la mort du maréchal duc de Brezé son beau-père ; 3° qu'après avoir souffert sans sujet une prison de treize mois on ne devoit pas appeler son élargissement une grace, mais une justice ; 4° qu'on ne pouvoit exclurre du conseil un prince du sang dont le père en avoit été déclaré le chef par le testament du feu Roy ; 5° qu'on ne voyoit point qu'il eût dans le royaume aucune place forte pour soutenir ses prétendus desseins de révolte, au lieu que Mazarin les tenoit encore toutes par les mains de ses créatures ; 6° que la cour avoit bien tort de porter tant d'envie à ce peu de troupes qu'il avoit à Marle (1), vu que c'étoit particulièrement à elles que la France étoit redevable de la plus grande partie de ses dernières victoires, et que d'ailleurs elles n'y étoient assemblées que par l'ordre de Son Altesse Royale qui

(1) Marle, petite ville de France dans la Picardie, à trois lieues de Guise sur la Serre, dans la Thiérarche. C'était un gouvernement particulier du gouvernement militaire de Picardie.

étoit le maître absolu de ces sortes de choses; 7° que, s'il avoit fait quelques instances à la cour pour avoir la Guienne en échange de la Bourgogne, ce n'avoit été qu'à dessein de soulager cette pauvre province de la misère qu'elle souffroit sous l'orgueilleuse et violente domination du duc d'Espernon, dont les excès n'étoient que trop connus dans le monde; 8° que, s'il s'étoit réservé quelques places dans la Bourgogne, c'étoit parce qu'elles luy appartenoient comme ayant été achetées par le feu prince son père, avec la permission et l'agrément de Sa Majesté, et qu'ainsi il avoit droit de les retenir, surtout ne luy en ayant point été donné d'autres en échange dans la Guienne; 9° qu'à la vérité il s'étoit quelquefois abstenu de voir le Roy et d'assister au conseil, mais qu'il n'y avoit point d'homme de bon sens qui l'en pût blâmer, parce que ses ennemis les plus déclarez étant ceux que l'on voyoit être le plus dans la confidence de la Reine, il étoit de sa prudence de s'en défier pour ne pas tomber une seconde fois dans le même piége; 10° que depuis sa sortie de prison il n'avoit rien eu plus à cœur que de chasser de Stenay la garnison espagnole, et que c'étoit à cela seul que tendoit tout ce prétendu commerce avec les ennemis de l'Etat dont on faisoit tant de bruit, et qu'ainsi c'étoit une chose honteuse de voir, sous ce beau prétexte, un prince du sang poursuivi comme criminel de lèze-majesté à l'instance de la Reine même; 11° qu'il falloit informer contre les auteurs d'une entreprise si outrageante, et les contraindre ou à soutenir leur calomnie, ou à en souffrir la juste peine; que néanmoins il soumettoit ses biens et sa personne à la disposition du parlement et à tout ce qu'il lui plairoit d'en ordonner.

Le prince de Condé ayant achevé d'effacer par cet écrit toutes les mauvaises impressions qu'on avoit prises contre luy, et voyant que tout conspiroit à sa justification dans le parlement, voulut y aller luy-même porter ses plaintes et demander réparation de l'injure que ses ennemis luy avoient faite par les calomnies atroces qu'ils avoient publiées contre luy.

Les frondeurs commençoient alors à se déchaîner ouvertement contre le Prince ; le coadjuteur surtout s'opposoit à tous ses desseins sans garder aucun ménagement, et n'alloit plus au Palais sans être suivi de ses amis et d'un grand nombre de gens armez. Le Prince, pour ne pas exposer sa vie et sa liberté entre les mains du coadjuteur, se faisoit aussi accompagner au parlement par ceux qui étoient dans ses intérêts ; et la Reine, qui ne cherchoit qu'à mortifier le Prince, avoit ordonné à une partie des gendarmes et des chevau-légers du Roy de suivre le coadjuteur quand il iroit au Palais, étant d'ailleurs bien aise d'entretenir la division entre ces deux personnes qu'elle haïssoit presque également.

Cela étoit arrivé plusieurs fois, et le jour que le Prince de Condé alla au parlement pour se plaindre des calomnies qu'on avoit répandues contre luy, il fut encore suivi d'un grand nombre de ses amis, de plusieurs officiers et d'une foule de gens de toutes sortes de professions, qui ne le quittoient plus depuis son retour de Saint-Maur. Le coadjuteur s'y rendit aussi avec une troupe de gens à peu près aussi nombreuse. Le Prince étant arrivé dans le parlement mêla, parmi les plaintes générales qu'il fit contre ceux qui avoient fait courir de luy des bruits désavantageux, certaines paroles qui s'adressoient au coadjuteur. Il dit, entre autres choses, « qu'il n'y avoit rien de plus odieux que de voir des

personnes dont le principal employ doit être de procurer la paix au monde s'être ainsi malheureusement appliquez à la troubler par des faussetez outrageantes qu'une implacable haine leur a fait inventer. » Le coadjuteur vit bien que c'étoit à luy que le Prince en vouloit, et sans s'étonner répondit « qu'il n'avoit rien fait que dans la seule veue du bien public et que ce qu'on devoit attendre d'un homme d'honneur, » ajoutant avec une hardiesse surprenante « que ses ennemis au moins ne l'accuseroient pas d'avoir manqué à ses promesses, et que peu de personnes se trouvoient aujourd'huy exemptes de ce défaut. » Il désignoit par là le prince de Condé, et luy reprochoit, non-seulement d'avoir rompu le mariage de son frère avec mademoiselle de Chevreuse, contre la parole qu'il avoit donnée de le conclurre au sortir de sa prison, mais encore d'avoir manqué aux engagemens où il étoit entré avec les frondeurs à Noisy. Quoyque ces reproches dussent être très sensibles au Prince, étant ainsi publiez en plein parlement et en sa présence, il fut pourtant maître de son ressentiment et ne répondit rien au coadjuteur.

Dans le même temps on vint avertir le premier président que la grand'salle étoit remplie de gens armez, et qu'infailliblement ils en viendroient à quelque dangereuse extrémité, animez qu'ils étoient par des intérêts si opposez, si l'on n'y remédioit promptement. Alors le premier président dit au prince de Condé que la compagnie luy seroit obligée s'il luy plaisoit de faire retirer ceux qui l'avoient suivi, et que, tant que le Palais seroit ainsi assiégé, l'on n'y pourroit point dire librement son opinion. Le Prince offrit aussitôt de faire retirer ses amis, et pria le duc de La Rochefoucault de les faire sortir sans désordre. Le coadjuteur se leva d'abord pour

aller aussi renvoyer les siens ; dès qu'il parut dans la grand'salle tous ceux qui tenoient son parti mirent l'épée à la main, et les amis du Prince firent la même chose, sans que, parmi tant de gens pleins de cœur et animez par tant de haines différentes, il s'en trouvât aucun qui allongeât un coup d'épée ou tirât un coup de pistolet. Le coadjuteur, épouvanté par ce spectacle, retourna promptement sur ses pas pour se retirer dans la grand'chambre ; mais en arrivant à la porte qui va de la salle au parquet des huissiers, il trouva que le duc de La Rochefoucault s'en étoit rendu maître. Il fit effort pour l'ouvrir; mais comme elle ne s'ouvroit qu'à moitié, le duc de La Rochefoucault, qui la tenoit, la poussa sur luy à mesure qu'il passoit, de sorte qu'il l'arrêta ayant la tête passée du côté du parquet et le corps dans la salle. Ce duc, qui n'étoit pas moins irrité contre le coadjuteur que le prince de Condé, auroit pu aisément se défaire de luy; mais comme on ne se battoit point encore dans la salle et que personne ne venoit contre luy pour défendre le coadjuteur, il ne voulut point l'attaquer. Enfin Champlâtreux, fils du premier président, étant survenu avec ordre de le dégager, le duc de La Rochefoucault rentra dans la grand'salle et alla se remettre à sa place. Le coadjuteur, étant arrivé dans le même temps, se plaignit à l'assemblée de l'insulte qu'il venoit de recevoir ; le duc de La Rochefoucault répondit aussitôt pour se justifier, ajoutant certaines menaces (1) outrageuses au coadjuteur, que le duc de Brissac, beau-frère du duc de Rets, se crut obligé de relever, et l'assemblée se sépara à l'heure même.

Il étoit à craindre que cette affaire n'eût de dange-

(1) Mémoires de M. de La Rochefoucault, page 284.

reuses suites ; mais le duc d'Orléans prit le soin de prévenir tous les désordres qui en pouvoient naître en accordant sur l'heure les ducs de La Rochefoucault et de Brissac, qui avoient résolu de se battre le jour même, et en obligeant le coadjuteur à ne se trouver plus à l'avenir aux assemblées du parlement.

Malgré cet expédient le prince de Condé et le coadjuteur se rencontrèrent dans le temps qu'ils songeoient le moins à se chercher ; car un jour que le Prince sortoit du Palais, ayant le duc de La Rochefoucault dans son carrosse, il rencontra le coadjuteur, revêtu de ses habits pontificaux, qui conduisoit une procession. Le Prince s'arrêta tout aussitôt pour mieux témoigner la déférence qu'il avoit pour cette cérémonie de l'Eglise, et le coadjuteur étant arrivé vis-à-vis du Prince luy fit une profonde révérence et luy donna sa bénédiction, aussi bien qu'au duc de La Rochefoucault. Ils la reçurent l'un et l'autre avec toutes les apparences de respect, « bien que pas un des deux, dit le duc de La Rochefoucault (1) luy-même, ne souhaitât qu'elle eût l'effet que le coadjuteur désiroit. Le peuple qui suivoit le Prince fut si fort choqué de cette audace du coadjuteur qu'il se mit aussitôt à le charger d'injures et se préparoit à le mettre en pièces si le Prince luy-même n'eût calmé sa fureur.

Cependant la Reine, voyant que le parlement se déclaroit tous les jours plus ouvertement pour le prince de Condé, se désista tout d'un coup de ses poursuites, et le cinquième de septembre elle donna une déclaration pour le justifier des accusations et des plaintes qui avoient été formées contre luy.

(1) Dans ses Mémoires, page 285.

Il y avoit lieu d'espérer, après cela, que le prince de Condé en viendroit peu à peu à un entier accommodement avec la Reine ; mais les choses prirent bientôt un autre tour. Comme la Reine étoit, dans le fond, extrêmement aigrie contre le Prince, et qu'elle n'avoit cessé de le poursuivre que pour ne pas commettre mal à propos son autorité, elle ne se mit guère en peine de le ménager dans la suite ; peut-être même qu'elle fut bien aise de l'irriter, afin que les troubles qu'il exciteroit dans le royaume pour soutenir son parti pussent faciliter le retour du cardinal Mazarin, qu'elle souhaitoit toujours avec passion. Quoy qu'il en soit, la Reine désigna Châteauneuf pour premier ministre, le président Molé pour garde-des-sceaux, et Vieuville pour surintendant des finances, tous trois ennemis particuliers du Prince, et ne fit pas difficulté de dire publiquement qu'ils entreroient en charge aussitôt après la majorité du Roy (1), dont la cérémonie se devoit faire dans deux jours.

Cela ne pouvoit que choquer le Prince ; et en effet il connut dès lors qu'il n'avoit plus rien à ménager avec la cour et songea à se retirer au plus tôt, ne croyant pas pouvoir demeurer en sûreté dans Paris le jour que le Roy y devoit être déclaré majeur. Mais, d'autre part, il ne pouvoit s'absenter dans le temps d'une cérémonie si solemnelle sans quelque prétexte apparent, de peur de confirmer par sa défiance tous les soupçons qu'on avoit eus de luy. Pour cet effet il eut recours à Benja-

(1) Le 7 septembre, le Roi étant âgé de treize ans et un jour, temps auquel un Roy est majeur, selon l'ordonnance de Charles V, Roi de France. (Voyez Mézeray, *Abrégé chronologique*, tom. III, page 94, édition de Hollande.)

min Priolo (1), gentilhomme vénitien, agent du duc de Longueville, mais secrètement attaché au cardinal Mazarin et pensionnaire de la cour, pour engager la Reine à consentir qu'il allât trouver le duc de Longueville pour régler avec luy certaines affaires importantes. Priolo, qui s'étoit déjà insinué dans les bonnes grâces de la Reine par plusieurs services qu'il luy avoit rendus en diverses rencontres, n'eut pas de peine à luy faire agréer cette entrevue, après l'avoir assurée en secret qu'étant présent à tous leurs discours il ne manqueroit pas de l'instruire de tous les desseins du Prince, qu'il découvriroit par ce moyen. Ainsi le Prince alla à Trie, où le duc de Longueville devoit se rendre.

En partant il laissa une lettre où il rendoit raison au Roy de son départ et luy promettoit une fidélité inviolable. Le jour de cette cérémonie étant arrivé, le prince de Conty la rendit au Roi, qui la reçut d'un air froid et négligé, sans rien dire et sans daigner lire ce qu'elle contenoit.

La Reine, qui gouvernoit alors avec autant d'autorité qu'auparavant, élut ce même jour les trois personnes dont nous venons de parler pour occuper les trois premières charges de l'Etat, malgré les instances que le duc d'Orléans fit pour l'obliger à retarder de vingt-quatre heures la nomination de ces ministres.

Le Prince ayant appris cette nouvelle à Trie se disposa aussitôt à prendre les armes; il mit tout en usage

(1) L'auteur de l'Histoire de France en latin, depuis la mort de Louis XIII jusqu'en 1664, sous ce titre : *Ab excessu Ludovici XIII, de Rebus Gallicis historiarum libri VII.* Coste a souvent fait usage de cette histoire dans la vie du prince de Condé que nous réimprimons.

pour engager le duc de Longueville dans ses intérêts, mais il ne put en tirer aucune parole positive, et peu de temps après il sçut qu'il ne devoit absolument point compter sur luy, soit que ce duc craignît de s'embarquer dans une guerre civile dont les suites sont toujours fort incertaines, ou qu'il ne voulût pas appuyer un parti que sa femme avoit formé.

Le prince de Condé s'en alla de Trie à Chantilly (1), où il apprit qu'on prenoit déjà des mesures contre luy; c'est pourquoy, voyant qu'il n'y pouvoit rester sans courir un danger manifeste, il fit sçavoir au duc d'Orléans qu'il alloit se retirer en lieu de sûreté, et manda au prince de Conty et aux ducs de Nemours et de La Rochefoucault de se rendre le lendemain à Essone pour prendre ensemble le chemin de Montrond. Le duc de La Rochefoucault, avant que de sortir de Paris, avoit proposé au duc de Bouillon des conditions si avantageuses au nom du prince de Condé qu'il l'avoit engagé à embrasser son parti et à joindre à ses intérêts le vicomte de Turenne, Henry-Charles de la Trimouille, prince de Tarente, et le marquis de la Force, aussitôt que le prince auroit été reçu dans Bourdeaux et que le parlement se seroit déclaré pour luy; mais ce traité fut rompu, comme nous le verrons dans la suite.

(1) On lit dans les Mémoires de Lenet : « Le 7 du mois de septembre 1651, la majorité du Roi Louis XIV fut déclarée, et cette circonstance porta le prince de Condé à considérer mûrement sa position et à s'occuper des dangers qu'il pouvoit courir au sein d'une cour qui ne lui étoit pas amie. Les ducs de Nemours et de La Rochefoucault, messieurs Viole, Montespan et moi prîmes la résolution de nous rendre à Chantilly auprès du Prince. Un conseil fut tenu et la guerre y fut résolue. Nous revînmes coucher le même jour à Paris. »

On fut surpris, de part et d'autre, de voir les choses au point où elles étoient. Ce départ du Prince étonna la Reine, quoyqu'elle y fût toute préparée et qu'elle le regardât comme un acheminement au retour du cardinal Mazarin. Le Prince luy-même, qui le jugeoit nécessaire à sa sûreté, commença d'en craindre les suites, et demeura un jour entier à Angerville chez le président Perrault, pour y attendre ce que le duc d'Ortéans luy voudroit proposer. Ce duc, qui s'étoit jusqu'alors ménagé avec les deux partis et n'avoit rien oublié pour empêcher une rupture ouverte, songea d'abord à se servir de cette conjoncture pour calmer entièrement les transports du prince de Condé et pour le porter à un accommodement avec la cour. Après avoir disposé la Reine à donner quelque satisfaction au Prince, il luy envoya un courrier pour luy offrir, de la part de cette princesse, des conditions d'accommodement très raisonnables et dont il promettoit d'être luy-même le garant; mais un accident imprévu rompit toutes les mesures du duc d'Orléans. Celuy qui avoit été envoyé de sa part vers le prince de Condé, au lieu de l'aller trouver à Angerville en Gastinois, où il étoit alors, l'alla chercher à Angerville en Beausse, et peut-être que cette méprise fut la cause de tous les malheurs qui arrivèrent dans la suite ; car Croissy, que le duc d'Orléans dépêcha aussitôt après pour proposer au Prince les mêmes conditions, ne le put joindre qu'à Bourges, où le prince de Condé fut si bien reçu du peuple et de la noblesse que, croyant voir bientôt tout le royaume suivre cet exemple, il rejetta les offres de la Reine et résolut de ne plus balancer à faire la guerre.

Dans cette vue il continua son chemin vers Montrond, où la princesse de Condé et la duchesse de Lon-

gueville l'attendoient; il y demeura un jour pour voir la place, qu'il trouva en fort bon état. Ce jour-là même il dressa une ample instruction pour traiter avec le Roy d'Espagne, où furent compris ses plus considérables amis, et Laisné fut choisi pour cette négociation. Il donna ensuite de l'argent au prince de Conty et au duc de Nemours pour faire des levées dans les provinces voisines, avec ordre de commencer à lever la taille sur le Berry et sur le Bourbonnois, recommandant surtout de ménager la ville de Bourges. Le lendemain il partit de Montrond avec le duc de La Rochefoucault, chez qui il passa, et trouva beaucoup de noblesse qui le suivit. Il se rendit de là à Bourdeaux. On rapporte qu'en passant auprès de Jarnac il eut envie de voir le champ de bataille où l'un de ses ancêtres (1) finit ses jours, et que (2), pendant qu'il le considéroit, son épée luy tomba du baudrier; ce qui ne manqua pas d'être relevé comme un mauvais présage pour le Prince, tant les hommes sont portés à se faire des sujets de crainte sur les imaginations les plus ridicules.

Le prince fut reçu à Bourdeaux par tous les corps de la ville avec des marques d'une grande joie; il trouva le parlement très bien disposé à son égard, et fit donner en sa faveur tous les arrêts qu'il put souhaiter; il visita les places de la province, commença à prendre tous les revenus du Roy, et se servit de cet argent pour faire promptement ses levées, de peur de se trouver accablé par les troupes du Roy avant que d'être en état de se défendre.

(1) Louis Ier de Bourbon, prince de Condé. Voyez les Mémoires de Brantôme, tome III, pages 219 et 220.

(2) Priolus, *de Rebus Gallicis*, lib. VI, pag. 353.

Quelques jours après son arrivée, Louis Foucault, comte du Doignon, gouverneur de Brouage, de Ré, d'Oléron et de La Rochelle, le vint trouver et prit ouvertement son parti; le duc de Richelieu et le marquis de la Force firent la même chose, et le prince de Tarente, qui s'étoit rendu à Taillebourg, luy fit sçavoir qu'il embrassoit aussi ses intérêts. Les Espagnols se disposoient dans le même temps à venir à son secours. On dit que le Prince tâcha d'attirer dans son parti Olivier Cromwell, qui commençoit alors à gouverner l'Angleterre, mais que ce fin politique rejetta la proposition qu'on luy en fit, soit qu'il crût que le dessein du Prince étoit trop mal concerté pour pouvoir réussir, ou qu'il voulût affermir son autorité en Angleterre avant que de s'engager dans des affaires étrangères.

Le duc de La Rochefoucault, voyant le parlement de Bourdeaux entièrement déclaré pour le Prince, jugea qu'il étoit temps d'en donner avis au duc de Bouillon pour l'avertir de s'acquitter de sa promesse, puisque les conditions qu'il avoit désirées étoient accomplies. Ce duc, qui avoit cru le vicomte de Turenne inséparable de ses intérêts, fut bien surpris de le trouver ferme dans la résolution de ne plus embrasser le parti du Prince, et se voyant ainsi dans l'impuissance de satisfaire aux conditions du traité qu'il avoit conclu avec le duc de La Rochefoucault, il résolut de renoncer à ses engagemens, pour n'être pas obligé de refaire avec le Prince un traité moins avantageux. Les pressantes sollicitations et les promesses de la cour ne servirent pas peu à luy faire prendre ce dernier parti; mais, pour sauver les apparences et ne pas manquer tout ouvertement à sa parole, il entreprit de négocier un accommodement entre la cour et le Prince.

Pour cet effet il s'adressa à la Reine, et après quelques conférences qu'il eut avec elle sur ce sujet il chargea Gourville, qui luy avoit été dépêché par le duc de La Rochefoucault, d'offrir au prince de Condé tout ce qu'il avoit demandé pour luy et pour ses amis, avec la disposition du gouvernement de Blaye, sans exiger de luy d'autres conditions que celles que Servient et Lionne luy avoient demandées dans le premier projet de traité qui se fit chez la princesse Palatine, quelque temps après qu'il fut sorti de prison.

Châteauneuf fit aussi des propositions d'accommodement par le même Gourville ; mais comme elles alloient à empêcher le retour du cardinal Mazarin, elles ne pouvoient égaler celles de la Reine. Ce ministre s'engageoit seulement à demeurer inséparablement uni au prince de Condé après la chute du Cardinal, et à luy donner dans les affaires toute la part qu'il pouvoit désirer. La cour offroit encore au Prince de consentir à une entrevue de luy et du duc d'Orléans à Richelieu, pour y conférer ensemble sur les moyens de faire la paix.

Il y avoit apparence que la cour agissoit de bonne foy dans toute cette négociation ; mais le Prince ferma l'oreille à tant de partis avantageux, irrité de ce que le duc de Bouillon avoit été choisi pour médiateur de cet accommodement; il avoit espéré que ce duc et le vicomte de Turenne luy seroient d'un grand secours, et il fut sensiblement touché de voir qu'ils balançoient à se déclarer pour luy. Sans donc examiner les offres que la Reine luy faisoit faire et sans considérer les dangers où une guerre civile pouvoit l'exposer, il répondit au duc de Bouillon « qu'il n'étoit pas honnête d'écouter des propositions qu'on ne vouloit pas effectuer; qu'il se déclarât comme il avoit promis ; que monsieur

de Turenne se rendît à la tête de ses troupes, qui avoient marché à Stenay, et qu'alors il seroit en état d'entendre les offres de la cour et de faire un traité glorieux. »

Gourville, qui fut chargé de cette réponse, reçut ordre de dire au duc d'Orléans que le Prince ne pouvoit accepter l'entrevue de Richelieu, parce qu'il voyoit bien que le dessein de la cour n'étoit pas d'y traiter sincèrement des moyens de conclure la paix, mais de rompre les mesures qu'il prenoit pour faire la guerre, de ralentir l'ardeur de ses amis, d'empêcher que son parti ne se renforçât, de détacher de ses intérêts les Espagnols qui préparoient des secours considérables d'hommes, d'argent et de vaisseaux, et de l'amuser par des propositions d'accommodement, pour l'opprimer ensuite lorsqu'il y penseroit le moins et qu'il seroit sans armes et sans défense. Il faut ajouter à cela que le prince de Condé se défioit du duc d'Orléans à cause de l'étroite liaison que ce duc entretenoit avec le coadjuteur.

Ce Prince étoit alors si fort animé contre ce prélat, qui s'appliquoit sans cesse à traverser tous ses desseins, qu'il forma la résolution de le faire enlever dans Paris. Quelque difficile que fût cette entreprise, Gourville s'en chargea, après avoir reçu un ordre signé du Prince, et un soir que le coadjuteur alla à l'hôtel de Chevreuse, il auroit été pris infailliblement s'il fût revenu dans son carrosse; mais l'ayant renvoyé avec ses gens, il ne fut pas possible de connoître celui qui le ramena; l'affaire, ayant été par ce moyen retardée de quelques jours, fut découverte bientôt après.

La cour, voyant qu'on ne pouvoit réduire le prince de Condé que par la voye des armes, résolut d'envoyer au plus tôt une armée contre luy pour le combattre

avant qu'il eût eu le temps d'assembler de plus grandes forces. Le 27 de septembre, le Roy sortit de Paris avec toute la cour, à la tête de son armée, dont le commandement fut donné au comte d'Harcourt; il prit sa marche du côté de Bourges, où l'on ne fit aucune difficulté de le recevoir, malgré les assurances que l'on venoit de donner au Prince de demeurer fortement attaché à ses intérêts. Ce jour-là même le Roy fit publier une déclaration contre le prince de Condé et ses partisans, comme contre des criminels de lèze-majesté, quoyque le parlement n'agît point encore de concert avec le prince; il fut deux mois entiers sans vouloir enregistrer cette déclaration. Le prince de Condé envoya en même temps au parlement une lettre où il se plaignoit: « Que l'Etat étoit en proye à des créatures de Mazarin ou à des personnes mal intentionnées pour le bien public; qu'il n'avoit pris les armes que pour remédier à un si grand mal, qui ne pouvoit être déraciné que par la force ouverte; que le parlement et tous les gens de bien devoient se joindre à luy pour chasser du conseil du Roy les créatures de Mazarin, et redonner à l'Etat le calme dont il ne pourroit jamais jouir tant que ce proscrit, la véritable source des maux publics, régneroit dans le conseil du Roy et qu'on songeroit à le rappeler, comme on le faisoit visiblement.» Le parlement refusa de lire cette lettre et la renvoya au Roy, pour luy témoigner sa fidélité.

Cependant le prince de Conty, la duchesse de Longueville et le duc de Nemours, ayant appris que le Roy avoit été reçu dans Bourges, partirent aussitôt de Montrond avec leurs troupes pour se retirer en Guienne. Persan demeura pour commander dans la place, qui fut bloquée tout aussitôt par un petit corps d'armée

dont Palluau étoit lieutenant général. Peu de jours après la cour se rendit à Poitiers, où elle demeura jusqu'au retour du cardinal Mazarin.

Les affaires du prince de Condé étoient cependant en assez bon état. Le baron de Batteville étoit arrivé dans la rivière de Bourdeaux avec la flotte d'Espagne, composée de huit vaisseaux de guerre et de quelques brûlots. Il fortifioit Talmont, où il y avoit un corps d'infanterie de quinze cens hommes. Le prince de Tarente tenoit Sainctes et Taillebourg, qui a son port sur la Charente, et le Prince étoit maître de la rivière jusqu'à Angoulême, excepté Coignac.

Le Prince, voyant combien il luy importoit de donner de la réputation à ses armes, résolut d'attaquer cette dernière place. Il s'y détermina d'autant plus volontiers qu'il crut en venir bientôt à bout, à cause de l'intelligence qu'il entretenoit avec Léon de Sainte-Maure, comte de Jonsac, lieutenant de Roy en Saintonge et gouverneur particulier de Coignac, qui luy promettoit de rendre la ville si l'on faisoit mine de l'assiéger. Sur cette espérance le Prince fit partir le duc de La Rochefoucault de Bourdeaux, pour assembler ce qui se trouveroit sur pied, qui n'étoit en tout que trois régimens d'infanterie et trois cens chevaux, avec ordre d'aller investir Coignac. Il manda en même temps au prince de Tarente de s'y rendre avec ses troupes. Le bruit de leur marche s'étant répandu dans le pays, quantité de noblesse se retira dans cette place pour témoigner au Roy le zèle qu'ils avoient pour son service, ou, plus vraysemblablement encore, pour conserver eux-mêmes ce qu'ils venoient d'y faire transporter de la campagne. Ce nombre considérable de gentilshommes fit résoudre les bourgeois à fermer les portes de leur ville et à se

défendre, dans l'espérance d'être bientôt secourus par le comte d'Harcourt, qui s'avançoit vers eux. Pour le comte de Jonsac, comme on le soupçonnoit presque également d'être foible et gagné par le Prince, il fut observé de si près qu'il se vit comme forcé de défendre la place.

Quoyque les troupes du Prince fussent dans un assez grand désordre et que les pluyes continuelles eussent emporté le pont de bateaux qu'on avoit fait sur la Charente pour la communication des quartiers, les assiégez n'osèrent faire aucune sortie. Ils se tinrent toujours renfermez dans la ville, se contentant de faire tirer par derrière les murailles. Ainsi le siége s'avançoit tous les jours; et comme la ville étoit sur le point de se rendre, le prince de Condé en ayant été averti partit de Bourdeaux et vint au camp avec le duc de Nemours. Mais dans ce même temps le comte d'Harcourt survint, et, sachant que le pont de bateaux étoit rompu, alla fondre sur Nort, maréchal de camp, qui étoit retranché dans un fauxbourg, de l'autre côté de la rivière, avec cinq cens hommes. Il le força sans trouver presque de résistance, et secourut ainsi Coignac à la vue du Prince, qui étoit au-delà de la rivière et qui leva aussitôt le siége. Le comte d'Harcourt le laissa retirer sans le suivre.

Après ce succès, qui étoit peu considérable de soy-même, mais qui fut très avantageux au parti du Roy par l'impression qu'il fit sur l'esprit des peuples, le comte d'Harcourt marcha droit à La Rochelle. Le marquis d'Estissac, pourvu nouvellement des gouvernemens du comte du Doignon, avoit déjà mis la ville sous l'obéissance du Roy par l'assistance que luy donnèrent les habitans mêmes qui, soit par zèle pour le service du Roy ou par haine pour le comte du Doignon, leur gou-

verneur, favorisèrent son entreprise avec tout l'empressement imaginable. Il ne restoit à prendre que les tours qui ferment le port, lesquelles le comte du Doignon avoit fait fortifier et où il tenoit une garnison suisse. Ce comte, se défiant presque de tout le monde, crut trouver parmi cette nation plus de fidélité que dans la sienne propre; mais la suite fit bientôt voir que la peur et l'intérêt n'ont pas moins de pouvoir sur ces sortes de gens que sur les autres.

Le comte d'Harcourt, étant arrivé à La Rochelle, fit attaquer les tours, et après trois jours de résistance les Suisses demandèrent à capituler. Le comte d'Harcourt leur manda qu'il ne leur feroit point de quartier s'ils ne poignardoient Basse, leur commandant; et ces soldats, par une lâcheté énorme, se disposèrent aussitôt à exécuter cet ordre. Basse, croyant trouver plus de compassion auprès de ses ennemys que parmi ses propres soldats, se jetta tout blessé du haut des tours en bas; mais le comte d'Harcourt (1) le fit achever en sa présence, malgré les instantes prières des officiers qui demandoient sa grâce.

Pendant ce temps-là le prince de Condé étoit demeuré à Tonay-Charente, sans avoir même osé proposer de secourir La Rochelle, afin de ménager l'esprit jaloux et incertain du comte du Doignon, à qui tout

(1) Quelques Historiens disent que les Suisses poignardèrent de leur propre mouvement cet infortuné gouverneur, parce qu'il refusait de se rendre; mais puisque le comte d'Harcourt eut bien la barbarie de le faire assommer après qu'il se fut précipité du haut des tours, comme tous les historiens l'assurent d'un commun accord, il y a grande apparence que ce fut le comte d'Harcourt lui-même qui donna ordre aux Suisses de le poignarder.

donnoit de l'ombrage. Le comte d'Harcourt, ayant reçu quelque renfort, se résolut d'aller à luy; mais le Prince, qui n'avoit que de nouvelles troupes, mal disciplinées et sans expérience, n'osa l'attendre dans le lieu où il étoit; il passa de nuit la rivière sur un pont de bateaux et se retira à la Bergerie, qui n'est qu'à demi-lieue de Tonay-Charente. Le comte d'Harcourt luy avoit défait deux escadrons le jour d'auparavant et avoit une belle occasion de le combattre dans sa retraite et à demi passé; mais il luy donna le temps de faire sauter la tour de Tonay-Charente et de se retirer à la Bergerie, sans se mettre en devoir de le pousser.

Cependant le prince de Condé, ne recevant aucune nouvelle du duc de Bouillon, reconnut enfin qu'il ne pouvoit faire aucun fonds sur luy ni sur son frère, le vicomte de Turenne. Il s'emporta ouvertement contre eux, et, se voyant dans la nécessité d'envoyer promptement quelqu'un pour soutenir le poste qu'il avoit destiné au vicomte de Turenne, il donna cet employ au duc de Nemours, qu'il fit partir en diligence pour aller en Flandre. Ce duc entreprit d'abord de faire le voyage par eau; mais n'ayant pu supporter les incommoditez de la mer, il fut contraint d'aller par terre, avec beaucoup de temps et de péril, à cause des troupes qui ramenoient le Cardinal en France. Le prince de Condé renvoya dans le même temps le duc de La Rochefoucault à Bourdeaux pour engager le prince de Conty à s'en aller à Agen rassurer les esprits des peuples qui, ébranlez par le nouveau succès des armées du Roy, n'avoient plus la même chaleur pour les intérêts du Prince. Il le chargea encore d'obliger le parlement de Bourdeaux à consentir que le baron de Batteville et les Espagnols prissent possession de la ville et du château de Bourg,

qu'ils offroient de fortifier, ce que le duc de La Rochefoucault n'eut pas de peine à obtenir.

Le bruit couroit depuis quelque temps que le cardinal Mazarin étoit sur le point de revenir en France, et en effet la Reine, qui ne se pouvoit passer de ce ministre, luy avoit déjà mandé de se disposer à la venir trouver au plus tôt, et luy avoit même envoyé de l'argent pour lever promptement cinq ou six mille hommes, dont les maréchaux de la Ferté et d'Hoquincourt se chargeoient d'aller prendre soin. Enfin on eut à Paris des nouvelles très assurées que ce Cardinal étoit arrivé à Sedan avec six mille étrangers, qu'il avoit été bien reçu par le gouverneur de cette ville, et que le maréchal d'Hoquincourt l'étoit allé joindre avec deux mille chevaux, pour l'escorter jusques où seroit le Roy.

Le parlement, surpris et allarmé de cette nouvelle, donna (1) un arrêt pour défendre expressément à toutes sortes de personnes de donner passage et retraite au Cardinal et de faciliter son retour en quelque façon que ce fût.

Le duc d'Orléans, qui s'étoit jusqu'alors tenu dans Paris sans embrasser aucun parti, entra dans les sentimens du parlement et prit dès lors la résolution de se déclarer pour le prince de Condé. Sur ces entrefaites, il envoya Fontrailles vers le Prince, pour luy faire sçavoir de sa part que le parlement de Paris étoit prêt de se joindre à luy pour empêcher le retour du cardinal Mazarin, mais que, dans cette affaire, il étoit bien aise d'agir de concert avec luy.

Le prince de Condé, qui reçut avec plaisir cette proposition du duc d'Orléans, eut en même temps un autre

(1) Le 13 décembre.

sujet de joye, le comte de Marsin l'étant venu joindre à la Bergerie avec mille hommes de pied et trois cens chevaux des meilleures troupes de l'armée de Catalogne qu'il commandoit. Il fut suivi du colonel Balthazar et du marquis de Montpouillan.

On le blâma fort d'avoir abandonné son gouvernement à la merci des ennemis de l'Etat; car en partant il laissa sans secours la ville de Barcelonne, que les Espagnols, commandez par dom Juan d'Autriche et par le marquis de Mortare, assiégeoient actuellement par mer et par terre.

Le cardinal Mazarin entra cependant en France au commencement de janvier, traversa le royaume, sous la conduite du maréchal d'Hoquincourt, sans avoir trouvé d'empêchement considérable, et arriva le 6 du même mois à Poictiers, où étoit alors la cour. Le Roy alla au-devant de luy et le reçut avec des marques d'une estime et d'une affection toute particulière (1). Quelque temps après, le Tellier, Servient et Lionne, que le prince de Condé avoit fait éloigner de la cour, furent rappelez. On ne sçait pourquoy le Cardinal hâta si fort son retour, qui sembloit s'accommoder mal avec les intérêts de l'Etat, par le prétexte qu'il fournissoit au duc d'Orléans et au parlement de Paris de se déclarer contre la cour.

Quoy qu'il en soit, il est certain que le retour du Cardinal servit à relever le parti du prince de Condé, qui alloit tomber de luy-même, et luy donna de nouvelles forces. L'on assure même (2) que le Prince fit adroite-

(1) Le jeune Roi fit deux lieues pour aller au devant du ministre.

(2) Histoire du ministère du cardinal Mazarin, liv. 1, page 118.

ment conseiller au Cardinal, par Gourville, de rentrer dans le royaume.

En effet, dès qu'on eut appris que Mazarin avoit joint la cour avec ses troupes, le duc d'Orléans, Paris, le parlement et les frondeurs se déclarèrent hautement pour le prince de Condé. Le parlement donna contre le Cardinal de nouveaux arrêts plus rigoureux que les précédens : tous ses biens et tous ses revenus furent confisquez; sa bibliothèque, qui étoit une des plus belles de l'Europe, fut vendue à l'encan avec ses meubles, et sa tête fut mise à prix. Le duc d'Orléans mit aussitôt des troupes en campagne sous le commandement du duc de Beaufort, afin de traverser les desseins de la cour par quelque diversion.

Les délibérations de la cour rouloient alors sur deux entreprises, dont l'une étoit d'aller en Guienne pour réduire Bourdeaux et y ruiner entièrement le parti du Prince, et l'autre de marcher contre les troupes du duc d'Orléans pour empêcher que Paris n'en vînt à une entière revolte. Le voyage de Guienne fut enfin résolu; mais il survint aussitôt un accident qui rompit ce dessein. Henry Chabot, duc de Rohan (1), gouverneur d'Angers, prit ce temps pour se déclarer en faveur du prince de Condé, fit soulever le peuple, et entraîna toute la province d'Anjou dans son parti. La cour, se voyant ainsi entre deux provinces révoltées, se trouva dans un grand embarras et résolut de faire assiéger au plus tôt la ville d'Angers.

(1) Henri Chabot, duc de Rohan, pair de France et gouverneur d'Anjou, mort en 1655, âgé de trente-neuf ans. C'était par suite de son union avec Marguerite de Rohan que Henri de Chabot avait obtenu le titre de duc de Rohan.

Châteauneuf, qui n'avoit plus que les apparences du ministère depuis le retour du cardinal Mazarin, prit prétexte de se retirer sur ce qu'on avoit changé le voyage de Guienne sans sa participation. Il reconnut par là que le Cardinal étoit le maître absolu des affaires, et qu'il seroit sans cesse exposé aux mortifications que ce ministre luy voudroit donner. Ayant donc pris congé du Roy, il se retira à Tours pour y mener une vie privée, et mourut à Leuville d'une fièvre double tierce, le 26 de septembre de l'an 1653, à l'âge de soixante et treize ans.

Le duc de Rohan ne fit pas une fort longue résistance; dans peu de jours il remit Angers entre les mains du Roy et alla trouver le duc d'Orléans à Paris. Ce fut durant ce siége que le coadjuteur reçut le chapeau de cardinal (1). Il prit le nom de cardinal de Retz, et c'est ainsi que nous l'appellerons à l'avenir.

Tel étoit l'état des choses lorsque le prince de Condé partit de la Bergerie, après y avoir demeuré plus de trois semaines, sans que le comte d'Harcourt, qui étoit de l'autre côté de la rivière à Tonay-Charente et maître du pont de bateaux, eût rien entrepris contre luy. Comme le Prince vouloit éviter avec soin de s'engager dans un combat, il alla à la Bernette, éloignée de trois lieues des troupes du Roy, afin d'avoir plus de temps pour prendre parti si l'on entreprenoit de l'attaquer. Après y avoir demeuré quelque temps, il résolut de s'appliquer uniquement à conserver la Guienne et à fortifier les villes qui tenoient son parti, puisqu'au lieu de faire des progrès dans le pays où il étoit il ne se

(1) Le chapeau fut donné au coadjuteur par le Pape dans le consistoire du 18 février.

trouvoit pas même en état d'y rester en présence du comte d'Harcourt. Il marcha donc en Guienne avec son armée, croyant pouvoir maintenir quelque temps la Saintonge, en laissant d'un côté le comte du Doignon dans les places, les Espagnols à Talmont, et le prince de Tarente dans Sainctes et Taillebourg, pour en hâter les fortifications. Il fit avancer son infanterie et ses bagages à Talmont pour aller par mer à Bourdeaux, et, après avoir fait, la première journée, une fort grande traite avec toute sa cavalerie, il s'arrêta la seconde à Saint-Andras, à quatre lieues de Bourdeaux.

Le Prince croyoit être hors de la portée des ennemis; mais, lorsqu'il y songeoit le moins, le comte d'Harcourt, qui l'avoit suivi avec une extrême diligence, arriva à la vue de son quartier. Ce général ne sçut pourtant pas profiter de cette occasion; car, au lieu de faire marcher sur-le-champ ses premières troupes vers le quartier du Prince, qu'il auroit forcé infailliblement, il les rangea en bataille vis-à-vis de Saint-Andras, faisant attaquer par les autres troupes le quartier de Balthazar, qui les repoussa vigoureusement et vint joindre le Prince, qui étoit monté à cheval au premier bruit. Les deux armées furent quelque temps en présence; mais la nuit, qui étoit obscure, les empêcha d'en venir aux mains. Ainsi le Prince se retira sans rien perdre (1), plus redevable de son salut à la trop grande précaution de ses ennemis qu'à la sienne propre. Le comte d'Harcourt ne le suivit pas plus avant.

Cependant le Prince, ayant dessein d'aller à Bergerac et de le faire fortifier, passa à Libourne, dont le comte de Maure étoit gouverneur, et y laissa ses ordres pour

(1) La Rochefoucault, dans ses Mémoires, page 311.

continuer quelques dehors. Le maréchal de la Force arriva dans le même temps que luy à Bergerac, avec son fils, le marquis de Castelnau, qui commandoit dans la place. Le duc de La Rochefoucault, qui étoit revenu de la Haute-Guienne, l'y vint trouver. Ce fut alors que commencèrent à paroître, à Bourdeaux, les factions et les partialitez qui mirent la discorde dans la maison du Prince, séparèrent de ses intérêts ses plus proches, et ruinèrent enfin son parti en Guienne.

Pendant que le Prince s'appliquoit fortement à mettre Bergerac en état de se défendre, il apprit que ses affaires dépérissoient en Saintonge; que le comte du Doignon demeuroit renfermé dans ses places sans oser en sortir; que le prince de Tarente avoit reçu quelque désavantage dans un combat qui s'étoit donné auprès de Pons; que Sainctes, qu'il croyoit en état de soutenir un long siége, avoit été emporté par Plessis-Bellière après quatre jours de résistance, et que Taillebourg étoit assiégé et sur le point de se rendre. Il sçut encore que François d'Espinay, marquis de Saint-Luc (1), lieutenant de Roy en Guienne, assembloit un corps pour s'opposer à celui du prince de Conty, qui avoit pris Caudecoste et quelques autres villes de peu d'importance. Comme ce dernier mal étoit le seul auquel il pût apporter quelque remède, il se disposa à aller joindre le prince de Conty, qui étoit à Staffort, à quatre lieues au-dessus d'Agen; et ayant appris par un courrier, près de Libourne, que Saint-Luc marchoit vers Staffort, il y alla en diligence et trouva le prince de Conty qui rassembloit ses quartiers dans la créance qu'il seroit bientôt

(1) François d'Épinay, marquis de Saint-Luc, lieutenant du Roi en Guienne, gouverneur de Périgord, mort en 1670.

attaqué par Saint-Luc. Comme ce marquis étoit à Miradoux et que sa cavalerie étoit logée séparément dans des villages et des métairies, le Prince prit la résolution de marcher toute la nuit pour luy enlever les quartiers de cavalerie, et partit à l'heure même avec le duc de La Rochefoucault. Bien que le chemin fût long et mauvais, il arriva devant le jour à un pont où les ennemis avoient un corps-de-garde de douze ou quinze maîtres. Il les fit pousser d'abord, et ceux qui se sauvèrent donnèrent l'allarme à toutes leurs troupes et les obligèrent de monter à cheval. Quelques escadrons firent ferme près de Miradoux, mais le Prince les chargea et les rompit sans peine. Il défit dans cette attaque six régimens, prit une bonne partie de l'équipage de l'armée ennemie et fit beaucoup de prisonniers.

Dès que le jour fut venu, Saint-Luc mit toutes ses troupes en bataille dans l'esplanade qui est devant Miradoux, petite ville située sur la hauteur d'une montagne, dont elle n'occupe que la moitié, et qui, pour toutes fortifications, n'a qu'un méchant fossé et une simple muraille où les maisons sont attachées. Le Prince assembla de son côté toutes ses troupes au bas de la montagne; mais ne pouvant aller aux ennemis que par une montée assez étroite et fort longue, coupée par des fossez et couverte, en ce temps-là, d'une terre fort grasse, il vit bien qu'il se romproit luy-même avant que d'arriver à eux. Pour cet effet il se contenta de faire avancer son infanterie et de chasser les ennemis de quelques postes qu'ils avoient occupez. Il y eut aussi deux ou trois escadrons qui combattirent, et toute la journée se passa en escarmouches, sans que Saint-Luc quittât la hauteur ni que le prince de Condé entreprît de les aller attaquer en un lieu si avantageux, n'ayant

point de canon et n'en pouvant avoir que le lendemain. Il donna ses ordres pour en faire venir deux pièces, et cependant il résolut de faire sçavoir aux ennemis son arrivée, jugeant bien que cette nouvelle les étonneroit encore plus que la perte qu'ils venoient de faire. En effet, ayant lâché quelques prisonniers qui ne manquèrent pas d'en informer Saint-Luc, l'épouvante se mit tout aussitôt dans le camp, et les officiers attendirent à peine la nuit pour cacher leur retraite. Le Prince, qui avoit prévu cela, mit des corps-de-garde si près des ennemis qu'il fut averti dès le moment qu'ils commencèrent à se retirer. Mais son extrême diligence fut en quelque sorte la cause que sa victoire ne fut pas aussi complète qu'elle pouvoit être; car, avant que l'infanterie fût engagée dans le chemin où il auroit été facile de la tailler en pièces, le Prince la chargea sur le bord du fossé de Miradoux, et entrant l'épée à la main dans les régimens de Champagne et de Lorraine, qui formoient un bataillon devant la ville, il les renversa dans les fossez, demandant quartier et jettant leurs armes; et comme on ne pouvoit aller à eux à cheval, ils eurent le temps de rentrer dans Miradoux. Le Prince fut très bien secondé dans cette occasion par le prince de Conty, son frère, qui combattit toujours à ses côtez.

Le Prince, ayant poursuivi le marquis de Saint-Luc et le reste des fuyards jusqu'auprès de Leytoure, s'avança du côté de Montauban. La prise de cette ville ne pouvoit que luy être fort avantageuse; car le parlement de Toulouse, qui venoit de donner des arrêts contre le cardinal Mazarin, et qui n'attendoit plus qu'une occasion pour embrasser ouvertement le parti du prince de Condé, n'auroit pas manqué de se déclarer après cela, et tout le Languedoc auroit apparemment suivi l'exemple

de cette capitale de la province. On dit même que le parlement de Toulouse n'avoit différé jusqu'alors de prendre les intérêts du Prince qu'à la sollicitation du premier président, lequel, étant le seul de cette compagnie qui fût fidèle au Roy, représentoit sans cesse « que, tant que Montauban resteroit dans le parti du Roy, il ne falloit point se déclarer pour le Prince, de peur que les habitans de cette ville, la plupart huguenots, animez depuis longtemps contre le parlement et contre la ville de Toulouse, ne prissent cette occasion pour satisfaire leur ressentiment. »

Le prince de Condé crut d'abord que les habitans de Montauban ne feroient pas difficulté de luy ouvrir leurs portes, après avoir appris la défaite de Saint-Luc, qui s'étoit retiré dans leur ville tout épouvanté par le souvenir du danger qu'il venoit de courir, et plus capable en cet état de les décourager que de les porter à une vigoureuse résistance. Ainsi le Prince, s'étant arrêté à Moissac, envoya sommer Montauban par un trompette, qui, après avoir représenté aux habitans de cette ville les grands services que les ancêtres du prince de Condé avoient rendus aux protestans de France, les assura « que le Prince en particulier désiroit avec passion de leur faire du bien à eux et à tous ceux de leur religion ; qu'il les protégeroit toujours et auroit soin de maintenir leurs priviléges et leurs libertez, s'ils vouloient embrasser son parti. » Mais ces protestations et ces offres furent rejettées d'un commun consentement. Tout le peuple parut disposé à se défendre contre le Prince jusqu'à la dernière extrémité, aimant mieux être fidèles au Roy aux dépens de leur propre vie que de manquer à leur devoir sur des promesses vagues et incertaines. Saint-Luc, voyant les bourgeois dans cette disposition, commença à se rassurer,

et, renvoyant aussitôt le trompette du Prince, le chargea de luy dire que la ville se préparoit à le recevoir les armes à la main, et qu'elle ne vouloit dépendre que du Roy, dont elle attendoit la juste récompense de sa fidélité. Cette réponse surprit et irrita extrêmement le Prince; mais quoyque la ville de Montauban ne fût point fortifiée, il n'étoit point en état de la prendre par force; c'est pourquoy il se contenta de laisser garnison dans Moissac, petite ville sur le Tarn, à trois lieues de Montauban, et retourna promptement sur ses pas.

Cependant les habitans de Montauban, non contens d'avoir refusé les portes de leur ville au prince de Condé, luy enlevèrent, quelque temps après, la petite place de Moissac. Une partie des habitans de cette dernière ville, fâchez de se voir sous la puissance du prince de Condé, firent sçavoir à la ville de Montauban que, s'ils vouloient leur prêter main forte, ils chasseroient la garnison du Prince et rentreroient sous l'obéissance du Roy. Montauban reçut cette proposition avec joye, jusques-là que tout le monde s'empressoit à l'envi pour avoir part à l'expédition. Le temps ayant éte marqué pour cette entreprise, cinq ou six compagnies de bourgeois de Montauban s'embarquèrent un soir sur la rivière du Tarn et arrivèrent à petit bruit devant Moissac. Les bourgeois de la ville, qui étoient d'intelligence avec eux, parurent en même temps sous les armes, et ceux de Montauban ayant pétardé une porte se joignirent à eux. La garnison fit d'abord mine de se défendre, mais elle se rendit après une médiocre résistance, et le gouverneur de la place fut conduit prisonnier à Montauban.

Il est certain que dans toute cette guerre les protestans ne se prévalurent point des troubles du royaume pour rendre leur condition meilleure. Ils résistèrent

fortement aux sollicitations que le prince de Condé leur fit pour les engager dans ses intérêts. Toujours fidèles au Roy, ils demeurèrent en repos, ou bien ils soutinrent le parti de la couronne, comme nous venons de le voir par ce que firent les habitans de La Rochelle et de Montauban. Aussi la cour, connoissant bien l'importance de leurs services, voulut leur donner un témoignage authentique de sa reconnoissance par une déclaration que le Roy donna en leur faveur cette même année.

Le Roy écrivit, outre cela, au consistoire de Montauban, une lettre où il les remercioit des marques qu'ils venoient de luy donner de leur attachement à son service et les assuroit de sa protection. Il donna même permission (1) aux habitans de Montauban de fortifier leur ville.

Pour revenir maintenant au prince de Condé, dès qu'il vit que Montauban ne vouloit point luy ouvrir ses portes, il revint promptement investir Miradoux, où plusieurs officiers s'étoient jettez avec bon nombre d'infanterie, comme nous avons dit, plutôt pour sauver leur vie que pour défendre la place. Le Prince les fit sommer, croyant que des gens battus, qui étoient sans munitions de guerre et sans vivres, n'entreprendroient pas de soutenir un siége dans une si méchante place. Et en effet ils offrirent d'abord de se rendre; mais le Prince s'étant obstiné à les vouloir faire prisonniers de guerre ou à les obliger à ne servir de six mois, ces conditions leur parurent si rudes qu'ils aimèrent mieux se défendre. Ils trouvèrent même que les habitans avoient

(1) Gregorio Leti, dans son *Teatro Gallico*, parte I, lib. VI, pag. 295.

des vivres, et le marquis de Saint-Luc leur fit tenir des munitions de guerre la nuit suivante, et continua de les rafraîchir des choses nécessaires, malgré les précautions qu'on prenoit pour l'empêcher. Cependant le prince de Condé renvoya le prince de Conty à Bourdeaux. Comme il n'étoit pas en état de faire un siége dans les formes et qu'il n'étoit pas même assuré d'avoir du canon, il ne fut pas longtemps sans reconnoître qu'il auroit bien fait de recevoir Miradoux aux conditions qu'on luy avoit offertes; néanmoins, se voyant comme engagé d'honneur dans cette entreprise, il voulut soutenir son dessein jusqu'au bout. Il tira d'Agen deux pièces de canon, avec un très petit nombre de boulets de calibre, croyant qu'il y en auroit assez pour faire brèche et emporter la ville d'assaut avant que le comte d'Harcourt, qui marchoit à luy, pût être arrivé. On prit bientôt des maisons assez près de la porte, et l'on y mit les deux pièces en batterie. Elles firent d'abord beaucoup d'effet dans la muraille, mais les boulets manquèrent bientôt; de sorte qu'on étoit obligé de donner de l'argent à des soldats pour aller chercher, dans le fossé, les boulets qu'on avoit tirez. Les assiégez, de leur côté, se défendoient assez bien pour le peu de munitions qu'il avoient; ils firent même deux sorties très vigoureuses. On apprit que le comte d'Harcourt devoit arriver à Miradoux. A cette nouvelle le Prince, qui n'avoit pas de forces assez considérables pour faire tête au comte d'Harcourt, leva aussitôt le siége et se retira à Staffort, où il arriva sans avoir été poursuivi.

Cette ville n'est ni plus grande ni meilleure que Miradoux; mais comme le comte d'Harcourt étoit au-delà de la Garonne et qu'il ne la pouvoit passer qu'à un lieu nommé Auvillars, le Prince, ayant l'autre côté du pays

libre, sépara ses quartiers, dans la créance qu'il luy suffiroit, pour être en sûreté, d'en mettre quelques-uns près d'Auvillars, et de commander qu'on détachât continuellement des partis de ce côté-là, pour être averti de tout ce que les ennemis voudroient entreprendre. Cet ordre étoit sagement donné, mais il fut très mal exécuté et pensa exposer le Prince à une entière défaite; car les nouveaux officiers dont presque toute son armée étoit composée, ne prévoyant point la nécessité de s'instruire des démarches du comte d'Harcourt, s'en allèrent piller les villages voisins au lieu de suivre leurs ordres. Sur ces entrefailes, le comte d'Harcourt, ayant passé la rivière, marcha en bataille au milieu des quartiers du Prince, et arriva à un quart de lieue de luy sans que personne en prît l'alarme ni luy en vînt donner avis. Des gens poussez luy apportèrent enfin cette nouvelle. Aussitôt il monta à cheval, suivi du comte de Marsin, du duc de La Rochefoucault et du marquis de Montespan, pour voir le dessein des ennemis; mais il n'eut pas fait cinq cens pas qu'il vit leurs escadrons qui se détachoient pour aller attaquer ses quartiers. Tout ce qu'il put faire dans cette extrémité fut de mander à ses troupes qui étoient dans les quartiers les plus éloignez de monter promptement à cheval et de venir joindre ce qu'il avoit d'infanterie campée sous Staffort, qu'il fit marcher à Boué pour y passer la Garonne en bateau et se retirer à Agen. Il envoya en même temps tous ses bagages au port Sainte-Marie et laissa un capitaine et soixante mousquetaires à Staffort, avec une pièce de canon de douze livres qu'il ne put emmener.

Le prince de Condé ne pouvoit éviter d'être défait si le comte d'Harcourt l'eût chargé dans sa retraite à mesure qu'il devoit passer la Garonne; mais ce général ne

sçut pas mieux se servir de cet avantage que de ceux qu'il avoit eus à Tonay-Charente et à Saint-Andras. Au lieu de suivre le Prince, il s'arrêta pour investir le quartier le plus proche de Staffort, nommé le Pergan, où étoient logez trois ou quatre cens chevaux des gardes du Prince et des généraux. Cependant le Prince employa douze ou treize heures à faire passer la rivière à ses troupes avec un désordre incroyable, et toujours en état d'être taillé en pièces si on l'eût attaqué. Etant arrivé ce jour même à Agen avec toute son infanterie, il sçut que sa cavalerie étoit arrivée à Sainte-Marie sans avoir combattu ni rien perdu de son équipage. Il eut encore avis que ses gardes se défendoient dans le Pergan; mais comme il ne pouvoit leur donner aucun secours, ils se rendirent prisonniers de guerre le lendemain.

Le prince de Condé ne fut pas longtemps à Agen sans reconnoître que cette ville n'étoit guère bien intentionnée pour luy, et qu'elle ne demeureroit dans son parti qu'autant qu'elle y seroit retenue par sa présence ou par une forte garnison. Pour s'en assurer par ce dernier moyen, il résolut d'y faire entrer le régiment d'infanterie de Conty et de s'emparer d'une des portes de la ville, afin que le peuple n'eût pas la liberté de refuser la garnison; mais ce dessein ayant été répandu dans la ville, les bourgeois coururent aux armes pour s'y opposer et commencèrent à faire des barricades. Le prince de Condé, averti de ce désordre, monta aussitôt à cheval pour arrêter la sédition par sa présence et pour demeurer maître de la porte de Grave jusqu'à ce que le régiment de Conty s'en fût emparé; mais les troupes n'eurent pas plus tôt paru que le désordre devint plus grand; elles entrèrent et furent obligées de

s'arrêter dans la première rue. Quoyque le prince de Condé, le prince de Conty et tous les officiers fissent tous leurs efforts pour appaiser cette émeute, ils ne purent empêcher que les rues ne fussent barricadées en un instant. Le peuple ne manqua pourtant jamais de respect (1) pour le prince de Condé et pour les officiers généraux; mais le tumulte croissoit aussi dans tous les lieux où ils n'étoient point.

Les choses ne pouvoient plus demeurer dans cet état. Les troupes du Prince occupoient toujours la porte de Grave et la moitié de la rue qui y aboutit. Le peuple, de son côté, étoit sous les armes, tenoit les rues barricadées, et avoit des corps-de-garde partout. Enfin la nuit, qui approchoit, alloit augmenter le désordre, et le prince de Condé se voyoit réduit, ou à sortir honteusement de la ville, ou à la faire piller et brûler. Ces deux partis luy étoient également désavantageux; car, s'il quittoit Agen, les troupes du Roy y alloient être reçues, et s'il le brûloit, il soulevoit contre luy toute la province, dont les plus considérables villes étoient encore dans ses intérêts. Ces raisons l'obligèrent à tenter quelque accommodement qui pût sauver son autorité en apparence et luy fournir un prétexte de pardonner au peuple d'Agen. Le duc de La Rochefoucault entreprit cette affaire et en vint heureusement à bout. Il s'adressa aux principaux des bourgeois, et leur persuada d'aller

(1) Un historien français, nommé de Prade, qui a fait un *Abrégé de l'Histoire de France*, dit qu'un des habitants d'Agen fut assez osé pour coucher en joue le prince de Condé (voyez t. V, p. 370). Jean de la Barde, marquis de Marolles, qui a composé en latin l'Histoire de ce qui s'est passé en France depuis l'année 1643 jusqu'en 1652, dit la même chose que cet historien, lib. X, pag. 689.

à l'Hôtel-de-Ville et de députer quelqu'un d'entr'eux vers le Prince pour luy demander pardon, et le prier de venir à l'assemblée leur prescrire le moyen de luy conserver leur ville dans la fidélité qu'ils luy avoient jurée. Le Prince y alla et leur dit que son intention avoit toujours été de leur laisser une entière liberté, et qu'il n'avoit fait entrer des troupes que pour soulager les bourgeois dans la garde de leur ville; mais que, puisqu'ils ne le souhaitoient pas ainsi, il vouloit bien faire sortir ses troupes, pourvu que la ville fît à ses dépens un régiment d'infanterie dont on luy nommeroit les officiers. Ces conditions furent acceptées; on défit les barricades, les troupes sortirent; le tumulte fut entièrement appaisé, et la ville parut soumise comme avant la sédition.

Le Prince, n'osant se fier à un si prompt changement, fit quelque séjour à Agen pour remettre la ville dans son état ordinaire. Ce fut dans ce temps-là qu'il reçut nouvelles que l'armée de Flandre, commandée par le duc de Nemours, étoit entrée en France et s'étoit jointe aux troupes du duc d'Orléans, commandées par le duc de Beaufort. Cette armée du duc de Nemours étoit composée de quatre mille hommes que les Espagnols luy avoient donnez et des vieilles troupes du Prince que le comte de Tavannes avoit menées au commencement de cette guerre de Marle en Flandre. Elle passa la Seine à Mantes, où le duc de Beaufort l'alla joindre. Toutes ces troupes jointes ensemble firent un corps de neuf à dix mille hommes et marchèrent vers la rivière de Loire.

Il auroit été facile aux ducs de Nemours et de Beaufort de faire quelque expédition avantageuse au parti du prince de Condé; car la cour, qui n'avoit rien entre-

pris depuis la prise d'Angers, n'étoit alors soutenue que de quatre ou cinq mille hommes de fort méchantes troupes; mais la division qui se mit tout aussitôt entre eux les empêcha de rien exécuter de considérable. Quoyqu'ils fussent beaux-frères, ils ne pouvoient compatir ensemble, et leur aigreur augmenta si fort qu'ils furent souvent sur le point d'en venir aux mains. Etant entrez dans Orléans pendant que les troupes du Roy étoient au-delà de la Loire, ils voulurent s'emparer de Gergeau, où il y avoit un pont qui pouvoit servir de passage aux troupes du Roy. Le vicomte de Turenne les prévint, et, après avoir fait tous leurs efforts pour gagner le pont, ils furent repoussez et contraints de se retirer. Le baron de Sirot, qui avoit embrassé le parti du duc d'Orléans, mourut peu de jours après d'une blessure qu'il reçut dans cette attaque; il étoit également recommandable, et par son courage, et par son habileté dans le métier de la guerre. Ce ne fut pas une petite perte pour le parti.

Le duc de Nemours étoit d'avis de passer la Loire pour aller secourir Montrond et marcher aussitôt après vers la Guienne; mais le duc d'Orléans ne voulut point consentir que l'armée s'éloignât si fort de Paris, appréhendant que le peuple ou le parlement ne se déclarassent pour la cour dès qu'ils verroient l'armée du duc de Nemours passer en Guienne et celle du Roy demeurer dans leur voisinage. Le cardinal de Retz, qui avoit alors tout pouvoir sur l'esprit du duc d'Orléans, luy inspiroit ces pensées, afin qu'en retenant l'armée au-deçà de la Loire il la rendît inutile au prince de Condé, qu'il haïssoit toujours mortellement.

Chavigny, qui étoit alors à Paris, où il n'oublioit rien pour avancer ses intérêts en soutenant ceux du prince

de Condé, luy fit bientôt sçavoir l'état des choses. Il l'informa du préjudice que la division des ducs de Nemours et de Beaufort causoit à ses affaires et le pressa de venir luy-même remédier à ce désordre. Comme le mal augmentoit tous les jours, il luy écrivit plusieurs fois de quitter la Guienne au plus tôt pour venir prendre le commandement de son armée, que la mésintelligence des chefs rendoit inutile dans un temps où elle étoit en état de rétablir son parti dans tout le royaume; que sa présence étoit absolument nécessaire pour rassurer le courage des officiers qui commençoient à perdre toute espérance, et que, si cette armée venoit à se dissiper, il ne luy restoit plus aucune ressource. Le prince de Condé se rendit aux raisons de Chavigny d'autant plus facilement qu'il étoit bien aise de quitter la Guienne, où il se voyoit obligé, par la foiblesse de ses troupes, de lâcher à tout moment le pied devant le comte d'Harcourt. Ayant donc résolu d'aller joindre l'armée du duc de Nemours, il choisit le duc de La Rochefoucault pour l'accompagner, et laissa auprès du prince de Conty le comte de Marsin, qu'il chargea du soin de maintenir son parti en Guienne et de conserver Bourdeaux.

Déjà cette ville étoit pleine de divisions qu'on avoit fomentées parmi le peuple et dans le parlement; ce mal avoit même pénétré jusque dans la famille du Prince par les brouilleries qui étoient survenues depuis quelque temps entre le prince de Conty et la duchesse de Longueville; mais voici plus distinctement en quel état se trouvoient les choses à Bourdeaux lorsque le Prince sortit de Guienne :

Premièrement, le peuple y étoit divisé en deux cabales : les riches bourgeois en composoient une, dont les sentimens étoient de maintenir l'autorité de leurs

magistrats, et de se rendre si puissans et si nécessaires dans la ville que le Prince et le parlement les considérassent comme ceux qui pouvoient le plus contribuer à soutenir leur parti. L'autre cabale étoit formée par les moins riches et les plus séditieux de la ville, qui, ayant d'abord fait leurs assemblées en un lieu nommé l'Ormée (1), en prirent enfin le nom.

Le parlement se partagea aussi en deux factions, dont l'une s'appeloit la grande Fronde et l'autre la petite. Bien que ces deux partis fussent dans les intérêts du Prince, ils étoient entièrement opposez dans tout le reste. Au commencement l'Ormée avoit été unie avec l'une et l'autre Fronde, et s'en étoit aussi séparée selon les intérêts qui font agir les gens de cette sorte.

Enfin le prince de Conty, ayant rompu ouvertement avec la duchesse de Longueville, ils fomentèrent, en haine l'un de l'autre, la fureur de l'Ormée, et augmentèrent à tel point le crédit et l'insolence de cette faction, pour se l'acquérir, qu'ils avancèrent la perte du parti du Prince en désespérant le parlement et le reste du peuple, et en donnant lieu à plusieurs conjurations et à plusieurs intelligences de la cour, qui les réduisirent enfin à la nécessité d'abandonner le Prince et remirent Bourdeaux dans l'obéissance du Roy, comme nous le verrons bientôt. Les galanteries de la duchesse de Longueville furent la véritable cause de l'aigreur du prince de Conty contre elle. La duchesse de Longueville, ayant tenté en vain de se raccommoder à la cour par le moyen de la princesse Palatine, et n'osant aller joindre son mari, avec qui elle se croyoit brouillée irréconciliablement après les impressions qu'on luy avoit données

(1) On l'appelait ainsi à cause des ormes qui y étaient plantés.

de sa conduite, résolut de former dans Bourdeaux un parti qui pût luy donner une nouvelle considération envers le prince de Condé ou envers la cour, et dans cette vue elle se joignit avec l'Ormée, et mit tout en usage pour gagner les plus considérables de cette faction.

Le prince de Condé, voyant son frère et sa sœur dans ces sentimens, craignit que l'aigreur n'augmentât par son éloignement et ne causât insensiblement la ruine de son parti. Pour cet effet il pria Marsin de remédier autant qu'il pourroit à de si grands désordres, et d'empêcher que le prince de Conty et la duchesse de Longueville ne formassent aucune entreprise qui pût nuire à ses affaires. Après avoir réglé avec Marsin et Laisné ce qui regardoit l'armée de Guienne, les cabales de Bourdeaux et celles de sa famille, il fit venir le prince de Conty à Agen, et, en luy laissant la conduite de toutes choses, le pria de suivre les avis de ces deux personnes.

Le prince de Condé, ayant ainsi mis ordre aux affaires de Guienne, se prépara à partir d'Agen pour aller joindre le duc de Nemours. Etant arrivé en Auvergne, il logea chez deux ou trois gentilshommes amis du marquis de Levy, pour se reposer quelques heures et pour acheter des chevaux. Après s'être un peu rafraîchi, il prit son chemin par la vicomté de Turenne, et en approchant de la Loire il pria le comte Bussy-Rabutin, qui étoit dans la Charité avec deux compagnies de cavalerie, de favoriser son passage. Bussy ayant retiré aussitôt une garde qu'il avoit vers le Bec-d'Allier, le Prince traversa la Loire dans cet endroit sans aucun empêchement. Le jour de Pasques il passa dans Cosnes, où l'on faisoit garde; et comme la cour étoit à Gien, il dit partout « qu'il alloit avec ses compagnons servir son quartier auprès du Roy. »

La cour ne fut pas plus tôt avertie de la marche du Prince qu'elle dépêcha Sainte-Maure avec vingt maîtres choisis pour l'aller attendre sur le chemin de Châtillon à l'armée du duc de Nemours, avec ordre de le prendre mort ou vif. Le Prince n'eut point d'autre moyen de se tirer de ce mauvais pas que de marcher vers Châtillon avec toute la diligence possible, et il y arriva avec quelques personnes sans aucun danger. C'est là que le prince de Condé apprit des nouvelles de l'armée du duc de Nemours ; il sçut qu'elle étoit vers Lory, près de la forêt d'Orléans, à huit lieues de Châtillon, et sur l'avis qu'il reçut dans ce même temps qu'il y avoit dix ou douze chevau-légers de la garde du Roy et quelques officiers logez dans la ville de Châtillon, il en partit promptement, sur le minuit, avec un guide, pour Lory.

Son armée n'étoit plus qu'à deux lieues de là, et comme il se disposoit à l'aller joindre, plusieurs habitans du lieu, dont il y en avoit beaucoup qui étoient domestiques du Roy et du duc d'Orléans, le reconnurent, quoyqu'il se cachât avec soin. Mais cela luy servit au lieu de luy nuire, car il y en eut quelques-uns qui montèrent à cheval pour l'accompagner. Lorsqu'il fut près de son armée, quelques coureurs vinrent au *qui vive* avec luy ; mais l'un d'eux, qui étoit de son régiment, le reconnut aussitôt.

On ne sauroit exprimer quelle agréable surprise ce fut pour toute l'armée de voir le prince de Condé ; aussi n'avoit-elle jamais eu tant de besoin de sa présence qu'alors. Tous les jours elle dépérissoit par la mésintelligence des ducs de Nemours et de Beaufort, qui s'aigrissoient de plus en plus l'un contre l'autre, et qui avoient même pensé s'égorger dans Orléans depuis peu.

La présence du Prince apporta bientôt du changement dans les affaires. Après avoir tâché de remédier aux désordres qu'avoit causés la désunion de ces deux chefs, il fit marcher son armée à Lory, où l'on se reposa un jour. Au lieu que la moindre bicoque avoit fermé les portes aux ducs de Nemours et de Beaufort, le Prince s'étant présenté le lendemain devant Montargis, les habitans se rendirent sans faire aucune résistance.

L'armée, après avoir demeuré là deux jours, marcha vers Château-Renard. Le Prince n'y fut pas plus tôt arrivé qu'il reçut avis que l'armée du maréchal d'Hoquincourt étoit près de là, dans des quartiers séparez, et que le lendemain elle se devoit joindre à celle du vicomte de Turenne. Aussitôt il résolut d'aller fondre avec toute son armée sur le maréchal d'Hoquincourt, avant qu'il eût le temps de rassembler ses troupes et de se retirer vers le vicomte de Turenne. S'étant mis en marche sur le minuit, il alla tomber sur deux quartiers qu'il enleva tout aussitôt. Ceux-ci donnèrent l'allarme aux autres ; cependant le Prince en emporta encore deux sans beaucoup de peine.

Pendant qu'il se disposoit à aller attaquer le reste, qui étoit au-delà d'un ruisseau qu'on ne pouvoit passer qu'un à un sur une digue fort étroite, le maréchal d'Hoquincourt se mit en bataille avec huit cens chevaux sur le bord du ruisseau, dans le dessein de disputer ce passage ; mais le duc de Nemours et trois ou quatre autres n'eurent pas plus tôt passé le défilé que le maréchal, jugeant bien que toute l'armée étoit là, se retira derrière le quartier, lequel ne fit pas plus de résistance que les autres. Cependant, comme les maisons étoient couvertes de chaume et qu'on y mit le feu, le maréchal d'Hoquincourt, qui s'étoit remis en bataille pour es-

sayer de trouver le temps de charger pendant le pillage, s'aperçut, à la clarté, qu'il n'y avoit pas plus de cent chevaux de passez, et à l'instant il alla à eux avec les huit cens chevaux qu'il avoit rassemblez. Le prince de Condé, voyant fondre sur luy cette cavalerie, forma promptement un escadron de ce qu'il avoit avec luy, et, malgré l'inégalité du nombre, marcha droit aux ennemis. Il arriva, par un hazard dont les suites pouvoient être bien funestes au Prince, que tous les officiers généraux étoient alors auprès de luy. Il mit dans le premier rang les ducs de Nemours, de Beaufort et de La Rochefoucault, le prince de Marsillac, le marquis de Clinchant, qui commandoit les troupes d'Espagne, le comte de Tavannes, lieutenant général, et quelques autres officiers; et paroissant luy-même à la tête de l'escadron, il fit faire une décharge sur le maréchal d'Hoquincourt, qui le fit charger aussitôt après. Ces deux premières attaques furent soutenues avec une égale vigueur de part et d'autre, mais le maréchal ayant fait charger de nouveau les troupes du Prince par deux autres escadrons, elles se rompirent et se retirèrent en désordre vers le quartier qui étoit tout en feu. Le duc de Nemours reçut dans cette dernière attaque un coup de pistolet au travers du corps et eut son cheval tué sous luy.

Le Prince, voyant que le maréchal d'Hoquincourt n'osoit le pousser dans la crainte qu'il ne fût soutenu par de l'infanterie, rallia promptement son escadron et le fit tourner contre les ennemis. Durant tout ce désordre, un escadron de trente maîtres ayant eu le temps de passer le défilé, le Prince se mit aussitôt à la tête avec le duc de La Rochefoucault, et, attaquant le maréchal d'Hoquincourt par le flanc, le fit charger de front par l'escadron, où il avoit laissé le duc de Beaufort. Le

choc fut si rude que les ennemis ne purent le soutenir; après une assez vigoureuse résistance ils commencèrent à se renverser et à prendre la fuite. Une partie se jetta dans le Bleneau et l'on poursuivit le reste trois ou quatre lieues. Ils perdirent tout leur bagage et trois cens chevaux qu'ils avoient été contraints d'abandonner. On fit aussi quantité de prisonniers.

A la nouvelle de cette déroute, la cour, qui étoit à Gien, fut dans la dernière consternation; elle crut que tout étoit perdu et que le seul parti qu'il y eût à prendre étoit de sauver promptement le Roy dans Bourges et de rompre le pont dès qu'il auroit passé la Loire. En effet, le prince de Condé étoit dans la résolution d'aller surprendre la cour dans Gien; mais le vicomte de Turenne, par une fermeté de courage et une conduite qu'on ne peut assez admirer, rompit ses mesures et rassura la cour, qui ne s'étoit jamais trouvée dans un plus grand danger. Dès qu'il sçut que le maréchal d'Hoquincourt étoit attaqué, il prit les troupes qu'il avoit auprès de luy, et, sans attendre celles qui étoient plus éloignées, auxquelles il donna ordre de le venir joindre, il s'avança jusqu'à demi-lieue de Briare où il se mit en bataille. Si le Prince eût été droit à luy, au lieu de suivre deux ou trois lieues les troupes qu'il avoit défaites, il l'auroit trouvé avec ce peu de gens et l'auroit infailliblement taillé en pièces; mais pendant qu'il rallioit son infanterie, qui s'étoit débandée pour piller, le vicomte de Turenne eut le temps de rassembler toutes ses troupes.

Cependant quelques fuyards de l'armée du maréchal d'Hoquincourt luy ayant rapporté que leur général venoit d'être entièrement défait, tous les officiers généraux furent d'avis qu'au lieu d'attendre l'armée victorieuse du Prince avec des forces si inégales on retour-

nât vers Gien pour mettre la personne du Roy en sûreté; mais le vicomte de Turenne persista dans sa première résolution de faire tête au prince de Condé, de peur qu'en fuyant devant lui après la déroute du maréchal d'Hoquincourt les armes du Roy ne fussent entièrement décréditées dans l'esprit des peuples. S'étant donc avancé dans une grande plaine bordée d'un bois d'une vaste étendue, par le milieu duquel l'armée du prince de Condé devoit passer pour aller à luy, il y mit promptement ses troupes en bataille.

Le prince de Condé ne fut pas plus tôt arrivé à la veue de l'armée ennemie que tous ses officiers généraux tombèrent d'accord qu'elle ne pouvoit être dans un poste plus avantageux. Le Prince en jugea tout autrement, et assura que le vicomte de Turenne ne pouvoit éviter d'être défait s'il n'abandonnoit bientôt ce poste ; mais, ajouta-t-il (1), il se gardera bien d'y demeurer. La capacité de ces deux grands capitaines parut bien visiblement dans cette occasion. Il faut remarquer que l'armée du vicomte de Turenne étoit plus près que la portée du mousquet du bois par où nous avons dit qu'il falloit passer pour l'aller attaquer. D'abord le Prince jetta son infanterie à droite et à gauche dans le bois, afin d'éloigner les ennemis de la plaine, et le vicomte de Turenne, jugeant aussitôt qu'il ne pouvoit garder son poste sans être incommodé par la mousqueterie, le quitta et s'alla mettre en bataille à une petite portée au delà, avant qu'on eût le temps de le charger.

Dans le même temps, le Prince fit avancer sa cavalerie dans la plaine, où elle ne pouvoit arriver qu'en défilant, à cause que le bois par où elle devoit passer étoit

(1) Mémoires de Tavannes, page 136.

fort marécageux et coupé par plusieurs fossez. Mais le vicomte de Turenne, considérant que, s'il laissoit avancer le Prince, il ne pouvoit manquer d'être enveloppé par ses troupes, qui étoient deux fois plus nombreuses que les siennes, retourna, l'épée à la main, sur six escadrons qui commençoient à paroître, pour les défaire et pour empêcher le reste des troupes de passer le défilé. Le prince de Condé, ne trouvant pas son avantage dans ce combat, fit repasser promptement sa cavalerie, et le vicomte de Turenne se retira dans son poste. On se contenta de faire avancer l'artillerie des deux côtez et de se canonner le reste du jour. Le Prince fut extrêmement incommodé par le canon des ennemis, qui étoit en plus grand nombre et posté plus avantageusement que le sien. Il perdit plus de six vingt cavaliers et plusieurs officiers, entre lesquels fut Guillaume de Roussel, comte de Maré, frère du maréchal de Grancey.

Tandis que le canon tiroit le vicomte de Turenne fit retirer sa seconde ligne sans qu'on s'en aperçût, parce que la situation du terrain la mettoit hors de la vue du prince de Condé. Au coucher du soleil il acheva de faire retirer tout ce qui étoit en présence et marcha du côté de Gien. Le Prince luy renvoya sans rançon (1) un capitaine de son armée et luy écrivit une lettre fort obligeante, où il saluoit le duc de Bouillon son frère. Elle fut signée par le duc de La Rochefoucault et le marquis de Clinchant.

Le maréchal d'Hoquincourt, qui étoit venu joindre le vicomte de Turenne depuis sa défaite, demeura à l'arrière-garde, et étant allé avec quelques officiers pour retirer l'escadron le plus près du défilé, il fut reconnu

(1) Labardæus, *de Rebus Gallicis*, lib. X, pag. 696.

du Prince qui luy envoya dire qu'il seroit bien aise de le voir et qu'il pouvoit avancer sur sa parole. Le maréchal alla aussitôt à la rencontre du Prince avec quelques officiers; il le trouva suivi des ducs de La Rochefoucault et de Beaufort, et de deux ou trois autres personnes. Le Prince, après les civilitez ordinaires, commença à le railler sur ce qui venoit de lui arriver, et le maréchal tâcha de se justifier en disant que le vicomte de Turenne avoit été assez aise de le laisser battre, quoiqu'il soit visible, par ce que nous venons de dire, qu'il ne pouvoit sans injustice lui faire un semblable reproche. On a dit que le Prince, voyant le maréchal d'Hoquincourt ainsi aigri, le sollicita à se détacher de la cour pour embrasser ses intérêts, et qu'il ne tint qu'à une somme d'argent que le Prince ne fut pas en état de compter que le maréchal ne luy donnât parole.

L'armée du Roy étant retirée, le prince de Condé reprit le chemin par où il étoit venu et s'alla poster le lendemain à Châtillon-sur-Loire avec toutes ses troupes. Deux jours après il laissa le commandement de son armée à Clinchant et au comte de Tavannes, et partit pour Paris avec les ducs de Beaufort et de La Rochefoucault. Le duc de Nemours s'y étoit déjà fait porter à cause de sa blessure.

Tout Paris fit éclater une si grande joye à l'arrivée du Prince qu'il n'eut pas sujet de se repentir de ce voyage. Chacun se flattoit qu'il ne s'étoit exposé à tant de périls que pour le venir secourir; et dans cette pensée le peuple conçut une si forte amitié pour luy que, s'il eût sçu profiter de sa fortune, il étoit en état de faire la loi au cardinal Mazarin. On ne voyoit alors par la ville que libelles diffamatoires, que chansons et vers satiriques, qu'histoires faites à plaisir, que discours d'état et

raisonnemens politiques où Mazarin étoit représenté sous les noms les plus odieux, et où même les personnes royales n'étoient guère épargnées. Il n'y avoit pas jusques aux curez qui, dans leurs prônes, ne se mêlassent de raisonner des affaires d'état à leur manière pour échauffer toujours davantage leurs paroissiens ; en quoy ils suivoient assez bien le génie des gens de leur ordre ; car ç'a toujours été la manie des ecclésiastiques de vouloir s'ingérer dans les affaires politiques, quoyqu'elles ne soient du tout point de leur compétence. Dans le même temps les Parisiens regardoient le prince de Condé comme leur ange tutélaire et ne pouvoient se lasser de le louer. Mais le Prince ne sçut pas maintenir longtemps le peuple dans cette disposition ; car s'étant amusé à écouter quelques propositions du cardinal Mazarin, ce rusé ministre le tint toujours en suspens et sans jamais rien conclure, le rendit suspect aux Parisiens en leur faisant sçavoir adroitement que le Prince traitoit secrètement avec luy, et, après avoir ainsi ruiné son parti en France, il le réduisit à s'aller jetter entre les mains des Espagnols, comme nous le verrons bientôt.

Le prince de Condé alla au parlement le lendemain de son arrivée à Paris, accompagné du duc d'Orléans ; ils y firent l'un et l'autre enregistrer une déclaration par laquelle ils promettoient de poser les armes dès que le cardinal Mazarin seroit sorti du royaume. Ils engageoient par là le parlement à approuver toutes leurs entreprises. Comme cette compagnie avoit sursis l'exécution de la déclaration que le Roy avoit donnée à Bourges contre le prince de Condé et contre ceux qui l'avoient suivi, le Prince dit d'abord (1) « qu'il étoit venu pour

(1) Labardæus, *de Rebus Gallicis*, lib. X, pag. 697.

les en remercier, et ajouta que la compagnie connoissoit bien à cette heure que la créance qu'il avoit eue du retour du Cardinal n'étoit point un prétexte recherché pour troubler la tranquillité du royaume; qu'elle se pouvoit assurer qu'il n'avoit jamais eu et n'auroit jamais d'autre intention que d'employer son sang et sa vie pour le service du Roy et pour la gloire de l'Etat, sous les ordres de Son Altesse Royale et selon les justes sentimens de la cour; qu'il avoit pris les armes pour contribuer à chasser de la France un homme qui la renversoit de fond en comble, mais qu'il les quitteroit dès que les arrêts donnez contre ce Cardinal auroient été exécutez. »

Il n'y eut dans toute la compagnie que le président de Bailleul qui fit connoître qu'il n'approuvoit point ce discours, et le Prince n'eut pas plus tôt cessé de parler que ce président luy répliqua « que la cour tireroit toujours de l'honneur et de la satisfaction de le voir en la place que sa naissance luy donnoit dans le parlement, mais qu'elle ne pouvoit dissimuler le déplaisir qu'elle avoit de luy voir les mains encore toutes fumantes du sang des sujets de Sa Majesté, tuez à l'attaque qu'il avoit faite à l'avant-garde de l'armée du Roy. » Le président alloit continuer sur le même ton, mais quelques-uns de la compagnie élevèrent leur voix pour dire qu'ils le désavouoient, et la déclaration que le Prince venoit de faire en son nom et en celui du duc d'Orléans fut enregistrée. La même chose fut faite à l'Hôtel-de-Ville et dans les autres cours souveraines.

Cependant, la cour n'eut pas plus tôt sçu l'arrivée du prince de Condé à Paris qu'elle résolut de s'approcher de cette ville pour l'empêcher de se déclarer ouvertement pour le Prince. On dit que ce fut par le conseil de

la duchesse de Chevreuse et du cardinal de Retz (1), qui selon ses intérêts s'attachoit tantôt au cardinal Mazarin et tantôt au prince de Condé, n'ayant d'autre vue que de les commettre ensemble et de les détruire ainsi l'un par l'autre. Outre cela, ce cardinal étoit bien aise que le Roy s'approchât de Paris, afin qu'il pût recevoir de sa main le chapeau de cardinal, selon la coutume. Le Roy étant donc arrivé à Corbeil, Laigues l'alla trouver de la part du cardinal de Retz et de la duchesse de Chevreuse pour l'inviter à venir à Paris; mais ce prince, la Reine et le cardinal Mazarin ne jugèrent pas à propos de s'exposer à la fureur d'une populace inconstante et aux factieux dont la ville étoit pleine. Peu de jours après, l'armée des princes marcha à Estampes, où il y avoit quantité de vivres. La cour, qui étoit bien aise de dégoûter les Parisiens de la guerre, envoya bientôt des troupes faire des courses aux environs de Paris; il y en eut même qui conseillèrent d'assiéger cette ville pour la réduire à l'obéissance en luy coupant les vivres; mais Mazarin rejetta cet avis, craignant que le parlement et le peuple ne s'attachassent plus fortement au parti du prince de Condé. Cependant le vicomte de Turenne, ayant appris que cent hommes du régiment de Condé s'étoient retranchez sur le pont de Saint-Cloud et en avoient rompu une arche, donna quelques troupes et deux canons au comte de Miossans pour s'aller emparer de ce pont, d'où l'on pouvoit aller faire des prisonniers jusqu'aux portes de Paris. Le Prince, informé du dessein des ennemis, monta aussitôt à cheval avec ce qu'il rencontra auprès de luy, et le bruit de sa marche s'étant répandu à l'instant par la ville, un grand nom-

(1) Labardæus, *de Rebus Gallicis*, lib. X, pag. 699.

bre de personnes de qualité le vinrent trouver au bois de Boulogne et furent suivis de huit ou dix mille bourgeois en armes. Le comte de Miossans fit tirer quelques coups de canon et se retira sans avoir essayé de se rendre maître du pont.

Le prince de Condé, voulant profiter de la bonne disposition des bourgeois qui l'avoient suivi, marcha vers Saint-Denis, où il y avoit une garnison de deux cens Suisses; il y arriva à l'entrée de la nuit. Quoyque les habitans prissent d'abord l'allarme, les assiégeans ne firent pas les approches avec plus d'intrépidité. A la première décharge des Suisses, le Prince, qui étoit au milieu de trois cens chevaux composez de tous les braves de son parti, s'en vit abandonné et demeura luy septième. L'infanterie, ébranlée par la fuite de cette noblesse, alloit suivre son exemple; mais le Prince l'arrêta et la fit entrer dans Saint-Denis par de vieilles brèches qui n'étoient point défendues. Alors toutes ces personnes de condition qui l'avoient abandonné le vinrent rejoindre, chacun tâchant de couvrir sa lâcheté de quelque excuse particulière.

Les Suisses voulurent défendre quelques barricades dans la ville; mais étant pressez ils se retirèrent dans l'abbaïe et se rendirent deux heures après prisonniers de guerre. Le prince de Condé retourna ce soir même à Paris. Les troupes du Roy reprirent Saint-Denis trois heures après; mais un capitaine que le Prince y avoit laissé avec deux cens hommes se défendit trois jours dans l'église.

Quoyque cette expédition du prince de Condé n'eût rien en soy de fort considérable, elle luy fut très avantageuse par l'impression qu'elle fit sur l'esprit des bourgeois de Paris; car ceux qui avoient suivi le Prince

rapportèrent tant de choses de sa valeur et luy donnèrent de si grandes louanges que toute la ville fit paroître une nouvelle ardeur pour ses intérêts.

Cependant le Prince commença bientôt à entrer dans des négociations avec la cour, et pensa sérieusement aux moyens de faire la paix aussi avantageuse qu'il l'avoit projettée, soit qu'il fût lassé d'avoir soutenu une guerre si pénible, ou que le séjour de Paris luy fît naître le désir de la paix; car, comme il étoit alors dans le feu de sa jeunesse et qu'il avoit quantité de petits-maitres autour de luy, tous fort portez à la débauche, il ne faisoit pas difficulté de suivre leur exemple. Le duc de Rohan et Chavigny, qui songeoient surtout à assurer leurs propres intérêts, comme nous l'avons déjà dit, firent au Prince les premières ouvertures d'un accommodement avec la cour. Ils n'oublièrent rien pour luy faire espérer que la chose réussiroit selon ses désirs, afin de l'obliger à se reposer sur eux du soin de cette négociation; et le Prince les ayant chargés de ses intérêts, ils partirent pour Saint-Germain avec Goulas, qui devoit agir pour le duc d'Orléans. On leur donna à tous trois un ordre exprès de ne point voir le cardinal Mazarin et de ne rien traiter avec luy. Les demandes du duc d'Orléans consistoient principalement à l'éloignement du Cardinal; mais celles du prince de Condé étoient d'une plus grande étendue, parce qu'ayant engagé dans son parti la ville et le parlement de Bourdeaux et un grand nombre de personnes de qualité, il avoit fait des traitez particuliers avec eux, où il promettoit de ne consentir à aucun accommodement avec la cour sans y comprendre leurs intérêts.

Il y avoit grande apparence que cette négociation auroit un heureux succès, étant conduite par Chavigny

qui, outre sa grande habileté dans les affaires, connoissoit particulièrement la cour et le cardinal Mazarin; mais il en arriva tout autrement. On apprit bientôt par le retour des députez que, non-seulement ils avoient traité avec le Cardinal, mais encore qu'au lieu de demander pour le prince de Condé ce qui étoit porté dans leurs instructions, ils n'avoient insisté principalement que sur l'établissement d'un conseil à peu près comme celui que Louis XIII avoit ordonné en mourant, moyennant quoy ils s'engageoient de porter le Prince à consentir que le cardinal Mazarin, suivi de Chavigny, allât traiter la paix générale au lieu du Prince, et qu'il pût revenir dès qu'elle seroit conclue.

Le Prince n'eut garde d'accepter des conditions qui étoient si éloignées de ses intérêts; il s'emporta contre Chavigny et résolut de ne luy donner plus aucune connoissance de ce qu'il traiteroit secrètement à la cour. Ainsi toute cette négociation non-seulement s'en alla en fumée, mais nuisit même aux affaires du Prince; car le bruit ayant couru dans Paris qu'il songeoit à s'accommoder avec le Cardinal dans le temps qu'il faisoit semblant de solliciter l'éloignement de ce ministre, le peuple commença à n'avoir plus le même attachement pour luy, et le Cardinal ne manqua pas de fortifier adroitement les soupçons des Parisiens.

Cependant le Prince ne quitta pas le dessein de traitter avec la cour, qui de son côté paroissoit fort portée à un accommodement. Pour cet effet il chargea Gourville d'une instruction dressée en présence de la duchesse de Châtillon et des ducs de Nemours et de La Rochefoucault, où, après avoir déclaré (1) « qu'on ne

(1) Mémoires du duc de La Rochefoucault, pages 349 et suiv.

pouvoit se relâcher sur aucun des articles qu'on alloit proposer, » on demandoit entr'autres choses : « que le Cardinal sortît du royaume; que le duc d'Orléans et le Prince fussent déclarez plénipotentiaires pour la paix générale et qu'ils y pussent travailler sans plus de remise; qu'on fît un conseil composé de personnes non suspectes dont on conviendroit; que tous ceux qui auroient servi le duc d'Orléans ou le Prince fussent rétablis dans leurs biens et dans leurs charges, gouvernemens, pensions et assignations, et fussent réassignez sur de bons fonds, et le duc d'Orléans et les princes aussi; que le duc d'Orléans fût satisfait sur les choses qu'il pourroit désirer pour luy et pour ses amis, et que la même chose fût accordée au Prince, qui spécifioit les grâces qu'il demandoit pour tous ses amis en particulier, comme le bâton de maréchal pour les comtes du Doignon et de Marsin; que messieurs de Bourdeaux obtiendroient ce qu'ils demandoient avant la guerre, et qu'on accorderoit quelque décharge des tailles dans la Guienne, dont on conviendroit de bonne foy. Moyennant quoy l'on promettoit de poser les armes et de consentir à tous les avantages du cardinal Mazarin et à son retour dans trois mois, ou dans le temps que le prince de Condé, ayant ajusté les points de la paix générale avec les Espagnols, seroit sur le lieu de la conférence avec les ministres d'Espagne, et qu'il auroit mandé que la paix serait prête d'être signée, laquelle il ne signeroit qu'après le retour du cardinal Mazarin. »

Bien que ces prétentions fussent d'une très grande conséquence, le cardinal Mazarin parut assez disposé à les accorder, soit qu'il fût véritablement dans le dessein de le faire, ou qu'il voulût amuser le Prince jusques à ce qu'il pût trouver quelque prétexte pour rompre entiè-

rement ce traité. Quelques-uns ont dit que le Cardinal, se voyant accablé d'affaires dont il appréhendoit les suites, souhaita effectivement de s'accorder avec le Prince, qu'il promit de signer le traité aux conditions que nous venons de marquer, et qu'il fit même prier le Prince d'engager par serment le duc d'Orléans à n'en point parler à la duchesse son épouse, parce qu'elle l'iroit dire au cardinal de Retz, à Chavigny et au duc de Rohan, qui ne manqueroient pas de mettre tout en usage pour empêcher la conclusion de cette affaire. Quoy qu'il en soit, il est certain que ces trois messieurs, soit de concert ou chacun à part, portèrent le duc d'Orléans à rompre le traité du Prince. Tout était partagé en cabales pour faire la paix ou pour continuer la guerrre, et le Prince, combattu par tant de raisons différentes que chacun luy proposoit pour appuyer son sentiment, ne sçavoit à quel parti se ranger.

C'étoit là l'état où se trouvoit le prince de Condé, lorsque la duchesse de Châtillon résolut de se servir du pouvoir qu'elle avoit sur luy pour le porter à la paix. Elle voulut conduire elle-même cette affaire, afin de tirer de la cour tous les avantages de la négociation, joignant ainsi l'ambition à la gloire de triompher du cœur du Prince. L'aigreur qui étoit entre elle et la duchesse de Longueville fut encore une puissante raison pour l'engager dans cette entreprise. Cette animosité survint à l'occasion d'une liaison un peu trop étroite que le duc de Nemours eut avec la duchesse de Longueville pendant le séjour qu'il fit en Guienne. La duchesse de Châtillon, qui aimoit passionnément le duc de Nemours, ne put voir sans dépit qu'une autre voulût luy enlever son amant : ces sortes d'injures ne se pardonnent guères, comme on sçait, entre des dames jalouses de

leur beauté ; aussi la duchesse de Châtillon mit-elle tout en usage pour se venger de sa rivale. Comme le duc de Nemours avoit toujours été passionné pour elle, et qu'il n'avoit jamais eu, au contraire, qu'un foible attachement pour la duchesse de Longueville, elle l'obligea de rompre, par des circonstances très piquantes et très publiques, tout le commerce qu'il avoit avec cette duchesse. Enfin, pour rendre sa victoire plus complette, elle voulut encore ôter à la duchesse de Longueville la connoissance des affaires et disposer seule de la conduite et des intérêts du prince de Condé.

Le duc de Nemours approuva ce dessein, espérant pouvoir disposer de l'esprit du Prince par le pouvoir qu'il avoit sur celuy de la duchesse de Châtillon. Le duc de La Rochefoucault, de son côté, avoit alors plus de part que personne à la confiance du Prince, et étoit en même temps dans une liaison très étroite avec le duc de Nemours et la duchesse de Châtillon. Comme il connoissoit l'irrésolution du Prince pour la paix, et qu'il craignoit, ce qui arriva bientôt, que la cabale des Espagnols et celle de la duchesse de Longueville ne se joignissent ensemble pour l'éloigner de Paris, où il pouvoit traiter tous les jours sans leur participation, il crut que la duchesse de Châtillon pourroit lever tous les obstacles de la paix, et dans cette pensée il porta le prince de Condé à s'engager avec elle et à luy donner la seigneurie de Marlou en propre. Il disposa en même temps cette duchesse à avoir pour le Prince et pour le duc de Nemours tous les ménagemens nécessaires pour les pouvoir conserver tous deux.

La partie étant ainsi liée, la duchesse de Châtillon parut à la cour avec tout l'éclat que son nouveau crédit luy devoit donner; mais ce pouvoir si général qu'elle

avoit de disposer des intérêts du Prince passa plutôt pour un effet de sa complaisance envers elle que pour un désir sincère de faire un accommodement. Elle revint à Paris avec de grandes espérances, mais qui ne furent suivies d'aucun effet. Le Cardinal tira cependant des avantages solides de cette négociation : il gagnoit du temps, il augmentoit les soupçons des cabales opposées, et amusoit le Prince sous espérance d'un traité pendant qu'on luy ôtoit la Guienne.

Dans ce même temps-là les troupes du Prince reçurent un échec considérable ; elles avoient toujours demeuré dans Estampes, à quatre lieues de l'armée du Roy, qui étoit postée auprès de Montléri. La fille aînée du duc d'Orléans passant par Estampes eut envie de voir toute l'armée en bataille, et le vicomte de Turenne, qui en fut averti, résolut de surprendre cette armée lorsquelle se pareroit pour la revue. Il fit marcher aussitôt ses troupes, alla tomber sur un fauxbourg, enleva ceux qui y étoient logez, et se retira après avoir taillé en pièces mille ou douze cens hommes des meilleures troupes du Prince et fait plusieurs prisonniers.

La cour, encouragée par ce succès, forma le dessein d'assiéger Estampes, ou plutôt l'armée ennemie qui étoit dedans, et le 26 de may les troupes du Roy vinrent se camper devant la ville. Quoyqu'il fût assez difficile à l'armée du Roy, qui n'étoit pas fort nombreuse, de forcer une place défendue par tant de bonnes troupes, le prince de Condé ne laissa pas d'être surpris à la nouvelle de ce siége ; car si d'un côté l'armée n'étoit pas assez forte pour prendre Estampes en peu de temps, de l'autre le Prince se voyoit hors d'état de pouvoir secourir les troupes qui seroient enfin forcées de se rendre.

La ville fut d'abord attaquée avec beaucoup de vigueur, et les assiégans gagnèrent même quelques postes assez avancez. Les assiégez de leur côté se défendoient courageusement et faisoient de fréquentes sorties pour ruiner les travaux des ennemis; enfin, l'ardeur des troupes du Roy se rallentit tout d'un coup, et leurs progrès ne furent pas fort considérables.

Cependant le prince de Condé, craignant qu'avec le temps ses troupes ne pussent plus soutenir le siége dans une aussi méchante place qu'Estampes, résolut d'avoir recours aux Espagnols et de leur demander les troupes du duc de Lorraine pour venir secourir cette place. Ce duc, qui n'avoit que son armée pour toutes richesses, la vendoit chaque campagne aux Espagnols, et s'étoit obligé de les servir pour leur argent où bon leur sembleroit. Leur ayant donc promis d'aller au secours d'Estampes, il entra en France avec près de cinq mille chevaux et quatre mille hommes de pied. Comme ce prince aimoit l'argent par-dessus toutes choses, la cour envoya au devant de luy pour le gagner. Il écouta les propositions qu'on luy fit, sans rompre ni conclure le traité, à cause que la cour ne vouloit point luy donner tout l'argent qu'il demandoit. Il arriva enfin à Paris après beaucoup de remises, et après avoir donné de grands soupçons de son accommodement avec la cour. Il fut reçu avec une extrême joye, et l'on souffrit sans se plaindre les désordres de ses troupes, qui campèrent près de Paris. D'abord il y eut quelque froideur entre le prince de Condé et luy pour le rang; mais le Prince tint ferme, et le duc de Lorraine, qui n'avoit fait ces difficultés que pour obliger la cour pendant ce temps-là à augmenter les offres qu'elle venoit de luy faire, se relâcha enfin de ses prétentions et se retira

dans son camp, où il acheva de conclure un traité secret avec la cour, par lequel il s'obligeoit de sortir de France avec ses troupes dès qu'on auroit levé le siége d'Estampes.

L'armée du Roy se retira aussitôt de devant cette ville; mais le duc de Lorraine, qui étoit le plus infidèle de tous les hommes, au lieu de sortir de France, remonta le long de la Seine, pillant et ravageant la campagne. Le vicomte de Turenne marcha à luy en toute diligence pour l'empêcher de joindre son armée à celle des princes, et luy manda de décamper à l'heure même et de s'en retourner en Flandre, comme il l'avoit promis; qu'il ne luy donnoit que quatre heures pour se résoudre, après quoi il le chargeroit s'il ne partoit sur-le-champ par la route qu'il luy marqueroit pour être hors du royaume dans quinze jours. Le duc, surpris de voir l'armée du Roy si près de luy, n'osa hazarder un combat, quoyque ses troupes ne fussent pas inférieures à celles du Roy, et subit honteusement tout ce que le vicomte de Turenne voulut luy imposer.

Paris apprit avec étonnement la retraite du duc de Lorraine, dont l'arrivée avoit donné de si grandes espérances à tout le parti.

Le prince de Condé résolut aussitôt après de s'aller mettre luy-même à la tête de ses troupes, craignant que celles du Roy ne les chargeassent en chemin. Il sortit de Paris avec douze ou quinze chevaux, s'exposant à être rencontré par les partis ennemis; il joignit son armée, la mena loger à Saint-Cloud et fit réparer le pont dont nous avons parlé, afin que, s'il se trouvoit pressé, il s'en pût servir pour éviter le combat. Ces troupes firent un long séjour dans cet endroit; et comme les Parisiens refusèrent de contribuer à leur subsistance, le

Prince, qui ne pouvoit les payer exactement, n'osa les retenir sous une sévère discipline ; c'est pourquoy elles ravagèrent tous les environs de Paris. La moisson fut perdue et presque toutes les maisons de campagne furent brûlées ; ce qui commença d'animer les Parisiens contre le Prince, qui pensa recevoir de funestes marques de leur ressentiment à la journée de Saint-Antoine, comme nous l'allons voir.

Bien que le vicomte de Turenne, qui commandoit l'armée du Roy, fût plus fort que le prince de Condé, il ne l'étoit pourtant pas assez pour faire passer la rivière à une partie de son armée pendant que le reste seroit au deçà du pont. Cependant le cardinal Mazarin ne voyoit point d'autre moyen de finir la guerre que de battre l'armée du Prince, qui entretenoit le parlement et le peuple de Paris dans la rébellion. Pour cet effet il résolut de faire venir le maréchal de la Ferté, qui étoit en Lorraine avec un corps d'armée. En attendant il continuoit d'amuser le prince de Condé sous l'espérance d'un accommodement.

Le Prince étoit d'abord assez porté à faire la paix ; mais enfin, après avoir balancé longtemps sur le parti qu'il devoit prendre, il se détermina entièrement à continuer la guerre. Les Espagnols et les amis de la duchesse de Longueville, qui vouloient l'éloigner de la duchesse de Châtillon, ne contribuèrent pas peu à luy ôter les pensées qu'il avoit eues pour la paix. La fille du duc d'Orléans luy inspira aussi le dessein de faire la guerre, pour se vanger, dit le duc de La Rochefoucault (1), de la Reyne et du Cardinal, qui empêchoient qu'elle n'épousât le Roy, et par jalousie contre la du-

(1) Dans ses Mémoires, pag. 361.

chesse de Châtillon ; et afin de gagner le Prince par ce qui luy étoit le plus sensible, elle leva des troupes en son nom et luy promit de fournir de l'argent pour en lever d'autres.

Enfin, le motif le plus fort qui engagea le Prince à continuer la guerre, ce fut sans doute la crainte de ne pouvoir se confier sûrement à la cour, après tout ce qui s'étoit passé.

Quoyque le cardinal Mazarin et le prince de Condé n'eussent dans le fond aucune envie de faire la paix, ils ne laissoient pas de témoigner de la désirer avec empressement. Ainsi l'on continuoit les négociations, mais sans aucun fruit.

Les choses étoient dans cette disposition quand le maréchal de la Ferté joignit l'armée du Roy avec les troupes qu'il avoit amenées de Lorraine. La cour étoit alors à Saint-Denis avec un corps d'armée commandé par le vicomte de Turenne, et les troupes du prince de Condé, plus foibles que le moindre de ces deux corps, avoient tenu jusques-là le poste de Saint-Cloud, afin de se servir du pont pour éviter un combat inégal. Après l'arrivée du maréchal de la Ferté, la cour ne balança plus à résoudre d'aller attaquer le Prince. Pour cet effet les troupes du Roy se séparèrent; le maréchal de la Ferté commença à faire un pont vers Saint-Denis, pendant que le vicomte de Turenne alla chercher un passage vers Poissy pour venir fondre sur le Prince dans le temps qu'il voudroit empêcher le maréchal de la Ferté d'achever son pont.

Le prince de Condé reconnut bientôt le dessein des ennemis, et, voyant bien qu'il ne pouvoit plus demeurer dans son poste sans s'exposer à être entièrement défait, il se disposa à se retirer au plus tôt de Saint-Cloud

dans le dessein de gagner Charenton et de se poster dans cette langue de terre qui fait la jonction de la rivière de Marne avec la Seine. Il décampa donc à l'entrée de la nuit le 1er juillet, et fit passer ses troupes par le Cours de la Reine-Mère et par le dehors de la ville, depuis la porte Saint-Honoré jusqu'à celle de Saint-Antoine, pour prendre de là le chemin de Charenton; et de peur que le vicomte de Turenne, qui étoit demeuré en-deçà de la rivière, ne lui vint tomber sur les bras, il fit marcher son armée avec toute la diligence possible.

Paris auroit délivré le Prince d'une grande inquiétude s'il eût voulu luy donner passage, mais le Prince n'osa le demander pour ne pas s'exposer à un refus; car, comme nous l'avons remarqué, les Parisiens n'étoient guères bien intentionnés pour luy depuis que ses troupes avoient fait de si grands ravages auprès de leur ville. On croit même que la cour avoit ménagé, par le moyen des partisans qu'elle avoit dans Paris, qu'on n'ouvriroit point les portes au prince de Condé; d'ailleurs ce Prince craignoit que ses troupes ne se débandassent dans la ville, en cas qu'on luy permit d'y entrer.

Le cardinal Mazarin fut averti de la marche du Prince à une heure après minuit, par un homme de son parti qui étoit caché dans Paris et qui avoit fait sortir son valet par-dessus les murailles. A l'heure même le vicomte de Turenne partit avec ce qu'il avoit de troupes, et se trouva, sur les cinq heures du matin, à la queue de celles du Prince. Bien que le maréchal de la Ferté ne fût point encore arrivé, le vicomte de Turenne résolut de combattre et disposa promptement ses attaques, croyant aller à une victoire certaine. Le cardinal Mazarin, persuadé encore plus fortement que le Prince

ne pouvoit manquer d'être battu et que cette action alloit terminer la guerre civile, mena le Roy sur les hauteurs de Charonne, afin qu'il pût voir de là tout ce qui se passeroit.

Le vicomte de Turenne commença à charger l'arrière-garde du prince de Condé dès les hauteurs du faubourg Saint-Martin. Le Prince, se voyant pressé, jugea bien qu'il luy étoit impossible de gagner Charenton comme il avoit espéré, et se prépara au combat. Il fit faire halte à son avant-garde, qui étoit arrivée à la tête du fauxbourg Saint-Antoine. Il trouva justement dans cet endroit des retranchemens que les Parisiens avoient faits pour se garantir des pillages de l'armée du duc de Lorraine. Il n'y avoit que ce lieu, dans toute la marche qu'il vouloit faire, qui fût retranché et où il pût s'empêcher d'être entièrement défait; aussi ne manqua-t-il pas de se prévaloir de cet avantage que le hazard luy offroit si à propos. Il logea promptement ses troupes dans ces retranchemens à mesure qu'elles arrivoient, et garnit d'infanterie et de cavalerie tous les postes par où il pouvoit être attaqué. Il voulut faire entrer le bagage de l'armée dans Paris; mais les bourgeois ayant refusé de le recevoir, il fut contraint de le mettre sur le bord du fossé de Saint-Antoine.

Le vicomte de Turenne étant arrivé à la tête du fauxbourg le fit attaquer vigoureusement, et comme ses gens détachez furent à trente pas du retranchement, le prince de Condé sortit avec un escadron composé de plusieurs de ses domestiques et de personnes de qualité qui n'avoient point de commandement; il se mêla l'épée à la main, défit le bataillon qui luy étoit opposé, prit des officiers prisonniers, emporta les drapeaux et se retira dans son retranchement. Les troupes du vi-

comte de Turenne furent repoussées de même à toutes les autres attaques, et le prince de Condé chargea une seconde fois les ennemis avec le même succès que la première; mais enfin les gardes françoises, ayant attaqué la rue qui va depuis la Halle à Charonne, emportèrent un retranchement qu'on y avoit fait et s'avancèrent en bataille le long de cette grande rue. Le Prince averti de ce désordre y accourut aussitôt, les chargea avec cette vigueur qui luy étoit si naturelle, et, taillant en pièces tout ce qui se trouva dans la rue, repoussa les ennemis jusques à la barricade.

Cependant Jacques Stuart, marquis de Saint-Mesgrin, alla fondre avec les gendarmes et les chevau-légers du Roy sur le comte de Tavannes, qui étoit à la tête du fauxbourg Saint-Antoine, vers la croix de Picquepusse, où aboutit la grande rue. Le comte soutint l'attaque avec vigueur, et le marquis de Saint-Mesgrin, voyant que son infanterie commençoit à plier, poussa aux ennemis avec plus de chaleur que de jugement et fut enveloppé par quelques volontaires qui, l'ayant abbatu de son cheval, le tuèrent d'abord. Le marquis de Nantouillet, le Fouilloux et plusieurs autres personnes eurent le même sort, et Mancini, neveu du cardinal Mazarin, y reçut une blessure dont il mourut bientôt après. Tout le reste des troupes du Roy qui étoient à cette attaque fut repoussé avec grande perte.

Comme les troupes que le prince de Condé avoit chassées si vigoureusement de la rue qui va jusqu'à la halle du fauxbourg Saint-Antoine s'étoient arrêtées à une barricade qui étoit dans cette même rue, le duc de Beaufort, qui ne s'étoit pas trouvé auprès du Prince à la première attaque, piqué de ce que le duc de Nemours y avoit toujours été, proposa d'aller emporter cette

barricade. Ainsi la seule émulation engagea ce duc, qui n'étoit pas autrement soldat, dans une entreprise que les plus courageux n'auroient osé tenter qu'avec peine. Le Prince tenoit toute la rue jusqu'à une fort grande place environnée de maisons, et les troupes du Roy qui occupoient cette place avoient fait percer ces maisons et y avoient logé des mousquetaires qui faisoient un feu continuel, de sorte qu'il falloit essuyer une grêle de mousquetades avant que d'arriver aux ennemis. D'abord le Prince eut dessein de déloger ces mousquetaires avec de l'infanterie et de faire percer d'autres maisons pour les chasser par un plus grand feu. Il voyoit les grandes difficultez qu'il y avoit à aller droit aux ennemis, comme le conseilloit le duc de Beaufort. Ses soldats étoient las et rebutez, au lieu que les ennemis étoient frais et couverts d'un retranchement; mais enfin, son grand courage ne lui permettant pas de se rebuter par la grandeur du péril, il consentit à cette tentative. Ce fut une des plus hardies et des plus périlleuses occasions où le Prince se soit jamais trouvé et où son courage et cette présence d'esprit si nécessaire dans les grandes entreprises parurent avec le plus d'avantage.

Comme il alloit aux ennemis avec les ducs de Beaufort, de Nemours et de La Rochefoucault, et le prince de Marsillac, son infanterie, au lieu de le suivre, se mit en haye contre les maisons et refusa d'avancer. Dans ce même temps il découvrit un escadron de ses gens posté dans une rue qui aboutissoit à un coin de la place du côté des ennemis. Le duc de Beaufort, croyant que c'étoient des gens du Roy, proposa aux ducs de La Rochefoucoult et de Nemours de les aller charger, et tous trois, suivis de quelques personnes de qualité et des volontaires, poussèrent à eux et s'exposèrent ainsi inuti-

lement à tout le feu de la barricade et des maisons de la place; car, en abordant, ils se reconnurent pour être d'un même parti. De là les ducs de Beaufort, de Nemours et de La Rochefoucault, et le prince de Marsillac, allèrent attaquer la barricade, s'en rendirent maîtres, et, ayant mis pied à terre, la gardèrent eux seuls pendant quelque temps.

Le prince de Condé étoit cependant dans la rue, où il faisoit ferme avec ce qui s'étoit rallié auprès de luy. Les enemis, qui tenoient toutes les maisons de la rue, n'auroient pas manqué de reprendre la barricade, qui n'étoit gardée que par quatre hommes; mais l'escadron du Prince les en empêcha. Comme le Prince n'avoit point d'infanterie pour les empêcher de tirer par les fenêtres, ils recommencèrent à faire feu de tous côtez sur ceux qui tenoient la barricade, qu'ils voyoient en revers depuis les pieds jusqu'à la tête. Le duc de Nemours y reçut treize balles dans sa cuirasse et deux à la main droite; le duc de La Rochefoucault reçut une mousquetade qui luy perça le visage au-dessus des deux yeux, ce qui luy fit perdre tout aussitôt la vue, qu'il recouvra dans la suite; et le duc de Beaufort et le prince de Marsillac furent obligez de se retirer pour assister ces deux blessez. Ceux de l'armée du Roy sortirent d'abord des maisons pour les prendre, mais le Prince vint avec quelques seigneurs et leur donna le temps de se sauver. Les troupes du Roy reprirent dans ce même temps la barricade qu'on leur avoit fait quitter. Quantité de gens de marque périrent dans cette occasion, et le nombre des morts ou blessez fut très grand de part et d'autre.

Après un si rude combat, les attaques cessèrent peu à peu de tous côtez, et les troupes du Roy commencèrent à quitter les postes les plus avancez. Quelques offi-

ciers du prince de Condé s'imaginèrent d'abord qu'elles alloient se retirer entièrement ; mais c'étoit tout le contraire, car le vicomte de Turenne, renforcé des troupes encore fraîches du maréchal de la Ferté, qui venoit de le joindre, se préparoit à faire un nouvel effort, auquel le prince de Condé auroit succombé infailliblement.

Ce fut précisément dans ce même temps que les Parisiens se déclarèrent pour le Prince et se disposèrent à le recevoir dans leur ville avec son armée. Jusque-là ils avoient regardé avec indifférence ce qui se passoit hors de leurs murailles, et le plus grand nombre étoit d'avis qu'on laissât périr le Prince, comme la seule cause des maux qu'ils souffroient depuis si longtemps. Le duc d'Orléans, d'autre part, enchanté, si j'ose ainsi dire, par le cardinal de Retz, qui l'empêchoit de prendre aucune résolution, ne donnoit aucun ordre dans la ville pour secourir le Prince. Mais enfin la fille aînée du duc d'Orléans surmonta heureusement tous les obstacles qui s'opposoient à la retraite du Prince dans Paris. Elle engagea son père à donner des ordres pour faire prendre les armes aux bourgeois, qu'elle exhorta elle-même à ouvrir leurs portes au Prince et à favoriser sa retraite. Ses vives remontrances, jointes au triste spectacle de tant de gens de qualité qu'on rapportoit à demi-morts et tout couverts de sang, achevèrent d'émouvoir le peuple en faveur du Prince. Elle alla dans le même temps à la Bastille pour faire tirer le canon sur les troupes du Roy.

Le prince de Condé n'eut pas plus tôt appris qu'il pouvoit se retirer dans Paris que, sans perdre temps, il y fit entrer tout son bagage, et trois cens bourgeois étant sortis, il les mit en divers postes pour escarmoucher pendant que ses troupes entreroient.

Cependant on commença à tirer le canon de la Bastille. On étoit si fort persuadé à la cour que les Parisiens ne recevroient point le Prince qu'au premier bruit du canon on crut qu'on le tiroit sur ses troupes; mais on vit bientôt que c'étoit à l'armée du Roy à qui on en vouloit.

Il seroit difficile d'exprimer la surprise et la consternation où se trouva le cardinal Mazarin à cette nouvelle. Le vicomte de Turenne ne fut pas moins mortifié de se voir arracher par ce moyen une des plus belles victoires qu'il eût sçu jamais remporter. Il ne songea plus après cela qu'à retirer son armée.

Ainsi se termina la mémorable bataille du fauxbourg Saint-Antoine. On peut dire avec vérité que ce fut une des plus glorieuses journées de la vie du prince de Condé. Il parut toujours le premier où le péril étoit le plus grand, exposant sa vie avec une intrépidité admirable, faisant le devoir de grand capitaine et de brave soldat, et donnant partout ses ordres avec un sang-froid dont on n'avoit peut-être jamais vu d'exemple. Il eut un cheval tué sous luy; il reçut plusieurs mousquetades dans sa cuirasse; ses habits en furent percez, ses cheveux et ses plumes brûlés; mais il ne reçut aucune blessure. Enfin, pour tout dire en un mot, le vicomte de Turenne, qui fit éclater luy-même tant de courage et tant de conduite dans cette occasion, avoua (1) « qu'il n'avoit jamais tant admiré le Prince et qu'il n'avoit pas eu de peine à le chercher pour le combattre; qu'il l'eut toujours en tête à toutes les attaques qu'il fit. » Sur quoy quelques-uns rapportent (2) que la Reine se plaignant

(1) *Vie du vicomte de Turenne*, liv. IV, pag. 291.

(2) *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, par M. S. D. R. C. C., 2e part., pag. 294.

au vicomte de Turenne de ce qu'il n'avoit pas fait entrer ce jour-là le Roy dans Paris, comme il l'avoit fait espérer, ce général répartit « qu'il ne croyoit pas trouver plusieurs princes de Condé dans l'armée ; qu'en quelque endroit qu'il donnât il rencontroit toujours le prince de Condé qui se présentoit devant luy. »

Le Prince, ayant fait passer son armée au milieu de Paris, la fit poster sur le bord de la Seine au-dessus du fauxbourg Saint-Victor, pendant que celle du Roy se retiroit aux environs de Saint-Denis où étoit la cour. Il rentra ensuite dans la ville, où il fut reçu au bruit des acclamations publiques. Plusieurs bourgeois qui l'avoient vu combattre rapportèrent tant de choses en sa faveur que tout le peuple commença à se réchauffer pour luy ; de sorte que jamais Paris n'a été mieux intentionné pour le prince de Condé qu'il le fut alors.

Ce Prince, voulant profiter de la bonne disposition du peuple, proposa une assemblée générale à l'Hôtel-de-Ville, le 4 de juillet, pour demander que les corps des habitans s'unissent avec les princes pour chasser le cardinal Mazarin ; mais cette assemblée, qui tendoit à établir la sûreté du parti, fut la cause de sa ruine, par une violence qui fit perdre tout d'un coup au prince de Condé le grand crédit qu'il commençoit d'avoir dans Paris, soit qu'il en fût le véritable auteur ou non.

Le Prince étant donc allé avec les ducs d'Orléans et de Beaufort à l'Hôtel-de-Ville, pour faire signer l'union des bourgeois avec eux contre le cardinal Mazarin, commença par remercier la ville de ce qu'elle avoit donné passage à ses troupes. Sur ces entrefaites arriva un trompette avec une lettre de cachet, par laquelle le Roy ordonnoit au prévôt des marchands et aux échevins de

Paris de différer leur assemblée de quatre jours. Le maréchal de L'Hôpital, gouverneur de Paris, qui étoit partisan zélé de la cour, demanda aux princes et à tous les assistans s'ils ne vouloient pas obéir aux ordres de Sa Majesté. Après quoy les princes, voyant que plusieurs, à l'occasion de la lettre du Roy, vouloient rompre l'assemblée, sortirent aussitôt; et peu de temps après une troupe composée de toutes sortes de gens en armes vint crier aux portes de la Maison de Ville qu'il falloit non-seulement que tout s'y passât selon l'intention du Prince, mais qu'on livrât dès l'heure même tous les Mazarins. La fureur de cette populace alloit toujours en augmentant, et l'on vit même des soldats et des officiers qui avoient part à la sédition. On se mit à tirer aux fenêtres de la Maison de Ville, et le maréchal de L'Hôpital ayant fait fermer les portes, on y mit aussitôt le feu. Alors tous ceux qui étoient dans l'assemblée se crurent également perdus. Plusieurs, pour éviter le feu, tombèrent entre les mains du peuple et furent malheureusement massacrez. Il y en eut même de ceux du parti du Prince qui ne furent pas éparguez; de sorte que l'on crut que le Prince avoit sacrifié ses amis afin de n'être pas soupçonné d'avoir fait périr ses ennemis (1). Enfin le duc de Beaufort ayant paru fit cesser le désordre, qui dura jusqu'à minuit (2).

(1) Mémoires du duc de La Rochefoucault, page 372.

(2) Un journal historique du temps donne sur cette émeute de l'Hôtel-de-Ville des détails assez circonstanciés et intéressants.

« L'effroy de ceux qui estoient dans la salle, » y est-il dit, « fut si grand, et la consternation telle, que la pluspart de la compagnie se jeta par terre et crut certainement estre arrivée au dernier moment de la vie. Les uns se confessèrent intérieurement en cette posture et receurent une absolution générale de leurs curés, qui se la

Il y a grande apparence que le duc d'Orléans et le prince de Condé excitèrent ce tumulte, bien qu'ils n'eus-

donnèrent ensuite les ungs aux aultres; les religieux se rendirent ce mutuel office d'autant plus volontiers qu'ils se pensoient proches de la mort. Après quoy, toutefois, chacun essaya de se mettre à couvert de ce danger si impréveu et presqu'inévitable. Beaucoup s'enfermèrent dans diverses chambres dont l'on fortifia les advenues et les portes de tous les meubles qui s'y rencontrèrent; quelques-uns se travestirent et taschèrent de s'échapper par-dessus les barricades, à travers les hallebardes, les flammes, les coups de mousquet et tout ce que peut produire l'insolence d'une soldatesque enragée et d'une populace furieuse, exaltée par l'espérance du pillage; mais la plus grande partie de ceux-ci trouvèrent au-dehors ce qu'ils pensèrent éviter au-dedans. Monsieur Ferrand le jeune, sieur de Jamery, conseiller au Parlement, fut tué sur la place à coups de poignard; monsieur Miron, maistre des comptes, mourut le lendemain sans vouloir nommer ceux qui l'avoient assommé; monsieur Legras, maistre des requestes, monsieur Boullenger, auditeur des comptes, Yon, ancien eschevin, Desforges, marchand de la rue Saint-Denis, et beaucoup d'autres notables bourgeois, succombèrent sous la mesme violence et rendirent l'esprit quelques jours après; monsieur Fruguier, conseiller en la cour, sauva sa vie en la cave d'un boullanger, et messieurs Maudat et Haligre la leur dans des galletas de l'Hôtel-de-Ville, sur des planches. Monsieur de Guénégault, président des enquestes, fut arresté par cette canaille qui, l'ayant despouillé et traisné par les rues, ne le voulut jamais relascher à moins de vingt pistoles; monsieur le prince de Guéménée en donna quarante, faute de s'estre retiré avec les princes qu'il avoit accompagnés; enfin, peu de personnes eschappèrent sans estre pillées, fouillés, rançonnées, mises en chemise, battues, maltraitées ou massacrées.

» Ceux qui s'estoient enfermés dans les chambres de l'Hostel-de-Ville, comme monsieur le prévost des marchands, monsieur Lallemant, conseiller des requestes, et autres, eussent couru la mesme fortune si monsieur de Beaufort ne fust venu les en tirer et les garantir de la fumée à les estouffer, mais à condition que ledit sieur prévost des marchands signeroit la démission de sa charge avant que de sortir,

sent pas eu dessein de porter les choses dans cette extrémité, mais seulement de faire peur à ceux de l'assemblée qui n'étoient pas dans leurs intérèts. Quoy qu'il en soit, on ne donna nulle part de cette affaire au duc d'Orléans, mais le prince de Condé fut chargé de la haine publique, comme celui qui en étoit le véritable auteur. Ainsi le Prince, qui, le 2 juillet, étoit chéri et adoré des bourgeois de Paris, devint l'objet de leur aversion deux jours après.

Dès lors plusieurs du parlement commencèrent à désirer la paix et le retour du Roy dans Paris, et ne firent pas difficulté de publier leur sentiment. Ils remontrèrent combien ils souffroient depuis la guerre; que leurs maisons étoient également en proye aux gens du Roy et à ceux du prince de Condé; que les vivres n'avoient déjà plus de prix, et que l'état misérable où ils se trouvoient réduits deviendroit toujours plus insupportable si l'on ne terminoit promptement la guerre. Personne n'osa disconvenir qu'il ne fallût tâcher de remédier à de si grands inconvéniens. Mais les ennemis du cardinal Mazarin dirent en même temps que, « quoyque la paix fût si nécessaire, ils ne croyoient pourtant pas qu'elle fût à souhaiter si Mazarin demeuroit dans le ministère; qu'ainsi le seul parti qu'il y eût à prendre étoit d'envoyer des députez au Roy pour le prier de

ainsi qu'il fit sans résistance et bien à propos ; car c'étoit là le principal objet de la conjuration. La présence de ce prince tant populaire rallentit ung peu ce grand et funeste désordre, qui ne dura pas moing de sept ou huit heures sans que Son Altesse Royale ny monsieur le Prince se missent en peine de l'apaiser, quelques prières que leur fissent quantité de personnes de marque et de dames de condition.

consentir à l'éloignement de ce ministre. » Ce dernier avis fut suivi; et le 11 juillet le parlement envoya des députez au Roy pour solliciter l'éloignement du cardinal Mazarin. Quoyque le prince de Condé ne crût pas que cette députation fût suivie d'aucun succès, il ne laissa pas d'en être fort aigri, voyant par là que son parti n'étoit pas fort bien établi dans Paris.

Le Roy ayant ouï les députez du parlement leur répondit « qu'il falloit premièrement que les princes missent bas les armes, et qu'après cela il les satisferoit sur cet éloignement du Cardinal qu'ils demandoient avec tant d'instance. » Cette réponse ne plut pas au parlement, qui se contenta de charger les députez qu'il avoit à la cour de remercier le Roy de la parole qu'il avoit donnée de renvoyer le Cardinal, et d'en presser l'exécution. Le duc d'Orléans envoya au président de Nesmond, qui étoit un des députez, une lettre où il déclaroit « qu'il donnoit sa parole au Roy en particulier d'accomplir ponctuellement ce que Sa Majesté exigeoit de luy, dès que le Cardinal de son côté y auroit satisfait de bonne foy et sans qu'on pût s'en défier. » Le prince de Condé écrivit la même chose à ce président, et le chargea de répondre, comme sa caution, de la parole qu'il luy donnoit.

Bientôt après la cour se retira à Pontoise (1) avec les troupes du Roy qui commençoient à manquer de vivres. Les députez du parlement étant restez à Saint-Denis, le duc d'Orléans, le prince de Condé et le duc de Beaufort, suivis de plus de deux mille hommes, les allèrent prendre et les menèrent comme en triomphe dans Paris.

(1) Le 16 juillet.

Le parlement déclara ensuite le duc d'Orléans lieutenant général de la couronne et le prince de Condé généralissime des armées. Le nouveau Régent établit aussitôt un conseil pour juger définitivement de tout ce qui concernoit la guerre et la police, qui avoit pour chefs le prince de Condé, le chancelier Seguier, Chavigny, les ducs de Rohan, de Brissac, de Sully, de La Rochefoucault et quelques autres ; deux présidens au mortier y devoient assister de la part du parlement, et le prévôt des marchands de la part de la ville.

Les ducs de Nemours et de Beaufort, aigris par leurs différends passez, se querellèrent pour la préséance dans ce conseil et se battirent à coups de pistolet. Le duc de Nemours fut tué sur la place. Ce malheur ne seroit point arrivé si le prince de Condé eût voulu prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher le duc de Nemours de se battre ; mais il ne fut pas fâché d'être défait de ce prince, qui étoit mieux reçu que luy de la duchesse de Châtillon. Aussi rapporte-t-on que, quand on luy vint dire que le duc de Nemours avoit été tué, il ne garda même aucune apparence de bienséance, et que, s'étant enfermé avec ses favoris, on l'entendit faire de grands éclats de rire.

Cette mort donna un champ libre aux Espagnols et aux amis de la duchesse de Longueville de porter le prince de Condé à continuer la guerre. La duchesse de Châtillon, qui tâchoit de l'engager à un accommodement avec la cour, n'eut plus alors le même pouvoir sur luy ; elle luy parut moins aimable dès qu'il n'eut plus de rival à combattre. Il se contenta de garder quelques mesures de bienséance avec elle, et peu de temps après, ayant été contraint d'aller en Flandre par l'accommodement de Paris avec la cour, il fut sur le point

de partir sans luy dire adieu. D'où l'on peut voir, pour le dire en passant, que le prince de Condé n'étoit pas capable d'un grand attachement pour les femmes, et que, s'il aima assez longtemps la duchesse de Châtillon, il y eut dans son cœur autant de gloire que d'amour.

Mais pour revenir au nouveau conseil du duc d'Orléans, la mort du duc de Nemours ne fut pas le seul désordre qu'il causa; il servit encore à aigrir davantage les Parisiens contre le prince de Condé; car comme ce Prince avoit un extrême besoin d'argent pour faire subsister son armée, l'un des premiers soins de ce conseil fut d'amasser de l'argent pour cela. Mais la difficulté étoit d'en trouver sans faire crier le peuple, qui étoit dans la dernière misère. On s'avisa de mettre un impôt sur toutes les portes cochères de la ville et sur toutes les autres, à proportion de leur grandeur. Cet impôt, qu'on n'exigea qu'avec beaucoup de peine, fit soulever tout Paris contre le duc d'Orléans et son conseil; de sorte que les bourgeois détestoient publiquement l'union à laquelle on les avoit engagez. Cela joint au meurtre de l'Hôtel-de-Ville, dont on se souvenoit toujours avec horreur, détachoit tous les jours quelqu'un du parlement et du peuple des intérêts du Prince et les engageoit dans le parti de la cour.

Le prince de Condé n'avoit cessé d'entretenir des négociations à la cour pour faire la paix, quoyqu'il prît ses mesures pour continuer la guerre. Maintenant, se voyant réduit dans un assez mauvais état et ne sachant de quelle manière tourneroient les choses, il chargea Chavigny, qui depuis la bataille de Saint-Antoine s'étoit bien remis en apparence avec luy, de faire au cardinal Mazarin des propositions d'accommodement à peu près

semblables à celles que Gourville luy avoit faites de sa part; mais le Cardinal, qui sçavoit que Paris n'étoit pas moins dégoûté de luy que de la guerre, rejetta les propositions de Chavigny; il espéroit que dans l'état où étoient les choses le Prince seroit bientôt contraint de se relâcher de ses grandes prétentions.

A peu près dans le même temps le Roy donna un arrêt (1) par lequel il transféroit le parlement de Paris à Pontoise, où étoit alors la cour; défendoit à tous ses sujets de reconnoître le duc d'Orléans pour lieutenant général de la couronne et le prince de Condé pour général de ses armées, comme ayant usurpé ces qualitez pour autoriser leurs desseins pernicieux à l'Etat, et commandoit à tous les officiers du parlement, sous peine de perdre leurs charges, de les venir exercer à Pontoise.

Cet arrêt ne servit pas peu à affoiblir le parti du Prince; car, quoyque le parlement ne cessât pas de se tenir à Paris, il y eut pourtant plusieurs conseillers qui déférèrent à la déclaration du Roy et se retirèrent à Pontoise (2). Cependant le Roy, voyant bien qu'il ne

(1) Il est daté du 6 août.

(2) Voici, selon un pamphlétaire anti-mazarin, la Liste des réprouvez assemblés dans la grange des cordeliers de Ponthoise, et y tenans scéance, le 7 aoust 1652, en leur ordre :

Présidens au mortier :

Molé, premier et garde-des-sceaux de France; Pothier, sieur de Novion; Le Cogneux; Baradas, évesque de Noyon.

Pairs de France :

Mareschal de L'Hospital, conseiller honoraire; Mareschal de Villeroy, conseiller honoraire; Molé-Champlastreux, prétendu conseiller d'honneur.

pourroit jamais réduire les Parisiens et les détacher entièrement du parti des princes qu'en éloignant le cardinal Mazarin, se résolut à cela par le conseil de son nouveau parlement, et par l'avis même du Cardinal, s'il en faut croire quelques-uns. Si le prince de Condé eût sçu connoître ses véritables intérêts, il auroit pu éviter alors le précipice où il tomba bientôt après; car, dans le temps que le Cardinal alloit sortir du royaume, il envoya Langlade, secrétaire du duc de Bouillon, vers le duc de La Rochefoucault (1), avec des conditions beaucoup plus amples que toutes les autres et presque conformes à ce que le Prince avoit demandé; mais elles furent refusées.

Le cardinal Mazarin ayant pris congé du Roy, après avoir donné ses instructions et ses avis particuliers sur

Maistres des Requestes :

Balthazard, Vertamont, d'Orgeval, La Berchère.

Présidens des Enquestes :

Perrot, sieur de Saint-Dié; Bragelonne.

Conseillers tant de la grand'chambre que des enquestes :

Menardeau-Champré; Le Febvre, cy-devant prévost des marchands; Thubeuf, sieur de Bauvise; de Sève, Tambonneau, Mandat Léoni, Molé Sainte-Croix, Feydeau de Bernay Boiteux, Le Febvre de la Barre, le procureur général Fouquet, et Radigue, cy-devant le Bucéfalle de la cour.

Dans le *Parlement burlesque de Pontoise*, qui forme plusieurs pièces en vers, on peut recueillir sur chacun de ces personnages, dont on fait le portrait ou plutôt la charge, des traits biographiques assez piquants, et qui ne se trouvent que là. Consultez à la Bibliothèque du Roi un portefeuille coté L. 747, 52.

(1) C'est lui-même qui nous apprend cette particularité dans ses Mémoires, page 379.

le gouvernement present, se retira à Bouillon, dans les terres de Liége, et le même jour (1) que le Cardinal quitta Pontoise la cour en partit pour aller à Compiègne.

La retraite du cardinal Mazarin ne manqua pas de produire l'effet que la cour souhaitoit. Au premier bruit qui en courut à Paris tout le peuple se mit à demander le retour du Roy, et le parlement et l'Hôtel-de-Ville, suivant les désirs empressez des bourgeois, nommèrent des deputez pour remercier solemnellement le Roy de ce qu'il avoit bien voulu consentir à l'éloignement tant désiré du Cardinal, et pour le supplier en même temps de revenir à Paris, pour y rétablir la joye et la tranquillité par sa présence.

Le Roy étant arrivé à Compiègne donna aussitôt une amnistie générale de tout ce qui s'étoit passé depuis l'an 1648, et principalement de l'émeute que le parlement et le peuple excitèrent au commencement de février en 1651, à condition « que les princes désarmeroient dans trois jours après la publication de l'amnistie; que dans le même terme ils enverroient leur renonciation à tous les traitez qu'ils pouvoient avoir faits sans l'aveu de Sa Majesté; qu'ils feroient remettre entre les mains du Roy les ordres nécessaires pour faire sortir les Espagnols de Stenay, de Bourg en Guienne et des autres places où ils étoient, et que les troupes, quelque éloignées qu'elles fussent, se rendroient dans l'armée des maréchaux de Turenne et de la Ferté dans quinze jours. » Le Roy excluoit expressément de cette amnistie les cas commis contre les particuliers du parti, dont il prétendoit qu'on fit justice selon les voyes ordinaires comme auparavant.

(1) Le 19 août.

Le duc d'Orléans et le prince de Condé prirent occasion de cette dernière clause de rejetter l'amnistie du Roy, qui se réservoit par là, disoient-ils, le droit de punir ceux qu'il luy plairoit. Ils demandèrent, outre cela, que le Roy accordât une amnistie en meilleure forme, où il s'expliquât clairement sur les sûretez qu'il donnoit aux princes et à tous ceux qui étoient dans leurs intérêts. Ils vinrent au parlement, et protestèrent que, dès que le Roy auroit accordé une telle amnistie, ils mettroient bas les armes.

Cependant le prince de Condé, qui avoit moins d'envie que jamais de faire la paix, vit bien que le départ du cardinal Mazarin luy ôtoit tout prétexte de continuer la guerre et qu'il ne pouvoit plus faire de fonds sur les Parisiens, qui n'attendoient que l'éloignement de ce ministre pour rentrer sous l'obéissance du Roy. Dans cette extrémité il ne luy restoit point d'autre ressource que de presser les Espagnols de luy envoyer promptement le secours qu'ils luy avoient fait espérer depuis quelque temps. Ceux-ci, profitant des divisions qui troubloient la France, tâchoient cependant de regagner les places qu'ils avoient perdues les campagnes précédentes. Après avoir pris Graveline, sous la conduite de l'archiduc Léopold, ils attaquèrent Dunkerque, qui, manquant de vivres, fut forcé de se rendre malgré la vigoureuse résistance de la garnison et du comte d'Estrade, qui en étoit gouverneur. Enfin les Espagnols, informez de l'état où le Prince étoit réduit et voulant également empècher sa ruine et son élévation, afin d'entretenir en France les troubles qui leur étoient si avantageux, firent marcher en diligence le duc de Lorraine à Paris, avec un corps assez considérable pour arrêter l'armée du Roy.

Les troupes du Prince tenoient cependant la campa-

gne depuis que la cour s'étoit retirée à Compiègne, et par les ravages qu'elles firent aux environs de Paris augmentèrent la haine des habitans de cette ville contre le Prince.

La cour, voyant que les Parisiens se dégoûtoient tous les jours plus de la guerre, donna ordre au vicomte de Turenne de s'aller retrancher à Villeneuve-Saint-George, à quatre lieues de Paris, afin que les grandes incommoditez que le voisinage de tant d'armées apporteroit aux Parisiens les animassent de plus en plus contre le Prince et les réduisissent à la nécessité d'abandonner entièrement son parti pour chercher du repos.

Le vicomte de Turenne fut à peine arrivé dans ce poste qu'il fut investi par l'armée du Prince, renforcée de onze mille hommes que les Espagnols venoient de luy envoyer. D'abord le Prince vouloit marcher contre le vicomte de Turenne, mais ayant appris qu'il étoit bien retranché entre les rivières de Seine et d'Hières, il aima mieux faire camper toutes ses troupes autour de luy, afin de l'obliger à quitter ce poste, pour le combattre ensuite avec avantage ou de le faire périr par la faim en le tenant comme assiégé. Pour cet effet il divisa ses troupes en quatre quartiers : le premier étoit celui du Prince, commandé par le comte de Tavannes, qui avoit le commandement général en son absence; le second, du duc de Lorraine, commandé par le prince de Ligne; le troisième, commandé par le duc de Beaufort, et le dernier par Ulric, duc de Wittemberg. Le prince de Condé, ayant ainsi renfermé l'armée du Roy, manda à Paris que les ennemis seroient contraints de donner bataille ou de mourir de faim dans leur camp. Jamais il ne conçut de si hautes espérances qu'alors, et l'on

peut dire aussi que jamais la cour ne s'étoit vue dans de plus grandes extrémitez.

Cependant ce Prince étant tombé malade d'une fièvre continue quitta son armée pour aller à Paris. Ce fut dans ce temps-là que Montrond se rendit au Roy, faute de secours, après avoir été assiégé près d'un an par le comte de Palluau (1). C'est ainsi que le Prince laissa perdre, par sa négligence, une des meilleures places du royaume; car il l'auroit pu secourir aisément pendant que les troupes du Roy étoient vers Compiègne, et que les siennes ne faisoient qu'irriter les bourgeois de Paris contre luy par les dégâts qu'ils faisoient autour de cette ville.

Les Parisiens, lassez des maux que leur causoient les courses fréquentes de tant de troupes, qui interrompoient leur commerce et désoloient la campagne, commencèrent à souhaiter la conclusion de la paix et le retour du Roy; enfin, le 24 septembre, un grand nombre des principaux habitans, encouragez par l'approche de la cour, qui étoit revenue de Compiègne à Pontoise, s'assemblèrent au Palais-Cardinal, et y firent entre eux une délibération pour témoigner l'ardeur avec laquelle ils désiroient que le Roy revînt dans Paris. La plus grande partie du peuple entra dans les mêmes sentimens. Quelques-uns de cette assemblée furent nommez pour aller assurer la cour de leur fidélité et pour solliciter le retour du Roy; ils furent très bien reçus, et le Roy leur répondit « qu'étant persuadé de leur fidélité et du zèle qu'ils avoient pour son service, il voyoit avec regret l'état misérable où ils étoient réduits; qu'il n'avoit pas de plus forte passion que de remettre sa bonne

(1) Clérembault, comte de Palluau, né en 1620.

ville de Paris dans une pleine tranquillité, et d'y revenir aussitôt qu'on y auroit disposé toutes choses à cette fin.» Pour cet effet il leur enjoignit de bien faire la garde aux portes, d'en refuser l'entrée aux troupes ennemies, d'empêcher qu'on ne leur donnât aucuns rafraîchissemens, de faire par toute la ville une exacte recherche de leurs soldats qui y seroient logez, et de les chasser au plus tôt pour ôter par ce moyen tous les obstacles qui s'opposoient à son retour.

Dès lors presque tous les bourgeois de Paris prirent des écharpes blanches, et, marchant ainsi par bandes dans la ville, ils pillèrent dans la rue Saint-Honoré un chariot du duc de Wittemberg, l'un des commandans de l'armée des princes.

Quoyque la cour dût compter pour beaucoup cette disposition des Parisiens, elle ne pouvoit pourtant faire aucun fonds sur un si foible appui tant que son armée seroit en danger d'être défaite. Rien de plus inconstant que l'affection du peuple; la crainte, l'intérêt et le caprice l'étouffent dès sa naissance. Aussi le prince de Condé, qui étoit toujours malade à Paris, s'étant persuadé que le vicomte de Turenne ne pouvoit manquer d'être battu, ne s'étonnoit pas beaucoup de voir les Parisiens si bien intentionnez pour le Roy. On dit même (1) qu'il tint un conseil de guerre dans son hôtel, où, après avoir déduit toutes les raisons qui l'obligeoient à tenir la défaite du vicomte de Turenne comme assurée, il fit tomber toute la délibération de ce conseil sur les mesures que l'on auroit à prendre, après cette prétendue défaite, à l'égard de la cour et de Leurs Majestez, qu'il regardoit déjà comme étant en son pouvoir. On y dis-

(1) Mémoires de Tavannes, page 207.

posa même par avance des premières charges et des principaux gouvernemens du royaume.

Mais le vicomte de Turenne réduisit bientôt en poudre tous ces vains projets du prince de Condé ; car cet habile capitaine prit si bien son temps qu'il quitta son poste, où il commençoit à manquer de vivres, et se trouva à Melun avant que les ennemis songeassent à le poursuivre. Il n'y avoit alors de commandant que le comte de Tavannes dans le camp des princes; les ducs de Lorraine et de Beaufort et le prince de Wittemberg étoient à Paris, les deux premiers pour y entretenir leurs intelligences, et le dernier y étoit retenu par une maladie. Ce fut la nuit du 4 d'octobre que le vicomte de Turenne fit cette glorieuse retraite ; il fit passer le bagage et l'artillerie sur les ponts de bateaux qu'il avoit construits sur la Seine, et toute son armée défila si secrètement et avec tant d'ordre que le comte de Tavannes ne commença à se défier de cette retraite qu'au point du jour, par le grand silence qui se fit tout d'un coup du côté de la rivière.

Le prince de Condé apprit cette nouvelle avec un extrême chagrin. Par là toutes ces grandes espérances qu'il avoit conçues s'en alloient en fumée, et ses affaires se trouvoient réduites au plus mauvais terme où elles eussent jamais été. Le Prince ne put s'empêcher de reprocher à ses officiers la bévue qu'ils venoient de faire, et de dire au comte de Tavannes que le vicomte de Turenne ne lui auroit pas échappé si aisément s'il eût été sur pié.

Ce fut dans ce même temps que Henry de Lorraine, duc de Guise (1), retenu prisonnier à Naples par les

(1) Henri II de Lorraine, duc de Guise, né en 1614 et mort en 1664

Espagnols, fut mis en liberté. La Reine mère avoit déjà voulu échanger ce duc contre quatre mille prisonniers des Espagnols et contre plusieurs chefs de marque ; mais la cour d'Espagne en avoit rejeté hautement la proposition. Mais enfin, ce que les Espagnols avoient refusé aux pressantes sollicitations de la cour de France, ils l'accordèrent au prince de Condé, pour le lier plus étroitement à leur parti par une déférence si extraordinaire.

Le Prince avoit espéré que le duc de Guise embrasseroit ses intérêts avec chaleur : la reconnoissance et sa parole l'y engageoient également; mais l'intérêt l'emporta sur d'aussi importantes considérations. Le duc de Guise, étant arrivé à Paris, alla trouver le Prince et n'épargna ni complimens ni protestations pour lui témoigner sa gratitude ; mais voyant que ses affaires étoient en assez mauvais état, il alla bientôt après au devant de la cour pour offrir ses services au Roy.

Cependant le crédit du prince de Condé diminuoit tous les jours dans Paris et le nombre des partisans de

sans laisser de postérité. En 1647, étant allé à Rome pour solliciter du Pape la déclaration de nullité de son mariage avec Honorée de Berghes, Naples, qui était en pleine insurrection contre l'Espagne, lui offrit le commandement de son armée. Le duc vainquit les troupes espagnoles, mais il fit payer sa protection en s'emparant lui-même du gouvernement de Naples.

Ce fut alors que, la légèreté de sa conduite achevant d'indisposer contre lui le parti des nobles, il fut, dans une sortie, laissé par eux à la merci des Espagnols qui l'emmenèrent prisonnier à Madrid. En 1654 Henri de Lorraine fit encore de nouvelles mais infructueuses tentatives pour reconquérir le royaume de Naples. On trouve dans le Recueil historique de Cologne, 1666, in-12, une relation de cette deuxième expédition à Naples par le duc lui-même. Il a au reste laissé des Mémoires imprimés à Paris, 1668, in-4°, et 1681, in-12.

la cour augmentoit à proportion. Le peuple demandoit la paix avec plus d'empressement que jamais et ne parloit que de solliciter le retour du Roy. Enfin le vicomte de Turenne s'étant approché de Paris avec ses troupes et la cour étant venue de Pontoise à Saint-Germain, le Prince jugea bien qu'il ne pouvoit plus demeurer en sûreté à Paris; il résolut donc d'en sortir au plus tôt, et le duc de Lorraine étant parti le 13 d'octobre, le Prince le suivit deux jours après. Il emmena avec luy plusieurs personnes de qualité qui se trouvèrent engagées à suivre sa fortune, et laissa un manifeste imprimé (1) où il exhortoit les Parisiens de ne pas se fier à la cour, les assurant qu'il leur procureroit la paix par ses armes, avec cette même affection qu'il leur avoit témoignée par tant de services importans qu'il leur avoit rendus et dont il les prioit de se ressouvenir.

La retraite du prince de Condé fut bientôt suivie de la ruine entière de son parti dans Paris. Le peuple et le parlement, fâchez d'avoir servi si longtemps de prétexte à l'ambition de ce Prince, ne furent plus d'humeur d'entretenir une guerre qui pouvoit les jetter dans de nouvelles misères, mais qui ne pouvoit jamais leur être fort avantageuse. Ils envoyèrent donc, aussitôt après le départ du Prince, des deputez à Saint-Germain pour assurer le Roy de leur fidélité et pour le prier avec plus d'empressement que jamais de revenir à Paris. Plus de deux cens habitans se joignirent à eux sur le chemin, et à leur retour le peuple les accompagna en foule avec de grands cris de joye, sur l'espérance qu'ils luy donnèrent du prompt retour du Roy.

Enfin le 21 octobre le Roy partit de Saint-Germain

(1) *Histoire du ministère du cardinal Mazarin*, pag. 281.

avec toute la cour pour aller à Paris, et dépêcha Bautru, comte de Nogent, vers le duc d'Orléans, pour luy conseiller, comme de son propre mouvement, de venir au-devant du Roy, et pour l'assurer qu'il en seroit très bien reçu. Ce duc, avec qui le prince de Condé avoit pris de vaines mesures pour empêcher le retour du Roy, se trouva dans un grand embarras; d'un côté il s'exposoit au ressentiment du Roy s'il refusoit d'aller au-devant de luy, et de l'autre il craignoit qu'on ne luy reprochât d'avoir manqué à sa parole envers le prince de Condé. Il résolut enfin d'attendre dans son hôtel l'arrivée du Roy. On crut qu'il avoit pris ce parti par l'avis du cardinal de Retz, qui luy fit espérer que le peuple le soutiendroit contre la cour. Le Roy n'arriva que fort tard à Paris, parce qu'il s'étoit arrêté en chemin, attendant toujours que le duc d'Orléans viendroit le recevoir. On ne sçauroit exprimer la satisfaction que le peuple fit paroître à son arrivée; on n'entendoit que des cris de joye par toute la ville, et la nuit n'interrompit point cet agréable concert. Ce soir-là même le duc d'Orléans reçut un ordre du Roy de se retirer à Limours (1).

(1) M. d'Aligre, chargé de porter cet ordre au duc d'Orléans, reçut en réponse la lettre suivante que le duc d'Orléans adressa au Roi :

Au Roy Monseigneur.

« A Paris, ce 27 octobre 1652.

» Monseigneur.

» Ayant sceu de mon cousin le duc Dampville et du sieur Haligre le respect que Vostre Majesté désire que je luy rende, pour mieux lui faire cognoistre quelle est la sincérité de mes intentions, je supplie très humblement Vostre Majesté d'agréer que je l'assure par ces lignes que je ne fais pas estat d'estre plus longtemps à Paris que jusques à demain; que je m'en iray en ma maison de Limours,

Le lendemain les chambres s'assemblèrent dans la galerie du Louvre, et, après la lecture de l'amnistie générale, on fit une déclaration par laquelle les ducs de Beaufort, de Rohan et de La Rochefoucault, tous les domestiques du prince de Condé et de la duchesse de Longueville, les femmes et les enfans de tous ceux qui servoient dans les troupes des princes ou dans les places qu'ils occupoient, eurent ordre de sortir incessamment de Paris. Plusieurs conseillers du Parlement reçurent un pareil ordre; mais le bon homme Broussel, qui étoit fort avancé en âge, demeura sans qu'on luy dît rien. Comme le peuple étoit toujours fort prévenu en sa faveur et que les esprits n'étoient pas encore bien calmez, la cour fit semblant de croire qu'il étoit sorti de Paris comme les autres, parce qu'il n'y paroissoit plus en public, et se contenta de le laisser ainsi caché sans le poursuivre davantage.

Quelques jours après, le Roy députa le duc d'Anville et Le Tellier vers le duc d'Orléans pour négocier un accommodement avec luy. Le duc d'Orléans ne voulut jamais y comprendre le cardinal Mazarin, qui devoit revenir bientôt à la cour. Il ne put se résoudre à être luy-même le spectateur du triomphe de ce ministre; il s'engagea seulement à retirer ses troupes, qui consistoient en huit régimens de cavalerie et trois d'infanterie, que le prince de Condé avoit amenez avec les troupes

n'ayant point de passion plus forte que celle de tesmoigner, par mon obéissance parfaite, que je suis avec soumission,

» Monseigneur,

» Vostre très humble et très obéissant serviteur et sujet.

» Signé : GASTON. »

(Bibliothèque du Roy, manuscrits.)

espagnoles. Le traité fut conclu à ces conditions, et le 30 octobre le duc d'Orléans sortit de Limours et se retira à Blois, où il passa tranquillement le reste de ses jours.

Cependant le prince de Condé avoit mené son armée en Champagne, à dessein d'y prendre des quartiers d'hyver. Le 30 octobre il se présenta devant Rhetel et le prit le même jour sans résistance. Il y laissa Persan avec quelques troupes d'infanterie et peu de cavalerie, et s'étant avancé devant Château-Porcien, il le prit avec autant de facilité que Rhetel. De là il marcha droit à Sainte-Menehoult; il l'attaqua le 1er de novembre et s'en rendit maître après quatorze jours de siége.

Ce fut dans le temps que le Prince assiégeoit cette place que le duc d'Orléans luy envoya Gedouin, maréchal de camp, sous-lieutenant de ses gendarmes, pour luy donner avis de son accommodement avec la cour; il l'invitoit en même temps à suivre son exemple et le prioit de luy renvoyer ses troupes. Le Prince, surpris de cette nouvelle, répondit assez froidement (1) « qu'il remercioit Son Altesse Royale de l'avis qu'il luy envoyoit de son traité avec la cour; que luy et ses amis sçavoient le traitement qu'il en avoit reçu, nonobstant l'amnistie, et qu'ils profiteroient de son exemple; et qu'à l'égard des troupes qu'il avoit de Son Altesse Royale il les renverroit aussitôt après la place prise ou manquée. » Ce qu'il exécuta fidellement aussitôt après la prise de Sainte-Menehoult.

Le vicomte de Turenne, s'étant mis en marche pour s'opposer aux conquêtes du Prince, n'osa s'avancer fort près de luy; car, bien que les Espagnols et les Lorrains

(1) Mémoires de Tavannes, page 239.

eussent quitté le Prince, ils marchoient pourtant toujours à ses côtez pour le rejoindre en cas de besoin.

Pendant que le prince de Condé faisoit ces progrès dans la Champagne, les Espagnols assemblèrent quelques troupes de leurs garnisons pour investir la ville de Bouillon et y surprendre le Cardinal, qui faisoit des levées de gens de guerre pour passer en Champagne, où la noblesse en faisoit aussi d'autres qu'on devoit joindre avec quelques troupes de Normandie. Le Cardinal, averti du dessein des Espagnols, se retira à Sedan avec une bonne escorte, et, ayant assemblé les troupes qu'il avoit levées dans le pays de Liége, il partit de Sedan le 25 de novembre pour aller joindre les troupes que la noblesse assembloit en Champagne, et arriva à Saint-Disier au commencement de décembre avec quatre mille hommes. Il fit attaquer Château-Porcien et le prit dans peu de jours.

Cependant le prince de Condé entra dans le Barrois et prit Bar-le-Duc et Ligny, que les troupes du Roy reprirent bientôt après. Enfin, la saison étant trop avancée et son armée trop fatiguée pour faire quelque autre entreprise, il mit ses troupes en quartier d'hyver autour de la Meuse.

Dès le 25 de novembre le prince de Condé avoit reçu des mains du comte de Fuensaldaigne le titre de généralissime des armées du roy d'Espagne; titre fastueux qui ne servit qu'à le remplir de magnifiques espérances sans luy apporter d'abord aucun avantage réel. En effet, dans ce même temps, Fuensaldaigne, dont le Prince attendoit du secours, reçut ordre de l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, de remener ses troupes en Flandre. Le Prince étoit alors à Clermont, près de Châlons, où l'armée françoise étoit campée. Il étoit

dans de grandes inquiétudes de se voir si près de l'ennemi ; mais le prince de Tarente (1) le tira de cet embarras en luy amenant cinq ou six mille hommes qu'il venoit de lever en Flandre à ses propres frais. Le Prince, pour reconnoître ce service, luy donna le commandement général de ses troupes qu'il luy demandoit.

Le comte de Tavannes, à qui cet emploi appartenoit de droit et qui en avoit joui depuis longtemps, ne put souffrir de s'en voir dépouillé. Il s'en plaignit au Prince, qui le pria de se contenter d'avoir le commandement de ses troupes alternativement avec le prince de Tarente ; mais Tavannes, ne pouvant se résoudre à avoir un compagnon, prit congé du Prince, après luy avoir promis de ne prendre aucun emploi à la cour et de ne servir jamais contre luy. Il se retira dans sa maison du Pallié, à deux petites lieues de Langres, et tint exactement la parole qu'il avoit donnée au Prince.

Vers la fin de cette année le cardinal de Retz fut arrêté prisonnier par ordre du Roy. Il ne restoit plus que luy dans Paris qui fût en état de renouveller les cabales contre la cour et de s'opposer au rétablissement du cardinal Mazarin. Ses grandes libéralitez luy avoient attiré l'affection de tout le peuple. Après avoir mis tout en usage pour perdre le cardinal Mazarin, il tâchoit encore de traverser son retour, espérant de se raccommoder avec la cour et d'entrer dans les affaires. La cour, qui n'ignoroit pas toutes ses menées, résolut de s'assurer de sa personne. La difficulté étoit d'en trouver les moyens ; comme il étoit aimé du peuple, on n'osoit l'aller prendre dans son logis ni par les rues.

(1) Henri-Charles de la Trémoille, prince de Tarente, mort le 14 septembre 1672.

Enfin le Cardinal vint se jetter luy-même dans le piége. Ayant résolu de prêcher le jour de Noël à Saint-Germain de l'Auxerrois, la Reine, qui en fut informée, fit dire au curé de la paroisse qu'elle assisteroit à son sermon. Le Cardinal crut qu'il étoit de son devoir d'aller remercier la Reine de l'honneur qu'elle vouloit luy faire, et vint au Louvre le matin du 20 de décembre. Comme la Reine étoit encore à sa toilette, il monta chez le Roy qu'il trouva au milieu du grand escalier. Il en fut parfaitement bien reçu et vint avec luy jusques dans l'appartement de la Reine. Dans le temps qu'il faisoit son compliment à cette princesse, le Roy dit tout bas à M. le Tellier de s'assurer de la personne du Cardinal; et bientôt après le marquis de Villequier, capitaine des gardes-du-corps, l'arrêta dès qu'il eut passé la porte de l'antichambre. Cette nouvelle ne fit pas beaucoup de bruit dans Paris. Le peuple se contenta de dire (1) « qu'avec le cardinal de Retz on auroit très bien fait d'emprisonner encore le cardinal Mazarin, pour apprendre aux ecclésiastiques. par cet exemple, à ne plus se mêler à l'avenir des affaires du monde. » Cet emprisonnement du cardinal de Retz ruina entièrement le parti des frondeurs qui ne subsistoit plus que par luy.

Les choses étant ainsi disposées dans Paris, le Roy ne tarda guère à rappeler le cardinal Mazarin, qu'il n'avoit éloigné, comme nous avons dit, que pour affoiblir le parti du prince de Condé en faisant cesser le prétexte de la guerre civile. Le Cardinal arriva à Paris le troisième jour de février. Le Roy alla au devant de luy avec le duc d'Anjou à deux lieues de la ville, et, l'ayant fait monter dans son carrosse, le mena par la porte Saint-Denis, à travers la foule du peuple, jusques dans le

(1) *Histoire du Ministère du cardinal Mazarin*, liv. III, p. 312.

Louvre, où il eut son appartement en qualité de premier ministre. Il n'eut pas plus tôt rendu visite à la Reine que tous les magistrats de la ville vinrent en corps luy témoigner la joye qu'ils avoient de son heureux retour. C'est ainsi que cet habile ministre dissipa par son adresse toutes les cabales qu'on forma contre luy pour le perdre, qu'il triompha de ses ennemis, et se vit enfin applaudi par ce même peuple qui l'avoit déchiré par toutes sortes d'outrages, quoyqu'à dire vrai la haine que les Parisiens avoient eue pour le cardinal Mazarin n'avoit jamais été entièrement effacée de leur cœur.

Le premier soin du Cardinal fut de remettre dans l'obéissance du Roy toutes les villes du royaume qui tenoient encore le parti du prince de Condé, et de s'opposer en même temps aux entreprises que ce Prince pourroit faire sur la frontière. Il n'y avoit que Bellegarde en Bourgogne, une bonne partie de la Guienne et quelques autres villes qui fussent dans le parti du Prince. Pour Bellegarde, le duc d'Espernon, gouverneur de Bourgogne, y mit le siége le 9 de may. Le comte de Bouteville, qui y commandoit, la défendit avec beaucoup de vigueur, et fit de fréquentes sorties pour empêcher les approches des ennemis; mais enfin, réduit à l'extrémité sans espérance de secours, il demanda à capituler, et sortit de la place le 8 de juin avec sept cens hommes qu'on escorta jusqu'à Stenay.

Dès l'année passée le parti du prince de Condé avoit été fort affoibli en Guienne. Plusieurs villes, à l'exemple d'Agen, avoient ouvert leurs portes au comte d'Harcourt. Le peuple de Périgueux avoit poignardé Chanlost, son gouverneur, et chassé la garnison. Il n'y eut que Villeneuve d'Agenois, où le marquis de Tesbon

s'étoit jetté, qui eut eu la fermeté de se défendre, et qui le fit même avec tant de vigueur que le comte d'Harcourt fut contraint de lever le siége. Après cette petite disgrace, le comte abandonna son armée, sous prétexte de quelque mécontentement, et se rendit en Alsace où il s'empara de quelques villes, dans le dessein de se rendre souverain dans ce pays-là. Le prompt départ du comte d'Harcourt arrêta un peu les progrès des armes du Roy en Guienne, et Marsin, qui commandoit les troupes du prince de Condé dans cette province, ne laissa pas échapper une si belle occasion. Il reprit quelques villes auprès de Bourdeaux, et auroit étendu plus loin ses conquêtes si le duc de Candale (1), pourvu par la cour du gouvernement de Guienne, n'en eût arrêté le cours.

Il ne s'agissoit proprement que de réduire Bourdeaux, la capitale de Guienne; c'étoit le siége de la rébellion, et l'on ne pouvoit faire aucun fonds sur les progrès qu'on feroit dans cette province tant que cette ville demeureroit dans le parti du prince de Condé. Aussi le cardinal Mazarin mit tout en usage pour s'en rendre maître. Il tenta premièrement les voyes de douceur, et, par des intelligences secrètes qu'il entretenoit dans Bourdeaux, tâcha de ruiner le parti du Prince. Il proposa d'abord aux Bourdelois une amnistie générale; mais ces peuples pleins des magnifiques promesses des Espagnols la rejettèrent hautement, et prirent pour des marques de foiblesse et de crainte toutes ces avances qu'on leur faisoit. Ils se flattoient encore que l'Angle-

(1) Louis-Charles-Gaston de Nogaret de Foix, duc de Candale, mort en 1658, laissant après lui la réputation du seigneur le plus accompli et le plus galant de son siècle.

terre ne leur refuseroit pas du secours; mais Cromwel fut sourd à toutes leurs demandes et à celles que le prince de Condé luy fit dans des lettres qu'il luy écrivit pour l'engager dans ses intérêts. Il aima mieux se ménager avec la France, dont l'amitié pouvoit luy être avantageuse, que de se déclarer pour l'Espagne, qui étoit entièrement épuisée, et avec laquelle par conséquent il ne pouvoit jamais rien gagner. Le cardinal Mazarin, de son côté, ne négligeoit rien pour maintenir Cromwel dans cette disposition.

Le Cardinal, voyant que les propositions d'accommodement effarouchoient les Bourdelois au lieu de les adoucir, résolut de les réduire par la force ouverte. Pour cet effet il fit investir Bourdeaux de tous côtez. Il envoya le duc de Vendôme avec une armée navale pour se saisir de la Rivière, afin d'empêcher les Espagnols de faire entrer le secours de ce côté-là, et en même temps il ordonna au duc de Candale de s'approcher de Bourdeaux par terre. Nous verrons bientôt quel fut le succès de cette entreprise.

Cependant le prince de Condé se préparoit à faire une irruption en France, pendant que le Cardinal amassoit quantité de troupes pour couvrir la frontière. Le conseil d'Espagne, entrant dans les mêmes vues que ce Prince, fit dessein de luy donner une puissante armée pour s'avancer dans la France, tandis qu'on feroit une diversion à Bourdeaux; mais un accident renversa toutes ces belles résolutions. Le Roy d'Espagne ayant écrit à l'archiduc et à ses ministres en Flandre de faire sortir promptement leurs troupes en campagne et de faire toucher deux cens mille écus au prince de Condé pour mettre son armée en état d'aller en France, il arriva que le vaisseau qui portoit trois cens mille réaux

en Flandre fut surpris par les Anglois, et la somme fut jugée de bonne prise, à cause que le vaisseau étoit hollandois. Ainsi le Prince ne put entrer en campagne que fort tard, et le cardinal Mazarin eut le temps de faire avancer sur la frontière un corps d'armée assez considérable pour s'opposer à ses vastes desseins.

Cependant le prince de Condé ne laissoit pas de tenter quelque entreprise avec les troupes qu'il avoit auprès de luy. Dès le 16 de janvier il alla assiéger Vervins et l'emporta en peu de jours; mais le marquis de Castelnau luy enleva cette place bientôt après.

A peu près dans le même temps le maréchal de la Ferté, qui avoit un corps d'armée en Lorraine, remporta quelques avantages sur le prince de Condé; car, ayant eu avis qu'un corps des troupes du Prince étoit près de Varennes, il l'alla attaquer et le défit entièrement. Ce maréchal investit ensuite le château d'Orne dans le Verdunois, qui se rendit à l'approche du canon. Sorbec se rendit aussi; mais le gouverneur n'ayant voulu parlementer qu'après avoir vu avancer le canon, le maréchal de la Ferté le fit pendre à la porte. Cet exemple intimida les gouverneurs de quelques autres petites places qui ouvrirent leurs portes sans attendre le siége.

Le maréchal de la Ferté reçut ensuite ordre d'aller joindre le vicomte de Turenne, qui faisoit (1) déjà avancer ses troupes du côté de Rheims; et ces deux généraux s'étant abouchez auprès de Sillery résolurent d'attaquer Rhetel. Le vicomte de Turenne s'avança aussitôt vers Château-Porcien, et s'alla poster entre Rhetel et Chaumont. Dans cette dernière place les Espagnols avoient un régiment d'infanterie dont ils faisoient des

(1) C'était le 14 juin.

recrues, avec six cens chevaux en quartier. A la vue des troupes du Roy ils se rendirent tous prisonniers de guerre. Le maréchal de la Ferté vint en même temps de l'autre côté de la rivière d'Aisne, et les deux armées s'étant ainsi rassemblées dans la campagne de Chaumont, on investit Rhetel des deux côtez. La nuit suivante tous les dehors furent emportez, et on mit aussitôt deux pièces en batterie à l'attaque des deux maréchaux. Le matin on commença à tirer et l'on envoya sommer Persan qui commandoit dans la place. Il refusa d'abord de se rendre, mais le lendemain il sortit avec armes et bagage.

Enfin le prince de Condé ayant reçu les troupes du duc de Lorraine et quelques autres venues de Flandre, il commença d'entrer en campagne. Son armée étoit composée de plus de vingt-cinq mille hommes. Le conseil d'Espagne fut d'abord partagé sur ce qu'on devoit faire avec cette puissante armée. Le comte de Fuensaldaigne étoit d'avis qu'on entreprît la conquête de quelque place importante en France pour se faciliter une entrée plus sûre dans le cœur du royaume et y porter la guerre sans péril. Le prince de Condé, au contraire, s'imaginant avoir encore à Paris quantité de partisans qui à son approche feroient soulever le peuple en sa faveur, persista à dire qu'il falloit réunir toutes les troupes et leur faire passer la Somme pour marcher droit à Paris. Il ajouta que la cour abandonneroit en même temps cette ville dont elle soupçonnoit avec raison la fidélité; qu'on pourroit s'emparer de Mantes, de Pontoise, de Senlis et des autres places d'alentour, et que, le parti des mécontens venant ensuite à se relever, la guerre civile se rallumeroit avec plus de violence que jamais. Ce dernier avis fut suivi, quoyqu'il ne fût ap-

puyé dans le fond que sur des espérances fort vagues et fort incertaines. La suite en fit bientôt voir le peu de solidité.

Le prince de Condé, s'étant donc avancé à la tête de l'armée espagnolle du côté de la Somme, passa cette rivière sans trouver aucune résistance considérable et entra en Picardie où il jetta l'épouvante. Tout le monde tâcha de se sauver dans les villes, et le Prince marcha devant Roye, où l'on avoit retiré beaucoup de butin. La noblesse qui s'étoit renfermée dans cette ville résolut de se défendre, et ayant tenu plus longtemps que le Prince ne croyoit et plus même que ne pouvoit tenir vraisemblablement une aussi méchante place, il en eut tant de chagrin qu'il la ruina entièrement.

Le vicomte de Turenne eut cependant ordre de marcher promptement en Picardie pour arrêter les progrès de l'armée espagnolle. Le prince de Condé tâcha de l'attirer au combat; mais le vicomte de Turenne, qui ne se sentoit pas assez fort pour hazarder une bataille, se contenta de prendre des postes avantageux pour l'empêcher de passer plus avant. Le Prince ayant ensuite tâché de luy donner de la jalousie, comme s'il eût eu dessein sur toutes les places, afin de l'engager à faire quelque fausse démarche, cet habile capitaine n'eut garde de donner dans ce piége; il se tint toujours couvert dans son camp, détachant de temps en temps des partis pour avoir de ses nouvelles.

Le Prince ayant enfin repassé la Somme, le vicomte de Turenne eut peur qu'il ne formât quelque dessein contre Arras et y fit entrer du secours; mais le prince de Condé, ayant tourné tout d'un coup sur la droite, attaqua Rocroy dont il avoit autrefois fait lever le siége si glorieusement.

D'abord le vicomte de Turenne résolut de marcher contre le prince de Condé et le suivit de près; mais ayant reçu ordre en chemin de ne point risquer le combat, il alla assiéger Mouzon. Cette place fit une si vigoureuse résistance que le vicomte de Turenne commençoit à craindre que le Prince n'eût le temps de prendre Rocroy et de venir luy faire lever le siége. Pour cet effet il redoubla les attaques, et serra la ville de si près qu'il la contraignit de se rendre.

Le prince de Condé emporta Rocroy trois jours après. Ce fut pendant ce siége que la division commença de se mettre entre le Prince et le comte de Fuensaldaigne. L'Archiduc eut soin d'en prévenir les suites; mais il se brouilla en même temps avec le Prince sur ce que l'un et l'autre prétendoient avoir seul le droit de donner le mot. Le Roy d'Espagne fit présent de la ville de Rocroy au prince de Condé, pour adoucir en quelque sorte son chagrin et pour l'encourager à soutenir ses intérêts avec plus d'ardeur.

Voilà à quoy se réduisirent les grandes expéditions que le prince de Condé croyoit faire en Flandre durant cette campagne. Bien loin de faire une puissante irruption en France comme il se l'étoit imaginé, à peine fit-il avec son armée autant que l'armée françoise, qui n'étoit pas à beaucoup près aussi nombreuse que la sienne; car sur la fin du mois de novembre le maréchal du Plessis-Praslin emporta Sainte-Menehoult après trente-cinq jours de siége, pendant que les maréchaux de Turenne et de la Ferté tenoient la campagne pour empêcher l'armée ennemie de venir au secours de cette place.

Mais le prince de Condé n'eut pas seulement le déplaisir de voir échouer ses desseins en Flandre, il eut

encore celuy de perdre la Guienne dont il espéroit se servir pour rétablir son parti en France. Le duc de Candale prit en peu de temps le château de Poujols, les villes d'Aiguillon et de Marmande, et toutes les autres places que les troupes du Prince occupoient autour de Bourdeaux. Pendant que ce duc serroit cette place de près par terre, le duc de Vendôme fit bâtir deux forts sur le bord de la Garonne pour se rendre maître de la rivière et pour empêcher les Espagnols de jetter du secours dans la place. Il prit aussi Lormont, qui est situé à l'embouchure de la Dordogne et par où les places que les Espagnols occupoient avoient communication avec Bourdeaux.

Quoyque la prise de Lormont allarmât un peu les Bourdelois qui se voyoient par ce moyen réduits à se défendre dans leurs murailles, ils ne perdirent pourtant pas courage. Soutenus par les promesses des Espagnols dont ils attendoient un prompt et puissant secours, ils se préparèrent à une vigoureuse résistance. Ceux de l'Ormée, qui étoient les plus puissans dans Bourdeaux, se déclaroient si ouvertement contre tous ceux qui pouvoient avoir le moindre dessein de se soumettre au Roy que les plus sages n'osoient s'opposer à ce torrent.

Le cardinal Mazarin mit cependant tout en usage pour se rendre maître de Bourdeaux par le moyen des intelligences qu'il y entretenoit; mais tous ses desseins furent découverts dans le temps qu'ils étoient sur le point d'être exécutez. Les Espagnols, d'autre part, voyant Bourdeaux en danger d'être pris, tentèrent plusieurs fois d'y jetter du secours; mais le duc de Vendôme les en empêcha toujours avec son armée navale. Ainsi l'on peut dire que les Espagnols furent la princi-

pale cause de la perte de Bourdeaux, pour n'avoir pas secouru cette place lorsqu'ils pouvoient le faire.

Dans ce temps-là le comte du Doignon abandonna le parti du prince de Condé, après avoir reçu du Roy 530,000 livres et le brevet de duc et pair et de maréchal de France. Ce fut un coup bien rude pour le Prince; car outre que ce comte avoit de bonnes places en sa disposition, il servoit beaucoup à entretenir les troubles de Guienne en ce qu'il engageoit le Roy à tenir des troupes près de luy pour s'opposer à ses entreprises. Et en effet, dès que le comte du Doignon eut fait sa paix avec le Roy, le comte d'Estrades (1), lieutenant général pour le Roy à La Rochelle, eut ordre de prendre des troupes dans les places voisines pour aller joindre les ducs de Vendôme et de Candale. Ce secours facilita beaucoup la prise de Bourdeaux, et l'on peut même dire avec vérité que, malgré l'état où cette place se trouvoit, ces ducs n'auroient pu la réduire sans cela.

Le comte d'Estrades étant arrivé à la tête d'un corps considérable autour de Bourg, dont il falloit nécessairement s'assurer pour pouvoir prendre Bourdeaux, il entreprit de l'assiéger, du consentement des ducs de Vendôme et de Candale. On résolut de faire trois attaques commandées par ces trois généraux. La tranchée fut donc ouverte devant Bourg de trois côtez, le 29 de juin, et le comte d'Estrades poussa si vigoureusement ses attaques que dans quatre jours il fit un logement sur le bord du fossé. Joseph Osorio, gouverneur de la place, étonné de cette hardiesse, demanda à capituler aussitôt après et sortit le lendemain 4 de juillet avec huit cens

(1) Godefroy, comte d'Estrades, maréchal de France, né à Agen en 1607, mort en 1686.

hommes, ses armes, son bagage et deux pièces de canon. La perte de cette place fut fort sensible aux Espagnols; ils étoient outrés de voir qu'après avoir fait de grandes dépenses pour la fortifier elle n'eût tenu que cinq jours. Le Roy d'Espagne s'en prit au gouverneur qui n'avoit pas eu le courage de se défendre plus longtemps, et pour le punir de sa lâcheté le fit arrêter prisonnier à Saint-Sébastien.

La prise de Bourg n'étonna pas seulement les Espagnols, elle causa encore de grands chagrins aux partisans du prince de Condé, qui commencèrent à craindre que cette disgrace n'eût de dangereuses suites. Au contraire, ceux du parti du Roy, enflez de ce succès, s'en promirent de plus avantageux et résolurent sans perdre temps d'attaquer Libourne.

Le comte d'Estrades s'achemina deux jours après vers cette place, et sur sa route il prit les châteaux de Chavignac et de Laubardemont. Il campa le 11 de juillet devant Libourne, et le duc de Vendôme le vint trouver dans le même temps. Dès qu'on eut ouvert la tranchée, les assiégez firent une grande sortie sur le quartier du comte d'Estrades, mais ils furent repoussez si vigoureusement qu'ils n'osèrent plus y revenir. Cependant les assiégeans avançoient fort leurs travaux, et l'on alloit attacher le mineur du côté du comte d'Estrades lorsque, le matin du 17 juillet, les assiégez demandèrent à parlementer, offrant de se rendre aux mêmes conditions qu'on avoit accordées à ceux de Bourg. Comme Libourne n'étoit pas aussi considérable que cette dernière place, on le leur refusa, et à la fin on convint que les François et les Irlandois qui se trouveroient dans la place seroient prisonniers de guerre, et que les officiers auroient la liberté de se retirer dans leurs maisons.

La prise de Libourne jetta les Bourdelois dans une grande consternation. Etonnez des continuels progrès de l'armée françoise, ils commencèrent à craindre que les Espagnols ne fussent guère en état de les secourir, puisqu'ils se laissoient ainsi prendre leurs meilleures places. Il arriva dans le même temps que la grande multitude de paysans qui s'étoient réfugiez dans Bourdeaux y causa une extrême disette de vivres. Tout cela rallentit l'ardeur que les Bourdelois avoient eue jusqu'alors pour le parti du Prince, et les porta insensiblement à se soumettre au Roy.

Cependant le parti de l'Ormée, qui soutenoit les intérêts du prince de Condé, étoit toujours le plus puissant dans Bourdeaux. Mais ce même pouvoir qui sembloit devoir être le soutien du parti du Prince fut la principale cause de sa ruine; car, comme le prince de Conty et la duchesse de Longueville donnoient à ces gens-là toute sorte de licence pour se les acquérir, ils firent de si grandes violences dans la ville que les bourgeois recherchèrent la paix pour se délivrer de cette cruelle oppression.

D'un autre côté, le prince de Conty se brouilla avec le comte de Marsin, qui s'attribuoit une autorité absolue dans Bourdeaux. Il en fit ses plaintes au prince de Condé, mais il n'en reçut pas toute la satisfaction qu'il espéroit. Le Prince étoit bien aise que Marsin eût tout pouvoir dans Bourdeaux, comme nous l'avons déjà dit; c'est pourquoy il se contenta d'écrire en général à son frère qu'il lui recommandoit de vivre en paix, et que son intention étoit que Marsin réglât toutes les affaires de la guerre et Laisnet tout ce qui regardoit les finances. Cette réponse choqua fort le prince de Conty. Le cardinal Mazarin, qui en fut informé, ne

manqua pas de se prévaloir de cette conjoncture pour détacher ce prince des intérêts de son frère, et le prince de Conty, sans se faire beaucoup presser, accepta les propositions du Cardinal.

Enfin la fureur de l'Ormée augmentant tous les jours, on fit une assemblée générale à la Bourse, où tous les corps de la ville envoyèrent leurs députez, et l'on nomma en même temps certaines personnes pour aller supplier le prince de Conty d'approuver le dessein que les habitans avoient formé de traiter la paix. Les députez qu'on avoit nommés allèrent trouver ce prince, tandis que les autres, qui étoient restez à la Bourse, sortirent dans les rues et firent crier : Vivent le Roy et la paix ! à tous ceux qu'ils rencontrèrent autour du palais et du marché. Les députez encouragez par ce bruit représentèrent avec beaucoup de force les misères que le peuple souffroit et la nécessité qu'il y avoit de remédier promptement à de si grands malheurs. Le prince de Conty leur répondit qu'ils n'avoient qu'à se trouver le lendemain à l'archevêché, où l'on songeroit aux moyens de conclure une bonne paix.

Dès lors le peuple commença à prendre des livrées blanches pour se distinguer des Ormistes, qui en avoient des rouges, et, après qu'on eut fait plusieurs assemblées à l'archevêché, il fut résolu d'envoyer des députez vers le duc de Candale pour négocier la paix. Marsin fit tous ses efforts pour traverser cette négociation, mais il ne put en venir à bout. Virelade fut chargé par le prince de Conty d'aller faire les premières propositions de paix au duc de Candale. Il part, et le duc de Candale, ayant vu le pouvoir que le prince de Conty luy avoit donné, reçut honnêtement les ouvertures qu'il luy fit de sa part. Virelade lui demanda ensuite quelque

trève pendant qu'on concluroit la paix; mais le duc lui répondit qu'il ne pouvoit rien arrêter sans la participation du duc de Vendôme. Etant donc allez conférer ensemble, il fut arrêté que l'on accorderoit aux Bourdelois une suspension d'armes pour trois jours.

Comme les choses étoient dans ces termes, le prince de Conty alla au logis de la Bourse avec une écharpe blanche, au grand contentement de tout le peuple, et bientôt après, Virelade étant de retour, les habitans apprirent avec joye le succès de sa négociation.

Virelade retourna aussitôt vers le duc de Candale pour arrêter les articles d'une trève qui durât jusqu'à la conclusion ou à la rupture du traité. Sur ces entrefaites, la flotte d'Espagne parut devant Blaye. Les trois jours de trève étoient déjà expirez, mais le duc de Candale en donna à l'instant une autre, sans prescrire le temps, afin d'engager les Bourdelois à faire leur traité avant que la nouvelle de l'arrivée de la flotte espagnole leur pût faire changer de résolution. Après avoir signé la patente, il renvoya Virelade pour obliger le prince de Conty à se déclarer ouvertement pour la paix. Ce prince signa sans peine cette suspension d'armes, la fit publier, et alla aussitôt à la Bourse, où il déclara devant tout le monde qu'il renonçoit à toutes sortes de traitez avec les Espagnols, et ce procédé fut applaudi de tout le peuple. On ne sçavoit point encore à Bourdeaux que la flotte d'Espagne fût arrivée, et peut-être que cette nouvelle auroit fait entrer cette multiude dans des sentimens bien opposez à ceux qu'elle venoit d'embrasser; car le peuple se laisse aisément emporter aux premières espérances de changement.

On envoya dans le même temps des députez vers les ducs de Candale et de Vendôme pour conclure la paix,

et l'on convint de l'heure qu'on s'assembleroit pour en dresser les articles.

La flotte d'Espagne étoit cependant à l'embouchure de la Garonne, et ceux qui la commandoient apprirent la résolution que Bourdeaux avoit prise dans le temps qu'ils croyoient s'aller rendre dans son port à la faveur de la marée. Cette nouvelle les déconcerta entièrement; ils restèrent à la rade, n'osant approcher de Bourdeaux de peur d'en être chassez comme ennemis, et ils envoyèrent promptement à la cour d'Espagne pour sçavoir ce qu'ils devoient faire dans cette rencontre. On dépêcha dans le même temps des courriers en Flandre pour avertir le prince de Condé de l'état des affaires. Ce Prince fut sensiblement touché du prompt changement des Bourdelois, auquel il ne s'attendoit pas; il s'étoit imaginé que ces peuples résisteroient jusqu'à la dernière extrémité, et que la Guienne entraîneroit dans son parti plusieurs autres provinces du royaume.

Enfin, le 27 de juillet, les députez de Bourdeaux, au nombre de douze, vinrent proposer aux ducs de Vendôme et de Candale des articles de paix, et le prince de Conty permit qu'un bourgeois allât signifier à l'armée navale des Espagnols que Bourdeaux renonçoit à tous les traitez qu'on avoit pu faire avec le Roy d'Espagne, et qu'on le remercioit de tous les secours qu'il avoit promis à cette ville. Le 30 de juillet, la paix fut entièrement conclue, et le 3 août, les ducs de Vendôme et de Candale entrèrent dans Bourdeaux, où ils furent reçus avec des applaudissemens universels. On accorda aux Bourdelois une amnistie générale dans la même forme qu'on l'avoit accordée aux Parisiens, avec la confirmation de tous leurs priviléges, et dès lors le parlement, qui avoit été transféré à Agen, fut rétabli dans

Bourdeaux. Marsin, Laisnet et tous ceux qui refusèrent l'amnistie eurent permission d'aller trouver le prince de Condé en Flandre. On donna des étapes aux gardes du Prince, à ses gendarmes et au régiment d'Enguien pour les conduire par la France jusques à la frontière. Toutes les autres troupes du Prince furent cassées; mais le colonel Balthazar prit parti dans l'armée du Roy avec six cens fantassins et quatre cens chevaux. Le prince de Conty se retira à Cadillac et la duchesse de Longueville à Montreuil-Bellay, d'où elle alla bientôt à Paris pour avoir part à l'amnistie. Le prince de Conty en fit autant, comme nous le verrons bientôt. Ainsi les parens du prince de Condé, qui l'avoient engagé à faire la guerre, furent les premiers à l'abandonner comme le Prince l'avoit bien prévu. La princesse de Condé passa en Flandre avec le duc d'Enguien son fils.

Après la réduction de Bourdeaux, la Guienne fut entièrement pacifiée; il n'y eut que les habitans de Ville-Neuve-d'Agenois qui firent d'abord mine de se défendre, mais dès qu'ils virent approcher les troupes du Roy ils n'eurent plus le courage de soutenir un siége et acceptèrent l'amnistie. Les autres villes du royaume, qui tenoient encore le parti du prince de Condé, suivirent bientôt cet exemple, et ainsi la guerre civile fut entièrement éteinte en France.

Bien que le cardinal Mazarin eût le plaisir de voir que les choses avoient mieux réussi qu'il n'auroit osé l'espérer, il ne laissoit pas de craindre encore que le prince de Condé ne le jettât dans de nouveaux embarras. Dans cette vue il luy fit faire des propositions d'accommodement et luy offrit entre autres choses trois villes en souveraineté. Le Prince rejetta ces offres, soit qu'il ne

les jugeât pas assez avantageuses ou assez sûres, soit qu'il se vît trop engagé avec le Roy d'Espagne et n'osât manquer à la parole qu'il luy avoit donnée. Il se contenta de répondre (1) « qu'il n'étoit pas si fort touché du désir d'être souverain qu'il ne se contentât de l'honneur qu'il avoit d'être prince du sang royal; qu'outre cela il ne pouvoit plus se fier au Cardinal après en avoir été trompé si souvent; qu'il le connoissoit pour l'homme du monde à qui les offres coûtoient le moins à faire, mais qui ne les exécutoit qu'autant que sa politique le permettoit pour son avantage. »

Le prince de Condé, ayant ainsi rompu toutes sortes de négociations avec le cardinal Mazarin, ne songea plus qu'à bien faire ses conditions avec les Espagnols. Ceux-ci d'autre part, voyant les affaires du Prince en assez mauvais état, tâchèrent de se prévaloir de cette occasion pour luy faire la loy. L'archiduc, qui étoit alors gouverneur des Pays-Bas, voulut l'obliger à luy céder le pas. Le Prince ne s'étoit jamais trouvé dans une plus fâcheuse extrémité; il étoit à Namur, attaqué d'une fièvre quarte, sans argent et sans troupes. Les Espagnols ne doutoient point que l'extrême besoin qu'il avoit de leurs secours ne l'obligeât à se relâcher sur cet article. On tint pour cet effet de grands conseils à Bruxelles, et on luy envoya des députez pour luy en faire la proposition. On luy fit entrevoir mille avantages et mille dégoûts qui suivroient son consentement ou son refus. Tout cela ne fut pas capable d'ébranler le Prince; il résolut de soutenir les droits de sa naissance à quelque prix que ce fût, et répondit fièrement « qu'il étoit

(1) *Histoire du Ministère du cardinal Mazarin*, liv. III, pages 303 et suiv.

prince du sang de France, et qu'en cette qualité il ne pouvoit consentir tout au plus qu'à une égalité entre luy et monsieur l'archiduc, quoyque fils et frère d'Empereur; qu'ils prissent leur parti là dessus, et que, si dans douze heures ils n'avoient accepté ses offres, il sortiroit de Namur et des Pays-Bas, aymant mieux s'exposer à tout que de souffrir qu'on fît dans sa personne le moindre tort à sa dignité (1). » On n'osa plus après cela chagriner le prince sur le rang qu'il devoit tenir, et le Roy d'Espagne ordonna expressément qu'il fût traité partout comme on traitoit l'archiduc.

Le prince de Condé alla bientôt après à Bruxelles pour y conclurre un ample traité avec l'Espagne, dont le principal article fut : « Que toutes les conquêtes de places qui se feroient en France luy appartiendroient. » A son entrée on luy fit autant d'honneur qu'on en avoit fait à l'archiduc le jour de sa réception.

Cette étroite liaison du prince de Condé avec les Espagnols ne fit qu'irriter le cardinal Mazarin contre luy, sans rendre sa condition meilleure, comme nous l'allons voir.

Dès le commencement de cette année le Prince eut le déplaisir d'apprendre que son frère s'étoit réconcilié ouvertement avec le Cardinal et qu'il avoit pris en mariage une de ses nièces. Le prince de Conty, ayant fait sa paix à cette condition, vint à Paris, et le cardinal Mazarin alla au-devant de luy à Ville-Juive, et le remena dans son carrosse le 16 de février. Six jours après il épousa Anne-Marie Martinozzi, fille de Hiérôme Martinozzi, gentilhomme romain, et de Marguerite Mazarin, sœur du Cardinal.

(1) *Actions mémorables de la Vie du prince de Condé*, par le R. P. François Bergier, jésuite. Lettre II°, page 287.

La nouvelle de cette alliance fut un coup de foudre pour le prince de Condé, et dans l'impuissance de satisfaire son ressentiment, il exhala tout son dépit dans une lettre qu'il écrivit au prince de Conty. Cependant, à considérer la chose sans passion, le prince de Condé n'avoit pas tant sujet de s'emporter contre son frère; car, puisqu'il avoit épousé luy-même une nièce du cardinal de Richelieu, il ne devoit pas trouver si étrange que son frère se fût allié avec le cardinal Mazarin. Encore le prince de Conty parut-il content de son mariage, au lieu que le prince de Condé se maria par la crainte qu'il avoit de la grande autorité du cardinal de Richelieu; et après la mort de ce Cardinal, ayant voulu faire rompre son mariage, il eut la mortification de se voir obligé de garder sa femme malgré luy. Le Prince n'étoit alors que duc d'Enguien. L'affaire ayant été portée devant le parlement, le prince de Condé crut pouvoir faire casser aisément ce mariage par son crédit et voulut être présent lorsque ce procès se plaideroit. L'avocat du Prince allégua entre autres raisons, pour prouver l'invalidité de ce mariage, qu'il avoit été fait par force; mais le célèbre Gautier, qui défendoit la cause de la princesse de Condé, répliqua que le Prince n'avoit pas raison de se plaindre d'avoir été forcé à se marier avec la nièce du cardinal de Richelieu. « Car, Messieurs, ajouta-t-il, pour faire voir le peu de fondement de cette défaite, monsieur le Prince ici présent vint luy-même demander sa nièce avec beaucoup d'empressement. » A ces paroles le prince de Condé transporté de colère se leva et donna un démenty à Gautier; mais celui-ci, sans s'émouvoir, repartit « qu'il n'avançoit rien que monsieur le chancelier et monsieur le président, qui étoient présens, ne pussent bien témoigner. » Ce que

l'avocat de la princesse venoit de dire étoit très certain, quoyqu'il fût vray d'ailleurs que le prince de Condé n'avoit contracté alliance avec le cardinal de Richelieu que parce qu'il avoit craint de s'exposer à son ressentiment en refusant de le faire.

Le mariage du prince de Conty ne fut pas le seul sujet de chagrin que le prince de Condé reçut cette année. Dans le même temps que le mariage se négocioit, le parlement de Paris donna un arrêt par lequel le prince de Condé fut déclaré criminel de lèze-majesté, et déchu du nom de Bourbon, de la dignité et des priviléges de Prince du sang. Tous ses biens furent confisquez; il fut dépouillé de toutes ses charges et gouvernemens, et condamné à la mort, de sorte que ses amis l'avertirent de se donner bien garde de tomber entre les mains du cardinal Mazarin, qu'il n'y alloit pas moins que de sa tête.

Pendant qu'on traitoit ainsi le prince de Condé en France, les Espagnols s'assurèrent de la personne de Charles, duc de Lorraine. La cour d'Espagne soupçonnoit depuis longtemps ce duc d'entretenir des intelligences en France. Elle se ressouvenoit du traité qu'il avoit fait avec cette couronne pendant le siége d'Estampes, lorsqu'il abandonna les princes qui avoient un extrême besoin de son secours. Il avoit fait connoître de nouveau ses mauvaises intentions lorsqu'il se retira avec ses troupes de devant Rocroy, sous prétexte que l'air du camp étoit mortel à ses soldats. Enfin, au commencement de cette année, les troupes du duc de Lorraine et quelques autres du prince de Condé étant entrées dans le pays de Liége, le marquis de Fabert (1), gouverneur

(1) Abraham Fabert, maréchal de France, né à Metz en 1599, mort

de Sedan, eut ordre de ramasser le plus de monde qu'il pourroit pour empêcher ces troupes de prendre leurs quartiers d'hyver dans ce diocèse, comme c'étoit leur dessein. Il s'avance, et le duc de Lorraine, au lieu d'aller à sa rencontre pour le combattre, comme il pouvoit le faire avantageusement, se retira tout aussitôt dans les Etats du Roy d'Espagne, y prit ses quartiers d'hyver, et vint luy-même à Bruxelles. On ne douta plus après cela que le duc de Lorraine n'eût quelque intelligence secrète avec le cardinal Mazarin.

D'ailleurs ce duc se plaignoit partout que le traité que l'Espagne venoit de conclurre avec le prince de Condé étoit entièrement contraire à ses intérêts. Une des conditions de ce traité étoit « que toutes les places qu'on pourroit conquérir en France seroient remises entre les mains du Prince. » Le duc de Lorraine considéroit que, ne restant par ce moyen entre les mains des Espagnols aucune place dans la France qu'ils pussent échanger avec la Lorraine à la paix générale, il seroit assez difficile que la seule protection que luy donnoient les Espagnols pût le rétablir dans la souveraine possession de ses Etats. C'étoit là le grand sujet de son mécontentement; mais sans doute que l'ancienne jalousie qui étoit entre la maison de Bourbon et celle de Lorraine n'avoit pas peu servi à l'aigrir contre le prince de Condé. Ce duc ne pouvoit souffrir que le Prince fût maître non-seulement de Stenay, de Clermont et de

à Sedan, dont il était gouverneur, en 1662. On a de lui des *Lettres* écrites depuis le 21 octobre 1634 jusqu'au 12 septembre 1662. Ces *Lettres* se trouvent à la Bibliothèque du Roi. Nous devons encore à Fabert la relation de la bataille de Marfée, qui se lit dans les Mémoires de Montrésor (édit. de Leyde, 1663).

quelques autres places qui dépendoient de la Lorraine, mais encore des conquêtes que l'on feroit en Flandre. Il s'en plaignoit hautement, et prétendoit, ou que le prince de Condé lui cédât une de ces places que nous venons de nommer, ou que luy duc de Lorraine eût part aux conquêtes qui se feroient par le secours de ses troupes. Il se déclara si ouvertement là dessus qu'il dit que, si les Espagnols n'acceptoient l'une ou l'autre de ces propositions, il ne vouloit plus contribuer à aucune des entreprises dont l'avantage ne retourneroit qu'au prince de Condé.

Tous ces mécontemens du duc de Lorraine augmentèrent à tel point les défiances des Espagnols qu'ils résolurent de l'arrêter au plus tôt, et le prince de Condé servit beaucoup à faire avancer l'exécution de cette entreprise; car, dans la juste appréhension où il étoit que le parti des Espagnols ne fût extrêmement affoibli par la retraite du duc de Lorraine, il donna fort à propos avis à la cour d'Espagne des intelligences et des pratiques que ce duc entretenoit en France. Le conseil d'Espagne ayant donc pris la résolution d'arrêter le duc de Lorraine, on en donna l'ordre au comte de Fuensaldaigne. Ce comte se défendit de cette commission le plus qu'il put; il craignoit que les troupes du duc ne se missent en devoir de venger la prison de leur général; mais enfin, pressé de nouveau d'exécuter sans remise l'ordre qu'on luy avoit donné, il y disposa toutes choses, et, après s'être assuré des officiers de l'armée du duc de Lorraine par de grands présens et par des caresses extraordinaires, il fit arrêter ce duc le 25 février, dans le palais de l'archiduc, qui l'avoit prié de le venir trouver pour quelque affaire de conséquence. Le duc de Lorraine fut transféré le lendemain au château

d'Anvers et de là en Espagne, où il demeura longtemps prisonnier à Tolède.

Fuensaldaigne se transporta au camp des Lorrains aussitôt après la détention du duc. Il s'exposoit à être arrêté; mais, par ses manières honnêtes et par l'argent qu'il distribua aux soldats, il calma ces troupes qui commençoient à murmurer, et les retint au service du Roi d'Espagne en leur promettant que le duc François de Lorraine, frère de Charles qu'on venoit d'arrêter, viendroit au premier jour se mettre à leur tête. Il vint en effet en peu de temps et prit le commandement de l'armée de son frère; mais il eut les mêmes sentimens de jalousie contre le prince de Condé que le duc Charles avoit fait paroître; il vouloit que ce Prince le visitât le premier, et demanda qu'on partageât pour le moins entre eux les conquêtes qui se feroient, ce qu'il ne put obtenir.

On faisoit cependant de grands préparatifs en France pour la campagne prochaine. Le 4 juin, le Roi étant arrivé à Rheims pour se faire sacrer, on forma le dessein d'assiéger Stenay, et les maréchaux de Turenne et de la Ferté eurent ordre d'assembler au plus tôt l'armée aux environs de Sainte-Menehoult.

Stenay est sur la Meuse, entre Verdun et Mouzon, aux extrémitez du royaume. C'est une fort bonne place, et qui étoit alors en bon état, très bien fournie de munitions de guerre et de bouche, et défendue par une garnison de treize cens fantassins et de deux cens chevaux. On l'investit le 19 de juin avec deux mille cinq cens chevaux, sous le commandement du marquis de Fabert, gouverneur de Sedan. Cette cavalerie fut bientôt soutenue de quatre ou cinq mille fantassins.

Le Roy n'eut pas plus tôt été sacré à Rheims qu'il vint

en personne à ce siége avec toute sa cour. A son arrivée on commença de sommer le comte de Chamilly, gouverneur de Stenay, de rendre la place au Roy, qu'il devoit reconnoître pour son légitime maître. Le comte répondit « qu'il étoit très humble serviteur et sujet de Sa Majesté; mais que, monsieur le Prince luy ayant confié cette place, il ne pouvoit sans se perdre d'honneur la remettre entre ses mains. » On commença donc à faire les approches, et les assiégez se disposèrent à se bien défendre.

Le prince de Condé, qui avoit intérêt de conserver Stenay qui luy appartenoit en propre, sollicita l'archiduc de luy donner promptement le moyen de secourir cette place. La chose étoit très difficile à exécuter, tant à cause que le secours étoit obligé de passer par un pays de bois où il n'y avoit point de fourrage, que parce que le duc François refusoit de prêter ses troupes pour cette expédition si le prince de Condé ne luy cédoit Clermont. La cour de France avoit donné au Prince cette place, aussi bien que Jamets et Stenay, en reconnoissance des services qu'il avoit rendus à la couronne. La maison de Lorraine ne put voir, sans aigreur contre la maison de Bourbon, que ces trois places, qui étoient de son domaine, eussent passé entre les mains du prince de Condé. Cependant le Prince ne voulut point céder Clermont, disant qu'il n'avoit rien à démêler avec les Lorrains; qu'il ne demandoit que l'assistance des Espagnols, qui luy avoient donné parole de s'appliquer avec autant de soin à conserver ses places qu'à garder les leurs. Tout ce démêlé aboutit à empêcher qu'on n'allât au secours de Stenay, et enfin on se détermina à attaquer quelque autre place pour faire diversion.

Après qu'on eut balancé quelque temps sur le choix de la place qu'on devoit attaquer, on résolut, de l'avis du Prince, d'aller assiéger Arras. Plus cette entreprise paroissoit belle, plus étoit-elle difficile à exécuter. Arras étoit bien avant dans le pays ennemi; La Bassée et Béthune le défendoient, et l'armée françoise pouvoit se mettre aisément entre celle d'Espagne et Douay, qui étoit le seul endroit par où les assiégeans pouvoient faire venir leurs provisions.

Le 3 de juillet Arras fut investi par quatre ou cinq mille chevaux lorrains qui prirent leurs quartiers entre la Scarpe et le ruisseau qu'ils nomment la Rivière. Peu de jours après, toute l'armée espagnole, composée de plus de trente mille hommes, vint se camper autour de la place. On eut bientôt tracé la circonvallation quoyqu'elle eût près de cinq lieues de circuit.

Le comte de Mondejeu, gouverneur d'Arras, qui ne s'attendoit pas à être assiégé, avoit fait sortir sa cavalerie pour aller joindre de Bar, qui commandoit assez près de là un camp volant, dans le dessein de se jetter dans la place que les Espagnols voudroient attaquer. Mondejeu n'avoit gardé que cent cinquante maîtres et deux mille cinq cens hommes de pied. Dès qu'il se vit investi il manda à de Bar de luy renvoyer promptement sa cavalerie. De Bar entreprit de faire entrer dans la place son régiment et celuy de Saint-Lieu; il s'avança de nuit vers le quartier du prince de Ligne; mais s'étant égaré pendant l'obscurité, il n'y eut que quelques officiers et environ cent chevaux qui entrèrent dans la place. Un autre secours fut conduit par Equancourt, et il n'y en entra aussi qu'une partie; le reste fut chargé par les Espagnols, qui les mirent en désordre, en tuèrent quantité et firent cent vingt prisonniers. Le chevalier de

Crequy fut plus heureux, car il entra dans la place avec deux cens trente chevaux et quelques officiers.

Ce renfort, que le gouverneur reçut si à propos, l'anima toujours davantage à se bien défendre. Les assiégeans de leur côté ouvrirent la tranchée et commencèrent leurs attaques avec beaucoup de vigueur, et Mondejeu fit faire de fréquentes sorties pour interrompre les travaux des ennemis. Il prétendoit par là, non seulement acquérir de la gloire, mais encore tirer les choses en longueur, afin de donner à l'armée de France le temps d'emporter Stenay et de se réunir ensuite pour venir à son secours.

Au premier bruit du siége d'Arras, les maréchaux de Turenne et de la Ferté s'avancèrent vers cette place et prirent leurs logemens dans cette étendue de pays qui est entre Henchy et Monchy jusqu'à la rivière de Scarpe. Leur armée étoit composée de seize mille hommes. Ils firent plusieurs ponts sur la rivière pour pouvoir courir la campagne et pour couper les vivres et les munitions qui venoient en grande abondance de Douay et de Cambray dans le camp ennemi.

On tâchoit cependant d'avancer la prise de Stenay. Le prince de Condé s'assuroit si fort sur la bonté de cette place et sur le courage de la garnison qui étoit dedans qu'il ne put s'empêcher de dire « que ce n'étoit pas la peine que le Roy, qui n'avoit encore aucune expérience, se fût fait couronner pour aller perdre sa réputation devant Stenay. » Ces paroles furent rapportées au Roy qui étoit dans le camp, et il en fut si fort piqué qu'il résolut d'emporter cette place à quelque prix que ce fût. Outre qu'il étoit nécessaire de hâter la prise de Stenay pour pouvoir secourir Arras, le Roy se crut comme engagé d'honneur à exécuter promptement

cette entreprise. Pour cet effet il fit presser les attaques avec toute la diligence possible, et les soldats, animez par sa présence, secondèrent très bien ses désirs. Tous les jours on gagnoit quelque poste, et enfin la mine ayant ouvert le bastion, les assiégez demandèrent à capituler, et se rendirent après s'être défendus trente-six jours de tranchée ouverte.

Aussitôt après la prise de Stenay, le maréchal d'Hoquincourt eut ordre d'aller joindre le vicomte de Turenne avec les troupes qui avoient été employées au siége de cette place. Cependant Arras s'étoit défendu jusqu'alors avec beaucoup de succez, et, bien que les assiégeans eussent emporté quelques ouvrages, la place étoit encore en état de faire une assez longue résistance. Le maréchal d'Hoquincourt étant arrivé à Peronne, où le Roy s'étoit rendu avec le cardinal Mazarin et toute la cour, on tint plusieurs conseils, et il fut enfin résolu que le maréchal s'avanceroit vers la rivière de Scarpe et se rendroit maître du mont Saint-Eloy pour passer de là à l'attaque des lignes. Le maréchal ayant emporté cette place se logea dans un endroit qu'on nomme le Camp de César, à une petite lieue des lignes. Les Espagnols ainsi resserrez, et comme assiégez dans leur camp, manquèrent bientôt de vivres et de munitions. La plupart de leurs convois avoient été pris, et les généraux françois ayant eu avis qu'on en préparoit un fort considérable à Saint-Omer, ils résolurent de l'aller enlever. Le comte de Bouteville, lieutenant général de l'armée du Prince, fut commandé avec quinze cens chevaux pour l'escorter; mais les maréchaux de Turenne et d'Hoquincourt étant allez vers Saint-Pol, par où le convoi devoit passer, prirent cette petite ville et contraignirent le comte de Bouteville d'entrer dans Aire,

d'où il revint dans le camp avec tous ses cavaliers, chacun portant sur la croupe de son cheval un sac plein de provisions.

Les généraux françois résolurent après cela d'attaquer les lignes sans plus différer, et le vicomte de Turenne alla reconnoître luy-même le camp ennemi. Il s'approcha d'abord du quartier de dom Fernand de Solis, sous le mont Saint-Eloy, et eut tout le loisir d'en remarquer la disposition. Il s'avança ensuite vers le quartier du prince de Condé, qui parut à la tête de dix escadrons pour le recevoir, et, après qu'on eut escarmouché quelque temps, le vicomte de Turenne fut repoussé avec perte. Le duc de Joyeuse reçut dans cette rencontre une blessure dont il mourut quelque temps après.

Enfin le 24 d'août l'attaque des lignes fut résolue, et l'on en disposa l'ordre de cette manière: toutes les troupes furent divisées en trois corps d'armée, dont les trois maréchaux prirent le commandement. Le maréchal d'Hoquincourt fut chargé d'attaquer le quartier de dom Fernand de Solis, le maréchal de la Ferté, celuy des Lorrains, et le vicomte de Turenne, les autres qui restoient entre Solis et l'archiduc. Les Espagnols, après avoir bien fortifié leur camp, y avoient fait de grands trous de quatre à cinq pieds de profondeur pour arrêter la cavalerie des ennemis; mais les fascines dont les François eurent soin de se pourvoir remédièrent bientôt à cet inconvénient.

Les trois maréchaux ayant disposé leurs troupes comme nous venons de dire, les trois armées s'avancèrent avec cinq bataillons de front, précédez des enfans perdus et de quantité de volontaires, tous, tant fantassins que cavaliers, portant des fascines, des hoyaux et d'autres outils pour combler le fossé, couper

les palissades et escalader les retranchemens. Ils approchèrent des lignes en cet ordre, le 25 d'août, une heure après minuit. Le fort de l'attaque tomba d'abord sur le quartier de dom Fernand de Solis, dont la plupart des régimens étoient en garde à la tranchée, de sorte que les lignes étoient extrêmement foibles de ce côté-là. Aussi n'y trouva-t-on pas grande résistance, et l'infanterie ayant forcé les lignes, on commença à arracher les palissades et à combler les trous, afin que la cavalerie qui suivoit de près pût entrer dans le camp.

Tandis que les choses se passoient ainsi à l'attaque du maréchal d'Hoquincourt, le vicomte de Turenne poussoit aussi son attaque avec beaucoup de vigueur. Les Espagnols firent d'abord une assez forte résistance; mais les François, ayant soutenu leurs décharges sans s'ébranler, les chargèrent à leur tour, entrèrent dans leurs lignes, les chassèrent de leurs retranchemens, comblèrent le fossé, et poussèrent jusqu'à une barricade que le marquis de Bellefont força à la tête des enfans perdus. Il y eut par ce moyen un large passage ouvert, de sorte que tous les bataillons qui étoient entrez dans les lignes s'avancèrent tout aussitôt. Dans ce même temps, quelques régimens ouvrirent les lignes par un autre endroit, et poussèrent jusques à la pointe du jour les ennemis, qui n'avoient point encore abandonné leurs retranchemens, et dès lors toute la cavalerie du vicomte de Turenne entra dans le camp sans trouver aucun obstacle.

Le jour ayant paru, le prince de Condé, qui n'avoit encore reçu aucun échec, quitta son quartier pour arrêter les fuyards et repousser les ennemis. Il se mit à la tête de quatorze bataillons, et, ayant rencontré quelques troupes du maréchal d'Hoquincourt qui s'avançoient

vers le quartier des Lorrains, il les mit en fuite. De là ayant marché contre le maréchal de la Ferté qui s'étoit avancé vers un pont qu'on avoit fait sur un petit ruisseau qui coupoit la ligne de circonvallation, il le chargea avec tant de vigueur qu'il le contraignit de se retirer. Ce prince alla ensuite contre le vicomte de Turenne, qui l'attendit de pied ferme. Le combat s'engagea de part et d'autre, et la victoire balança quelque temps entre les deux partis. Le vicomte de Turenne reçut dans cette occasion une blessure au côté gauche, au défaut de la cuirasse.

Cependant le marquis de Castelnau, qui commandoit l'infanterie du vicomte de Turenne, fut coupé et contraint de se retirer dans Arras. Il apprit au gouverneur que les lignes avoient été forcées, et qu'il n'y avoit plus que le prince de Condé qui fit quelque résistance. Aussitot ils sortirent tous deux de la place avec tout ce qu'ils avoient de cavalerie, pour avancer la défaite des ennemis.

Le prince de Condé combattoit toujours avec une égale intrépidité; mais enfin, ne voyant venir personne à son secours, il jugea que le quartier de l'archiduc s'étoit enfin retiré, et prit le parti de se retirer aussi, craignant que toute l'armée ennemie ne luy vînt tomber sur les bras. Il se mit à l'arrière-garde, et, soutenant l'effort des ennemis tandis qu'il rallioit ses troupes et les faisoit marcher devant luy, il se retira de défilé en défilé sans se rompre, et donna le temps aux Espagnols de gagner Douay, où il se rendit luy-même avec ses escadrons, remportant également l'estime des siens et celle des ennemis par cette glorieuse retraite. Ainsi l'on peut dire que ce fut à la valeur et à la prudence du prince de Condé que l'armée espagnole fut redevable

de son salut; car sans luy elle ne pouvoit éviter d'être taillée entièrement en pièces. C'est ce que le Roy d'Espagne reconnut luy-même dans une lettre qu'il écrivit à cette occasion au Prince en ces termes: « *Mi primo, he intendedo todo estava perdido; V. A. ha conservado todo,* » c'est-à-dire: « Mon cousin, on m'avoit dit que tout étoit perdu, mais Votre Altesse a conservé tout. » Cependant, les Espagnols perdirent en cette occasion quatre mille hommes tuez sur la place, et autant de prisonniers, avec leur artillerie et tout leur bagage. Le Prince perdit aussi la plus grande partie de son équipage.

Le vicomte de Turenne, étant entré dans Arras après en avoir fait lever glorieusement le siége, en sortit dans peu de jours pour aller investir Le Quesnoy qui ne fit aucune résistance. De là il s'avança dans le cœur du pays ennemi et se rendit maître de la campagne, faisant des courses dans presque tout le Brabant, jusques aux portes des villes les plus considérables, sans que rien s'opposât à son passage.

Enfin le prince de Condé, qui depuis la déroute de l'armée espagnole devant Arras avoit demeuré près de Mons, reçut quelque renfort d'Allemagne et marcha vers les François, suivi des milices du pays, qui s'étoient unies pour l'intérêt commun. Sur le bruit de sa marche, l'armée françoise se retira promptement aux environs du Quesnoy, d'où elle pouvoit faire librement des courses dans les Pays-Bas. Le Prince, voyant de quelle importance il étoit de reprendre cette place, s'avança de ce côté-là; mais il n'osa s'engager dans une semblable entreprise en présence du vicomte de Turenne, qui avoit laissé une bonne garnison dans Le Quesnoy et qui y fit jetter aussitôt toutes les provisions nécessaires pour un siége. Le prince de Condé se con-

tenta de mettre des troupes dans quelques lieux d'alentour.

Bien que la saison fût avancée, le cardinal Mazarin voulut couronner cette campagne par la prise de Clermont, et le maréchal de la Ferté fut chargé de faire ce siége, pendant que le vicomte de Turenne seroit à la tête d'un camp volant pour empêcher le secours. La perte de cette place étoit d'autant plus sensible au prince de Condé qu'elle luy appartenoit en propre; cependant il luy fut impossible de l'aller secourir. Outre qu'il ne put tenir longtemps la campagne, faute de vivres, le vicomte de Turenne, voltigeant sur les ailes, rompit si bien ses mesures que, de peur de s'exposer à une nouvelle défaite, il n'osa hazarder le combat.

Clermont se rendit dans vingt-deux jours de tranchée ouverte. Le comte de Fourilles, qui en étoit gouverneur, s'étant rendu à composition, fut conduit à Montmédy avec cent quatre-vingts soldats et quatre-vingts officiers, sans armes et sans bagage. Les armées de France et d'Espagne se retirèrent après cela dans des quartiers d'hyver, et le prince de Condé alla à Bruxelles, où Christine, Reine de Suède, étoit arrivée depuis peu.

Cette princesse venoit de céder sa couronne et son royaume à son cousin. Toute l'Europe s'entretenoit encore d'une action si extraordinaire, et chacun tâchoit d'en pénétrer les véritables motifs. Elle n'eut pas plus tôt abdiqué la couronne qu'elle sortit de Suède et vint en Flandre, suivie de dom Antonio Pimentel, qui étoit allé auprès d'elle en qualité d'ambassadeur de la cour d'Espagne, et qui s'étoit si bien insinué dans son esprit qu'il étoit entièrement dans sa confidence et s'étoit rendu le souverain arbitre de ses volontez. Christine,

étant arrivée à Bruxelles, témoigna d'abord un empressement tout extraordinaire de voir le prince de Condé. Elle disoit hautement « qu'elle avoit regret qu'il ne se pût trouver à Bruxelles un logis assez grand pour les loger tous deux; que c'étoit son héros et le seul homme pour qui elle avoit de l'admiration. » Le Prince étoit alors au siége d'Arras, et elle luy écrivit qu'elle vouloit y aller et « qu'elle ne feroit pas difficulté de marcher à ses côtez avec l'écharpe rouge. » Ce Prince ayant acquis une nouvelle gloire dans le triste événement de ce siége, la Reine de Suède eut encore plus d'envie de le voir.

Après de si belles avances et de si obligeantes recherches pour une entrevue que cette princesse souhaitoit avec passion, on auroit peine à croire qu'elle se refroidit tout d'un coup lorsqu'elle fut sur le point de voir le prince de Condé; cependant c'est ce qui arriva. Justement dans le temps que le Prince se disposoit à luy aller rendre visite, elle s'amusa à pointiller sur la manière dont elle devoit le recevoir.

Christine avoit déjà vu l'archiduc à Anvers, où elle l'avoit reçu avec des déférences et des honneurs qui alloient jusqu'à l'excès. Non-seulement elle l'attendit au pied de son degré, mais elle traversa une grande cour et fut au-devant de luy jusques à la porte de son logis. Le prince de Condé, qui craignoit que la Reine Christine n'eût dessein de faire quelque différence entre luy et l'archiduc, voulut sçavoir comment elle en useroit à son égard, et ceux qu'il y envoya n'ayant pas reçu la réponse qu'il désiroit, il résolut de ne la point voir avec les cérémonies accoutumées.

Mais un jour que la chambre de la Reine étoit pleine de courtisans, le Prince s'y glissa et l'aborda comme l'un de ceux qui la saluoient de sa part. Christine ne le

reconnut pas d'abord ; mais enfin elle le distingua entre tous les autres, et voulut aussitôt le luy témoigner par des civilitez extraordinaires. Le prince de Condé, s'en étant aperçu, se retira sur-le-champ, et comme elle le suivoit pour le conduire, il s'arrêta et se contenta de luy dire : « Madame, tout ou rien ; » et, sans attendre qu'elle luy répondît, il s'en alla comme il étoit venu.

Je serois tenté d'attribuer ce procédé de la Reine de Suède à pure bizarrerie, car c'étoit assez son défaut de changer sans cesse de résolution et de voltiger de pensée en pensée sans jamais s'arrêter à aucune. Tantôt elle étoit toute dans l'étude, entièrement appliquée à la lecture et environnée de sçavans de tous ordres; et bientôt après elle quittoit ses livres, traitoit de pédans incommodes les sçavans qu'elle venoit d'écouter avec avidité, et se donnoit tout entière aux divertissemens. Cependant, quoyqu'il y a grande apparence que ce naturel irrésolu de la Reine Christine contribua beaucoup à son inégalité envers le prince de Condé, ce n'en fut pourtant pas la principale cause. Les Espagnols voulurent jouer ce tour au Prince, et la Reine de Suède, qui s'étoit comme donnée aux Espagnols, et qui ne se gouvernoit que par leurs conseils, ne fit rien en cette occasion qu'elle n'eût concerté auparavant avec eux.

Le prince de Condé ne parut pas fort touché de cette affaire; il témoigna au contraire tant de mépris pour la vanité des Espagnols et tant d'indifférence pour la Reine Christine qu'ils eurent honte eux-mêmes de son procédé et du leur. Cela les obligea à chercher le moyen de les bien remettre ensemble. On ménagea une entrevue entre eux au Mail, et on y lia une partie où on les mit tous deux d'un côté. Tout cela ne servit de rien pour leur réconciliation ; ils se parlèrent avec beaucoup

d'honnêteté, mais ils se séparèrent avec la même froideur qu'ils s'étoient vus la première fois.

Pour reprendre la suite de notre histoire, la déroute des Espagnols devant Arras ayant eu pour leur parti les suites fâcheuses dont nous avons parlé, les choses continuèrent sur le même pied, de sorte que, l'année suivante, les Espagnols ne furent pour ainsi dire que les spectateurs des conquêtes que les François firent en Flandre.

Dès le commencement de l'année 1655, le prince de Condé résolut de se rendre maître du Quesnoy, dont la perte luy étoit extrêmement sensible ; il le bloqua malgré la rigueur de la saison, et cette place ressentit bientôt les incommoditez du blocus à cause de la disette des vivres. Le vicomte de Turenne, voyant bien la difficulté qu'il y avoit de chasser les ennemis de devant cette place dans le cœur de l'hyver, résolut de faire par adresse ce qu'il ne pouvoit faire par force ; il tâcha de faire croire aux ennemis qu'il avoit dessein de secourir Le Quesnoy, faisant faire divers mouvemens aux garnisons voisines. Le prince de Condé ne manqua pas de s'imaginer que le vicomte de Turenne vouloit effectivement faire lever le blocus du Quesnoy ; mais tout d'un coup le vicomte fit marcher ses troupes, sous la conduite du marquis de Castelnau, contre le bas Castelet, qui n'avoit pas plus de deux cens soixante hommes de garnison. Cette place fut prise d'assaut, exposée au pillage et presque réduite en cendres. Cependant l'armée espagnole étant accourue vers le Castelet, dans la crainte que les François n'eussent quelque autre dessein que celuy qu'ils avoient appréhendé, le vicomte de Turenne prit ce temps pour faire entrer dans Le Quesnoy toutes les provisions qui y étoient nécessaires.

Quelque temps après, la saison propre pour se mettre en campagne étant arrivée, les maréchaux de Turenne et de la Ferté assemblèrent leurs troupes pour aller assiéger Landrecies. Cette place fut investie le 18 de juin; après une vigoureuse résistance elle se rendit enfin à composition le 20 juillet. On se saisit ensuite de Maubeuge comme en chemin faisant, et l'on résolut d'attaquer Condé et Saint-Guillain en même temps. Les maréchaux de Turenne et de la Ferté furent chargez de ces deux siéges; le premier marcha contre Condé et le dernier alla camper devant Saint-Guillain.

Le prince de Condé s'avança aussitôt vers le maréchal de la Ferté pour empêcher la prise de Saint-Guillain, qui était plus faible que Condé, et, à la nouvelle de son approche, ce maréchal rassembla ses troupes, qu'il avoit déjà postées aux environs de Saint-Guillain, et se retira vers le vicomte de Turenne. Le Prince auroit bien voulu faire faire la même chose à ce dernier général, mais il trouva son camp si bien fortifié qu'il n'osa l'attaquer. Il se contenta de faire semblant d'en vouloir au Quesnoy. Le vicomte, qui avoit mis cette place en bon état, ne fut pas fort allarmé de la marche du Prince; il continua à serrer de près la ville de Condé, et s'en rendit maître le 18 du mois d'août. De là il marcha vers Saint-Guillain avec le maréchal de la Ferté, et dans quatre jours il emporta cette place.

Après la prise de Saint-Guillain, le vicomte de Turenne songea à mettre ses troupes en quartier d'hyver; mais il n'eut pas plus tôt passé la Sambre que le prince de Condé, qui n'avoit osé paroître devant luy, se mit en campagne pour profiter de son éloignement. Le vicomte de Turenne, qui s'étoit douté du dessein des Espagnols, ne s'éloigna pas si fort qu'il ne pût revenir en

peu de temps pour s'opposer à leurs entreprises. Il repassa promptement la Sambre, renforça la garnison du Quesnoy, et, dans l'incertitude où il étoit si les ennemis en vouloient à cette place ou à la ville de Condé, il alla camper entre l'une et l'autre et rompit ainsi toutes leurs mesures.

Les Espagnols, ne voyant point de jour à faire réussir leurs projets, commencèrent à se retirer dans les quartiers d'hyver, et le vicomte de Turenne en fit autant.

Les pertes que les Espagnols firent dans cette campagne ne furent pas terminées par la prise des places dont nous venons de parler; ils reçurent encore, sur la fin de l'année, un échec assez considérable par la retraite du duc François de Lorraine, qui passa en France avec toutes ses troupes.

Pendant que l'Espagne perdoit ses amis la France en acquéroit de nouveaux; car, justement dans ce temps-là, le Roy de France conclut avec Olivier Cromwel, protecteur de la nouvelle république d'Angleterre, un traité de confédération par lequel Cromwel s'engageoit à donner du secours à la France par mer et par terre, et la France s'obligeoit de lui faire part de ses conquêtes.

La cour d'Espagne, attribuant le mauvais succès des affaires en Flandre à la mésintelligence qui étoit entre le prince de Condé, l'archiduc et le comte de Fuensaldaigne, rappela ces deux derniers et envoya à leur place dom Juan d'Autriche, fils naturel du Roy d'Espagne (1), et le marquis de Caracène. Soit que le mal vînt de là ou d'ailleurs, il est certain que cette année les

(1) Philippe IV, qui régnait alors.

Espagnols furent plus heureux en Flandre qu'ils ne l'avoient été depuis quelque temps.

Les maréchaux de Turenne et de la Ferté ouvrirent la campagne en Flandre par le siége de Valenciennes. Dom Juan, qui souhaitoit avec passion de signaler les commencemens de son gouvernement par quelque action d'éclat, résolut aussitôt de secourir cette place. Il communiqua son dessein au prince de Condé, qu'il trouva tout disposé à le seconder dans cette entreprise. Ayant donc assemblé leurs troupes, ils s'avancèrent tous deux vers le camp des François. Le prince de Condé prit l'avant-garde de l'armée, alla luy-même reconnoître les lignes, et, ayant découvert une hauteur d'où l'on pouvait battre le camp ennemi, il fit avancer promptement des troupes pour l'occuper. Les François ouvrirent néanmoins la tranchée et pressèrent leurs attaques avec beaucoup de vigueur jusques au 16 de juillet.

Cependant le Prince ayant disposé toutes choses pour le secours avec une extrême diligence, il résolut d'attaquer le quartier du maréchal de la Ferté. Comme ce quartier n'étoit joint avec celui du vicomte de Turenne que par des ponts qu'on avoit faits sur plusieurs digues qui couvraient le terrain, le Prince fit entrer des gens dans Valenciennes pour marquer au gouvernement le jour auquel on commenceroit l'attaque, afin qu'il lâchât de son côté les écluses pour renverser les ponts, et ôter par ce moyen au maréchal de la Ferté la communication du quartier du vicomte de Turenne. Cet ordre fut très bien exécuté, et, dans le temps que l'eau des écluses inondoit la campagne et entraînoit les ponts qui joignoient les deux quartiers, l'armée espagnole vint fondre sur le maréchal de la Ferté, força les lignes, entra dans son camp et mit tout en désordre. Les cava-

liers prirent aussitôt l'épouvante, et, au lieu d'aller soutenir l'infanterie, tournèrent le dos sans combattre. Mais en voulant éviter un mal ils tombèrent dans un plus grand, car ils trouvèrent les eaux en tête pendant que les ennemis les poursuivoient en queue. Il y en eut quantité de noyez, et les autres, ayant jetté les armes à terre, implorèrent la clémence des vainqueurs et furent faits prisonniers. Le maréchal de la Ferté fut du nombre de ces derniers, et sans Cheras, son capitaine des gardes, il auroit été tué; mais ce pauvre gentilhomme, pour lui sauver le coup, le reçut dans la tête et en mourut six jours après. De la brigade du maréchal de la Ferté il ne demeura pas plus de quatre cens hommes sur la place, mais il y en eut plus de quatre mille de prisonniers, entre lesquels il y eut un grand nombre d'officiers.

Le prince de Condé entra ensuite dans Valenciennes, où tous les prisonniers furent conduits, et alla voir le maréchal de la Ferté qui étoit logé chez Bournonville, gouverneur de la place; et après l'avoir embrassé dans le lict où il venoit de se mettre, il luy dit (1) « qu'il auroit souhaité que son camarade eût été pris plutôt que luy. Ce n'est pas, ajouta-t-il, que je le craigne en campagne, je vous appréhenderois bien plus que luy. Tout ce que j'ay à vous dire, puisque vous êtes mon prisonnier, est que vous serez en liberté le plus tôt qu'il me sera possible; mais comme il faut tenir quelque sorte de mesure avec ces gens-ci, cela m'empêchera de vous renvoyer dès demain. Pour de rançon de vous, je n'en veux point, ni de votre argent, mais je veux bien toucher celuy que le Roy donnera pour vous retirer. » Le ma-

(1) Mémoires de M. de Puysegur, page 424.

réchal de la Ferté remercia le Prince de son honnêteté, et, ayant été conduit à Rocroy, il passa en France bientôt après.

Le vicomte de Turenne, ayant appris la déroute du maréchal de la Ferté, eut le temps de se retirer. Comme il n'avoit pu passer dans le quartier de ce maréchal pour le secourir, les ennemis ne purent point non plus venir dans le sien pour l'attaquer; de sorte qu'il arriva heureusement au Quesnoy avec toutes ses troupes.

Le Prince, voulant se prévaloir de l'avantage qu'il venoit de remporter, fit marcher l'armée contre la ville de Condé et s'en rendit maître, malgré la vigoureuse résistance des assiégez. Encouragé par cet heureux succès, il résolut d'emporter encore Saint-Guillain.

Le vicomte de Turenne, qui venoit de recevoir quelque renfort, s'avança aussitôt vers la Capelle, afin de réparer par la prise de cette place la perte de Saint-Guillain. La nouvelle de ce siége surprit extrêmement le prince de Condé, et, comme il luy importoit de conserver la Capelle, il détacha aussitôt deux petits corps, avec ordre à ceux qui les conduisoient de faire tout leur possible pour y jetter du secours. Enfin le Prince, ayant sçu qu'on n'avoit pu faire entrer personne dans la Capelle, leva le siége de Saint-Guillain pour aller luy-même au secours de cette place; mais en arrivant il trouva qu'elle étoit déjà entre les mains du vicomte de Turenne. Ainsi, le prince de Condé eut le chagrin d'avoir perdu Saint-Guillain sans avoir pu secourir la Capelle; car, comme la saison étoit fort avancée, il fut obligé de quitter la campagne et se retira à Rocroy.

L'année suivante, le prince de Condé s'étant remis de bonne heure en campagne marcha contre Saint-Guillain et le prit à composition le 22 de mars. Le vicomte

de Turenne, pour se dédommager de la perte de Saint-Guillain, fit marcher bientôt après ses troupes devant Cambray, dans le dessein de s'emparer de cette place qui désoloit toute la Picardie. Quelque difficile que fût cette entreprise, il crut en pouvoir venir à bout s'il pouvoit engager le gouverneur à se défaire d'une partie de sa garnison, ce qu'il exécuta fort heureusement, ayant fait semblant de vouloir attaquer diverses autres places.

Animé par cet heureux commencement, il alla investir Cambray avec toutes ses forces, sur la fin du mois de mai, et surprit si bien cette ville qu'il n'y avoit dedans, pour toutes troupes, que la morte-paye et une cinquantaine de cavaliers. Outre cela, les habitans et le gouverneur n'étoient pas trop bien ensemble. Le gouverneur, sans s'étonner, envoya un officier vers celuy qui commandoit dans Mons, pour l'avertir qu'il étoit assiégé et pour le prier de lui envoyer au plus tôt du secours, avant que les lignes fussent achevées.

Le prince de Condé, qui avoit donné un rendez-vous à sa cavalerie près de là, rencontra cet officier qui luy apprit le sujet qui le faisoit aller à Mons. Cette nouvelle le surprit; mais n'en pouvant point douter après ce qu'on luy venoit de dire, il résolut de s'aller jetter luy-même dans Cambray, qu'il voyoit dans un danger manifeste d'être pris si on ne luy donnoit un prompt secours. Il n'eut pas plus tôt fait la revue de ses troupes qu'il les fit marcher, sans dire à personne où il vouloit aller. A l'entrée de la nuit, s'étant arrêté dans un village, il demanda un guide, et ce fut là qu'il apprit à ses gens que Cambray étoit assiégé et qu'il falloit le secourir au plus tôt. Etant donc entré dans un bois, son guide s'égara et le conduisit dans des lieux si impratica-

bles que chacun fut obligé de descendre de cheval et de le mener par la bride. Enfin ayant retrouvé le chemin, il arriva dans une plaine où il mit ses troupes en bataille. Comme il faisoit fort obscur il marcha sans être découvert, et ayant disposé sa cavalerie en trois lignes de six escadrons chacune, il se mit à la seconde. La première ligne entra dans le camp ennemi et passa fort heureusement sans rencontrer aucun obstacle. Cependant, le bruit qu'ils avoient fait ayant donné l'allarme aux ennemis, le Prince trouva quelque résistance; mais comme il étoit bien monté, il perça au travers de ceux qui le vouloient arrêter, et tout son escadron le suivit, à la réserve de quelques-uns de ses domestiques qui furent pris auprès de luy. La troisième ligne passa encore et arriva heureusement dans la place. On ne fut pas longtemps sans sçavoir dans le camp que le prince de Condé étoit dans la ville; car aussitôt les assiégez tirèrent le canon en signe de réjouissance. Le vicomte de Turenne ne balança plus, après cela, à lever le siége. Dès la pointe du jour il décampa, après avoir dépêché un courrier au cardinal Mazarin pour luy donner avis que, le Prince étant entré dans Cambray avec dix-huit escadrons, ce seroit peine perdue de s'arrêter davantage devant cette place.

La ville de Cambray, voulant témoigner sa reconnoissance au prince de Condé, fit frapper une médaille avec cette inscription latine : « *Virgini sacrum et Condæo liberatori* : A l'honneur de la sainte Vierge et du prince de Condé, notre libérateur. »

Aussitôt après la levée du siége de Cambray, le maréchal de la Ferté, qui avoit été relâché aux dépens de la cour, eut ordre d'assembler un corps d'armée pour aller assiéger Montmédy, et le vicomte de Turenne s'a-

vança de ce côté-là pour empêcher les ennemis d'y jetter du secours. Cette place fut investie le 11 juin, et, quoiqu'elle fût pourvue de toute sorte de munitions, très bien fortifiée et défendue par une bonne garnison, elle fut enfin obligée de se rendre le 6 août, après avoir fait une vigoureuse résistance. Les Espagnols n'oublièrent rien pour sauver cette place; mais le vicomte de Turenne rompit toutes leurs mesures.

Ils détachèrent cependant une partie de leurs troupes sous le commandement du prince de Ligne pour aller surprendre Calais, dont la garnison étoit presque toute sortie pour aller renforcer celle d'Ardres. Cette entreprise eut d'abord tout le succès qu'ils pouvoient désirer; ils prirent d'emblée la ville basse; mais le gouverneur, ayant eu le temps de se reconnoître, fit mettre les habitans sous les armes et se défendit si bien dans la ville haute que les Espagnols furent contraints de se retirer. De là ils marchèrent du côté de la Picardie, espérant que les François se retireroient de devant Montmédy pour y accourir. L'autre armée espagnole, après avoir tenté inutilement de secourir cette place, se vint joindre à celle-ci, et elles entrèrent toutes deux dans la Santerre, où elles firent quelque butin.

Le vicomte de Turenne, n'ayant plus rien à craindre pour Montmédy, vint aussitôt de ce côté-là et jetta garnison dans les places de la Somme que les ennemis auroient pu attaquer. Le prince de Condé se sentant plus fort que luy auroit bien voulu livrer bataille; mais le vicomte de Turenne évita sa rencontre, et se contenta de luy couper les vivres, et l'obligea par ce moyen à rentrer en Flandre.

Sur ces entrefaites, le maréchal de la Ferté s'étant rendu maître de Montmédy, le vicomte de Turenne

alla assiéger Saint-Venant, et l'attaqua avec tant de vigueur qu'il eut le temps de le prendre et d'aller faire lever le siége d'Ardres, que les ennemis avoient attaqué pour faire diversion. Dès que les Espagnols sçurent qu'il marchoit à eux, ils se retirèrent, et le vicomte de Turenne les étant allé chercher jusques dans un endroit avantageux pour les combattre, ils gardèrent soigneusement leur poste sans vouloir paroître en raze campagne. Le vicomte prit ensuite le château de la Mothe-au-Bois, dont il fit abattre les murailles; et sur l'avis qu'il eut que les ennemis avoient abandonné Bourbourg, il entra dans cette place, dont les habitans luy ouvrirent les portes. Quoyque la saison fût fort avancée, il résolut d'emporter, avant la fin de la campagne, Mardik, dont la prise pouvoit beaucoup faciliter celle de Dunkerque, que les Espagnols avoient pris en 1652 et qu'on devoit assiéger l'année prochaine. Il arriva devant Mardik le 1er septembre, le prit en peu de jours, et le remit entre les mains des Anglois.

Les Espagnols, qui voyoient combien il leur importoit de reprendre cette place, tentèrent de la prendre par escalade; mais ayant été repoussez, et craignant l'approche du vicomte de Turenne qui venoit à eux à la tête de son armée, ils furent contraints de se retirer.

Le siége de Dunkerque ayant été résolu dès l'année précédente, ce fut par là que le vicomte de Turenne ouvrit la campagne. Cromwel, à qui l'on devoit remettre cette place en vertu du traité que la France avoit fait avec luy, fournit des troupes pour cette expédition. Il envoya vingt vaisseaux de guerre devant la ville pour empêcher qu'on ne la secourût par mer, et fit débarquer, sous le commandement du chevalier Lokard, six mille Anglois qui se joignirent à l'armée de France.

Dunkerque étant ainsi bloqué par mer et par terre, on commença d'ouvrir la tranchée le 5 de juin.

Dom Juan et le prince de Condé n'eurent pas plus tôt appris qu'on en vouloit à cette place qu'ils assemblèrent le plus de troupes qu'ils purent, résolus de la secourir à quelque prix que ce fût. Le maréchal d'Hoquincourt les seconda dans cette entreprise. Il s'étoit jetté depuis peu dans le parti du Prince pour une affaire qu'il avoit eue avec les maltôtiers, qui étoient allez fouiller dans sa maison pour y chercher certaines personnes qu'on l'accusoit d'y recevoir. Il en demanda réparation au Cardinal; mais ce ministre se contenta de luy répondre qu'il ne devoit pas prendre garde à si peu de chose. Sur cela le maréchal d'Hoquincourt, qui étoit violent, fit maltraiter quelques commis, et comme il vit que le Cardinal approuvoit quelques procédures qu'on faisoit contre luy, il se retira de dépit à Bruxelles.

Le prince de Condé eut bientôt rassemblé une armée de près de vingt-cinq mille hommes, et sans différer il s'avança vers le camp du vicomte de Turenne, avec la résolution de le combattre dans ses lignes. L'armée espagnole arriva le 11 de juin auprès de l'abbaye aux Dunes, et le maréchal d'Hoquincourt se détacha avec soixante chevaux pour aller reconnoître les lignes des François; mais s'étant approché trop près d'une redoute où quelques soldats étoient à couvert, il reçut quatre ou cinq coups de mousquet au travers du corps, dont il mourut trois heures après dans le camp ennemi, où il fut transporté.

Cependant le prince de Condé et dom Juan ayant divisé leur armée en deux corps, dont ils prirent le commandement, ils se préparèrent à donner bataille le 14 de juin, et le vicomte de Turenne en ayant été informé

par ses espions sortit de ses lignes avec une partie de ses troupes. Les deux armées ne furent pas plus tôt en présence qu'elles en vinrent aux mains. L'aile que le prince de Condé commandoit eut en tête le vicomte de Turenne. On combattit d'abord avec une égale fureur de part et d'autre ; mais enfin les Espagnols lâchèrent le pied, et, quelque effort que fît le prince de Condé pour les rallier, il ne put jamais en venir à bout. Il s'exposa plusieurs fois pour inspirer aux autres quelque désir de gloire; mais rien ne fut capable de redonner du cœur aux soldats. Le comte de Bouteville fut pris, combattant à ses côtez, et il seroit tombé luy-même dans cette disgrace sans le secours de son capitaine des gardes; car son cheval ayant été tué sous luy, il alloit être pris quand ce capitaine mit promptement pied à terre et luy donna son cheval pour se sauver. Le Prince, voyant bien que tout étoit perdu et qu'il se perdroit luy-même s'il s'opiniâtroit plus longtemps à soutenir le combat, céda enfin à la nécessité et s'enfuit avec les autres.

La déroute fut encore plus grande du côté de dom Juan que de celuy du prince de Condé. Les Anglois, qu'il eut en tête, le chargèrent avec tant d'impétuosité qu'ils l'eurent bientôt mis en fuite ; et étant allés fondre sur son infanterie ils la taillèrent en pièces sans faire quartier à personne. Sur quoy l'on dit que les Espagnols s'écrièrent « que les François combattoient comme des chrétiens et les Anglois comme des démons.» Les François ne perdirent que cinq cens hommes et les Anglois deux cens ; mais du côté des Espagnols il y en eut plus de deux mille tuez sur la place et près de trois mille prisonniers, entre lesquels il y eut dix-huit officiers.

Le vicomte de Turenne ayant gagné cette mémorable bataille revint contre Dunkerque, qui bientôt après demanda à capituler et se rendit le 24 de juin. La prise de cette importante place ne fut pas le seul fruit que le vicomte de Turenne retira de sa victoire : il prit encore Bergues, Furnes, Dixmude, Oudenarde, Menin, Ypres et quelques autres petites places; il favorisa la prise de Gravelines, qui fut assiégée sous les ordres du maréchal de la Ferté; il battit, outre cela, quelques troupes commandées par le prince de Ligne, et fit des courses jusques aux portes de Bruxelles.

Tous ces grands avantages sembloient devoir animer la France à continuer la guerre avec plus d'ardeur que jamais; cependant, cette même année, les actes d'hostilité cessèrent entre l'Espagne et la France et l'on commença à parler de paix. A juger par les apparences il semble que la paix étoit fort contraire aux intérêts de la France; mais la vérité est qu'elle étoit depuis longtemps l'objet des vœux de tout le royaume. En effet, une guerre que la France soutenoit depuis vingt-trois ans sans interruption, jointe à des discordes civiles dont ce royaume avoit été violemment agité, avoit si fort diminué les troupes, épuisé l'épargne et foulé le peuple, que les victoires qu'on auroit pu remporter sur les Espagnols n'étoient point à comparer aux avantages solides que le royaume pouvoit tirer d'une bonne paix. Quoy qu'il en soit, le Roy étant allé à Lyon pour y passer l'hyver, les Espagnols y envoyèrent dom Antonio Pimentel pour faire au cardinal Mazarin des ouvertures de paix que ce ministre écouta avec joye.

Ainsi les Espagnols et les François, après avoir rejetté toutes les médiations des princes étrangers qui avoient voulu les mettre d'accord, firent la paix de leur

propre mouvement. Sur quoi l'on raconte (1) que le pape Innocent X, qui avoit tenté luy-même inutilement de pacifier ces deux couronnes, voyant un jour, de la fenêtre de son palais, deux artisans qui se battoient avec furie dans la Place Navone, défendit qu'on les séparât, ajoutant : « *Vedrete che quando saranno stanchi, s'acquieteranno da se stessi;* vous verrez que, quand ils seront las, ils s'appaiseront bien d'eux-mêmes. » Ce qui étant arrivé aussitôt après, le pape reprit : « *In questo modo apunto faranno i Francesi et gli Spagnuoli, che quando saranno ben stanchi di combatter insieme, faranno pace frà di loro, senza la mediatione d'alcuno;* voilà justement comme feront les François et les Espagnols; quand ils seront las de faire la guerre entre eux, ils feront la paix sans l'entremise de qui que ce soit. » L'événement vérifia très bien cette prédiction.

L'arrivée de la duchesse de Savoye à Lyon fut ce qui porta les Espagnols à faire les premières démarches pour la paix. La princesse Marguerite sa fille, qu'elle mena avec elle, plut si fort au Roy qu'il ne put s'empêcher de luy faire connoître qu'il souhaiteroit de l'épouser. La duchesse de Savoye, qui n'avoit garde de négliger les moyens de faire réussir un mariage si avantageux, eut quelques conférences sur ce sujet avec le cardinal Mazarin. Le conseil d'Espagne, informé de ce qui se passoit à Lyon, en fut fort surpris, et, de crainte que la France ne conclût avec la Savoye, il envoya tout aussitôt à Lyon dom Antonio Pimentel, pour proposer au cardinal Mazarin de faire la paix, et pour l'assurer que le roy d'Espagne désiroit avec passion de la cimenter par le mariage de l'infante.

(1) Gualdo, *Trattato della Pace, conclusa frà le due Corone nell' anno* 1659, pages 125 et 126.

La Reine-Mère et le cardinal Mazarin reçurent cette proposition avec joye, et n'eurent pas de peine à éteindre l'amour que le Roy commençoit d'avoir pour la princesse Marguerite. La duchesse de Savoye partit bientôt après avec une promesse du Roy par laquelle il s'engageoit d'épouser la princesse Marguerite, en cas que son mariage avec l'infante d'Espagne ne se fît pas.

Cependant Pimentel conféra en secret avec le cardinal Mazarin; mais comme il n'avoit pas un plein pouvoir du Roy son maître, il ne put rien conclurre. Pour cet effet il dépêcha un courrier en Espagne avant que de passer outre, et reçut ce plein pouvoir à Montargis, où il l'attendoit *incognito*.

Le Roy étant revenu (1) à Paris avec toute la cour, Pimentel s'y rendit sans se faire connoître, et, après plusieurs conférences qu'il eut avec le cardinal Mazarin et le marquis de Lionne, il fut conclu « que le Roy épouseroit l'infante d'Espagne, et que les intérêts du prince de Condé demeureroient dans les termes que la France vouloit, c'est-à-dire qu'il reviendroit, mais sans pouvoir prétendre aux charges et aux gouvernemens dont il avoit joui avant sa retraite en Espagne. » Pimentel fit quelque difficulté d'accorder ce dernier article; mais voyant bien que, s'il s'opiniâtroit à demander que le Prince fût rétabli dans ses charges, le Cardinal romproit toute négociation plus tôt que d'accorder ce point, il se relâcha habilement sur les intérêts du Prince pour ne pas effaroucher le cardinal Mazarin. En effet, s'il fût demeuré dans la résolution de ne point abandonner le prince de Condé, sa négociation auroit échoué infailliblement, comme cela étoit déjà arrivé en 1656 à Ma-

(1) Le 28 janvier 1659.

drid, où le marquis de Lionne étoit allé pour traiter la paix; car alors, les Espagnols ayant demandé que le prince de Condé fût rétabli dans ses charges et dans ses gouvernemens, l'affaire, qui étoit déjà avancée, se rompit sur cette seule difficulté.

Quant à la manière d'exécuter les articles accordez avec Pimentel, elle fut remise à la conférence entre le cardinal Mazarin et le comte Louis Mendez de Haro (1), premier ministre d'Espagne, lesquels devoient se trouver ensemble sur la frontière, pour conclurre entièrement la paix. Dès lors il y eut entre la France et l'Espagne une suspension d'armes pour deux mois, et l'on eut soin de prolonger ce terme pendant qu'on travailloit à l'entière conclusion de la paix.

Les choses étant ainsi disposées, le cardinal Mazarin partit de Paris le 24 juin avec un équipage très magnifique. Ce ministre craignoit si fort que le conseil d'Espagne ne refusât de ratifier ce qui avoit été accordé par Pimentel touchant le prince de Condé qu'en partant il déclara au Roy et à la Reine-Mère « que, si la ratification du traité de Paris n'arrivoit d'Espagne dans le terme dont il étoit convenu avec Pimentel, il n'iroit pas plus loin que Poictiers. Le Cardinal ne pouvoit s'imaginer que les Espagnols fussent bien résolus à se relâcher sur l'article du prince de Condé, et, en effet, c'étoit le point qui tenoit le plus au cœur à dom Louis; car il s'étoit engagé solemnellement à ce Prince de

(1) Don Luis Mendez de Haro, qui avait succédé à son oncle, le duc d'Olivarès, dans sa charge de premier ministre d'Espagne. Il était né à Valladolid en 1598, il mourut en 1661. Ce fut en sa faveur que le marquisat del Capio fut érigé en duché grandesse par Philippe IV.

soutenir ses intérêts, et il auroit mieux aimé perdre la vie que de manquer à sa parole. Par bonheur, le Cardinal reçut d'Espagne la ratification du traité de Paris, entre Blois et Amboise, et continua son voyage jusqu'à Saint-Jean de Luz. Avant qu'il y fût arrivé, dom Louis se trouva à Saint-Sébastien, et l'on convint que la conférence se feroit dans l'île des Phaisans, sur la rivière de Bidasçoa, parce que cette île étoit réputée commune aux deux royaumes.

Pour me renfermer dans mon sujet, je ne parlerai que de ce qui s'y traita touchant le prince de Condé. Ce fut le point le plus débattu et qui consuma presque toutes les conférences. D'abord, le cardinal Mazarin crut avoir tout l'avantage sur cet article-là, suivant ce qu'il avoit arrêté à Paris avec Pimentel; mais quand il fut au lieu de la conférence, il reconnut, quoyque trop tard, qu'il s'étoit bien trompé. En effet, dom Louis n'avoit envoyé au cardinal la ratification du traité de Paris que pour l'attirer plus facilement à l'une des extrémitez du royaume, prévoyant bien qu'après une démarche si solemnelle, faite de part et d'autre pour conclurre une paix que les peuples regardoient comme assurée, le Cardinal n'oseroit jamais rompre la conférence au sujet du prince de Condé, de peur qu'on n'en attribuât la rupture à la haine particulière qu'il portoit à ce Prince. Ainsi dom Louis commença par désavouer hardiment Pimentel, disant « qu'il avoit excédé les ordres de son instruction, et que le Roy son maître ne pouvoit pas honnêtement abandonner le prince de Condé qui s'étoit réfugié entre ses bras, et qui luy avoit rendu tant de bons services. » Le Cardinal répondit « que c'étoit pour cela même que le Roi Très-Chrétien ne devoit point pardonner au prince de Condé, ni

le rétablir dans ses charges, à la prière du Roy Catholique, qui par cet exemple inviteroit à la rébellion tous les grands seigneurs de France. » Dom Louis, sans se rebuter, continua de demander avec instance que le Prince fût remis dans la possession de tous ses biens et rétabli dans ses charges et gouvernemens ; mais le Cardinal para à toutes ces attaques en disant qu'il vouloit s'en tenir au traité de Paris, qui avoit été ratifié par le Roy d'Espagne.

Enfin, après bien des redites de part et d'autre, le Cardinal ayant toujours persisté dans sa première résolution, dom Louis s'avisa d'une ruse qui luy réussit admirablement. Après s'être plaint de ce que le Cardinal paroissoit n'être venu sur la frontière que pour en demeurer aux termes de ce qui avoit été fait avec Pimentel, il ajouta « que, puisque la France vouloit absolument s'en tenir à ce qui avoit été résolu dans le traité de Paris touchant le prince de Condé, il n'en parleroit plus, mais que le roi d'Espagne dédommageroit ce prince en luy donnant deux ou trois places en Flandre. » Ce fut un coup de politique extrêmement adroit. L'Espagne ne pensoit à rien moins qu'à donner des places au prince de Condé ; mais le cardinal Mazarin, craignant que dom Louis ne parlât sérieusement, fut fort embarrassé. D'un côté il ne pouvoit se résoudre à voir qu'un Prince mécontent et prêt à tout entreprendre tînt en souveraineté trois places sur la frontière du royaume, et, de l'autre, il ne pouvoit prétendre avec justice qu'il ne fût point libre aux Espagnols de donner leurs places au prince de Condé.

Le Cardinal, ne voyant point d'autre moyen de se tirer de ce mauvais pas que de consentir au rétablissement du Prince, s'y détermina à la fin, ayant consi-

déré d'ailleurs qu'on ne pourroit se dispenser de donner de l'emploi à ce Prince quelque temps après son retour en France. Cependant il n'eut garde de faire connoître son intention à dom Louis. Bien loin de là, il demanda avec la même fermeté qu'auparavant l'exécution du traité de Paris, résolu de ne céder aux instances de dom Louis qu'après luy avoir vendu bien cher ce qu'il ne pouvoit plus lui refuser, et ce fut dans cette occasion qu'il fit paroître toute l'habileté et toute la souplesse qu'un adroit ministre doit avoir dans ces sortes de négociations.

D'abord il répondit à dom Louis qu'il ne pouvoit consentir que le Roy d'Espagne donnât au prince de Condé des établissemens qui pussent nuire à la France, et qu'il aimeroit mieux tout rompre et se retirer. Dom Louis ayant ensuite fait quelques offres, le Cardinal les écouta sans les rejetter ni les accepter ouvertement, pour l'obliger à faire de plus grandes avances. Enfin, après bien des contestations, des offres et des refus, des déguisemens et des artifices, le Cardinal demeura d'accord de remettre le prince de Condé dans son gouvernement de Bourgogne, de donner au duc d'Enguien, son fils, la charge de grand-maître, à condition que, s'il venoit à mourir, elle seroit conservée à son père, et de rétablir dans tous leurs biens ceux qui avoient suivi le parti du Prince. En revanche, dom Louis céda au Roy de France les places d'Avesnes, Mariembourg et Philippeville, le comté de Conflans en Catalogne, et quelques autres places. Il promit outre cela de rendre au duc de Neubourg la ville et citadelle de Julliers, que le Roy d'Espagne tenoit depuis fort longtemps, et sur laquelle l'électeur de Brandebourg, son allié, avoit de grandes prétentions. Les Espagnols se faisoient un si

grand point d'honneur de rétablir le prince de Condé qu'ils affectoient de publier que, si le Cardinal eût tenu ferme encore quelques jours, ils auroient encore cédé Cambray.

Il y eut quelques contestations sur la manière dont on devoit parler du Prince dans le traité, et le cardinal Mazarin, s'étant emporté extraordinairement à la lecture des titres que dom Louis y donnoit à ce Prince, interrompit tout d'un coup la négociation, et fit dire au maréchal de Grammont, qui alloit à Madrid pour demander l'infante en mariage au nom du Roy, de s'arrêter à Iron jusqu'à nouvel ordre. Le Prince termina lui-même cette dispute, ayant envoyé de Bruxelles deux courriers à dom Louis pour lui dire (1) : « Qu'il supplioit de tout son cœur Son Excellence de ne vouloir pas retarder un seul moment la conclusion de cette négociation pour l'amour de luy, et qu'il luy seroit infiniment obligé s'il luy plaisoit de donner la dernière main sans plus arrêter sur ses intérêts, ne voulant pas disputer davantage avec son maitre. » Dom Louis ne fit plus après cela difficulté de permettre que les articles qui concernoient le prince de Condé fussent couchez comme le cardinal Mazarin le jugeroit à propos.

Ainsi fut terminée la dispute du rétablissement du Prince, que dom Louis regarda comme le plus glorieux endroit de sa négociation. Le cardinal Mazarin ne se flatta pas moins, de son côté, d'avoir duppé dom Louis; car voici comment il s'en félicite luy-même en écrivant à monsieur le Tellier (2) : « Je ne veux pas,

(1) Lettres du cardinal Mazarin, partie II, lettre 88, page 264.
(2) Lettre du cardinal Mazarin, partie II, lettre 94, page 303.

dit-il, laisser d'informer en passant Leurs Majestez que le moyen dont je me suis servi plus utilement avec dom Louis, pour le faire désister de ses prétentions et donner la main à ce que j'ay pu souhaiter, ç'a été une énumération des avantages qu'il remporte dans cette négociation et qui luy font acquérir grande réputation; ce que j'ay eu le bonheur d'ajuster d'une telle manière, et avec des raisons si apparentes, tant dans le gros de l'affaire qu'en ce qui regarde l'intérêt de monsieur le Prince, que, comme les hommes se portent aisément à croire ce qui leur est avantageux, il ne m'a pas été difficile de le persuader. » Je ne décide point si le Cardinal ne se laissa point persuader luy-même d'avoir eu le dessus dans cette négociation, par la raison que les hommes se portent aisément à croire ce qui leur est avantageux.

Le prince de Condé n'eut pas plus tôt appris la conclusion de la paix qu'il accepta les conditions du traité qui le regardoient et disposa toutes choses pour son retour en France. A son départ, les principales villes des Pays-Bas s'empressèrent de luy faire des présens et de luy rendre de grands honneurs, en reconnoissance des services qu'ils en avoient reçus; mais il refusa les présens et se contenta de recevoir les remerciemens qu'on luy voulut faire.

Si les Espagnols étoient bien aises d'être débarrassez du prince de Condé, qui commençoit à leur être à charge, ce Prince n'étoit pas moins satisfait de se tirer de leurs mains, après avoir été obligé d'endurer les caprices des gouverneurs de Flandre, qui controlloient presque tous ses sentimens et s'opposoient à l'exécution de ses meilleurs desseins.

Il entra en France par la Capelle avec un équipage

fort médiocre et n'ayant que peu de gens à sa suite. En passant par Soissons il ne voulut point permettre que les corps de ville vinssent le haranguer ni luy rendre visite, disant « qu'il ne vouloit recevoir aucun honneur public qu'il n'eût eu l'avantage de voir le Roy. » Il alla ensuite à Meaux et de là à Colomiers, en Brie, chez le duc de Longueville, son beau-frère. Il s'arrêta là quelques jours pour se remettre un peu des fatigues du voyage; et y ayant laissé la princesse son épouse et le duc d'Enguien, il partit pour la Provence où le Roy étoit alors en attendant l'accomplissement de son mariage avec Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne. Le Prince ne put s'empêcher de se détourner un peu de son chemin pour aller voir la duchesse de Châtillon, qu'il n'avoit point encore entièrement oubliée. Il arriva enfin le 19 janvier à Aix, où étoit le Roy. Plusieurs personnes allèrent au-devant de luy, et, entr'autres, le prince de Conty, son frère, qu'il reçut d'une manière fort tendre et fort obligeante.

Le cardinal Mazarin alla aussi à sa rencontre à une lieue de la ville, et, après l'avoir comblé de caresses et d'honnêtetez, le présenta au Roy, qui luy fit un accueil aussi favorable qu'il auroit pu souhaiter. Le prince de Condé s'étant jetté à ses pieds, il le fit relever tout aussitôt, et dès que ce Prince eut commencé à parler pour désavouer ce qu'il venoit de faire contre son service et pour le supplier d'en perdre le souvenir, il l'interrompit en disant: « Mon cousin, après les grands services que vous avez rendus à ma couronne, je n'ay garde de me ressouvenir d'un mal qui n'a apporté du dommage qu'à vous-même. »

Cependant le prince de Condé ne fit plus en France

la même figure qu'il y avoit fait autrefois. Bien loin de le voir mêlé dans les affaires, agissant par luy-même et se rendant considérable par son crédit, nous ne le verrons plus que dans une continuelle dépendance, réduit à obéir au Roy, soumis à la volonté des ministres et ne paroissant presque plus dans le monde. Sur quoy l'on rapporte que, la duchesse de Châtillon ayant fait des reproches à ce Prince du peu de soin qu'il prenoit de faire valoir son autorité, et lui ayant remontré qu'étant prince du sang il devoit tenir le rang qui étoit dû à sa dignité, ce Prince luy répondit : « Madame, je n'ignore pas ce que vous venez de me représenter, et, assurément, je n'ay pas besoin qu'on m'invite à faire valoir l'autorité qui est due à ma naissance. J'y serois assez porté de moy-même si le Roy étoit moins jaloux de son pouvoir et moins heureux qu'il n'est. Mais aussi, madame, si vous connoissiez son humeur comme je la connois, vous me parleriez d'une autre manière que vous ne faites. »

Le Prince ayant demeuré huit jours auprès du Roy vint à Paris, où il fut vu de fort bon œil. Son hôtel étoit plein de monde depuis le matin jusqu'au soir. Le peuple, oubliant les maux qu'il avoit soufferts à son occasion, ne pouvoit s'empêcher d'admirer et de respecter ce Prince, que ses malheurs avoient en quelque sorte rendu plus illustre. Le Prince, de son côté, n'avoit plus cette fierté choquante qui luy avoit fait perdre l'amitié de ceux qui avoient embrassé ses intérêts avec le plus de chaleur ; mais, par ses manières douces et engageantes, il s'attiroit l'affection des grands et du peuple, jusques-là qu'à la cour on prit de l'ombrage de ce qu'il se rendoit si populaire.

Environ ce temps-là, le duc d'Orléans, oncle du Roy,

mourut (1) à Blois, âgé de cinquante-deux ans. Ce prince, semblable à son frère Louis XIII, étoit plus propre à être gouverné qu'à gouverner, naturellement incapable de prendre aucune résolution de luy-même et toujours disposé à recevoir toutes sortes d'impressions. Ainsi, il suivoit ordinairement les sentimens de ceux qui étoient auprès de luy et favorisoit fort souvent leurs passions sans le sçavoir. Il s'étoit attaché avec beaucoup de soin à la botanique et à la connoissance des médailles, occupations peu convenables à un prince.

Sa mort suspendit pour quelque temps les réjouissances qu'on devoit faire pour le mariage du Roy. Toute la cour prit le deuil, et le prince de Condé ayant fait mettre une bande de drap noir au haut de son carrosse, on expliqua cela en mauvaise part, parce qu'il n'y a, dit-on, que les enfans de France qui ayent le droit de le faire. Le Prince n'eut pas de peine à reconnoître par là qu'il s'en falloit bien qu'il n'eût tout le crédit et tout le pouvoir qu'il avoit eu autrefois à la cour, et qu'au lieu qu'alors personne n'auroit osé controller ses actions, il devoit présentement se conduire avec beaucoup de prudence pour ne pas s'attirer de cruelles mortifications.

Il arriva dans ce même temps une chose qui fit bien mieux sentir au prince de Condé que le Roy n'étoit pas fort bien intentionné pour luy. Les états de Pologne, ayant formé le dessein d'élire un successeur à leur Roy, jettèrent les yeux sur ce Prince. On commença à traiter pour luy, et la Reine de Pologne entreprit elle-même de faire réussir l'affaire, pourvu que le duc d'Enguien

(1) Le 2 février 1660.

épousât sa nièce, fille de la princesse palatine sa sœur. S'il n'eût tenu qu'à cela, le Prince n'auroit pas apparemment fait difficulté de conclure ce mariage, puisqu'il y donna les mains quelque temps après, sans avoir autrement en vue la couronne de Pologne. D'abord le Roy consentit que le Prince tâchât de se faire nommer successeur du Roy de Pologne, et promit même de l'assister dans cette affaire de son crédit et de son argent, mais bientôt après il luy déclara que le bien de son État demandoit qu'il ne songeât plus à cette couronne. Il n'en fallut pas davantage au Prince pour le faire renoncer à de si grandes espérances. Dans l'impuissance où il étoit de faire tomber sur luy l'élection sans le secours et contre la volonté du Roy, il prit sagement le parti de se faire auprès de luy un mérite de son entière soumission à ses ordres. Les seigneurs de Pologne, qui étoient dans les intérêts du Prince, luy écrivirent de continuer à faire ses poursuites, mais il leur répondit « que le bien de l'Etat demandoit qu'il ne songeât point à la royauté de Pologne. Sa Majesté, dit-il, m'a fait l'honneur de me le dire; je n'y veux pas songer, et mes amis me désobligeroient s'ils avoient en cette occasion d'autres pensées que les miennes (1). » Il n'est pas nécessaire de dire que ces paroles marquent bien plutôt la nécessité où le Prince se trouvoit d'obéir au Roy qu'un désir formé de renoncer à la couronne de Pologne pour ne pas luy désobéir. La chose parle d'elle-même.

Cependant le mariage du Roy avec l'infante d'Espagne ayant été consommé à Saint-Jean de Luz, le prince

(1) Actions mémorables de la Vie du prince de Condé, par le R. P. François Bergier, jésuite, lettre II, page 299.

de Condé alla jusqu'à Amboise au-devant du Roy, qui le reçut très bien. Enfin, le 26 août, le Prince parut à la suite du Roy, qui, ce jour-là, fit son entrée dans Paris avec la nouvelle Reine. Quelques jours après, le Prince quitta la cour, sous prétexte de vouloir aller visiter son gouvernement de Bourgogne, qu'on venoit de luy redonner.

La maladie désespérée dont le cardinal Mazarin avoit été attaqué presque aussitôt après la conclusion de la paix sembloit faire espérer au prince de Condé qu'il rentreroit bientôt dans les affaires, ou que du moins il auroit plus d'autorité que sous ce puissant ministre, qui luy en vouloit depuis si longtemps; cependant, la mort du Cardinal, qui arriva bientôt après, n'apporta aucun changement à sa condition. Ce ministre mourut à Vincennes le 9 mars, âgé de cinquante-neuf ans, et, entre plusieurs legs qu'il fit, il donna au prince de Condé un diamant de trente mille francs, avec six beaux chevaux de huit cens pistoles chacun.

Après la mort du cardinal Mazarin, le Roy déclara dans son conseil « qu'il prétendoit être luy-même premier ministre, qu'il ne vouloit plus dépendre de la volonté absolue de qui que ce fût, mais qu'il feroit beaucoup de cas des bons avis et des services de ses conseillers et ministres d'état. » Il reçut en même temps dans son conseil le Tellier, secrétaire d'état, le marquis de Lionne et Jean-Baptiste Colbert, qu'il élut intendant des finances, à la recommandation du cardinal Mazarin qui, étant sur le point de mourir, l'avoit indiqué au Roy comme un homme très capable d'exercer cette charge. Bien que le prince de Condé, en qualité de prince du sang, entrât dans le conseil, il n'avoit presque aucune part dans les délibérations qu'on y prenoit,

à peine osoit-il dire son sentiment, encore moins proposer des choses qui pussent déplaire au Roy, et soutenir son avis lorsqu'il n'étoit pas approuvé ; de sorte que ce Prince n'avoit de l'autorité qu'en apparence, pendant que les trois ministres que nous venons de nommer étoient les seuls maîtres des affaires.

RELATION VÉRITABLE

DU COMBAT

DU FAUXBOURG SAINT-ANTHOINE,

JUILLET 1652.

AVERTISSEMENT.

Dans le nombre trop grand des actions meurtrières qui pendant nos troubles civils ensanglantèrent le sol de Paris, la bataille du faubourg Saint-Antoine est une de celles sur lesquelles l'histoire, la généalogie, le roman, la stratégie et l'archéologie (celle qui a l'ancien Paris pour objet), se sont le plus souvent empressés de demander à l'érudition des renseignements exacts et circonstanciés. L'intérêt dramatique du fait en lui-même, celui qui s'attache aux grands acteurs qui y prirent part, le sang de la noblesse qui fut versé à flots dans ce combat, la nouveauté du théâtre, où le hasard établit la lutte entre Turenne et Condé, sont de nature, en effet, à soulever des questions de la part de toutes ces spécialités d'études.

Le document suivant nous a paru intéressant sous tous ces rapports. C'est un simple journal, une description lente, mais précise, scrupuleuse, mathématique presque, la plus capable de donner l'idée complète de l'événement, de quelque point de vue qu'on le considère. L'auteur y suit pas à pas les combattants, décrit et leurs moindres mouvements et les moindres localités où ils se meuvent; compte et ceux qui attaquent et ceux qui résistent; donne le nom des assaillants et des fuyards, comme celui des blessés et des morts; indique la place que ces derniers rougissent de leur sang, et jusqu'au genre de blessures d'où ce sang coule. Enfin, à travers la fumée de la mousquetade, ne perdant pas un seul instant de vue les deux grands généraux qui se disputent la victoire, il nous fait comprendre comment, dans un combat de rue, ils purent cependant agrandir encore une réputation déjà si grande et conquise sur les champs de bataille.

RELATION VÉRITABLE

DE CE QUI SE PASSA, LE MARDY DEUXIÈME DE JUILLET,

AU COMBAT

DONNÉ AU FAUXBOURG SAINT-ANTHOINE,

ENTRE LES TROUPPES DU CARDINAL MAZARIN,
COMMANDÉES PAR LES MARESCHAUX DE TURENNE
ET DE LA FERTÉ,

ET CELLES DE MONSIEUR LE DUC D'ORLÉANS
ET DE MONSIEUR LE PRINCE.

L'armée de monsieur le duc d'Orléans et de monsieur le Prince estoit campée à Saint-Cloud et aux environs, lorsque l'on eut avis que celle du mareschal de Turenne, qui estoit auprès de Dammartin, marchoit pour venir à Sainct-Denis. Monsieur le Prince commanda aux trouppes de se retrancher proche de Suresne et du mont Valérien; mais à peine avoit-on commencé de travailler aux retranchemens que le comte de Tavannes, l'un

des lieutenans généraux qui commandoient l'armée, fut averty que les ennemis faisoient un pont à Espinay. Cela l'obligea d'envoyer, le 29 du mois de juin, cent cinquante chevaux et cent cinquante hommes de pied détachés de tous les corps, et commandés par le sieur de Gouille, maréchal de camp, pour reconnoistre le pont et s'opposer au passage des ennemis. Gouille y demeura tout le jour et toute la nuit, et fut relevé par le comte de Kinsqui, avec pareil nombre d'hommes. Quatre ou cinq heures après que Kinsqui y fut arrivé, il envoya avertir le comte de Tavannes que le pont estoit fait jusques dans l'isle et que le canon y estoit déjà posté. Sur cet avis il partit de l'armée avec le baron de Lanques, le chevalier Descars, Ravanelle, le comte Dosac et quantité d'autres officiers, les régimens de cavalerie de l'Altesse, Condé, Anguien, Conty et Persan, Condé et Bourgongne d'infanterie, et deux pièces de canon, et alla avec la cavalerie reconnoistre le pont. Il trouva qu'il estoit fait jusques dans l'isle, que les ennemis travailloient pour l'achever de deçà, et qu'ils avoient encore posté sur les hauteurs du canon qu'ils tiroient incessamment. Il se retira dans le plus prochain village de la rivière, où estant arrivé il fut averty que les ennemis passoient. Il retourna avec la cavalerie, et les obligea de repasser fort promptement, après qu'ils eurent pourtant enlevé un petit corps de garde de trente soldats de l'Altesse. Il fit ensuitte marcher ses trouppes pour retourner à l'armée, à la réserve de cent cinquante chevaux et de cinquante hommes de l'Altesse commandés par Chasan; mais à peine avoit-il marché une lieue qu'on luy vint dire que monsieur le Prince venoit à toute bride, ce qui l'obligea de retourner avec sa cavalerie au mesme poste qu'il avoit tenu en présence des ennemis. Mon-

sieur le Prince, en passant, commanda aux deux régimens de Condé et de Bourgogne de le suivre avec le canon, et alla en diligence tout le long de la rivière reconnoistre les ennemis, qui le saluèrent plusieurs fois avec toute leur artillerie. Là le comte de Tavannes et tous les officiers commandez assurèrent Son Altesse qu'ils avoient veu, depuis le matin jusques à midy, défiler la cavalerie ennemie, au nombre de quarante escadrons qui marchoient du costé de Meulan et de Pontoise; et quelques paysans ayant asseuré que le Roy et toute la cour y alloient passer, monsieur le Prince tint conseil de guerre avec les officiers généraux. Et sur les avis qu'on luy donnoit que les ennemis avoient défilé pour passer la rivière et venir couper ses trouppes, il résolut de faire tenir son armée en estat de marcher. Estant arrivé à Sainct-Cloud à cinq heures après midy, le lundy premier jour de ce mois, il la fit défiler par le pont de pierre et le pont de batteaux, et la fit passer par le bois de Boulongne et par Chaliot pour aller gagner le poste de Charenton. Le bagage s'estant embarrassé aux portes de la Conférence et de Sainct-Honoré, et la marche des troupes qui le suivoient en ayant esté arrestée, monsieur le Prince leur fit faire demy-tour à droite et repasser par le Cours et par le Chaliot, en prenant toujours les hauteurs, ce qui retarda la marche de plus de trois heures. Pendant ce temps-là il vint au palais d'Orléans conférer avec Son Altesse Royale; il ressortit ensuite de Paris par la porte de Sainct-Martin, et défilant de la teste de son armée à la queue, et faisant marcher le bagage, il arriva le mardy deuxiesme de ce mois, au point du jour, à la porte de la Conférence. Il envoya divers partis à la guerre du costé de Sainct-Denis; et n'ayant poinct eu de nouvelles des ennemis, il com-

manda au comte de Tavannes, au baron de Clinchamp et au baron des Langues, de faire marcher l'avant-garde de l'armée du costé de Charenton et de passer près le fauxbourg de Sainct-Anthoine; incontinent après il envoya Farnemont en party. Il estoit à peine monté sur l'éminence de Montmartre qu'il vit l'armée ennemie qui se mettoit en bataille; il en avertit Son Altesse, qui la vint reconnoistre. Après l'avoir reconnue, elle commanda à ses trouppes de marcher en diligence et de s'aller poster à Picquepuce et dans le fauxbourg de Saint-Anthoine, et fit commander par le sieur Beauvau, au dernier escadron de l'armée commandée par la Chambre, major de Clinchamp, de demeurer sur la hauteur de Montfaucon pour observer les ennemis jusques à ce que toute l'armée et tout le bagage fussent passez.

Sitost que les ennemis virent paroistre cet escadron, ils le firent pousser par trois des leurs; cependant leurs trouppes avançoient, et en avançant elles se mettoient en bataille dans la plaine. Ce que voyant monsieur le Prince, il fit marcher les siennes en diligence, à la réserve des régimens de cavalerie de Condé, Anguien, Conty, Persan, Meilles, et les compagnies de chevaux-légers de Son Altesse Royale et de Valois, commandées par les sieurs de Montmouton et le baron de Neufvy. La cavalerie ennemie s'avança au grand trot pour charger ces escadrons; mais voyant qu'ils faisoient ferme sur la hauteur, elle fit halte, pensant que toute l'armée estoit dans les fonds, et demeura en présence plus d'une heure; pendant lequel temps les nostres firent diverses escarmouches et donnèrent loisir au reste de nos trouppes de défiler et de s'aller mettre en bataille à Picquepuce. Monsieur le Prince ayant gagné le temps

qui estoit nécessaire pour cela, il fit défiler les derniers escadrons, et laissa le sieur de Vallon à l'arrière-garde avec la gendarmerie de Son Altesse Royale et cinquante fuseliers, pour favoriser la retraite. Les ennemis les chargèrent avec beaucoup de vigueur; mais ils furent encore plus vigoureusement repoussez par Valon à la teste de Condé, soustenu par Montmouton et le baron de Neufvy, et vingt-cinq gardes de Guyenne de Son Altesse, commandés par le baron de Montesquiou, auxquels monsieur le Prince joignit cinquante mousquetaires détachez de Languedoc pour favoriser la retraite de Condé. Les ennemis, voyant que les nostres se retiroient, les poussèrent fort vertement jusques dans un autre défilé où estoit monsieur le Prince, qui, se mettant à la teste de Conti, les repoussa avec tant de vigueur qu'après en avoir tué beaucoup sur la place il força le reste de se retirer.

Ayant ensuite visité toutes les advenues du fauxbourg de Sainct-Anthoine, il alla joindre ses trouppes, qui estoient en bataille à la teste de ce fauxbourg devant Picquepuce, et leur distribua les postes qu'il falloit garder. Il mit le régiment de l'Altesse sur la gauche du fauxbourg; Languedoc, Valois et Langeron à la droite de l'Altesse; Condé et Bourgongne à la droite de Languedoc, et Pellenis à la barricade du chemin qui conduit au bois de Vincennes; et, n'ayant pas assez d'infanterie pour garnir tous les postes, il y mit une partie de sa cavalerie et partagea le reste pour soustenir l'infanterie. L'artillerie, dont six pièces avoient marché après Valois d'infanterie et les gens d'armes, et deux pièces à l'arrière-garde, estant arrivées au-dessus de Picquepuce, Son Altesse commanda à Sedilot de la faire marcher au bout du fauxbourg Sainct-Anthoine et d'y

faire poster deux pièces qui tirèrent sur les ennemis, qui commençoient à défiler dans une plaine au-dessous des Moulins, et qui les obligèrent de prendre les fonds. Et comme ils eurent passé en partie, Son Altesse donna ordre à Sedilot de faire poster tout son canon aux avenues en dedans du fauxbourg, sçavoir : deux pièces à la traverse de la grande rue, deux autres à une barricade à droite venant de la Porte-Sainct-Anthoine au fauxbourg, lesquelles furent menées et exécutées à la portée du pistolet du poste qu'avoient pris en ce lieu-là les ennemis et duquel ils furent chassez par deux fois. Et dans cette rue, plus bas, par la traverse et le poste des ennemis, Son Altesse commanda que l'on y mist le plus de pièces que l'on pourroit; ce qui obligea Sedilot d'y en faire mettre encore trois, qui furent si vivement exécutées que les ennemis, qui paroissoient forts auparavant dans ce poste, se cachèrent et firent mine par plusieurs fois de se retirer.

Les ennemis avoient deux batteries, dont l'une estoit au-dessus de la barricade que gardoit le comte de Tavannes et battoit la grande rue de Sainct-Anthoine; l'autre battoit la rue qui respond à la grande halle du fauxbourg.

Ils avoient disposé leurs trouppes de sorte que les françoises, la marine et Picardie devoient attaquer l'Altesse et Languedoc; les gardes suisses et Turenne, Condé, Valois et Langeron, commandez par le sieur de Neufville, lieutenant-colonel.

Le mareschal de Turenne, ayant ainsi disposé l'attaque et observé que nos trouppes n'avoient pas eu encore le temps de se ranger dans leurs postes, commanda aux gens détachez de les charger, croyant qu'en cet estat il seroit facile de les emporter; mais monsieur

le Prince, dont la prudence ne peut estre surprise, prévoyant bien ce dessein, lorsqu'il vit les ennemis à cinquante pas de nos postes, sortit avec les volontaires qui l'accompagnoient et dont les noms seront mis à la fin de cette relation, et les chargea si rudement qu'il les poussa jusques dans leur armée, et donna par ce moyen le temps qu'il falloit aux trouppes pour se mestre en estat de soustenir l'attaque; après quoy il alla donner ses ordres dans les autres postes.

Cependant qu'il y estoit, on luy vint dire que Languedoc, Valois et Langeron, après une généreuse résistance, avoient été emportez. Il revint à toute bride avec les volontaires, et, se mettant à la teste de Condé et Anguien de cavalerie, il chargea les ennemis qu'il trouva jusques auprès de la halle du fauxbourg. Ce fut là que Son Altesse, accompagnée de messieurs les ducs de Nemours, du prince de Tarente, du sieur de Valon, qui commandoit au poste de Valois, et de ces braves volontaires qui ne le quittèrent jamais durant tout le combat; ce fut là, dis-je, que Son Altesse fit sentir aux ennemis les efforts extraordinaires de son courage. Là se fit un carnage horrible des régimens des gardes, de la marine et de Turenne, qui furent taillez en pièces; et ce fut en cette rencontre que la valeur infatigable du Prince parut lasse de tuer ceux qui s'estoient si témérairement engagez dans les fauxbourgs. Il poussa jusques dans la plaine les gens d'armes et les chevaux-légers de la garde, et trois autres escadrons qui soustenoient cette infanterie. Languedoc, Valois et Langeron reprirent, l'espée à la main, leurs postes, et, en les regagnant, ils firent dix-sept officiers prisonniers et prirent cinq drappeaux. Le major de Languedoc fut tué, et quarante soldats du régiment. Au commencement de

cette attaque, d'Artignolles et Barat, capitaines dans le régiment d'infanterie de l'Altesse, furent détachez avec cent cinquante mousquetaires, à la teste desquels se mit Despouis, lieutenant-colonel, qui attaquèrent le régiment de Picardie, soustenu par la cavalerie; ils furent repoussez et soustenus aussitost par cinquante autres mousquetaires, commandez par Desmoulins, capitaine dans le mesme régiment; et, s'estant tous ralliez, ils chassèrent Picardie du poste. Barat y fut tué et d'Artignolles blessé à la cuisse, et Cocherelle, enseigne-colonelle du mesme corps, y fit bien son devoir. En mesme temps, d'Ardennes, capitaine dans le mesme régiment, donna sur la droite avec soixante mousquetaires, chassa les ennemis jusques dans la plaine, et fut blessé d'une mousquetade à la cuisse. C'estoit dans le mesme moment que les gardes et la marine, après avoir donné dans l'avenue de Charenton et mis sur la place onze officiers de Valois et de Langeron, marchoient tambour battant vers la halle du fauxbourg, lorsque monsieur le Prince envoya quérir cent mousquetaires de l'Altesse, commandés par Césan, qui, après avoir mis Brunier et Meaux, lieutenans, à la queue de l'infanterie, de peur qu'elle ne pliast, s'en alla à la teste, l'espée à la main, et soustint la cavalerie avec Neufville, lieutenant-colonel de Langeron, qui se joignit à luy, et, suivant Son Altesse qui renversa tout ce qu'elle rencontra d'ennemis, eut part à la gloire que Languedoc, Valois et Langeron acquirent en regagnant leurs postes.

Cependant Condé, qui estoit sur la droite, combattoit toujours contre les Suisses, et le combat, de part et d'autre, estoit furieusement opiniastre. Peu de temps après, le comte de Tavannes et le baron de Langues, s'appercevant que les ennemis faisoient mine de les

vouloir attaquer, et qu'en effet le marquis de Sainct-Maigrin, à la teste des chevaux-légers et des gens d'armes, et de ce qu'il y avoit de volontaires, s'avançoit dans un défilé qui estoit près de leur poste, ils allèrent recevoir si brusquement les ennemis qu'ils les contraignirent de faire volte-face. Dans cette occasion le marquis de Sainct-Maigrin fut tué et vint tomber entre les jambes du cheval du comte de Tavannes; la pluspart des volontaires furent blessez. Cependant, comme les ennemis s'apperceurent, dans le milieu du défilé, qu'ils n'estoient suivis que par un escadron de trente maistres, ils firent ferme pour se rallier; mais Tavannes et Langues, qui donnèrent en cette rencontre, comme ils ont toujours fait dans toutes les autres, les preuves de la dernière valeur, les rechargèrent si vertement qu'ils les obligèrent de gagner la campagne.

Les ennemis, après avoir esté repoussez dans toutes leurs attaques, se rallièrent encore, et vinrent, avec le régiment de Navailles, qui jusques-là n'avoit point combattu, attaquer l'avenue de Charenton; ils la regagnèrent et se postèrent dans toutes les maisons qui estoient près de la barricade. Dans ce temps-là, le régiment de Condé receut ordre du comte de Tavannes de le venir joindre pour l'opposer à ceux qui l'attaquoient; il n'y fut pas plus tost arrivé que le marquis de Gerzé commanda, de la part de monsieur le Prince, à Deslandes, qui faisoit charge de major de brigade, de prendre cinquante soldats du régiment de Condé pour reprendre le poste que le régiment de Navailles avoit gagné. Deslandes estant arrivé, Son Altesse luy commanda de commencer l'attaque et le fit soustenir par un escadron d'Allemans. L'attaque fut vigoureuse, mais la deffense ne le fut pas moins, et les ennemis ne purent

estre forcez. Cela obligea Son Altesse d'envoyer quérir par le baron de Gerzé soixante soldats de l'Altesse et soixante de Valois, avec ce qui restoit des soldats qu'avoit amenez Deslandes, et de faire attaquer tout de nouveau la barricade, laquelle ne put estre emportée. Monsieur le Prince, voyant que les ennemis faisoient une si grande résistance, commanda à Deslandes d'aller faire prendre des pics à l'artillerie, de faire percer les maisons de la rue, afin de gagner le plan de la barricade et de poster les ennemis, et en mesme temps fit venir deux pièces de canon pour battre le front de la pallissade; mais Son Altesse, sans attendre que toutes les maisons fussent percées, fit avancer tout le régiment de Bourgongne, à la réserve du sieur de La Garde, premier capitaine, qui gardoit la droite du poste du comte de Tavannes, et qui le deffendit lorsque les ennemis allèrent attaquer la barrière. Monsieur le Prince se mit à la teste de Bourgongne avec messieurs de Beaufort, de Tarente, de Nemours, de La Rochefoucault, le prince de Marsillac, le chevalier de Foix, Guitault, le marquis de Gerzé, le baron de Gerzé, le marquis de La Rochegifart, le marquis de Flammarin, le marquis de Valencé, le vicomte de Melun, le comte de Montignac, le marquis de Villars, Marquessac, Chevigny, le baron de Loresse, le marquis de Cogné, le comte de Lussan, le marquis de Lonsac, le comte de Toré, Magneux, Saintibal qui, toute la journée, signala son courage et sa conduite, Dormeni, le comte de Castres, Desfourneaux, Angerville, enseigne des gardes de monsieur le prince de Conty, Lamotte-Guyonnet, Frementeau, La Martinière, le baron de Migennes, Sainct-Mars, gentilhomme de la chambre de monsieur le Prince, et les autres domestiques de Son Altesse; le chevalier de Mercé,

Dusesche, Bonnefous, du Corail, Campen, Dupuy et Siorat, gentils-hommes de monsieur de Nemours, ceux de monsieur de Beaufort, le capitaine des gardes du duc de La Rochefoucault, du Bourg, et les autres volontaires, la plupart pied à terre, à la réserve de Son Altesse. Ils attaquèrent la barricade avec tant de vigueur qu'après avoir donné les marques d'une valeur extraordinaire, et digne de ceux qui veulent suivre monsieur le Prince au travers le fer et le feu, ils l'emportèrent; mais comme ils n'avoient pas de pics pour rompre les portes des maisons qui flanquoient la barricade, ils furent contraints de se retirer. Dans cette attaque monsieur de Nemours, qui fit tout ce que l'on peut faire humainement dans la guerre, fut blessé à la main, et receut sur sa cuirasse cinq ou six coups de mousquet et deux dans son chapeau; le duc de La Rochefoucault, dont on ne peut pas assez louer l'intrépidité, fut blessé d'un coup de mousquet au visage; le marquis de la Rochegifart et de Flammarins, après s'estre merveilleusement signalez, furent tuez; le comte de Castres, blessé dans la cuisse et depuis mort de ses blessures; Guitault, qui s'estoit fait remarquer dans toutes les occasions, blessé d'un coup de mousquet dans le ventre; le chevalier de Foix, blessé au bras; la Motthe-Guyonnet et la Martinière, gentils-hommes de Son Altesse, tuez; Desfourneaux, blessé à mort; le vicomte de Melun, blessé, et le marquis de Cogné et le baron de Loresse et Magneux, dangereusement blessez. Beauvau eut deux chevaux tuez sous luy; le marquis de Jonsac, son cheval tué; le prince de Marsillac, le sien blessé d'un coup de mousqueton; Persenay, capitaine des gardes du duc de La Rochefoucault, le bras cassé; le chevalier Dusesche, capitaine des gardes du duc de Nemours, Bonne-

fous, son escuyer, et Siorat, blessez. Enfin, de tous ceux qui furent à cette attaque, il n'y en eut pas un dont les chevaux ne fussent ou tuez ou blessez, ou qui n'emportast quelque marque du grand feu que les ennemis faisoient de toutes parts et de la vigoureuse résolution avec laquelle ils avoient combattu. Le duc de Beaufort, qui durant toute la journée avoit donné des témoignages illustres d'une valeur singulière, receut en cette occasion quantité de coups sur la cuirasse; et comme il estoit pied à terre, rudement attaqué par les ennemis et au danger de perdre ou la vie ou la liberté, monsieur le Prince vint fondre comme un foudre sur les ennemis, et luy donna loisir de remonter à cheval et de se retirer. Son Altesse fit faire ensuitte une barricade avec des chariots à cinquante pas de là, et l'on s'amusa le reste du jour à escarmoucher et à tirer force coups de canon.

Le baron de Clinchamp et le sieur de Valon, lieutenans généraux, qui de leur costé firent des merveilles et qui connoissoient du siége d'Estampes ceux qui les attaquoient, ne les receurent pas avec moins de vigueur dans leurs postes, et, faisant le devoir de sages officiers et de braves soldats, furent blessez, le premier, d'une mousquetade dans le bras et légèrement à la cuisse; le second fut blessé au costé. Toutes les trouppes qui, combattant sous eux et le comte de Tavannes, avoient fait lever le siége d'Estampes au mareschal de Turenne, ne se signalèrent pas moins en le repoussant dans toutes les attaques qu'il fit dans le fauxbourg, et témoignèrent par leur généreuse résistance qu'elles estoient entraînées par la présence d'un prince invincible.

Mais devant que nous achevions la relation de tout ce qui se fit hors de la ville, il est juste que le public soit instruit de ce qui se passa dedans, et que l'on sçache

qu'en cette rencontre Paris n'a pas moins témoigné de zèle pour la conservation de monsieur le Prince et de ses trouppes que Son Altesse fit paroistre de chaleur et de courage pour la conservation de Paris, en s'opposant aux violens desseins du cardinal Mazarin, qui vouloit y entrer à main armée, et y laisser avec le fer et le feu des marques de sa tyrannie et de vengeance qu'il médite, il y a si longtemps, contre tous les bourgeois qui ne l'y veulent point recevoir.

Mademoiselle, ayant esté advertie dès le matin que le Prince estoit aux mains avec les trouppes mazarines, s'en alla à l'Hostel-de-Ville, et fit dire au mareschal de l'Hospital et au prévost des marchands qu'elle vouloit que, sans perdre de temps en de longues délibérations, ils envoyassent promptement un ordre aux bourgeois de prendre les armes, de marcher du costé de la porte Saint-Anthoine, et de laisser passer par la ville les bagages de l'armée des princes. Cependant cette généreuse princesse, qui a fait paroistre tant de fermeté dans Orléans lorsqu'elle empescha que l'armée mazarine n'y fût receue, excitoit le peuple à secourir en diligence celle des princes, et, après avoir obtenu l'ordre qu'elle avoit demandé pour cela, s'en alla dans la rue Saint-Anthoine, où se rendirent près de Son Altesse les duchesses de Rohan, de Montbason et de Chastillon, la jeune comtesse de Fiesque, qui a toujours accoutumé de la suivre dans toutes ses expéditions, mademoiselle de Chabot et d'autres dames.

De l'autre costé, monsieur le Prince ayant envoyé le comte de Fiesque pour advertir monsieur le duc d'Orléans de l'estat des choses, Son Altesse Royale, bien qu'elle eust eu la fièvre toute la nuict, monta incontinent à cheval, accompagnée du duc de Brissac, du ma-

reschal d'Estampes et de tous les gentilshommes et officiers de sa maison; elle alla par les rues, rasseurant le peuple et l'excitant à donner des témoignages de l'amitié qu'il a si souvent protestée à Son Altesse Royale; ce qui fut exécuté avec des cris de joye et de nouveaux sermens de périr plustost que de souffrir le cardinal Mazarin. Son Altesse Royale envoya ensuitte un ordre par escrit au gouverneur de la Bastille de faire tirer le canon sur l'armée ennemie en cas qu'elle approchât, et, s'en retournant vers l'Hostel-de-Ville, elle remercia l'assemblée du bon ordre qu'elle avoit envoyé pour recevoir le bagage de son armée, et son armée mesme, si elle vouloit entrer dans Paris.

Cependant que le duc de Rohan, par l'ordre de monsieur le Prince, faisoit défiler une partie du bagage par la porte du Temple, et que le duc de Beaufort faisoit défiler l'autre par la porte de Sainct-Anthoine et marcher quelques compagnies bourgeoises hors de la ville et d'autres sur le boulevart, Mademoiselle monta sur le haut de la Bastille pour voir ce qui se passoit dans le fauxbourg.

Sur les cinq heures du soir on vint advertir monsieur le Prince que les ennemis se retiroient; il résolut aussitost, si la chose estoit vraye, de se retirer aussi, afin de donner quelque repos à ses trouppes et de les faire repasser par Paris. Comme elles avoient commencé de défiler, il monta dans le clocher de Sainct-Anthoine pour observer plus sérieusement la marche de l'armée mazarine, et comme il eut remarqué qu'elle se séparoit en deux corps, dont l'un marchoit du costé de Charonne et l'autre du costé de Rambouillet, vers le bord de la rivière, il jugea bien que c'estoit à dessein de coupper ses trouppes entre la ville et le fauxbourg. Alors

il commanda au comte Dolac de s'aller poster avec son régiment à l'entrée de la rue qui va à Charonne, afin de favoriser la retraite qu'il avoit commencée, et fit border par les bourgeois le boulevart Sainct-Anthoine. De l'autre costé il envoya cinquante mousquetaires et vingt-cinq cavaliers pour garder le défilé qui va vers la rivière, après l'avoir envoyé reconnoistre par le vicomte de Lignon. Sitost que les ennemis, qui avoient pris leur marche de ce costé-là, parurent dans la plaine, le sieur de Louvières, gouverneur de la Bastille, se ressouvenant et de l'ordre qu'il avoit receu de Son Altesse Royale, et de la confiance que les bourgeois avoient en luy, lorsque, par le traitté de paix fait à Ruel, il avoient désiré que, pour leur seureté, cette place luy fust mise entre les mains, fit pointer son canon et salua de dix volées les trouppes ennemies. Ce fut le sieur du Richau qui l'exécuta par l'ordre de Son Altesse Royale.

Le Mazarin, qui estoit avec Sa Majesté sur la hauteur de Charonne, et qui, durant tout le combat, s'estoit réjouy du carnage qu'il voyoit faire de part et d'autre, dit au Roy que dans peu de temps il auroit le plaisir de mettre Paris au pillage; que la Bastille tiroit sur les trouppes des princes; que, sitost qu'elles seroient taillées en pièces, l'armée victorieuse entreroit dans la ville, et qu'alors il seroit temps de prendre une cruelle vengeance contre tous les habitans; mais Sa Majesté ayant esté advertie que le canon tiroit sur les escadrons de monsieur de Turennes et qu'une volée avoit emporté quatre ou cinq cavaliers, ce ministre changea de visage, et, par une consternation extraordinaire, fit paroistre la générosité qui l'accompagne ordinairement dans les dangers.

Il avoit creu la deffaite de monsieur le Prince si cer-

taine, et ses émissaires l'avoient tellement asseuré que la ville se déclareroit contre les princes et qu'il y seroit receu par l'une des portes qu'un capitaine de ses créatures luy devoit livrer, qu'il avoit envoyé le comte de Miossans déguisé, et qui fut secrettement introduit dans le carosse de madame de Brienne pour négotier avec Son Altesse Royale dans les derniers momens de l'occasion, et, selon l'estat des choses, luy proposer des conditions plus ou moins fortes d'un accommodement auquel elle auroit nécessité de consentir.

L'armée de monsieur le Prince estant presque toute rentrée dans la ville, Son Altesse y entra pour donner les ordres nécessaires pour sa marche, et laissa le prince de Tarante et l'arrière-garde afin d'achever de faire la retraitte. Il fit marcher entre la cavalerie et l'infanterie estrangère le canon, et retint pour faire l'arrière-garde le régiment d'infanterie de Bourgogne, qui avoit merveilleusement combattu toute la journée, commandé par le marquis de Saffé, et le régiment de Condé de cavalerie, commandé pour lors par le baron de Sainct-Mars de Provence, capitaine du régiment, qui s'estoit signalé avec tous les autres officiers durant le combat. Les ennemis, qui s'estoient avancés, parurent en mesme temps en deux endroits du fauxbourg : l'infanterie dans une rue qui va du costé de Rambouillet, et quelques escadrons proche de la barricade de la grande rue. Le comte de Montignac, le vicomte de Lignon, Fontenailles et le jeune Beloy se détachèrent avec quelques mousquetaires, et allèrent charger si rudement l'infanterie ennemie, qui s'advançoit par le défilé, qu'après en avoir tué vingt-cinq ou trente ils forcèrent le reste à prendre la fuite de l'autre costé. Le prince de Tarante, dont l'expérience et la valeur sont dignes de toute sorte de

louanges, et qui, dans le commencement du combat, eut un cheval tué sous luy d'un coup de canon, tourna teste contre la cavalerie qui s'estoit approchée de la barricade, et la poussa si vertement qu'après en avoir fait demeurer la meilleure partie sur la place il osta au reste l'envie de l'inquiéter dans sa retraitte.

Comme le prince de Tarante fut entré dans la ville avec l'arrière-garde, les ennemis, qui ne trouvoient plus de résistance dans le fauxbourg, parurent dans la grande rue les enseignes desployées; ce qui réchauffa tellement l'ardeur des bourgeois qu'ils prièrent le chevalier de Fruges, qui venoit de se rendre maistre de l'arsenal, de se mettre à leur teste, afin d'aller combattre avec eux; ce qu'il fit, et avec tant de conduitte qu'ils tuèrent plusieurs des ennemis sans perdre aucun bourgeois. Durant qu'ils escarmouchoient, le sieur du Richau, qui commandoit l'artillerie dans la Bastille, pointa deux pièces de canon contre les trouppes ennemies qui estoient entrées dans la grande rue du fauxbourg, et les exécuta si heureusement qu'ayant fait un grand carnage il obligea les ennemis de se retirer.

Il seroit mal aisé d'exprimer la joye qu'eut tout le peuple de voir l'armée des princes en seureté, les acclamations dont il accompagna monsieur le Prince lorsqu'il rentra dans la ville, les bénédictions qui luy furent données et les graces que l'on rendit à Dieu pour l'avoir conservé dans une si périlleuse journée. Mais il seroit encore plus difficile de donner à sa valeur les justes louanges qu'elle mérite. Il suffit de dire que, dans une occasion la plus dangereuse et la plus belle que l'on ait veue depuis le commencement de la guerre, il a porté partout la terreur et l'effroy, que les ennemis l'ont rencontré partout, qu'il a essuyé le feu de toutes

les attaques, qu'il a, par exemple, réchauffé l'ardeur des plus braves, qu'il a, par son courage et sa prudence, raffermy ceux que le grand nombre et la mauvaise fortune avoient fait ployer, et qu'il a montré que sa présence estoit capable de suppléer à l'inégalité d'une armée plus foible d'hommes que celle qui l'attaquoit; qu'enfin il estoit non-seulement capable de faire combattre et vaincre de vieux soldats, mais d'en faire sur-le-champ, puisque les bourgeois de Paris qui sortirent hors de la ville, le voyant à leur teste, se creurent invincibles et allèrent plus loin que les vieilles troupes.

Outre tous ceux que j'ay déjà nommez, le comte Dolac, qui receut quatre coups sur ses armes, le marquis de Jassé, de Cléranbaut et Chavagnac se signalèrent dans tous les postes où ils se trouvèrent; ce dernier tua le marquis de Nantouillet, qui, de son costé, avoit fait le devoir d'un homme de cœur. Le prince de Guimené, les ducs de Sully, de Rohan, le marquis de Moni, les comtes de Brancas, de Selles, le chevalier de Berthunes, Fontenailles, le jeune Beloy et quantité d'autres, accoururent au premier bruit qu'ils entendirent du combat, et témoignèrent beaucoup d'impatience d'en partager la gloire.

Si, dans cette relation, quelqu'un de ceux qui se sont trouvez à l'occasion n'y trouve point son nom, je souhaitte qu'il sçache que j'en auray plus de regret que luy-même lorsque je l'apprendray, ne désirant rien tant que de rendre à la vérité les témoignages qui lui sont deus. Cependant il prendra part aux louanges que méritent généralement toutes les trouppes, qui ont admirablement combattu.

Si cet heureux succez est secondé par les bonnes intentions des bourgeois de Paris, la justice de ce party

triomphera de l'insolence du cardinal Mazarin, et les ennemis de monsieur le Prince rougiront de honte d'avoir voulu, par des calomniateurs à gage, décrier sa conduite, puisqu'il expose sa personne pour le salut de l'Estat, tandis que ces lasches envieux de sa gloire taschent de la ternir par des calomnies sans fondement, puisqu'il court aux dangers, qu'il combat et qu'il deffait les Mazarins, cependant que ses ennemis font ce qu'ils peuvent pour en maintenir le chef par leurs cabales; puisqu'enfin Paris est le témoin de sa conduite et de leurs impostures, et qu'il vient de donner à nos portes, par une action si fameuse, le démenty solemnel à tous ceux qui ne regardent qu'avec envie la prospérité de ses armes et avec regret la future perte de l'ennemy public, pour l'expulsion duquel Son Altesse Royale et monsieur le Prince ont pris les armes, afin de pouvoir donner ensuite, par la paix générale, le repos après lequel l'Estat souspire depuis tant d'années.

Les officiers de tous les corps se sont signalez dans cette occasion; tous y ont payé de leurs personnes et fortifié par leur vaillance le cœur de leurs soldats, qui pouvoient estre estonnez par le grand nombre des ennemis.

Dans le régiment de cavalerie de l'Altesse, le baron de Beaupré, commandant le régiment, y fut blessé d'une mousquetade à la teste;

La Marconnière, capitaine, blessé à l'espaule;

Desaslade, capitaine, blessé au travers le corps;

Le baron Mennessaire, capitaine, eut un cheval tué sous luy et receut deux coups dans sa cuirasse;

Le comte de Lussan, capitaine, un coup dans son bufle, qui luy fit une contusion, et un coup favorable dans le chapeau;

Descoste, lieutenant du chevalier de Lamotthe, eut le bras cassé;

Dumas, cornette, eut cinq chevaux tuez sous luy;

Lacroix, mareschal-des-logis, blessé à mort;

Chambellé, cavalier de la compagnie du comte Descars, eut trois chevaux tuez sous luy, et, s'en retournant à pied à la charge avec son mousqueton, un coup de canon luy brisa son espée, dont il fut légèrement blessé à la jambe.

Du régiment de l'Altesse d'infanterie.

Outre ceux dont il est parlé dans la relation, Cesan fut blessé de deux mousquetades très légèrement;

Basliac, enseigne, fut tué;

De Rives, major de brigade de l'infanterie de Son Altesse Royale, paya fort bien de sa personne; La Renerie et Rissan, capitaines, qui suivirent monsieur le Prince à cheval, eurent leurs chevaux tuez ou blessez; d'Alais eut aussi un cheval tué en donnant sur la droite avec Son Altesse.

Du régiment de Languedoc.

Outre le major qui fut tué, Garrigues, capitaine, fut blessé à la cuisse, lorsque monsieur le Prince commanda que l'on envoyast deux cens hommes au poste de monsieur de Nemours;

Dans Valois il y a eu huict officiers tuez.

Il n'est pas juste d'oublier une action héroïque que fit dans le combat un des gens d'armes de Son Altesse Royale, dont la compagnie estoit commandée par le sieur Gedouin, qui fit admirablement son devoir. Ce

gendarme, après avoir receu un coup dans la gorge, se rapprochant du sieur Gedouin et serrant sa playe, luy dit : « Prenez garde, Monsieur, voilà des ennemis qui veulent vous environner ; » et mourut en mesme temps.

Dans Condé de cavalerie.

Gouille, mort après s'estre fort signalé ;

Le chevalier de Sainct-Julien, capitaine, qui commanda le régiment après la mort de Gouille et la prison de Choiseul, blessé ;

Chaselle, capitaine, prisonnier ;

Lionnière, capitaine, prisonnier : il s'est sauvé depuis ;

La Roche, lieutenant, fort blessé ;

La Lire, mareschal-des-logis, blessé et pris : il s'est sauvé depuis ;

Boisiardin, mareschal-des-logis, prisonnier et blessé ;

Hauterive, capitaine, blessé ;

D'Iso, capitaine, blessé ;

Le chevalier de Frezé, capitaine, blessé ;

De Gironde, lieutenant, blessé ;

Un mareschal-des-logis mort.

Dans Conty cavalerie.

Francheville, capitaine, mort ;

Desmarest, capitaine, blessé et prisonnier.

Dans Persan cavalerie.

D'Aseval, capitaine, mort ;

De Ganaudun, capitaine, légèrement blessé ;
Un lieutenant et un mareschal-des-logis morts.

Dans Condé d'infanterie.

Le chevalier de Paillé, qui commandoit en l'absence de Dumontal, prisonnier, fut tué d'abord, et Deslandes, major de brigade, se signala en commandant le corps jusques à l'arrivée de Salerre, qui arriva de Flandres lorsque l'on alloit attaquer la dernière barricade, et qui fit bien son devoir. Salerre apportoit les nouvelles du secours qui doit estre icy dans peu de temps.

Arsenay, capitaine, blessé ;
Sermet, lieutenant, blessé à mort;
Menillet, lieutenant, blessé ;
Aubrun, Coulombier, Valgrand, Desaubes, La Prairie, Caumont et Dumesnil, blessez ;
Le chevalier Fauvelet et Laplante, blessez à mort;
Quinze ou seize sergens tuez ou blessez.

Après que Son Altesse eut fait attaquer trois fois la barricade, Salerre et Deslandes ayant assemblé sept ou huict officiers du corps, qui estoient les seuls en estat de combattre, et cent soldats, Deslandes alla demander à Son Altesse si elle désiroit qu'elles attaquassent la barricade, et qu'ils espéroient de l'emporter; mais monsieur le Prince ne le voulut pas.

Du régiment de Bourgogne infanterie.

Duterrier, capitaine, blessé à mort ;
Baudouin, capitaine, blessé à la teste ;
Langla, capitaine, blessé au bras ;
Blandin, capitaine, blessé à la cuisse d'un coup de canon ;

Coulombier, lieutenant, blessé à mort;
Beaumont le jeune, lieutenant, blessé à mort;
Le Palus, lieutenant, blessé;
La Poterie, lieutenant, blessé;
Dubuisson, lieutenant, blessé;
Saincte-Foy, lieutenant, blessé;
Chastillon, lieutenant, blessé;
Beaumont et Desescares, morts;
Soupirant, prisonnier, et treize sergens tuez.

Dans Langeron, commandé par Neuville, lieutenant-colonel.

Migneray, capitaine, y eut la jambe cassée;
Angeliq, ayde-major, blessé au visage;
Sainct-Léger, prisonnier;
Guypi, blessé à mort. Belbau, major du régiment, fit fort bien son devoir.

Des trouppes estrangères.

Dans le régiment de Clinchamp, il y eut un lieutenant et six soldats blessez;

Dans Virtemberg, deux capitaines, deux cornettes, deux caporaux et sept soldats;

Dans Brouc, un capitaine réformé et un soldat;

Dans le régiment de Bossu, le comte de Bossu, mort; le lieutenant-colonel blessé et prisonnier; deux capitaines, trois lieutenans, deux cornettes, trois caporaux, deux fourriers et dix-neuf soldats;

Dans Kinsqui, le colonel, le lieutenant-colonel et un capitaine blessez et prisonniers, un cornette blessé et cinq soldats;

Dans Yvestrun, le major blessé, trois cornettes, deux caporaux et dix-neuf soldats;

Dans Chermen, le lieutenant-colonel blessé, un capitaine, un lieutenant, un cornette et deux caporaux;

Dans Holac, deux lieutenans et un cornette blessez.

Infanterie.

Dans Barlo, deux sergens et cinq soldats blessez;

Dans Touvenin, deux lieutenans, un enseigne, trois sergens, un adjudant et neuf soldats;

Dans Pellenis, un capitaine, un adjudant, trois sergens et cinq soldats;

Dans Pluyren, un lieutenant, trois sergens et quinze soldats;

Dans Yvanghen, deux sergens et quatre soldats tuez;

Dans Giey, un capitaine, un enseigne, un lieutenant, trois sergens et neuf soldats;

Dans Lamotte, un lieutenant, un enseigne, deux sergens et trois soldats;

De tous les corps, tant de cavalerie qu'infanterie, françoise et estrangère, on a perdu deux ou trois cens soldats ou cavaliers.

Dans l'artillerie.

Sedilot, commandant, blessé au bras droit légèrement;

Neau, commissaire provincial, blessé à la main gauche et au col;

Beaumont, commissaire ordinaire de l'artillerie, y a esté tué de deux coups de mousquet, l'un à la teste et l'autre au corps;

Deux canonniers de blessez et deux charpentiers.

Les ennemis confessent qu'ils ont perdu dix-huict cens hommes sur la place, et trois cens officiers tuez ou blessez. Ils ont perdu vingt drappeaux, qui ont esté apportez à Son Altesse, dont il y en a huict des gardes.

Tout le régiment des gardes a esté taillé en pièces; trois enseignes tuez; Boyer, capitaine, prisonnier; Villars Testu, commandant la marine, blessé;

Tous les officiers tuez ou blessez, et tout le régiment entièrement deffait.

Le lieutenant-colonel du régiment de Turenne, tué; tout le régiment taillé en pièces; tous les officiers tuez, blessez ou pris; Esclainvillers et quantité d'autres officiers prisonniers.

Le marquis de Sainct-Maigrin, lieutenant des chevau-légers de la garde, tué;

Le marquis de Nantouillet, tué;

Le comte d'Estrée, blessé;

Le vicomte de Mepas, blessé;

Dufouilloux, la cuisse cassée;

La pluspart des volontaires, blessez.

Le Manzin, nepveu du cardinal Mazarini, est de ce nombre. Comme cette nouvelle luy fut apportée, il fit cent extravagances, et, pleurant devant le Roy, luy dit que Sa Majesté luy estoit fort obligée puisqu'il venoit de perdre son sang pour son service. On en rendroit un notable à l'Estat si, pour espargner celuy de tant de braves François, l'arrest qui met sa teste à prix estoit heureusement exécuté.

RELATION

DE LA

MORT DU MARQUIS DE MONALDESCHI,

GRAND-ESCUYER DE LA REYNE CHRISTINE DE SUÈDE.

1657.

RELATION

DE LA

MORT DU MARQUIS DE MONALDESCHI,

GRAND-ESCUYER DE LA REYNE CHRISTINE DE SUÈDE,

FAITE PAR LE RÉVÉREND PÈRE LE BEL, MINISTRE DE L'ORDRE DE LA SAINTE-TRINITÉ DU COUVENT DE FONTAINEBLEAU.
LE 6 NOVEMBRE 1657.

L'exécution du marquis de Monaldeschi, grand-escuyer de la Reyne Christine de Suède, faite à Fontainebleau, dans la gallerie des Cerfs, par l'ordre et commandement de cette Reyne mesme, a donné sujet à beaucoup d'esprits de mettre en contestation si le souverain, hors de ses Estats, a droit de faire punir ses domestiques de son authorité; et quoyque la considération que la France a toujours eue pour l'alliance de Suède ayt empesché que cette dispute ne se soit portée plus loin, le silence du Roy dans cette occasion a fait croire que la

royauté estoit un caractère indélébile, que son pouvoir et son authorité accompagnoient partout la personne qui en avoit esté revestue, et qu'ainsi, en quelque endroit qu'elle se trouvoit, elle conservoit toujours le droit de souveraineté sur tous ceux de sa suitte, soit domestiques, soit autres qui ne sont point sujets du prince dans les Estats duquel cet autre prince est retiré.

Mais quoy qu'il en soit, comme je n'ay ny le dessein de pénétrer dans cette question, ny la témérité d'en vouloir porter un jugement décisif, je me contenteray de rapporter fidèlement toutes les circonstances de cette action, pour laisser au lecteur la liberté d'en juger.

Le 6 de novembre 1657, à neuf heures et un quart du matin, la Reyne de Suède estant à Fontainebleau, logée à la conciergerie du chasteau, m'envoya quérir par un de ses valets de pied. Il me dit qu'il avoit ordre de Sa Majesté de me mener parler à elle, en cas que je fusse le supérieur du couvent. Je luy respondis que je l'estois, et je luy dis que je m'en allois avec luy pour sçavoir la volonté de Sa Majesté Suédoise. Ainsi, sans chercher de compagnon, de crainte de faire attendre cette Reyne, je suivis ce valet de pied jusques à l'antichambre. On m'y fit attendre quelques momens; à la fin, le valet de pied estant revenu, il me fit entrer dans la chambre de la Reyne de Suède. Je la trouvay seule, et, luy ayant rendu mes respects et mes soumissions très humbles, je luy demanday ce que Sa Majesté désiroit de moy, son très humble serviteur. Elle me dit que, pour parler avec plus de liberté, j'eusse à la suivre; et, estant entrée dans la gallerie des Cerfs, elle me demanda si elle ne m'avoit jamais parlé. Je luy respondis que j'avois eu l'honneur de faire la révérence à Sa Ma-

jesté et de l'asseurer de mes très humbles obéissances, et qu'elle avoit eu la bonté de m'en remercier, et non autres choses. Sur quoy cette Reyne me dit que je portois un habit qui l'obligeoit à se fier en moy, et me fit promettre, sous le sceau de la confession de Guardien, de tenir le secret qu'elle me vouloit découvrir. Je fis response à Sa Majesté qu'en matière de secrets j'estois naturellement aveugle et muet, et que, l'estant à l'esgard de toutes sortes de personnes, à plus forte raison je devois l'estre pour une princesse comme elle, et j'adjoutay que l'Escriture sainte dit que *Sacramentum Regis abscondere bonum est.*

Après cette response, elle me chargea d'un paquet de papiers cacheté en trois endroits, sans aucune subscription, et me commanda de le luy rendre en présence de qui elle me le demanderoit, ce que je promis à Sa Majesté Suédoise. Elle me recommanda ensuitte de bien observer le temps, le jour, l'heure et le lieu qu'elle me donnoit ce paquet; et, sans autre entretien, je me retiray avec le paquet et laissay cette Reyne dans la gallerie.

Le samedy, dixième jour du mois de novembre, à une heure après midy, la Reyne de Suède m'envoya quérir par un de ses valets de chambre; lequel m'ayant dit que Sa Majesté me demandoit, j'entray dans un cabinet pour prendre le paquet dont elle m'avoit chargé, dans la pensée que j'eus qu'elle m'envoyoit quérir pour le luy rendre. Je suivis ce valet de chambre, lequel m'ayant mené par la porte du donjon me fit entrer dans la gallerie des Cerfs, et aussitost que nous fûmes entrez il ferma la porte avec tant d'empressement que j'en fus un peu estonné. Ayant apperceu vers le milieu de la gallerie la Reyne qui parloit à un de sa suitte qu'on appelloit le marquis (j'ay depuis appris que c'es-

toit le marquis de Monaldeschi), je m'approchay de cette princesse, après luy avoir fait la révérence. Elle me demanda d'un ton de voix assez haut, en la présence de ce marquis et de trois autres hommes qui y estoient, le paquet qu'elle m'avoit confié. Deux des trois estoient esloignez de la Reyne de quatre pas, et le troisième assez près de Sa Majesté. Elle me parla en ces termes : « Mon père, rendez-moy le paquet que je vous ay donné. » Je m'approche et le luy présente. Sa Majesté, l'ayant pris et considéré quelque temps, l'ouvrit et prit les lettres et les escrits qui estoient dedans. Elle les fit voir et lire à ce marquis, luy demandant d'une voix grave et d'un port asseuré s'il les connoissoit bien. Ce marquis les desnia, mais en palissant. « Ne voulez-vous pas reconnoistre ces lettres et ces escrits? » luy dit-elle, n'estant à la vérité que des copies que cette Reyne elle-mesme avoit transcrits. Sa Majesté Suédoise ayant laissé songer quelque temps ledit marquis sur ses copies, elle tira de dessus elle les originaux, et, les luy monstrant, l'appella traistre et luy fit avouer son escriture et son signe. Elle l'interrogea plusieurs fois ; à quoy ce marquis, s'excusant, respondoit du mieux qu'il pouvoit, rejettant la faute sur diverses personnes. Enfin il se jetta aux pieds de cette Reyne, luy demandant pardon. Et en mesme temps les trois hommes qui estoient là présens tirèrent leurs espées hors du fourreau et ne les remirent qu'après avoir exécuté le marquis. Il se releva et tira cette Reyne à un coin de la gallerie et tantost à un autre, la suppliant toujours de l'entendre et de le recevoir dans ses excuses. Sa Majesté ne luy desnia jamais rien, mais l'escouta avec une grande patience, sans que jamais elle témoignast la moindre importunité ny aucun signe de colère.

Aussi, se tournant vers moy lorsque ce marquis la pressoit le plus de l'écouter et de l'entendre : « Mon père, me dit-elle, voyez et soyez tesmoin (s'approchant du marquis, appuyée sur un petit baston d'ébène à la poignée ronde) que je ne projette rien contre cet homme, et que je donne à ce traistre, à ce perfide, tout le temps qu'il veut, et plus qu'il n'en sçauroit désirer d'une personne offensée, pour se justifier, s'il peut. »

Le marquis, pressé par cette Reyne, luy donna des papiers et deux ou trois petites clefs liées ensemble qu'il tira de sa poche, de laquelle il tomba deux ou trois petites pièces d'argent; et, après une heure et plus de conférence, ce marquis ne contentant pas cette Reyne par ses responses, Sa Majesté s'approcha un peu de moy et me dit d'une voix assez eslevée, mais grave et modérée : « Mon père, je me retire et vous laisse cet homme; disposez-le à la mort et ayez soin de son ame. » Quand cet arrest eust esté prononcé contre moy je n'aurois pas eu plus de frayeur; et, à ces mots, ce marquis se jettant à ses pieds, et moy de mesme en lui demandant pardon pour ce pauvre marquis, elle me dit qu'elle ne le pouvoit pas, et que ce traistre estoit plus coupable et criminel que ceux qui sont condamnez à la roue; qu'il sçavoit bien qu'elle luy avoit communiqué comme à un fidel sujet ses affaires plus importantes et ses plus secrettes pensées; outre qu'elle ne lui vouloit point reprocher les biens qu'elle luy avoit faits, qui excédoient ceux qu'elle eust pu faire à un frère, l'ayant toujours regardé comme tel, et que sa conscience seule luy devoit servir de bourreau. Après ces mots, Sa Majesté se retirant, me laissa avec ces trois qui avoient leurs espées nues, dans le dessein d'achever cette exécution. Après que cette Reyne fut sortie, le marquis se jetta à mes

pieds et me conjura avec instance d'aller après Sa Majesté pour obtenir son pardon. Ces trois hommes le pressoient de se confesser, avec l'espée contre les reins, sans pourtant le toucher, et moi, avec les larmes à l'œil, je l'exhortois de demander pardon à Dieu. Le chef des trois partit pour aller vers Sa Majesté luy demander pardon et implorer sa miséricorde pour le pauvre marquis; mais, revenant triste de ce que sa maistresse luy avoit commandé de le dépescher, luy dit en pleurant : « Marquis, songez à Dieu et à vostre ame; il faut mourir. » A ces paroles, comme hors de luy, ce marquis se jetta une seconde fois à mes pieds, me conjurant de retourner encore une fois vers la Reyne pour tenter la voye du pardon et de la grace; ce que je fis; et ayant trouvé seule Sa Majesté dans sa chambre avec un visage serain et sans aucune émotion, je m'approchay d'elle, me laissant tomber à ses pieds, les larmes aux yeux et les sanglots au cœur. Je la suppliay par les douleurs et les playes de Jésus-Christ de faire miséricorde et grace à ce marquis. Cette Reyne me tesmoigna estre faschée de ne pouvoir accorder ma demande, après la perfidie et la cruauté que ce malheureux luy avoit voulu faire endurer en sa personne, après quoy il ne devoit jamais espérer rémission ni grace, et me dit que l'on avoit envoyé plusieurs sur la roue qui ne l'avoient pas tant mérité que ce traistre.

Voyant que je ne pouvois rien gagner par mes prières sur l'esprit de cette Reyne, je pris la liberté de luy représenter qu'elle estoit dans la maison du Roy de France, et qu'elle prist bien garde à ce qu'elle alloit faire exécuter, et si le Roy le trouveroit bon. Sur quoy Sa Majesté me fit response qu'elle avoit cette justice auprès de l'autel, et qu'elle prenoit Dieu à témoin si

elle en vouloit à la personne de ce marquis et si elle n'avoit pas déposé toute haine, ne s'en prenant qu'à son crime et à sa trahison qui n'auroient jamais de pareil et qui touchoient tout le monde; outre que le Roy de France ne la logeoit pas dans sa maison comme captive réfugiée, qu'elle estoit maistresse de ses volontez pour rendre et faire justice à ses domestiques en tous lieux et en tous temps, et qu'elle ne devoit respondre de ses actions qu'à Dieu seul, adjoustant que ce qu'elle faisoit n'estoit pas sans exemple. Et quoy que je répartisse à cette Reyne qu'il y avoit quelque différence; que, si les Roys avoient fait des choses semblables, ç'avoit esté chez eux, mais non ailleurs; mais je n'eus pas plus tost dit ces paroles que je m'en repentis, craignant d'avoir trop pressé cette Reyne. Partant je lui dis encore : « Madame, dans l'honneur et l'estime que vous vous estes acquise en France, et dans l'espérance que tous les bons François ont de votre négotiation, je supplie très humblement Vostre Majesté d'éviter que cette action (quoyqu'à l'esgard de Vostre Majesté, Madame, elle soit de justice) ne passe néantmoins dans l'esprit des hommes pour violente et pour précipitée. Faites encore plustost un acte généreux et de miséricorde envers ce pauvre marquis, ou du moins mettez-le entre les mains de la justice du Roy et luy faites faire son procez dans ses formes; vous en aurez toute la satisfaction, et conserverez, Madame, par ce moyen, le tiltre d'admirable que vous portez en toutes vos actions parmy tous les hommes. — Quoy! mon père, me dit cette Reyne, moy en qui doit résider la justice absolue et souveraine sur mes sujets, me voir réduitte à solliciter contre un traistre domestique dont les preuves de son crime et de sa perfidie sont en ma puissance, escrits et

signez de sa propre main ! — Il est vray, Madame, luy dis-je, mais Vostre Majesté est partie intéressée. » Cette Reyne m'interrompit et me dit : « Non, non, mon père, je le ferai sçavoir au Roy. Retournez et ayez soin de son ame ; je ne puis en conscience accorder ce que vous me demandez ; » et ainsi me renvoya. Mais je connus à ce changement de voix en ses dernières paroles que, si cette Reyne eust peu différer l'action et changer de lieu, qu'elle l'eust fait indubitablement ; mais l'affaire estoit trop advancée pour prendre une autre résolution sans se mettre en danger de laisser eschapper ce marquis et mettre sa propre vie au hazard.

Dans ces extrémitez, je ne sçavois que faire ny à quoy me résoudre : de sortir, je ne pouvois, et, quand je l'aurois peu, je me voyois engagé par un devoir de charité et de conscience à secourir ce marquis pour le disposer à bien mourir. Je rentray donc dans la gallerie, et embrassant ce pauvre malheureux qui se baignoit en ses larmes, je l'exhortois, dans les meilleurs termes et les plus pressans qu'il me fut possible qu'il pleut à Dieu de m'inspirer, de se résoudre à la mort, de songer à sa conscience, puisqu'il n'y avoit plus dans ce monde d'espérance de vie pour luy, et qu'offrant et souffrant sa mort pour la justice, il devoit en Dieu seul jetter ses espérances pour l'éternité, où il trouveroit ses consolations.

A cette triste nouvelle, après avoir poussé deux ou trois grands cris, il se mit à genoux à mes pieds, m'estant assis sur un des bancs de la gallerie, et commença sa confession ; mais l'ayant bien avancée, il se lève deux fois et s'escrioit en mesme instant. Je luy fis faire les actes de foy, renonçant à toutes pensées contraires. Il acheva sa confession en latin, françois et italien, ainsi qu'il se pouvoit mieux expliquer dans le trouble

où il estoit. L'aumosnier de cette Reyne arriva comme je l'interrogeois en l'éclaircissement d'un doute. Ce marquis l'ayant apperceu, sans attendre l'absolution, alla à luy, espérant grace de sa faveur; ils parlèrent bas assez longtemps ensemble, se tenans les mains et retirez en un coin. Et après leur conférence finie l'aumosnier sortit et emmena avec luy le chef des trois commis pour cette exécution; et un peu après, l'aumosnier estant demeuré dehors, l'autre revint seul et luy dit : « Marquis, demandez pardon à Dieu, car sans plus tarder il faut mourir. Es-tu confessé? » Et luy disant ces paroles, le presse contre la muraille du bout de la gallerie où est la peinture sainct Germain; et je ne me peus si bien me destourner que je ne visse qu'il luy porta un coup dans l'estomach du costé droit. Et ce marquis le voulant parer prit l'espée de la main droite, dont l'autre, en la retirant, luy coupa trois doigts, et l'espée demeura faussée. Et pour lors il dit à un autre qu'il estoit armé dessous, comme en effet il avoit une cotte de maille qui pesoit neuf à dix livres; et le mesme à l'instant redoubla le coup dans le visage, après lequel ce marquis cria : « Mon père! mon père! » Je m'approchai de luy et les autres se retirèrent un peu à quartier; et, un genouil en terre, demanda pardon à Dieu, et me dit encore quelques choses; où je luy donnay l'absolution avec la pénitence de souffrir la mort patiemment pour ses péchez, pardonnant à tous ceux qui le faisoient mourir. Laquelle receue, il se jetta sur le carreau, et, en tombant, un autre luy donnant un coup sur le haut de la teste, qui luy emporta des os; et, estant estendu sur le ventre, faisoit signe et marquoit qu'on lui coupast le col. Et le mesme luy donna deux ou trois coups sur le col sans lui faire grand mal, parce que la cotte de

maille, qui estoit montée avec le col du pourpoint, para et empescha l'excez des coups. Cependant je l'exhortois de se souvenir de Dieu et d'endurer avec patience, et autres choses semblables. En ce temps-là le chef me vint demander s'il ne le feroit pas achever ; je le rembarray rudement, et luy dis que je n'avois pas de conseil à luy donner là dessus, que je demandois sa vie, et non pas sa mort ; sur quoy il demanda pardon, et confessa d'avoir eu tort de m'avoir fait une telle demande.

Sur ce discours, le pauvre marquis, qui n'attendoit qu'un dernier coup, entendit ouvrir la porte de la gallerie ; reprenant courage, se retourna, et, ayant veu que c'estoit l'aumosnier qui entroit, se traisna du mieux qu'il put, s'appuyant contre le lambris de la gallerie, demanda à parler à luy. L'aumosnier passa à la main gauche de ce marquis, moy estant à la droite ; et le marquis, se tournant vers l'aumosnier et joignant les mains, luy dit quelque chose comme se confessant ; et après l'aumosnier luy dit : « Demandez pardon à Dieu; » et, après m'avoir demandé permission, il luy donna l'absolution.

Ensuitte il se retira, me disant de demeurer auprès du marquis et qu'il s'en alloit voir la Reyne de Suède. En mesme temps celuy qui avoit frappé sur le col dudit marquis, et qui estoit avec l'aumosnier à sa gauche, luy perça la gorge d'une espée assez longue et estroitte ; duquel coup le marquis tomba sur le costé droit et ne parla plus, mais demeura plus d'un quart d'heure à respirer, durant lequel je luy criois et l'exhortois du mieux qu'il m'estoit possible. Et ainsi ce marquis ayant perdu son sang finit sa vie à trois heures et trois quarts après midy. Je luy dis le *De profundis* avec l'oraison, et après le chef des trois luy remua un bras et une jambe,

déboutonna son haut-de-chausse et son caleçon, fouilla dans son gousset et ne trouva rien, sinon en sa poche un petit livre d'Heures de la Vierge et un petit cousteau. Ils s'en allèrent tous trois, et moy après, pour recevoir les ordres de Sa Majesté.

Cette Reyne, asseurée de la mort dudit marquis, témoigna du regret d'avoir esté obligée de faire faire cette exécution en la personne de ce marquis, mais qu'il estoit de justice de le faire pour son crime et sa trahison, et qu'elle prioit Dieu de luy pardonner. Elle me commanda d'avoir soin de le faire enlever de là et de l'enterrer, et me dit qu'elle vouloit faire dire plusieurs messes pour son ame. Je fis faire une bière et le fis mettre dans un tombereau, à cause de la brune, de la pesanteur et du mauvais chemin, et le fis conduire à la paroisse par mon vicaire et chappelain, assisté de trois hommes, avec ordre de l'enterrer dans l'église près du bénistier; ce qui fut fait et exécuté à cinq heures trois quarts du soir. Le lundy douzième jour de novembre, cette Reyne envoya cent livres, par deux de ses valets de chambre, au couvent, pour prier Dieu pour le repos de l'ame dudit marquis, duquel, le mardy treizième dudit mois, on publia le service par le son des cloches, qui fut célébré, le mercredy quatorzième, avec toute la solemnité et dévotion dans l'église parochiale d'Avon, où ce marquis est enterré; et continuasmes un *Credo* et les messes que cette Reyne avoit ordonné de dire pour supplier la bonté divine qu'il lui plaise mettre l'ame de ce pauvre défunct dans son paradis.

LETTRE

DE MATHIEU MONTREUIL,

CHANOINE DU MANS,

CONTENANT UNE RELATION DE CE QUI S'EST PASSÉ

AU SUJET

DU MARIAGE DU ROY,

1660.

AVERTISSEMENT.

Mathieu Montreuil, né en 1620 et mort en 1692, fut sinon un des hommes les plus spirituels de son temps, du moins un des plus heureux glaneurs de cet esprit qui devint bientôt comme la politesse de l'époque, une monnaie charmante dont bien des choses se payaient alors. Abbé de nom et de revenu, il fit plutôt de la galanterie que de son salut son unique affaire, et il ne nous a guère laissé pour notre édification qu'un recueil de Lettres et de vers, répertoire d'assez bon goût (vu le goût du temps) de toutes ces jolies bagatelles, de tous ces riens aimables, séduisants et séducteurs dont, depuis longtemps, nous avons perdu le secret.

Le beau sexe seul semble avoir eu tous les honneurs de la correspondance de Mathieu Montreuil, et de toutes ses lettres la moins frivole est celle que nous publions aujourd'hui à cause du fait historique dont elle s'occupe. En pareille circonstance, la relation d'un homme de plaisir et d'esprit nous a paru devoir être préférée à toute autre. Ces détails légers de toilette, de costumes, de cérémonial, d'ameublement, d'us et coutumes, qu'eût infailliblement

négligés un esprit plus sérieux, sont semés ici avec agrément, profusion, et d'un ton d'importance qui a bien un certain mérite pour nous, placés à deux siècles de ces mœurs. Après la lecture de cette lettre, par exemple, on aura quelque idée de la physionomie de la cour de Philippe IV, que plusieurs de nos écrivains modernes ont rendu méconnaissable.

LETTRE

DE MATHIEU MONTREUIL,

CHANOINE DU MANS,

CONTENANT UNE RELATION DE CE QUI S'EST PASSÉ AU SUJET

DU MARIAGE DU ROY,

DEPUIS LE 26 MAI 1660 JUSQU'AU 1er JUIN

DE LA MÊME ANNÉE.

A MADEMOISELLE ***.

Le mercredy 26 may, je partis à trois heures après midy pour aller encore une fois coucher à Sainct-Sébastien. J'avois avec moy un de mes amis qui parloit fort bien espagnol. Quand nous eusmes traversé Fontarabie, nous arrivâmes à un gros bourg fermé de portes et de murailles, nommé la Renterie : quelques-unes des maisons ont esté ruinées et brûlées par les guerres lors-

que nous assiégeâmes Fontarabie. On voit bien qu'elles estoient magnifiques, de belle pierre de taille, les rues pavées comme les beaux jeux de paume de Paris. Mais, Mademoiselle, ce ne sont toujours que de beaux restes; c'est une chose bien triste que cela. Songez à vous pendant que vous estes jeune; voilà comme vous serez dans trente ans et moy dans vingt. Nous trouvâmes dans un carrefour de ce bourg un François qui nous fit grand déshonneur; c'estoit un trésorier de...; il estoit si yvre qu'ayant mis l'espée à la main sans sujet il tomba de cheval et fit assembler une troupe d'Espagnols autour de luy. C'est une chose si extraordinaire en Espagne de voir un homme s'enyvrer que c'est à peu près comme si on voyoit en France un fils tuer son père, ou une fille aussi aimable, aussi sage et aussi spirituelle que vous, coucher avec un grand garçon. Quiconque s'est enyvré une fois seulement n'a jamais aucune charge. Ils montrent bien en cela qu'ils sont plus raisonnables que nous, puisqu'ils ne permettent pas qu'on perde la raison mesme un moment sans perdre l'honneur. J'entends à force de boire; car, à force d'aimer, c'est autre chose. Deux dames et un prestre, dans deux diverses portes, nous offrirent à boire si obligeamment que nous ne pûmes nous en défendre. Il n'y avoit rien de plus propre que leurs verres en forme de tasse; la neige entouroit toutes les soucoupes. Leur boisson est aussi froide que leur cœur est chaud, et la pluspart des femmes de ce païs-là ne sçauroient vivre sans glace et sans amour. Ils craignent la stérilité de glace comme nous craignons celle de vin et de bled. Tel moine qui résiste à l'austérité des jeûnes, des cilices et des haires, ne sçauroit supporter celle de boire chaud, et on nous montra deux jeunes cavaliers qui avoient quitté les ré-

colets de Burgos parce que dans l'année de leur noviciat la glacière avoit manqué. Les païsanes sont pour la pluspart plus belles, plus propres et mieux habillées qu'en France; leurs cheveux sont de deux façons : les unes ont deux ou trois cordons nattez et pendans sur les deux costez et par derrière, les autres pliez seulement en deux, plats et unis, sans autre artifice. Telle villageoise estoit si ajustée, d'une taille si belle et si majestueuse, que, si nous n'eussions veu que son corps et son visage, et qu'on nous eust caché ce qu'elle portoit sur sa teste, au lieu de deviner que c'estoit un panier nous eussions juré que c'estoit une couronne. Leur jupe de dessous, est plus longue que celle de dessus, afin qu'on la voye; tant il est vray que le noble orgueil de cette nation s'étend mesme jusqu'aux plus basses conditions. Pour les dents, elles les ont fort belles, selon la coustume de tous les pays chauds; j'entends parmy les pauvres gens, car les femmes et les filles de qualité, mesme les bourgeoises un peu coquettes, les ont un peu gâtées à cause de leur fard. On diroit qu'elles ne savent pas que c'est un bijou qui se doit nettoyer, et je pense qu'elles s'imaginent qu'elles ne servent qu'à manger et qu'elles ne sont pas faites pour estre baisées et pour estre veues. Je ne suis pas de leur avis; je ne suis jamais bien pris si je ne suis pris par les dents, et on ne me tient pas bien si on ne me tient par là. Presque tous les yeux sont noirs, brillans, amoureux, et dès là fort beaux. Les chemins y sont tous pavez où il faut, remplis de grosses fascines et de troncs d'arbres coupez dans les endroits périlleux; les fontaines, revêtues de pierre de taille et de mousse avec propreté; les ponts ont des gardes-fous où il est besoin qu'il y en ait. Enfin tout y fait son devoir, et cela me fait juger qu'une fille qui est passionnément aimée

aime aussi de la mesme sorte. Hélas! Mademoiselle, ce n'est pas comme en France. Les lames d'épées sont toutes de mesme longueur, et un fourbisseur seroit puny s'il en avoit vendu une plus longue que l'autre. Cette loy devroit estre partout; on ne devroit attaquer les gens qu'avec armes égales. Le jour que je fus vaincu, vos yeux..... mais ne parlons plus de cela. Le commencement de la nuit me prit à une lieue de Saint-Sébastien. Quand je vis le soleil couché, je considéray de plus près les Pyrénées, les valons, les bois de haute futaye, les fleurs, les herbes de senteur, les jasmins communs, les genets d'Espagne doubles. Que tout cela m'eût semblé beau sans la réflexion que je faisois de temps en temps sur vostre absence!

Le jeudy 27 may, jour de la Feste-Dieu, comme je n'estois revenu à Saint-Sébastien que pour voir l'extraordinaire cérémonie du jour, je m'en allay droit à la paroisse. Pour arriver jusqu'au pied de l'autel il y a quarante marches toutes couvertes de tapis de Turquie ou de Perse. Le tabernacle est petit, et de bois doré seulement; mais derrière il y a cent degrez fort estendus en long qui s'élèvent jusqu'à la voute, chargez d'un million de cierges, qui, comme autant d'estoiles éclairant et frappant ces degrez de bois tous couverts de talc, d'auripeau et de chandeliers en vermeil doré, font le plus magnifique et le plus éblouyssant éclat que les yeux puissent soustenir. Leurs cassolettes sont d'un parfum, ce me semble, au dessus des nostres; leur musique, leurs orgues, leurs luths, leurs clavessins font de certains écos à voix perdues, qui s'en vont dans les airs, assez agréables, mais qui pourtant ne vallent pas, ce me semble, ce que font nos musiciens. Leur musique de ruelle vaut encore moins. Sur les dix heures le Roy

d'Espagne arriva; on luy avoit dressé une manière de tente quarrée soustenue sur quatre piliers, le tapis de pied, le dais, les rideaux, le fautueil, tout cela de drap d'or. Il n'a point de prie-Dieu, et je n'en ay point veu en Espagne. L'infante n'y vint point, elle entend toujours la messe chez elle, aussi bien que la pluspart des grandes dames d'Espagne, qu'on ne void jamais sinon de loin, aux balcons et à la promenade. On nous refusa mesme de voir dîner l'infante. Les grands d'Espagne estoient derrière le pavillon du Roy, et sitost qu'il y fut entré seul (quoyque cela soit plus large et plus long que deux lits) on referma les rideaux et on ne le vit plus. Eux, au nombre de cinq, se mirent sur un banc, y demeurèrent assis, et se couvrirent aussi bien que le Roy à diverses reprises pendant la moitié du temps que dura la messe, c'est-à-dire toutes les fois que l'évesque de Pampelune qui célébroit mettoit sa mître. Cet évesque de Pampelune n'est guère plus gros que feu monsieur de Vaune par le corps, mais par la teste il l'est deux fois autant, et plus haut de demy-pied. On ne trouveroit pas son pareil en toute l'Espagne; aussi est-il de la Franche-Comté. Il ne se trouve presque pas un Espagnol naturel qui soit gros. Les grands et autres seigneurs d'Espagne causent à la messe comme en France, mais un peu plus bas; quelques-uns avoient des habits en broderie, mais fort au dessous de nos courtisans. Il est vray que quatre ou cinq avoient des cordons de chapeau de diamans de vingt-cinq et trente mille écus. Pour la mine, j'en vis deux qui l'avoient si bonne que, toute fière que vous estes, c'est tout ce que vous pourriez faire que de garder vostre cœur devant eux. Presque tous les chapeaux de gens de qualité sont gris, quoyqu'ordinairement leurs habits soient noirs. Leurs rotondes et leurs

manchettes sont de trois doigts de hauteur, et du prix de environ quinze souz; le bas peuple porte du passement, mais dont nos laquais ne voudroient point. Leurs souliers sont pointus et sans talon; ils croyent estre assez relevez d'eux-mesmes sans emprunter leur grandeur d'un petit morceau de cuir. Après que la messe fut finie le Roy d'Espagne sortit du pavillon et fut un quart-d'heure sans pouvoir sortir de l'Eglise, ni toute la procession. La raison estoit qu'il falloit attendre que les danseurs et les machines qui font une partie de cette procession fussent passés. Je pris ce temps pour m'en aller à un balcon de la maison où j'avois couché, à vingt pas de l'Eglise. En y allant je m'arrestay vis-à-vis du balcon de l'infante, qui ne devoit paroistre que pour saluer le Saint-Sacrement et le Roy son père quand il passeroit. Cependant, voyant une douzaine de François assez bien faits et quatre ou cinq dames de la cour de France avec des capelines de plumes, l'impatience la prit et elle s'y vint montrer deux ou trois fois. Son balcon estoit de fer peint de bleu, avec des roses blanches attachées par des rubans bleus sur toute la bordure d'appuy. Sous ses pieds elle avoit un tapis de velours plein cramoisy, et cinq ou six carreaux de drap d'or à l'entour d'elle. Elle estoit seule dans le balcon. Quand je fus arrivé au balcon que mon hostesse me gardoit, je vis passer d'abord environ cent hommes habillez de blanc, dansans avec des épées et des sonnettes aux jambes, chaque bout d'épée dans la main gauche de son camarade; elles sont épointées exprès pour ce sujet. Après cela dansoient cinquante petits garçons avec des tambours de basque, et ceux-là et ceux-cy avec des masques de papier et de parchemin, ou de tavaïoles à clair-voye. Ensuite marchoient sept figures des trois Roys

maures, chacun sa femme derrière luy, et un saint Christophe, le tout de la hauteur de deux piques, de sorte qu'on voyoit des testes grosses comme un demy-muy qui alloient du pair avec les toits. Il sembloit que vingt hommes n'eussent pas pu porter la moins lourde; cependant deux ou trois hommes cachez dedans les faisoient danser. Elles sont d'osier et de toile peinte, mais si estrangement que cela donne d'abord de la frayeur. Dix ou douze petites et grosses machines suivoient, pleines de marionettes; entr'autres je remarquay un dragon gros comme une petite baleine, sur le dos duquel sautoient deux hommes avec des postures et des contorsions si extravagantes qu'ils sembloient estre possédez. Tous les porteurs de ces machines, et généralement tous les hommes d'Espagne qui passent vingt ans, soit cordonniers, soit cabaretiers, quoyqu'ils fassent, quittent rarement l'épée et le poignard qu'en se couchant. Les tapisseries y sont admirables et à quatre rangs, c'est-à-dire les unes sur les autres jusqu'au dernier estage. La pluspart des seigneurs tendent des couvertures de mulet en broderie; Medina de las Torres en a cent, dont la moindre vaut deux mille livres. Leurs reposoirs sont si misérables que le plus beau n'approche pas du plus médiocre de Paris. Leurs peintures ne sont que de la détrempe, et je n'y ay veu qu'un saint Sébastien qui eût forme humaine. Les honnestes gens n'y ont point de plumes, ou ce sont quelques Flamands qui ont charge chez le Roy. Je pense que la raison est que, comme ils voyent que les plumes sont fort légères, ils auroient peur que cela fist tort à leur gravité.

Pour revenir à l'ordre de la procession, je pense que vous voyez bien qu'à ce qui estoit passé jusque-là un

Turc qui eût esté à mon balcon n'eut pas pu juger si c'estoit une mascarade ou une cérémonie d'église. Enfin l'évesque parut avec le Saint-Sacrement; quatre seigneurs portoient le dais. Le Roy suivoit, et on ne pouvoit dire qui marchoit plus gravement, ou celuy qui portoit nostre Seigneur, ou Philippe quatrième. Ceux qui disoient qu'il n'avoit point d'autre majesté que celle qu'il se donne avec sa lenteur, ses pas contez et ses yeux immobiles, ont tort, car il est de fort belle taille, et quoyque son visage soit maigre et un peu maladif, qu'il n'aye que fort peu de cheveux, on remarque qu'il a esté admirablement bien fait en sa jeunesse. Il ressemble plustost à un Flamand qu'à un Espagnol; aussi le Roy son père estoit petit-fils de l'Empereur Charles-Quint, natif de Gand. L'infante ressemble à la Reine-mère sa tante: elle a les yeux admirables, les lèvres d'un rouge si beau que ceux qui ne s'y connoîtroient pas soupçonneroient qu'il eust esté mis par ses propres mains, et non pas par les mains de la nature; elles sont un peu relevées, c'est-à-dire belles à voir, mais bien meilleures encore à baiser, pour un Roy, cela s'entend; le teint d'un blanc à éblouyr, une douceur et un charme inexplicables dans la moindre de ses actions. Ce que j'en estime le plus, c'est une fleur de santé sans égale.

Sur les quatre heures après midy, monsieur ..... apporta une lettre du Roy de France à l'infante. Elle luy fit force complimens pour la Reyne de France, mère du Roy, et comme monsieur ..... luy demanda une et deux fois si elle ne vouloit rien luy dire pour dire au Roy, elle luy dit : « Hé, mon Dieu! vous avez grand tort; ne vous ay-je pas dit trois fois que vous disiez à la Reine ma tante que je meurs d'envie de la voir? Allez, dites cela

seulement. » Toute la cour trouva ce compliment-là si spirituel et si fin qu'on eust pu soupçonner (quelque esprit qu'ait l'infante) si le porteur eust esté monsieur le mareschal de Clerambaut, qu'il luy auroit fait dire cela ; mais pour monsieur ....., on le connoist; on sçait bien qu'il est trop homme d'honneur, et qu'il n'est point homme à l'avoir inventé.

Quand nous fusmes retournez à Saint-Jean-de-Lus (ce qui fut à onze heures du soir), on nous dit que sur les neuf heures, à la veue de la cour, trois fort bons nageurs s'estant fiez à la marée s'estoient noyez; cela fit pitié aux dames qui se promenoient dans des carrosses sur le bord de la mer; mais madame du .... (vostre maman vous dira sa dévotion) les fit rire, quand, sur la fin de cette aventure, elle se mit à genoux sur le sable, faisant un *ex-voto* à saint Antoine de Padoue avec la mesme hardiesse que si elle eust esté le mieux du monde avec luy.

Samedy 29 may il ne se fit rien de remarquable. Il y eut comédie espagnole; à l'issue je fis une chose dont je vous demande mille pardons : je fus demy-heure sans songer à vous; Otheman joua de la viole autant de temps. Mais ne vous en fâchez pas, l'infante fut oubliée aussi bien que vous, et le Roy écouta cet illustre aussi attentivement que moy.

Dimanche 30 may, le Roy d'Espagne quitta Saint-Sébastien et arriva à Fontarabie avec l'infante.

Lundy 31 may, rien du tout.

Mardi 1er juin, monsieur le Cardinal alla à la conférence, et là, avec dom Louys de Haro, le dernier article fut conclu et signé. Pendant la conférence monsieur le Cardinal donna la musique et la colation aux Espagnols. Les Espagnols de leur costé ont donné peu à manger à

quelques dames et seigneurs françois, et mesme ce peu là rien qui vaille; mais pour ce qui est de boire, ils ont fait une profusion d'eaux de liqueurs, de vins d'Espagne, parfumez et glacez, comme si c'eust esté de l'eau commune. Ils n'ont point de violons, je croy, et je n'ay rien veu que des manières de harpes et des guittares dont ils se servent mesme pour danser et pour les entre-actes.

Le mercredy 2 juin, rien.

Le jeudy 3 juin, le mariage fut célébré par l'évesque de Pampelune; toutes les relations vous en diront les circonstances. Peut-estre pourtant oublira-t-on celle-cy : c'est que dom Louys de Haro (qui épousoit l'infante pour le Roy de France), avançant sa main, elle avança aussi la sienne vers la main de dom Louys de Haro; mais leurs deux mains ne se touchèrent point; et tout d'un mesme mouvement, sans baisser la main ny le bras, elle mit sa main dans la main du Roy d'Espagne son père effectivement, et leurs mains se touchèrent. Cela fait, le Roy osta son chapeau à l'infante et lui fit une révérence, non plus comme à sa fille, mais comme à la Reine de France. Le Roy d'Espagne, ce jour-là et tous les trois autres jours que je l'ai veu aux conférences, m'a paru fort haut en couleur, m'ayant semblé fort pâle à Saint-Sébastien à la procession. Cela paroist estrange, mais ne vous amusez pas aux gazettes; tenez-vous à ce que je vous en dis, car je ne dis rien ou presque rien que je n'aye veu. On vit dîner ensuite l'infante, ce qu'on n'avoit jamais fait encore. Ce que vous avez ouy dire, que celuy qui épouse une reine comme procureur au lieu d'un roy doit mettre et met effectivement une jambe dans le lit de la reine, n'est peut-estre pas faux et peut avoir esté en usage autrefois, mais je vous

assure que dom Louys de Haro n'a rien fait d'approchant de cette cérémonie, et que ny dans Fontarabie ny dans Saint-Jean-de-Lus on n'a point ouy parler de cela.

Le soir je revins à Saint-Jean-de-Lus, parce que je voulois estre au bal pour vous en rendre compte. Tout le bal se dansa sur le mesme échafaut qui sert à la comédie espagnole. Le Roy, les seigneurs et les dames de la cour entrèrent un quart-d'heure après par une porte de derrière le théâtre. La Reine mère et les dames de la cour qui ne vouloient point danser entrèrent par la grande porte et se mirent sur un échafaut de deux pieds de haut au milieu de la grande sale. Voicy à peu près le nom de ceux qui dansèrent : le Roy, Monsieur, Mademoiselle, mademoiselle Chemeraut, monsieur d'Armagnac, la princesse de Bade, le duc de Crequy, la duchesse de Valentinois. Mademoiselle, qui a beaucoup de grace à toutes choses, en a encore davantage en dansant; elle est mesme encore plus belle quand elle est parée. Elle porte le deuil, et c'est la seule, avec les deux princesses ses sœurs du second lit, qui ne l'ont point quitté. Elle avoit vingt rangs de perles en écharpe sous sa gorge, à sa teste et à ses manchettes. Cela faisoit un petit deuil plus propre et plus cher que vous n'en porterez de vostre vie. Monsieur ...... prit madame ..... plût à Dieu! fussiez-vous aussi prise de moy qu'ils le sont l'un de l'autre. Monsieur le comte de Soissons, monsieur de Turenne, le duc de Bouillon, le duc de Valentinois, quoyque jeunes, ne dansèrent ny montèrent sur le théâtre, soit qu'ils n'aiment pas la danse, soit que quelques-uns d'entre eux ne soient pas d'accord de leurs rangs. Il y avoit cinq ou six jeunes seigneurs d'Espagne sur le théâtre, entr'autres le fils du

duc de Medina, qui fut estimé aussi beau que les plus belles dames de France. Il n'a pas plus de vingt ans; assez richement couvert, mais les cheveux gras et pendans, et la petite rotonde de quinze sols. Tout compté et tout rabatu (ne vous en rapportez pas à moy, je puis me tromper), ce fut la duchesse de Valentinois qui ravit mes yeux; car il est vray qu'elle n'estoit peut-estre pas si belle que mademoiselle Menneville, mais elle dansoit mieux. Elle dansoit peut-estre un peu moins bien que mademoiselle de la Motte, mais elle me paroissoit plus belle. Vous la verrez peut-estre quelque jour passer par vostre ville, et vous remarquerez en elle je ne sçay quelle grace et de certaines manières si charmantes que vous avouerez que ny homme ny femme ne les sçauroient regarder sans émotion. Les hommes qui dansèrent le mieux, selon mon sentiment (qui peut-estre n'est pas bon à suivre), furent monsieur de Villequier, Saucour, Gonteri, etc... Je n'ose parler du Roy, qui les passa, ce me semble, tous en bonne mine et à bien danser. Comme je suis peu flatteur, je soupçonne toutes les louanges qui me viennent en l'esprit pour les rois et pour vous; mais en cette occasion je sçay bien que je ne cours aucun hazard et que je dis la vérité.

Le vendredy 4 juin, le Roy de France envoya son présent à l'infante; c'étoit une cassette de la grandeur de vostre petit trictrac, dans laquelle il y avoit pour je ne sais combien de mille livres de pierreries. Monsieur le duc de Crequy en estoit le porteur. L'infante n'ouvrit point la cassette, la donna à sa dame d'honneur et en mit les deux clefs dans sa poche. Quand ce présent n'eût valu que cent pistoles, c'eust esté toujours un présent royal; mais il est bon qu'il ait esté royal en deux façons.

A deux heures après midy la Reine de France arriva à l'isle de la Conférence avec Monsieur. Le roy d'Espagne, avec l'infante de l'autre costé, y arrivèrent un peu après, dans un batteau dont la magnificence passoit tous les batteaux qu'on a jamais veus. Le Roy d'Espagne pancha la teste vers les cheveux de la Reine mère sa sœur; ce n'estoit point une embrassade, ce n'en estoit qu'une demie, mesme qu'un quart. Il ne la baisa point du tout. Cela sembla estrange entre frère et sœur après vingt-cinq ans d'absence; mais il ne faut pas s'en estonner; ce n'estoit point par froideur ny par deffaut d'amitié, au contraire, ils avoient tous deux les larmes aux yeux de la joye de se revoir, mais c'est que la coutume d'Espagne porte cela. L'infante se jetta aux pieds de la Reine sa tante, qui la baisa et embrassa deux ou trois fois. Monsieur salua l'infante de plus de trois pas et ne la baisa point durant toute la conférence, qui dura une heure et demie; pas un mesme des principaux acteurs ne s'assit ny se couvrit, non pas mesme le Roy. Comme la conférence estoit sur le point de finir, on vit arriver le Roy de France, qui estoit venu au grand galop, luy vingtième; il avoit osté son ordre, de peur d'estre reconnu du Roy d'Espagne. Il demeura à la porte de la Conférence, et passant sa teste entre les épaules de dom Louys de Haro et de monsieur le Cardinal qui l'occupoient, il regarda l'infante un bon quart d'heure. Il estoit un peu pâle durant tout le chemin qu'il fit dans la galerie, et quand il vit l'infante il acheva de le devenir. L'infante, qui au signe de l'œil que luy fit dom Louys de Haro jetta la veue sur le Roy de France, se doutant que c'estoit luy, devint presque de la mesme couleur de son costé. Comme il estoit là *incognito*, le Roy d'Espagne ne le salua point et fit semblant qu'il le prenoit pour un

gentilhomme françois. Les grands d'Espagne passèrent de leur galerie dans la galerie de France et baisèrent de bon cœur les filles de la Reine. Ils trouvèrent mademoiselle de Menneville la plus belle, et ils trouvèrent bien. Après l'entreveue je retournay coucher à Fontarabie. Le soir à soleil couché nous allâmes, mon amy et moy, promener derrière la maison du Roy; aux fenestres de derrière de l'appartement de l'infante parurent quelques demoiselles qui faisoient et recevoient des signes de trois jeunes gentilshommes espagnols qui estoient au pied de la muraille. Ils tournèrent des mouchoirs, ils jettèrent des baisers et des œillades avec la main, et firent des complimens dans lesquels il entra plus de six soleils, vingt estoiles et trente roses. Mon amy croyant me faire plaisir se moqua de cette façon de faire l'amour; pour moy, je n'en pus rire de bon cœur, car je suis en estat de faire l'amour un an durant, de bien plus loin que cela.

Le samedy 5 juin j'allay pour voir l'infante durant son dîné; on ne voulut pas nous le permettre. L'exempt ne nous pouvant faire cette amitié nous en fit une autre; il nous mena dans un cabinet du Roy d'Espagne. Je me dédis bien alors du jugement téméraire que j'avois fait de leurs peintures. J'y vis trente tableaux admirables, entr'autres un homme à l'agonie. Sa femme avoit une tristesse peinte sur le visage qui marquoit qu'elle n'enduroit que par l'esprit; le mourant témoignoit de la douleur en corps et en ame. Sur les yeux et sur le front de dix autres personnes la mélancolie estoit si bien diversifiée qu'on pouvoit distinguer une douleur de cousin-germain d'avec une autre d'un parent plus éloigné. Une nourrice au pied du lit tenoit un petit enfant, une pomme à la main, qui rioit; ce qui relevoit

merveilleusement les larmes des autres. On apercevoit mesme une manière de douleur dissimulée sur le visage d'une servante qui se contraignoit derrière une porte à faire la triste, quoyqu'elle eust une secrète joye dans l'ame de ce qu'un notaire luy faisoit signe qu'elle estoit sur le testament. Comme je m'étonnay de ce qu'il y avoit de si bons peintres en Espagne, il me dit que tout cela estoit de deux Italiens, Hannibal Carrache et Raphaël d'Urbin. A deux heures nous pensions monter à cheval pour revenir à Saint-Jean-de-Lus; on nous dit que dom Louys de Haro n'avoit pas encore achevé de dîner; nous voulusmes voir cela. Véritablement, si les reposoirs de la ville de Saint-Sébastien nous avoient paru des buffets de village, son buffet au contraire nous parut un reposoir de ville capitale. Il y avoit, sans hyperbole, vingt-quatre bassins de vermeil doré et autant de soucoupes que de couverts, c'est-à-dire dix-huit, chacun sa salière à la mode d'Espagne, qui commence à devenir la nostre.

Le dimanche 6 juin fut l'entrevue des deux Rois; le Roy d'Espagne arriva une demy-heure devant le Roy de France; le Roy de France salua le Roy d'Espagne et l'infante, mais il ne la baisa point; ce qui sembla étrange, veu qu'elle estoit déjà sa femme. Les Roys, après quelques complimens, jurèrent la paix et la signèrent; ils avoient chacun leur livre d'Evangile, leur table, leur écritoire, et ne se servirent pas même du mesme crucifix; chacun eust le sien qu'il tenoit en main; le tout si égal qu'ils ne se pouvoient distinguer que par la différence des personnes. Monsieur le Cardinal faisoit la charge de grand-aumosnier, c'est-à-dire tenoit le livre des Evangiles au Roy de France, monsieur le cardinal Antoine, qui est grand-aumosnier, n'es-

tant pas en France. La paix signée et jurée, monsieur le Cardinal fit le signal pour tirer; c'estoit d'ouvrir la fenestre du cabinet au bout de la sale de la Conférence. Monsieur de Meaupoux, major du régiment des gardes, fit faire la décharge et recharger trois fois. La décharge des Espagnols répondit de l'autre costé de la rivière autant de fois, et fut meilleure ce me semble que la nostre, quoyque leurs troupes fussent plus petites deux fois et moins lestes quatre. Leurs gardes du corps et leurs gardes valons sont assez florissans, car ils sont deux cens, tous avec des habits et des manteaux de velours jaune; mais le reste me parut peu de chose. Leurs gardes ordinaires sont si mal faits qu'il semble qu'on ait défendu sur peine de la vie à tous les hommes de bonne mine d'y entrer; quelques-uns ont des plumes, mais tous en devroient avoir pour cacher leurs chapeaux, dont le meilleur ne pourroit servir en France qu'à faire un épouvantail de chenevière. Toute la cavalerie espagnole est infiniment meilleure que la nôtre, j'entens pour les chevaux, car pour les cavaliers ce ne sont que des officiers cassez et réformez qui sont assez mal en ordre. Deux ou trois chevaux espagnols ont esté vendus à des François quatre mille francs pièce. Le duc de Ver...... nous fit entrer dans une maison sur le bord de la rivière, et nous fit voir sa sommellerie sous ombre que nous devions avoir soif. Il y eut en son fait plus de vanité que de charité, et il avoit plus d'envie de nous montrer sa richesse que nous n'en avions de boire. La moindre de ses boissons passoit l'ambroisie, et son argenterie égaloit celle de dom Louys de Haro.

Le lundy 7 juin, toute la cour de France alla quérir l'infante à la Conférence: le Roy d'Espagne s'y rendit

avec elle. Après deux heures de conversation il fallut se dire adieu. L'infante se jetta trois fois aux pieds de son père, avec des larmes et des soupirs qui sembloient estre prests à luy oster la vie. Son père ne pleura point, mais en récompense il pleura dans l'église de Fontarabie, quand le mariage se fit, et l'infante point. Pour ce qui est du jour que le Roy d'Espagne sortit de Madrid avec l'infante, monsieur......... dit que le Roy d'Espagne, l'infante, les peuples pauvres et riches pleuroient dans les chemins avec tant d'emportement que luy-mesme (quoyqu'il soit François, quoyqu'il vînt en France avec l'infante) se mit à pleurer avec les autres. Le Roy de France s'excusant au Roy d'Espagne de la peine que ce mariage luy avoit donnée en le faisant venir de Madrid, le Roy d'Espagne répondit : « Je serois venu à pied s'il eust esté nécessaire. » Monsieur le Cardinal donna aux Espagnols quantité de bagatelles magnifiques ; le mot de magnifique corrige (comme vous sçavez il y a longtemps) celuy de bagatelle ; je m'en rapporte à Balsac. Entr'autres il dit au comte...... « Vostre espée est d'argent et bien cizelée, mais je veux vous en donner une plus belle. » Le comte s'approcha de la fenestre sans rien répondre et jetta son espée dans la rivière. Un garde espagnol courant pour la pescher, un garde françois luy tendit le pied, le fit tomber, se jetta dans la rivière devant luy, et l'eut. On trouva cela fort galand au comte de.... et ma foy, quoyqu'en quelques choses ils soient au dessous de nous, il y en a d'autres dans lesquelles ils nous passent. Je vous l'ay déjà dit et je vous le répète encore. Par exemple, le duc de.... a dix carrosses qui le suivent, et qui ne servent qu'à mener quatre-vingts ou cent valets de livrée. Il a aimé une

emme qu'il a quittée depuis peu ; il luy envoya ce billet doux:

« J'estime tant mon cœur que j'avoue que je ne sçaurois vous payer de sa perte; pour vous en consoler voilà un contract de vente que je vous fais de ma terre de Sarrana ; vous sçavez qu'elle vaut cinq mille livres de rentes. »

Elle luy renvoya son billet et son contract coupez en deux, et cette réponse : « J'estime vostre cœur encore plus que vous ne l'estimez ; car non-seulement j'avoue qu'on ne sçauroit me payer de sa perte, mais je vous feray voir tout le reste de ma vie qu'on ne m'en sçauroit consoler. »

On croit que cette générosité le fera revenir, et on juge de ce qu'il fera par ce qu'il a fait autrefois. A l'âge de vingt-cinq ans il aimoit une courtisane ; il eut quelque soupçon, après en avoir jouy deux ans, qu'elle eust de l'amour pour un gentilhomme de Madrid ; il luy dit un matin : « Vous sçavez la maison où je vous pris dans Séville ; vous pouvez vous y en retourner dans une heure, je vous envoyeray de quoy vous y conduire. » Il luy envoya huit cens pistoles. Elle dit au gentilhomme qui les luy apporta : « Dites au duc....... que j'ay aimé son mérite et non pas sa richesse ; que je ferois conscience de luy causer de la dépense, puisque je ne luy donneray jamais de plaisir. Il ne coûte que sept écus par le coche, je les prens et je luy renvoye le reste. Voilà les clefs de mes deux cabinets ; il y trouvera les pierreries et les bijoux qu'il m'a donnez, et tous mes habits, hors celuy que je porte. Je le luy aurois laissé aussi bien que les autres, si ce n'est qu'il n'est pas bien séant à une femme qui a esté aimée d'un si grand seigneur

de sortir de chez luy toute nue. » Quand le duc eut entendu sa réponse, il luy fit apporter vingt mille livres, s'en alla dans sa chambre, luy promit de ne soupconner jamais sa fidélité, et, après avoir esté amoureux d'elle six ans de suite, l'a richement mariée l'année du Jubilé. La cour de France auroit de la peine à fournir un amant plus honneste homme, et le Marais une courtisane plus généreuse, et si l'on en vouloit trouver, je pense qu'il seroit bon de les chercher au palais, dans la boutique d'Augustin Courbé ou d'Antoine de Sommaville. Le premier soupé qu'il donna à la première femme qu'il ait aimée fut servy dans des plats de fayance; les tasses, les soucoupes, les salières, les assiettes estoient de cristal de Venise. A chaque service on les jettoit par la fenêtre. Il y entre en cela plus d'extravagance que de galanterie, j'en demeure d'accord, mais la jeunesse et l'amour sont deux belles excuses. Plût à Dieu estre en estat de m'en servir à aussi bonnes enseignes et à aussi bon titre que vous; je ferois bien plus des miennes que vous ne faites des vostres. Ordinairement pourtant la pluspart des Espagnols sont chiches; j'en ay veu quatre ou cinq s'arracher les cheveux dix fois en une heure sans rompre une seule carte, parce qu'il coûte de l'argent pour en avoir d'autres et que les cheveux reviennent sans qu'il en coûte rien. Et vous remarquerez que, parmy le menu peuple, ce n'est pas celuy qui gagne, c'est celuy qui jette les dez et les cartes qui les paye. Tout cela n'est pas trop à propos, sert peu au récit du mariage, n'a ny suite ny grace; mais pourveu que je vous divertisse, que m'importe?

L'isle de la Conférence s'appelle l'isle des Faisans, la rivière qui l'environne Bidassoa; mais je voy bien que c'est une isle et une rivière qui cette année ont fait for-

tune. Elles vont prendre sans doute le titre d'isle et de rivière de la Paix ou quelqu'autre plus auguste : l'isle de l'Union, la rivière des Rois. Il me semble que je voy une Nanon ou une Catos à qui il est arrivé quelque heureuse avanture, et qui se fait appeler Madame, gros comme le bras. Un peu devant que la conférence finist, je m'en revins au galop à Saint-Jean-de-Lus, afin de prendre une place que monsieur...... me faisoit garder chez monsieur... pour voir l'entrée. La gazette vous en dira la magnificence. Presque tous les chevaux avoient des plumes et des aigrettes ; les hommes, les chapeaux, les couvertures, les housses, les habits estoient si couverts de broderie, de plumes et de glands, de harnois dorez, que cela sentoit le grand Cyrus à pleine bouche. Le carrosse de la Reine parut après cela; dedans il y avoit : elle, le Roy, la Reine mère, Monsieur, Mademoiselle, mademoiselle de Valois, mademoiselle d'Alençon, et une autre que je ne pus voir, quoy qu'il fist aussi clair qu'en plein jour. Ce carrosse estoit relevé, quoyque la broderie ne se relève plus guère en France. Depuis quinze jours elle ne fait que se rabaisser ; force gens de néant en portent. Dessus l'impériale, dedans, dehors, aux mantelets, aux rideaux, aux portières, je dis dessus et dessous, on n'en sçauroit voir l'estofe. Avec tout cela il n'a cousté que soixante et quinze mille livres. Monsieur le Cardinal, quand on luy dit qu'il y avoit parmy les gens de la cour pour deux millions de broderie, dit spirituellement (il dit tout comme cela): «Ce n'est qu'un million pour les courtisans et un million pour les marchands; » voulant dire que tout cela avoit esté emprunté par des gens dont la moitié se trouveroient insolvables. En effet, beaucoup de gentilshommes mal logez se plaignent d'estre incommodez à Saint-Jean-

de-Lus, qui le seront bien davantage quand ils seront de retour à Paris ; et je croy vous avoir déjà mandé que tel s'est montré si mauvais ménager que de deux moulins il n'a fait qu'un habit.

Le mardy 8 juin, le Roy, la Reine mère, Monsieur et Mademoiselle allèrent à la messe aux Récolets. Le soir monsieur le Cardinal receut nouvelle que le Roy d'Angleterre s'estoit embarqué à Flessingue (à une autre petite fille qui ne seroit pas vous il faudroit luy enseigner que c'est un port de Hollande), et qu'on avoit pris un traître qui alloit mettre le feu aux poudres par une mèche et une traînée pour perdre le Roy d'Angleterre, et qui tenoit un esquif prest pour se sauver. Dans la lettre où est cette nouvelle il y a un ruban gris de lin avec ces chiffres : C. 2, R. D. C. ; cela veut dire : Charles second, roy des cœurs. Je ne sçay pas trop bien faire un cœur, vous le voyez, mais je sçay bien le donner ; plût à Dieu que je sceusse aussi bien le prendre ! Il faut dans Londres avoir ce ruban à son chapeau comme il y falloit avoir de la paille durant la seconde guerre de Paris, autrement on seroit assassiné. Excusez si la comparaison cloche.

Monsieur le Cardinal a promis à monsieur..... d'achever ses affaires aussitost que la cour sera à Fontainebleau. J'espère que la fortune en usera encore avec luy comme elle fit lorsqu'il fut nommé évesque, c'est-à-dire qu'elle s'accommodera à son humeur. Il estoit trop impatient pour l'attendre, elle vint au-devant de luy. Il luy a grande obligation, ce n'est guère sa coustume, et j'en connois d'aussi grands seigneurs que luy qu'elle fait bien attendre. Pour moy, quoyqu'elle m'ait d'abord osté toute espérance, je ne me plains pas trop d'elle. Il y en a de beaucoup plus malheureux ; ce sont ceux à

qui elle ne l'oste jamais, c'est-à-dire qu'elle laisse espérer jusqu'à la mort; c'est une pauvre vie.

Le mercredy 9 juin on fit le mariage du Roy et de la Reine en propre personne. Il y avoit des balustres dressez avec des piliers de bois et des planches jointes ensemble au lieu de pavé, depuis le logis de la Reine mère, où l'infante avoit couché les deux nuits passées, jusqu'à la porte de la paroisse de Saint-Jean-de-Lus, où toute la cérémonie alla à pied. Estant arrivez dans l'église, la Reine et le Roy de France n'eurent qu'un mesme théatre et qu'un mesme carreau, qui estoit fort grand. La Reine mère en eut un à elle seule. Le reste de la cérémonie sera dans la *Gazette* (1).

(1) Voici, pour suppléer à cette lacune de la relation de Montreuil, la relation même de la *Gazette* à laquelle il renvoie :

Mariage du Roy, célébré à Saint-Jean-de-Luz le 9 du mois de juin, avec toutes les particularitez de cette grande solemnité.

« Que de merveilles font le sujet de l'histoire qui ne trouvoyent naguères que des incrédules! Qui se fust imaginé, en effet, qu'on dust passer si promptement d'une guerre allumée depuis vingt-cinq ans à la paix, non-seulement des deux premières couronnes de l'Europe, mais de toutes celles du Nord et du Septentrion? Qui se fust persuadé de voir un Roy rentrer si tost dans ses Estats, après les avoir vus si longtemps sous une autre forme de gouvernement et passer par les mains de tant de différens usurpateurs? Nous voyons néantmoins ces choses si surprenantes et ces événemens si miraculeux que le ciel réservoit à la conduite d'un premier ministre qui a fait renaistre chez nous les destins de cette nation romaine autrefois si belliqueuse et si triomphante. Mais ce n'estoit pas assez qu'il eust fait succéder l'olive à de si glorieux lauriers, et que la paix, qu'il nous a procurée avec tant d'avantage, fust une cause nécessaire du repos de plusieurs autres potentats et le restablissement de quelques-

J'ay oublié de vous dire que la Reine avoit durant toute la marche et toute la cérémonie une couronne

uns ; il a fallu, pour la rendre inaltérable et pour couronner ses grands travaux, qu'il l'ait cimentée par cette auguste alliance qui va estre chez nous une source de délices et d'alaigresses. C'est cette nouvelle merveille dont la consommation nous charme, et de laquelle nos lecteurs, qui, sans doute, auroyent voulu estre présens à une si belle cérémonie, souhaitent impatiemment le détail.

» Voici donc pour satisfaire à leur juste curiosité :

» Comme toute la cour devoit partir du logis de la Reyne mère, on y avoit commencé une galerie qui s'estendoit jusques à l'église Saint-Jean, d'environ huit cens pas de long et de dix pieds de large sur cinq de hauteur, toute couverte de riches tapisseries et bordée des deux costez des soldats des gardes françois et suisses.

» Il y avoit aussi dans l'église un plancher en forme d'estrade qui en occupoit la moitié et alloit jusques au pied de l'autel, au milieu duquel estoit un marche-pied de quinze pieds sur trois toises de long,, où il y avoit un riche dais pour le Roy et pour la Reyne son épouse ; au-dessous, un prie-Dieu couvert d'un grand tapis de velours violet semé de fleurs de lys d'or, qui débordoit de toutes parts, avec deux carreaux de pareille étoffe, et, à six pas, deux fauteuils de velours cramoisi, garnis de passement d'or.

» A trois pas, et au costé droit, sur le mesme prie-Dieu, estoit un siége pliant pour Monsieur, et sur les degrés la place des maistres des requestes.

» Du mesme costé, et à une distance de trois pas entre deux, estoit un autre dais, pour la Reyne mère, de velours noir, avec un prie-Dieu aussi couvert d'un grand tapis de pareille étoffe.

» A la gauche, et à six pieds au-dessus de celui du Roy, il y avoit un banc pour les secrétaires d'Estat ; à quatre pieds plus haut, un autre, joignant le degré de l'autel, pour les ambassadeurs, et, proche du mesme autel, un troisième dais et une chaise sur un grand tapis de velours violet, pour l'évesque de Bayonne qui devoit officier.

» De l'autre costé, et vis-à-vis le banc des ambassadeurs, il y en

d'or sur sa teste. Madame de Nouaille, sa dame d'atour, la luy soutenoit par derrière, de peur que la pesanteur

avoit deux : le premier pour les mareschaux de France, et l'autre pour les princes et seigneurs de la cour ; et plus bas encore, deux pour les filles d'honneur des deux Reynes, couverts de beaux tapis.

» Dans une tribune, proche le prie-Dieu de la Reyne mère, estoit la place du comte de Fuensaldagne ; au costé droit de l'autel, celle du clergé de la paroisse ; sur la première marche du devant du mesme prie-Dieu de la Reyne mère, celle des évesques de Rennes et du Puy ; à leur droite, celle des autres aumosniers ; joignant le prie-Dieu du Roy, encore à leur droite, celle de l'évesque de Périgueux et du Père Anathe, jésuite, confesseur de Sa Majesté ; et à sa droite, à la distance de deux pas, un siége de velours noir pour Son Eminence.

» A la gauche de la Reyne, et proche le devant de son prie-Dieu, estoit aussi la place de l'évesque de Langres, son grand-aumosnier, avec celle des autres aumosniers, à l'opposite desquels estoyent pareillement les places de ceux du Roy.

» Le pourtour des orgues estoit disposé pour la musique, avec un eschaffaut tout proche pour la symphonie ; le reste de l'église pour le reste de l'assemblée, y ayant, de chaque costé, trois galeries et autant de tribunes fort larges au-dessus de la porte.

» Sur le midy, Leurs Majestez s'y rendirent à pied par la galerie qui vous a esté remarquée, sur l'ordre suivant :

» Le grand-prévost marchoit le premier, avec un lieutenant de robe courte, trois exempts et les gardes de la prévosté, ayant des hoquetons neufs brodez d'argent.

» Après eux venoit le marquis de Vardes, lestement vestu, à la teste des Cent-Suisses aussi en habits neufs passementez d'or, avec la toque de velours ondoyée de belles plumes, marchans tambours battant, sous leur enseigne semée de fleurs de lys d'or.

» Seize trompettes, sçavoir : treize du Roy, quatre de la chambre, trois des gens d'armes, autour des chevaux-légers et des gardes-du-corps, et deux autres, tous vestus de juste-au-corps de velours bleu chamarrez de galons d'or, ainsi que les manches des

ne luy fist mal. Personne n'alla à l'offrande que le Roy et la Reine. Le Roy n'avoit qu'un habit de drap d'or

pourpoints, venoyent ensuite, égayant cette auguste marche par mille agréables fanfares.

» Ils précédoient les valets de pied du Roy, tant de la maison que de la grande et petite escurie, au nombre de soixante-sept, en magnifique livrée, et ceux-ci devançoient immédiatement Leurs Majestez, suivies et environnées des gardes-du-corps avec leurs quatre capitaines, des premiers gentilshommes de la chambre, et d'autres grands seigneurs de la cour qui n'avoyent rien oublié pour éclater dans une si célèbre cérémonie, non plus que les dames, qui estoient dans un lustre merveilleux.

» Le Roy, vestu d'un habit et manteau de brocar d'or, tout couvert de grande dentelle noire, et faisant ce jour-là sur son visage un mélange charmant des traits de l'amour avec ceux de la majesté, marchoit entre deux huissiers de la chambre qui avoyent les masses d'argent, précédé de Son Eminence en camail, rochet et bonnet, et du prince de Conti, et accompagné des gentilshommes au bec de corbin, avec leurs bâtons peints de bleu, conduits par le marquis d'Humières, et des gardes-du-corps commandez par le marquis de Charost; les uns et les autres dans un superbe équipage.

» Sur les pas de ce grand Prince paroissoit la Reyne son épouse, dont la beauté, accreue par la joie que lui devoit donner ce grand jour, lui attira tous les regards et lui conquit autant de cœurs qu'il y avoit d'assistans, lesquels ne purent assez louer la paix qui nous avoit donné une si charmante princesse, et meslé un si beau mirthe aux lauriers immortels de nostre jeune Auguste.

» Sa Majesté estoit vestue à la françoise, d'une manière qui montroit que les Graces n'estoyent pas demeurées oisives en une si belle occasion, et avoit un manteau royal de velours violet couvert de fleurs de lys d'or et doublé d'hermine, avec la couronne royale de diamans.

» Elle estoit menée par le duc de Bournonville, son chevalier d'honneur, et le marquis de Hautefort, son premier escuyer, et mesdemoiselles de Valois et d'Alençon, avec cette bonne grace qui les rend si dignes de leur rang, soustenoyent les deux costez de sa

tout couvert de dentelles noires. Presque tous les grands seigneurs en avoient un pareil, de sorte qu'il n'estoit

queue, et la princesse de Carignan le bout; celles de ces jeunes princesses, qui estoyent vestues de longues mantes de crespe, estans portées, la première par le comte de Sainte-Mesme, et la seconde par le comte de Gondrin, comme celle de la princesse de Carignan par le comte de la Feuillade.

» Monsieur venoit après, avec un éclat sortable à un si grand prince et à cette solemnité; puis la Reyne mère, en mante de deuil, conduite par le duc d'Uzez, son chevalier d'honneur, et le sieur Destoublon, son escuyer; sa queue soutenue par la comtesse de Flex, sa première dame d'honneur, et la comtesse de Noailles, sa dame d'atour; et enfin Mademoiselle, pareillement avec une longue mante de crespe dont le sieur de Mancini portoit la queue.

» Toute cette royale troupe estant entrée dans l'église aux fanfares des trompettes, le Roy et la Reyne se placèrent à leur prie-Dieu, Sa Majesté ayant derrière elle son grand-chambellan, le premier gentilhomme de sa chambre, ses gentilshommes au bec de corbin et ses gardes-du-corps, qui bordoyent son marche-pied, à la réserve de six pieds sur la mesme ligne, occupez par les gardes de la Reyne mère, qui se plaça aussi à son prie-Dieu, comme firent Monsieur, Mademoiselle et Son Éminence aux lieux qui leur estoyent destinez; le nonce du Pape et l'ambassadeur de Venise, vestu d'une longue robe doublée de brocar d'or, ayant esté conduits à leur séance par le sieur de Chabenat de Bonneil, introducteurs des ambassadeurs.

» Alors l'évesque de Bayonne, en ses habits pontificaux, assisté des diacre et sousdiacre, s'approcha du Roy et de la Reyne qui estoyent à genoux; et ayant béni deux anneaux, avec une pièce d'or, portez par le diacre dans un bassin de vermeil doré, il présenta les anneaux au Roy qui les mit aux doigts de la Reyne; et Son Eminence, qui faisoit en cette occasion la charge de grand-aumosnier, présenta la pièce d'or à Sa Majesté, qui la donna aussi à cette princesse.

» Ensuite, le mesme évesque commença la grande messe, chantée par la musique, et, avant l'épitre, le sieur de Rhodes, grand-maistre des cérémonies, qui estoit assis sur le bord du marche-pied,

distingué des autres que par sa bonne mine. Le Roy ne voulut ny comédie ny bal, et se coucha dans le lit de la

suivi du sieur de Saintot, maistre d'icelles, vint au-devant de Leurs Majestez pour les mener, comme elles furent l'une après l'autre, baiser, à genoux, l'anneau pastoral de l'évesque; la Reyne estant conduite par Monsieur, et la queue portée comme auparavant.

» A l'issue de l'épître, Son Éminence, ayant receu le livre couvert d'une écharpe d'or, le présenta, à genoux, à Leursdites Majestez qui le baisèrent. A la fin de l'Evangile, le grand-maistre des cérémonies, suivi comme dessus, leur présenta aussi, après diverses révérences, à chacune un cierge rempli des deux costez de louis d'or pour l'offrande; et Monsieur, prenant celui du Roy, le devança jusques vers l'autel, où il le rendit à Sa Majesté qui le donna à l'évesque, puis retourna à sa place.

» Mademoiselle prit pareillement celui de la Reyne et le porta devant elle jusques proche l'autel, où Sa Majesté, conduicte par Monsieur, le présenta aussi audit évesque; les queues estant portées par les mesmes personnes ci-dessus nommées.

Entre l'Élévation et l'*Agnus Dei*, on estendit, joignant le degré de l'autel, un grand tapis avec deux carreaux de velours rouge, sur lesquels Leurs Majestez s'allèrent mettre à genoux, la Reyne menée en la manière précédente; et l'évesque de Langres et l'abbé de Coaslin, qui estoyent sur le dernier degré de l'autel, prirent le poële et le tinrent au-dessus de Leurs Majestez pendant que l'on disoit les oraisons ordinaires, Monsieur tenant aussi la main sous la couronne de la Reyne pour la soustenir.

» Son Éminence leur présenta, encore à genoux, la paix, puis à la Reyne mère, et Leurs Majestez demeurèrent ainsi devant l'autel jusques à la fin de la messe et durant l'exhortation que fit l'évesque, suivie de la bénédiction nuptiale; après laquelle toute la cour s'en retourna, sur les trois heures après-midi, en l'ordre qu'elle estoit venue, et aux acclamations de joye extraordinaires de tout le peuple.

Comme la Reyne se trouva extremement fatiguée d'une si longue cérémonie, elle se coucha et disna dans son appartement, et le Roy et la Reyne mère chacun dans le sien; puis Son Éminence jetta au

Reine, qui s'estoit couchée un peu auparavant dans une chambre qui estoit joignant la sienne. Il a commandé à monsieur ..... de le loger toujours en mesme logis avec la Reine, quelque petit que le logis puisse estre, fût-ce dans un village. Voilà tout.

Le jeudy 10 juin, le Roy alla à la messe, avec la Reine et la Reine mère et toute la cour, aux Récolets; mais le Roy dîna seul dans sa maison et la Reine seule dans une autre chambre. La cour part lundy prochain pour Paris.

Ce seroit une espèce d'ingratitude et de lâcheté si vous laissiez copier la moindre page de ces sottises-là. Tout ce que j'ay écrit n'est qu'à dessein de vous plaire; mais souvent on n'est que ridicule en beaucoup d'endroits où on essaye d'estre agréable. Songez que tout le

peuple quantité de médailles d'or et d'argent, ayant sur l'une des faces l'effigie du Roy et de la Reyne, et de l'autre celle de la ville de Saint-Jean-de-Luz sur laquelle tomboit une pluie d'or, avec ces mots : *Non lætior alter;* et rien ne pouvoit aussi réjouir davantage le peuple que cette belle et éclatante largesse.

» L'après-disnée le Roy alla voir la Reyne, et ne sortit de son appartement, avec cette princesse et la Reyne mère, que pour se rendre au festin des nopces.

» La table estoit dressée dans l'antichambre de l'appartement préparé pour la Reyne, et il y avoit trois fauteuils d'un costé : celui du milieu pour le Roy, celui de la gauche pour la Reyne, et Monsieur fut placé sur un siége pliant.

» Cependant les bourgeois conclurent cette grande feste par toutes les allaigresses imaginables, et avec d'autant plus de ravissement qu'ils avoyent eu l'honneur de voir leur ville servir de théatre à une si auguste cérémonie et d'estre les témoins de ce qui achève le bonheur de la France et doit affermir pour jamais cette paix délicieuse qui vient d'estre si solemnellement jurée entre les deux couronnes. »

monde n'aura pas la mesme bonté que vous. Il vous sera facile de m'excuser, car on fait aisément crédit d'esprit à un homme dont on tient le cœur. Si monsieur le président .... le veut lire, très volontiers; mais soyez-y présente, autrement point. Adieu, Mademoiselle; peu de gens feront pour vous ce que je viens de faire, et si vous en perdez la mémoire, je ne sçay quel jugement on fera de vous.

MÉMOIRES
DE LOUIS XIV.

MÉMOIRES

DE LOUIS XIV,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME,

ADRESSÉS A SON FILS (1).

Avant que d'entrer dans le détail des affaires, je crus que je devois choisir avec soin des instrumens propres à me soulager dans ce travail.

Car, surtout, j'étois résolu à ne prendre point de premier ministre, et à ne pas laisser faire par un autre les fonctions de Roy pendant que je n'en aurois que le titre; mais au contraire je voulois partager l'exécution de mes ordres entre plusieurs personnes,

(1) Il n'y a aucun doute sur l'authenticité de ces Mémoires, publiés en 1806 par M. de Gain-Montagnac.

afin d'en réunir toute l'autorité en la mienne seule (1).

Ce fut pour cela que je voulus choisir des hommes de diverses professions et de divers talens, suivant la diversité des matières qui tombent le plus ordinairement dans l'administration d'un Etat; et je distribuai entre eux mon temps et ma confiance, suivant la connoissance que j'avois de leur vertu ou de l'importance des choses que je leur commettois.

Dès lors je m'établis pour règle de travailler deux fois par jour à l'expédition des affaires ordinaires, ne laissant pas de m'appliquer en tout autre temps à ce qui pouvoit survenir extraordinairement (2).

(1) Entrant cette année dans l'exercice de la royauté, Louis XIV, qui, jusqu'à sa vingt et unième année, était véritablement resté sous la tutelle de Mazarin, tint son conseil le lendemain de la mort de ce ministre. Il adressa d'abord la parole au chancelier Séguier, en ces termes :

« Monsieur, je vous ai fait assembler avec mes ministres et secrétaires d'État pour vous dire que jusqu'à présent j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires par monsieur le Cardinal. Il est temps que je les gouverne par moi-même; vous m'aiderez de vos conseils quand je vous les demanderai. Hors le courant du sceau, je vous prie et je vous ordonne, monsieur le chancelier, de ne rien sceller en commandement que par mon ordre.

» Je vous charge de me rendre compte chaque jour de toute chose à moi-même, et de ne favoriser personne dans vos rôles du mois.... La face du théâtre change : j'aurai d'autres principes dans le gouvernement de mon État, dans la régie de mes finances et dans les négociations au dehors, qu'en avoit monsieur le Cardinal. Vous savez mes volontés; c'est à vous maintenant, messieurs, à les exécuter. »

Dès ce jour l'ordre établi dans les conseils commença à influer sur toutes les parties de l'administration.

(2) Le Roy (dit l'abbé de Choisy) étoit tous les jours cinq ou six heures dans ses conseils. Il entretenoit souvent les ministres en particulier,

Pour les matières de conscience, ceux dont je me servois le plus souvent étoient mon confesseur (1), l'archevêque de Toulouse (2), et les évêques de Rennes (3) et de Rhodez (4) (5). Quand j'avois à régler quelque affaire de justice, je la communiquois au chancelier (6).

pour voir s'ils lui disoient les mêmes choses que lorsqu'ils étoient ensemble. Il se faisoit lire toutes les lettres des ambassadeurs et y répondoit lui-même; mais cela ne l'empêchoit pas de donner toutes sortes de divertissement à sa cour.

(1) Le Père Annat, jésuite, né à Rodez en 1590, nommé confesseur en 1654; il le fut jusqu'en 1670.

(2) Pierre de Marca.

(3) Lamothe-Houdancourt.

(4) Hardouin de Péréfixe; il avoit été son précepteur.

(5) Il fit un conseil de conscience, composé de Pierre de Marca, archevêque de Toulouse, de Hardouin de Péréfixe, évêque de Rhodès, qui avoit été son précepteur, et du Père Annat, jésuite, son confesseur, homme illustre qui n'a jamais rien fait pour ses parens, et qui, trouvant le poids trop pesant, s'en déchargea sur le Père Ferrier. Il eut l'honneur et la consolation de mourir simple religieux. La Reine mère pressa tant le Roi qu'il donna aussi une place dans le conseil à Lamotte-Houdancourt, évêque de Rennes, son grand-aumônier; mais il n'y demeura pas longtemps. C'étoit une tête de fer, grand théologien, bon canoniste, de mœurs irréprochables, digne enfin du poste qu'il occupoit dans l'Eglise, si une avarice sordide n'eût pas effacé toutes ses bonnes qualités. Il faisoit enrager les autres, et le Roi, pour s'en défaire, lui donna l'archevêché d'Auch, où il alla résider. On examinoit dans le conseil de conscience tous les sujets l'un après l'autre. Il étoit difficile d'y faire passer son ami dans la foule; le mérite y étoit discuté sévèrement par trois ou quatre hommes qui ne s'accordoient pas toujours, et par là le prince voyoit la vérité. (*Mémoires de l'abbé de Choisy*, p. 143.)

(6) Pierre Séguier, chancelier de France, était duc de Villemor. Il appaisa les troubles de la Normandie en 1639 et hasarda sa vie à la journée des barricades. « C'étoit, dit Voltaire, un homme juste,

Pour les dépêches ordinaires du dedans du royaume et pour les placets (que je recevois alors en très grand nombre à cause du désordre que l'on avoit jeté en toutes choses), je donnois aux secrétaires d'état deux jours de chaque semaine.

Mais dans les intérêts les plus importans de l'Etat et les affaires secrètes, qui seules demandoient plus de temps que toutes les autres ensemble, ceux dont je crus me pouvoir mieux servir pour lors furent Letellier, Fouquet et Lionne (1) ; car, pour Letellier (2), outre

qui fut toujours fidèle dans un temps où c'étoit un mérite de ne l'être pas. Il fut le protecteur de l'Académie Françoise. Les sceaux lui avoient été enlevés en 1650, mais ils lui furent rendus en 1656. Il mourut à Saint-Germain-en-Laye, sans enfans mâles.

(1) Fouquet, Le Tellier et Lionne étoient les trois ministres dont se servoit le Cardinal. Fouquet étoit surintendant des finances; le Tellier, comme secrétaire d'état de la guerre, avoit une connoissance entière du gouvernement; et Lionne étoit ministre d'état depuis qu'il avoit été aux conférences de Francfort, et quoiqu'il n'eût point de charge il faisoit depuis plusieurs années celle de secrétaire d'état des affaires étrangères. Le Cardinal se plaignoit toujours de lui, en disoit des choses désagréables, et ne pouvoit s'en passer. Toutes les affaires étrangères étoient faites par lui et ensuite portées au vieux Brienne ou à son fils, qui étoient obligés de signer sans examiner. Colbert faisoit un personnage caché. Le Cardinal l'avoit recommandé au Roi comme un homme de confiance, bon valet qui ne songeroit qu'à le servir et ne penseroit point à le gouverner. Le Roi donc, pour la première fois, tint le conseil avec ses trois ministres; Colbert ne fut admis publiquement que longtemps après. Le conseil dura trois jours; la Reine mère fut outrée de dépit de ce qu'on ne l'y appeloit pas. Elle en parla assez haut. « Je m'en doutois bien, disoit-elle, qu'il seroit ingrat et voudroit faire le capable. »

(*Mémoires de Choisy.*)

(2) Michel Letellier, fils d'un conseiller à la cour des aides, né à Paris en 1603, successivement conseiller au grand-conseil, procu-

que le cardinal Mazarin m'avoit dit souvent que, dans les occasions les plus délicates, il avoit reconnu sa suffisance et sa fidélité, je les avois aussi plusieurs fois remarquées moi-même, et je voyois que la charge de secrétaire d'état, exercée par lui depuis vingt ans, lui avoit donné une connoissance fort grande des affaires.

reur du Roi au Châtelet, maître des requêtes, gagna les bonnes grâces de Mazarin, qui le fit secrétaire d'état et lui donna toute sa confiance. Pendant l'absence du Cardinal il fut chargé du soin du ministère, que la situation des affaires rendait très épineux, et après la mort de Mazarin il continua d'exercer la charge de secrétaire-d'état de la guerre jusqu'en 1666, qu'il la remit entièrement au marquis de Louvois, son fils aîné, qui en avait la survivance.

Voici le portrait qu'en fait l'abbé de Choisy :

« Michel Letellier avoit reçu toutes les grâces de l'extérieur : un visage agréable, les yeux brillans, les couleurs du teint vives, un sourire spirituel qui prévenoit en sa faveur. Il avoit tout le dehors d'un honnête homme, l'esprit doux, facile, insinuant; il parloit avec tant de circonspection qu'on le croyoit toujours plus habile qu'il n'étoit, et souvent on attribuoit à sagesse ce qui ne venoit que d'ignorance; modeste sans affectation, et cachant sa faveur avec autant de soin que son bien.

» Il promettoit beaucoup et tenoit peu; timide dans les affaires de sa famille, courageux et même entreprenant dans celles de l'État; génie médiocre et borné, peu propre à tenir les premières places, où il payoit souvent de discrétion, mais assez ferme à suivre un plan quand une fois il avoit été aidé à le former; incapable d'en être détourné par ses passions, dont il étoit toujours le maître; régulier et civil dans le commerce de la vie, où il ne jetoit jamais que des fleurs : c'étoit aussi tout ce qu'on pouvoit espérer de son amitié ; mais ennemi dangereux, cherchant l'occasion de frapper sur celui qui l'avoit offensé, et frappant toujours en secret par la peur de se faire des ennemis qu'il ne méprisoit pas, quelque petits qu'ils fussent. Il ne laissoit pas de sentir les obligations de son emploi et les devoirs de sa religion, à laquelle il a toujours été fidèle. Il s'écria du fond du

Ce même cardinal Mazarin m'avoit aussi parlé fort avantageusement de Lionne (1), et je savois que pas un de mes sujets n'avoit été si souvent employé que lui dans les négociations étrangères.

cœur et avec sincérité, peu de jours avant que de mourir, qu'il n'avoit point de regret à la vie, puisqu'il se voyoit assez heureux pour sceller la révocation de l'édit de Nantes. »

L'abbé de Saint-Pierre dit que c'étoit un très habile courtisan, qui avoit instruit son fils à toujours louer le Roi par quelque endroit, et à lui faire croire qu'il étoit le plus sage et le plus habile homme de l'Europe, et que c'étoit par cette raison que le Roi se plaisoit plus à travailler avec Letellier et avec son fils qu'avec les autres secrétaires d'état.

(1) Hugues, marquis de Lionne, d'une ancienne maison du Dauphiné, eut les affaires étrangères jusqu'en 1670. C'étoit, dit Voltaire, un homme aussi laborieux qu'aimable. L'abbé de Choisy le peint de cette manière :

« Hugues de Lionne, gentilhomme du Dauphiné, avoit un esprit supérieur. Son esprit, naturellement vif et perçant, s'étoit encore aiguisé dans les affaires, où le cardinal Mazarin l'avoit mis de bonne heure ; habile négociateur, que la réputation d'une trop grande finesse avoit rendu presque inutile dans le commerce des Italiens, qui se défioient d'eux-mêmes quand ils avoient à traiter. Avec beaucoup d'esprit et d'étude, il écrivoit assez mal, mais facilement, ne se voulant pas donner la peine d'écrire mieux. Au reste, fort désintéressé, ne regardant les biens de la fortune que comme des moyens de se donner tous les plaisirs ; grand joueur, grand dissipateur ; sensible à tout, ne se refusant rien, même aux dépens de sa santé ; paresseux quand son plaisir ne le faisoit pas agir ; infatigable, passant les nuits et les jours à travailler quand la nécessité y étoit, ce qui arrivoit rarement ; n'attendant aucun secours de ses commis, tirant tout de lui-même, écrivant de sa main ou dictant toutes les dépêches ; donnant peu d'heures dans la journée aux affaires de l'État, et croyant regagner par sa vie active le temps que ses passions lui faisoient perdre. (*Mémoires de Choisy*, page 114).

Pour Fouquet (1), l'on pourra trouver étrange que j'aie voulu me servir de lui quand on saura que dès ce temps-là ses voleries m'étoient connues; mais je savois qu'il avoit de l'esprit et une grande connoissance du dedans de l'Etat, ce qui me faisoit imaginer que, pourvu qu'il avouât ses fautes passées et qu'il me promît

(1) Nicolas Fouquet, marquis de Belle-Isle, fils d'un conseiller d'état, naquit en 1615. Reçu maître des requêtes à vingt ans et procureur général du parlement à trente-cinq, la place de surintendant des finances lui fut donnée en 1653.

Il dépensa près de 36,000,000 d'aujourd'hui à sa maison de Vaux; il donnoit plus de pensions que le Roi, achetoit tous ceux qui vouloient se vendre, joignant au goût des arts et des lettres celui de la volupté et même de la licence.

« C'étoit (dit l'abbé de Choisy) le plus grand, le plus hardi des dissipateurs, ce qu'on nomme vulgairement un bourreau d'argent.»

Madame de Matteville dit un grand voleur.

Louis XIV eut d'abord beaucoup d'indulgence pour lui. Il lui fit entendre qu'il n'ignoroit pas ce qui s'étoit passé, mais qu'il exigeoit de la fidélité pour l'avenir, et qu'il vouloit connaître au juste l'état des finances. Fouquet ne put se persuader qu'un prince de vingt ans se captiveroit pendant plusieurs heures de la journée pour vérifier des comptes. Il promit tout, et remit assez régulièrement les états au roi; mais le jeune monarque les communiquoit le soir à Colbert, qui lui en montroit les vices et lui faisoit voir que partout la dépense étoit exagérée et la recette diminuée, afin de conserver les moyens de continuer la profusion. Le lendemain, le Roi faisoit au surintendant de ces observations d'un homme à demi instruit, tant pour lui montrer qu'il ne perdoit pas son objet de vue que pour essayer si à force de tentatives il ne l'amèneroit pas à être sincère; et toujours il le trouvoit fidèle à son déguisement. Cette épreuve dura plusieurs mois, Fouquet trompant, Louis paraissant trompé, et Colbert l'empêchant de l'être.

Dès que Fouquet fut arrêté tout le monde l'abandonna, et ceux mêmes qui avoient jusque-là vécu de ses libéralités eurent peine à

de se corriger, il pourroit me rendre de bons services.
Mais cependant, pour prendre avec lui mes sûretés, je

convenir qu'ils l'eussent jamais connu. Il faut en excepter quelques-uns des gens de lettres et distinguer parmi eux La Fontaine et Pélisson ; ce dernier fit pour lui d'excellens plaidoyers, et le premier la belle élégie qui commence par ces vers :

« Remplissez l'air de cris dans vos grottes profondes,
« Pleurez, nymphes de Vaux, etc.... »

Une commission fut nommée pour le juger ; le procès ne fut terminé qu'au bout de trois ans.

On blâmoit devant Turenne l'emportement de Colbert contre Fouquet et on louoit la modération qu'affectoit Letellier. « Effectivement, dit Turenne, je crois que M. Colbert a plus d'envie qu'il soit pendu, et que M. Letellier a plus de peur qu'il ne le soit pas. »

C'est probablement Fouquet que Boileau avoit à la pensée quand il fit ce vers :

« Jamais surintendant n'a trouvé de cruelle. »

Comme l'abbé de Choisy l'avoit connu aussi bien que les trois autres ministres, je crois qu'il est convenable de rapporter également ce qu'il en dit.

« Nicolas Fouquet avoit beaucoup de facilité aux affaires, et encore plus de négligence. Savant dans le droit et même dans les belles-lettres, sa conversation étoit légère, ses manières assez nobles ; il écrivoit bien, et ordinairement la nuit, à la bougie, dans son lit, sur son séant, les rideaux fermés. Il disoit que le grand jour lui donnoit de perpétuelles distractions. Il se flattoit aisément, et dès qu'il avoit fait un petit plaisir à un homme il le mettoit sur le rôle de ses amis, et le croyoit prêt à se sacrifier pour son service. Cette pensée le rendoit fort indiscret. Il écoutoit paisiblement et répondoit toujours des choses agréables, en sorte que sans ouvrir sa bourse il renvoyoit à demi contens tous ceux qui venoient à son audience. Il vivoit au jour la journée ; nulle mesure pour l'avenir, se fiant aux promesses de quelques partisans qui, pour se rendre nécessaires, lui faisoient filer les traités, et tant qu'il fut surinten-

lui donnai dans les finances Colbert (1) pour contrôleur, homme en qui j'avois toute la confiance possible, parce que je savois qu'il avoit beaucoup d'application, d'intelligence et de probité.

dant il ne vit jamais deux millions ensemble. Il se chargeoit de tout, et prétendoit être premier ministre, sans perdre un moment de ses plaisirs. Il faisoit semblant de travailler seul dans son cabinet à Saint-Mandé, et pendant que toute la cour, prévenue de sa future grandeur, étoit dans son antichambre, louant à haute voix le travail infatigable de ce grand homme, il descendoit par un escalier dérobé dans un petit jardin où ses nymphes, que je nommerois bien si je voulois, et même les plus cachées, lui venoient tenir compagnie au poids de l'or. Il crut être le maître après la mort du cardinal Mazarin, ne sachant pas tout ce que le Cardinal mourant avoit dit au Roi sur son chapitre. Il se flattoit d'amuser un jeune homme par des bagatelles, et ne lui proposoit que des parties de plaisir, se voulant même donner le soin de ses nouvelles amours; ce qui déplut fort au Roi qui, n'ayant alors de confident que lui-même, se faisoit un plaisir du mystère, et qui d'ailleurs, allant au solide, vouloit commencer tout de bon à être roi. »

(1) Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelai, né à Paris en 1619, étoit sage, actif et vigilant; il avoit, ainsi que Sully, un esprit d'ordre et d'économie, mais des vues peut-être plus étendues. Il s'étoit d'abord attaché au cardinal Mazarin, dont il gagna la confiance. Aussi ce ministre le recommanda en mourant à Louis XIV, et finit, dit-on, l'éloge qu'il en fit disant : « Je vous dois tout, Sire, mais je crois m'acquitter en quelque sorte avec Votre Majesté en vous donnant M. Colbert. »

Colbert parloit peu, et affectoit même une sorte de silence négatif. Madame Cornuel, femme d'un trésorier, et connue par ses réparties, entretenoit d'affaires ce ministre qui ne lui répondoit rien. « Monseigneur, lui dit-elle, faites au moins quelque signe que vous m'entendez. »

Chaque année du ministère de Colbert fut marquée par l'établissement de quelque manufacture.

J'ai su depuis que le choix de ces trois ministres avoit été considéré diversement dans le monde, suivant les divers intérêts dont il est partagé ; mais pour connoître si je pouvois faire mieux, il faut considérer quels étoient les autres sujets dont j'eusse pu me servir.

Le chancelier (1) étoit véritablement fort habile, mais plus dans les affaires de justice que dans celles d'Etat. Je le connoissois fort affectionné à mon service ; mais il étoit en réputation de n'avoir pas toute la fermeté nécessaire aux grandes choses, outre que les infirmités de son âge (2) et les continuelles occupations d'une charge si publique le pouvoient rendre moins assidu

Ce ministre, le Mécène de tous les arts, établit et protégea également les académies. Ce fut dans sa maison même que l'Académie des Inscriptions prit naissance en 1663.

Celle des Sciences fut formée par ses soins en 1666 ; l'architecture eut aussi la sienne en 1671. Louis XIV s'étoit reposé sur Colbert du soin d'honorer les gens de lettres par des bienfaits signalés; ce ministre s'y appliqua avec tant de zèle que le mérite des savans les plus modestes n'échappoit point à ses recherches.

Colbert présentoit au Roi, au commencement de l'année, un agenda où les revenus de l'Etat étoient marqués en détail, et toutes les fois que le Roi signoit des ordonnances le ministre le prioit de les marquer sur son agenda, de sorte que le Roi se trouvoit à portée de voir en quel état étoient ses affaires et en même temps celles de son ministre.

« Colbert, dit l'abbé de Choisy, avoit le visage naturellement refrogné. Ses yeux creux, ses sourcils épais et noirs, lui faisoient une mine austère et lui rendoient le premier abord sauvage et négatif; mais dans la suite, en l'apprivoisant, on le trouvoit assez facile, expéditif, et d'une sûreté inébranlable. »

(1) Pierre Séguier.

(2) Le chancelier Séguier étoit alors âgé de soixante-douze ans ; il vécut cependant encore jusqu'en 1672.

et moins propre à me suivre en tous les lieux où les besoins de mon Etat me pouvoient porter.

Le comte de Brienne (1), secrétaire d'état, qui avoit le département des étrangers, étoit vieux, présumant beaucoup de soi, et ne pensant d'ordinaire les choses, ni selon mon sens, ni selon la raison.

Son fils, qui avoit la survivance de sa charge, avoit dessein de bien faire ; mais il étoit si jeune que, bien loin de prendre ses avis sur mes autres intérêts, je ne pouvois seulement lui confier la fonction de son propre emploi, dont Lionne faisoit la plus grande partie.

Les deux autres secrétaires d'état, la Vrillière et Duplessis, étoient de bonnes gens, dont les lumières paroissoient assez proportionnées à l'exercice de leurs charges, dans lesquelles il ne tomboit rien de fort important.

J'eusse pu, sans doute, jeter les yeux sur des gens de plus haute considération ; mais les trois que je choisis me semblèrent suffisans pour exécuter, sous moi, les choses dont j'avois résolu de les charger.

Et pour vous découvrir toute ma pensée, je crus qu'il n'étoit pas de mon intérêt de chercher des hommes d'une qualité plus éminente, parce qu'ayant besoin, sur toute chose, d'établir ma propre réputation, il étoit important que le public connût, par le rang de ceux dont je me servois, que je n'étois pas en dessein de partager avec eux mon autorité, et qu'eux-mêmes, sachant ce qu'ils étoient, ne conçussent pas de plus hautes espérances que celles que je leur voudrois don-

(1) Henri-Auguste Loménie de Brienne mourut, le 5 novembre 1666, à soixante-onze ans ; son fils, Henri-Louis, n'étoit âgé que de seize ans lorsqu'il eut la survivance de son père.

ner; précaution tellement nécessaire qu'avec cela même le monde fut assez longtemps sans me pouvoir bien connoître.

Beaucoup de gens se persuadoient que dans peu de temps quelqu'un de ceux qui m'approchoient s'empareroit de mon esprit et de mes affaires. La plupart considéroient l'assiduité de mon travail comme une chaleur qui devoit bientôt se ralentir, et ceux qui vouloient en juger plus favorablement attendoient à se déterminer par la suite.

Mais le temps enfin leur fit voir ce qu'ils en devoient croire; car on me vit toujours marcher constamment dans la même route, vouloir être informé de tout ce qui se faisoit, écouter les prières et les plaintes de mes moindres sujets, savoir le nombre de mes troupes et l'état de mes places, traiter immédiatement avec les ministres étrangers, recevoir les dépêches, faire moi-même une partie des réponses et donner à mes secrétaires la substance des autres, régler la recette et la dépense de mon Etat, me faire rendre compte par ceux qui étoient dans les emplois importans, tenir mes affaires secrètes, distribuer les grâces par mon propre choix, conserver en moi seul toute mon autorité, et retenir ceux qui me servoient le mieux dans une modestie fort éloignée de l'élévation des premiers ministres.

L'observation que l'on fit à loisir de toutes ces choses commença sans doute à donner un peu de bonne opinion de moi, et peut-être que cette bonne opinion n'a pas peu contribué au succès des affaires que j'ai depuis entreprises, parce qu'il n'y a rien qui puisse faire en si peu de temps de si grands effets que la bonne ou mauvaise réputation des princes.

Mais il faut que je vous avoue qu'encore que j'eusse

auparavant sujet d'être content de ma propre conduite, les éloges que cette nouveauté m'attiroit me donnoient une continuelle inquiétude par la crainte que j'avois toujours de ne les pas assez bien mériter.

Car enfin je suis bien aise de vous avertir, mon fils, que c'est une chose fort délicate que la louange, qu'il est bien mal aisé de ne s'en pas laisser éblouir, et qu'il faut beaucoup de lumières pour savoir discerner au vrai ceux qui nous flattent d'avec ceux qui nous admirent.

Mais quelque obscures que puissent être en cela les intentions de nos courtisans, il y a pourtant un moyen assuré pour profiter de tout ce qu'ils disent à notre avantage, et ce moyen n'est autre chose que de nous examiner sévèrement nous-mêmes sur chacune des louanges que les autres nous donnent. Car, lorsque nous en entendrons quelqu'une que nous ne méritons pas en effet, nous la considérerons (suivant l'humeur de ceux qui nous l'auront donnée), ou comme un reproche malin de quelque défaut dont nous tâcherons de nous corriger, ou comme une secrète exhortation à la vertu que nous ne sentons pas en nous.

Et lors même que nous croirons mériter véritablement ce qui sera dit en notre faveur, au lieu de nous arrêter foiblement à la satisfaction que nous en recevrons, nous nous en servirons comme d'un pressant aiguillon pour nous exciter à mériter toujours de nouveaux éloges; car c'est assurément une des choses où les esprits vraiment élevés peuvent être mieux distingués des médiocres, de voir comme ces derniers, charmés du doux bruit des applaudissemens qui flattent incessamment leurs oreilles, s'abandonnent au sommeil de l'oisiveté et se persuadent promptement qu'ils en ont assez fait, au lieu que les autres, brûlant toujours

d'une égale ardeur de se signaler, ne sont jamais pleinement satisfaits d'eux-mêmes, en sorte que tout ce qu'on donne de pâture au beau feu dont ils sont embrasés ne fait qu'en augmenter la violence.

C'est de cette façon, mon fils, que la gloire veut être aimée; la chaleur que l'on a pour elle n'est point une de ces foibles passions qui se ralentissent par la possession ; ses faveurs, qui ne s'obtiennent jamais qu'avec effort, ne donnent aussi jamais de dégoût, et quiconque se peut passer d'en souhaiter de nouvelles est indigne de toutes celles qu'il a reçues.

Les dispositions générales dont je viens de vous parler m'occupèrent durant tout le mois de mars; mais avant que d'entrer dans l'exécution de mes principaux desseins, je me fis rendre un compte exact de chaque matière séparément par ceux qui en étoient les plus instruits.

Car encore que, depuis quelque temps, je me fusse appliqué à considérer avec attention tout ce qui se passoit dans mon royaume, je ne voulus pourtant pas me fier aux observations que j'avois faites jusqu'au point de me persuader que je n'eusse plus rien à découvrir.

Les résolutions que j'avois dans l'esprit me sembloient fort dignes d'être exécutées; mon autorité naturelle, la chaleur de mon âge, et le désir violent que j'avois d'augmenter ma réputation, me donnoient une forte impatience d'agir; mais j'éprouvai dans ce moment que l'amour de la gloire a les mêmes délicatesses, et, si je l'ose dire, les mêmes timidités que les plus tendres passions; car, autant que j'avois d'ardeur de me signaler, autant avois-je d'appréhension de faillir, et regardant comme un grand malheur la honte qui suit les moindres

fautes, je voulois prendre dans ma conduite les dernières précautions.

De toutes les choses que j'observai dans cette revue particulière, il n'y en eut point qui me touchât si puissamment l'esprit et le cœur que la connoissance de l'épuisement où étoient alors mes peuples, après les charges immenses qu'ils avoient portées.

Ainsi, quoique les principaux desseins que j'avois formés pour guérir à fond le grand mal ne pussent pas sitôt s'exécuter, vu le terrible engagement et l'extrême disette de toutes choses où je me trouvois moi-même, je ne laissai pas de diminuer incontinent trois millions sur les tailles de l'année suivante, me persuadant que je ne pouvois mieux commencer à m'enrichir qu'en empêchant mes sujets de tomber dans la ruine dont ils étoient menacés de si près.

Mais afin que les nobles même et les habitans des grandes villes, qui ne profitoient en rien du rabaissement de la taille, tirassent d'ailleurs quelque fruit de mes premiers soins, je voulus du moins modérer leur dépense, en retranchant par divers édits les ruineuses superfluités introduites par le luxe en passemens étrangers et en broderies d'or et d'argent.

Après ce premier besoin de mes sujets, je n'en voyois point où il fût plus important de rémedier qu'aux désordres de la justice; car ce précieux dépôt, que Dieu a remis entre les mains des rois comme une participation de sa sagesse et de sa puissance, étoit tellement altéré par la corruption des hommes qu'il dégénéroit en un commerce honteux.

Mais parce qu'il falloit du temps pour digérer avec toute la précaution nécessaire les règlemens qui devoient être donnés sur ce sujet, je me contentai pour

lors de remédier à ce qui sembla de plus pressé, et principalement à réprimer les entreprises qu'avoient jusque-là souvent faites les compagnies de judicature.

La cour des aides s'étant alors portée en certaine chose au delà de sa jurisdiction, j'en éloignai pour un temps quelques-uns des plus hardis, persuadé qu'il étoit à propos de donner, à l'entrée de mon administration, ce léger exemple de sévérité, pour contenir dans le devoir les autres compagnies du royaume.

Et en effet, les parlemens, qui avoient jusque-là fait difficulté de déférer aux arrêts de mon conseil, reçurent avec tout le respect que je devois désirer l'arrêt par lequel je leur défendis de continuer cet abus, leur permettant seulement de se plaindre à moi de ce qu'ils croiroient que mon conseil auroit ordonné contre l'équité ou contre les formes.

L'assemblée même du clergé, qui se tenoit alors à Paris, prétendant différer l'exécution des ordres que j'avois donnés pour la faire séparer jusqu'à ce que j'eusse fait expédier certains édits qu'elle m'avoit demandés avec instance, n'osa plus soutenir cette résolution dès lors que je témoignai qu'elle me déplaisoit.

Cependant, la charge de colonel général de l'infanterie ayant vaqué par la mort du duc d'Epernon (1), je pris la résolution de la supprimer, parce que la fonc-

(1) Le duc d'Épernon étoit chevalier des ordres du Roi et de la Jarretière, et gouverneur de Guienne. Le Roi, en supprimant sa charge, donna au maréchal de Grammont le titre de colonel des gardes françoises, avec les mêmes appointements qu'avoit le colonel général. Le chevalier d'Épernon étoit fils du fameux duc d'Épernon, le plus puissant favori de Henri III, qui avoit créé pour lui cette charge de colonel général de l'infanterie.

tion me sembloit trop étendue et que je ne pensois pas qu'un souverain pût sagement donner à un particulier le droit de porter ses ordres et de se faire des créatures dans tous les corps qui font les principales forces de son Etat.

Ce fut aussi dès lors que je commençai de modérer l'excessive autorité qu'avoient eue depuis longtemps les gouverneurs des villes frontières, qui avoient tellement fait perdre à la plupart le respect qu'ils devoient à l'autorité royale qu'ils avoient fait les mêmes exécutions sur mes sujets que sur mes ennemis, et avoient osé prétendre, par voie de négociation, toutes les grâces qu'ils jugeoient à leur bienséance.

Et comme ce qui les avoit rendus le plus absolus dans leurs places étoit la disposition qu'on leur avoit laissée des fonds des contributions et la liberté de composer leurs garnisons des troupes qui dépendoient d'eux, je résolus de leur ôter insensiblement l'un et l'autre, et fis de jour en jour entrer dans toutes les villes importantes des troupes d'armée qui ne dépendoient que de moi seul; en quoi je suis persuadé d'avoir fait une chose très importante pour le repos de mon Etat, et d'avoir reçu en même temps une preuve très manifeste du rétablissement de l'autorité royale; car ce que j'exécutai dès ce temps-là sans peine et sans bruit n'eût pas pu seulement être proposé sans danger quelques années auparavant.

Je faisois cependant continuer les fortifications du château de Bordeaux et de la citadelle de Marseille, tant pour contenir ces villes-là même dans le devoir que pour donner exemple aux autres. Je réprimois avec vigueur tous les mouvemens qui sembloient approcher de la désobéissance, comme à Montauban, à Dieppe, en

Provence et à La Rochelle, où je fis exécuter mes commandemens dans toute la sévérité nécessaire, ayant même donné ordre qu'ils fussent appuyés par des troupes en nombre suffisant pour vaincre la résistance qui auroit pu y être faite.

Car, quoiqu'il faille tenir pour maxime qu'en toutes choses un prince est obligé d'employer les voies de la douceur les premières, et qu'il lui est plus avantageux de persuader ses sujets que de les contraindre, il est pourtant certain que, dès lors qu'il trouve ou de l'obstacle ou de la rébellion, il est de l'intérêt de sa gloire, de celui même de ses peuples, qu'il se fasse obéir indispensablement.

Car on doit demeurer d'accord, qu'il n'est rien qui établisse avec tant de sûreté le bonheur et le repos des provinces que la parfaite réunion de toute l'autorité dans la personne du souverain.

Le moindre partage qu'il s'en fait produit toujours de très grands malheurs; et, soit que les parties qui en sont détachées se trouvent entre les mains des particuliers ou dans celles de quelque compagnie, elles n'y peuvent jamais demeurer que comme dans un état violent.

Le prince, qui les doit conserver unies en soi-même, n'en sauroit permettre le démembrement sans se rendre coupable de tous les désordres qui en arrivent, dont le nombre est presque infini.

Car, sans compter les révoltes et les guerres intestines que l'ambition des puissans produit infailliblement lorsqu'elle n'est pas réprimée, mille autres maux naissent encore du relâchement du souverain; ceux qui l'approchent de plus près, voyant les premiers sa foiblesse, sont aussi les premiers qui en veulent profiter; chacun

d'eux ayant nécessairement des gens qui servent de ministres à leur avidité, leur donne en même temps la licence de l'imiter: ainsi de degré en degré la corruption se communique partout et devient égale en toutes professions.

Il n'est point de gouverneur qui ne s'attribue des droits injustes, point de troupes qui ne vivent avec dissolution, point de gentilhomme qui ne tyrannise les paysans, point de receveur, point d'élu, point de sergent qui n'exerce dans son détroit une violence d'autant plus criminelle qu'elle se sert de l'autorité des lois pour appuyer son injustice.

Il semble que, dans ce désordre général, il soit impossible au plus juste de ne se pas corrompre; car le moyen qu'il aille seul contre le courant de tous les autres, et qu'il se retienne sur un penchant où le pousse naturellement son propre intérêt, pendant que ceux qui devroient l'empêcher d'y tomber l'y précipitent eux-mêmes par leur exemple!

Cependant, de tous ces crimes divers le public seul est la victime; ce n'est qu'aux dépens des foibles et des misérables que tant de gens prétendent élever leurs monstrueuses fortunes. Au lieu d'un seul Roi que les peuples devroient avoir, ils ont à la fois mille tyrans, avec cette différence pourtant que les ordres du prince légitime ne sont jamais que doux et modérés, parce qu'ils sont fondés sur la raison, tandis que ceux de ces faux souverains, n'étant inspirés que par leurs passions déréglées, sont toujours injustes et violens.

Parmi les diverses occupations dont je vous ai parlé, je ne manquai pas aussi d'occasions de divertissement (1).

(1) « La jeunesse du Roi, dit M. de La Fare dans ses Mémoires, sa

Comme l'on commençoit à prendre quelque idée de moi dans le monde, le grand-duc de Florence (1) me demanda ma cousine d'Orléans pour son fils; je dotai cette princesse de mes deniers, et, après l'avoir fait marier en ma présence, je la fis conduire à mes frais jusque dans les Etats de son beau-père.

Le connétable de Colonne (2), à qui le cardinal Ma-

bonne mine, ses nouvelles amours, et particulièrement l'abondance qui régnoit encore dans le monde, jointe aux spectacles et aux fêtes, firent que la cour parut à Fontainebleau, pendant l'été de 1661, plus brillante et plus belle qu'elle n'avoit jamais été. Et comme chacun, ajoute-t-il, dans le commencement d'un gouvernement nouveau est rempli d'espérances, qui est la plus agréable de toutes les passions, ce ne furent que festins, jeux et promenades perpétuelles. »

« La cour, dit l'abbé de Choisy, étoit dans la joie et dans l'abondance; les courtisans faisoient bonne chère et jouoient gros jeu. L'argent rouloit, toutes les bourses étoient ouvertes, et les notaires en faisoient trouver aux jeunes gens tant qu'ils vouloient. Ainsi ce n'étoient que danses et fêtes galantes.

» Le Roi avoit fait agrandir le canal de Fontainebleau, et il s'y promenoit tous les jours en calèche avec Madame et quelques autres dames. La reine étoit grosse et s'y faisoit porter en chaise. Les courtisans étoient à cheval, et il y avoit souvent des parties de chasse l'après-dînée et le bal le soir.

» On y donna le ballet des Saisons, où le Roi représentoit le Printemps, accompagné des Jeux, des Ris, de la Joie et de l'Abondance. Il y dansa avec cette grâce qui accompagnoit toutes ses actions, et cet air de maître qui, même sous l'habit de masque, le faisoit remarquer entre les courtisans les mieux faits. Le comte d'Armagnac et le marquis de Villeroy ne lui faisoient point de tort. »

(1) Côme de Médicis.

(2) Laurent-Onuphre de Colonne, connétable de Naples, grand d'Espagne, épousa Marie Mancini; le cardinal Mazarin donna à cette nièce cent mille livres de rente en Italie et sa belle maison de Rome; le Roi lui fit aussi de magnifiques présens.

zarin avoit fait espérer une de ses nièces, poursuivit aussi fort chaudement ce mariage, se promettant que l'affection que je conservois pour la mémoire de ce cardinal s'étendroit sur tous ceux de sa famille.

Mais dans le même temps il se traitoit des mariages de plus grande importance. Le mois de mars avoit été agréablement terminé par celui de mon frère avec la sœur du Roi d'Angleterre, et j'avois dessein de marier ce même Roi avec l'Infante de Portugal, pour des considérations qui méritent bien de vous être expliquées.

Je voyois que les Portugais, s'ils étoient privés de mon assistance, n'étoient pas suffisans pour résister seuls à toutes les forces de la maison d'Autriche. Je ne doutois point que les Espagnols, ayant dompté cet ennemi domestique, entreprendroient plus aisément de troubler les établissemens que je méditois pour le bien de mon État; et néanmoins je me faisois scrupule d'assister ouvertement le Portugal, à cause du traité des Pyrénées.

L'expédient le plus naturel pour me tirer de cet embarras étoit de mettre le Roi d'Angleterre en état d'agréer que je donnasse, sous son nom, au Portugal, toute l'assistance qui lui étoit nécessaire (1).

Ce n'est pas que je ne susse fort bien que les traités ne s'observent pas toujours à la lettre, et que les intérêts

(1) L'abbé de Choisy donne, au sujet de cette convention faite avec l'Angleterre, des détails qui m'ont paru mériter d'être rapportés ici.

« Le Roi avoit mis en délibération dans son conseil s'il pouvoit en honneur et en conscience secourir le Portugal, et ses trois ministres avoient conclu qu'il le pouvoit, n'étant pas plus obligé que le Roi d'Espagne à observer tous les articles du traité de paix, et que, puisque les Espagnols ne lui faisoient aucune raison sur quatre-vingt-

des couronnes sont de telle nature que les princes qui en sont chargés ne sont pas toujours en liberté de s'engager à leur préjudice. J'étois même autorisé dans cette maxime par le propre exemple des Espagnols, qui souvent, en pleine paix, et sans aucun engagement précédent, s'étoient ouvertement déclarés protecteurs de ceux qui s'étoient révoltés en France, et sans doute que le dessein que j'avois formé, de protéger un Roi légitime qui ne pouvoit subsister sans mon secours, n'étoit pas si difficile à soutenir que celui de défendre, par pure animosité, une populace mutinée.

quatre articles de griefs que l'archevêque d'Embrun leur avoit proposés à Madrid, il en pouvoit faire autant de son côté et compenser l'un par l'autre. Il prit donc la résolution de le faire, mais le plus secrètement qu'il se pourroit, et chargea Fouquet de cette négociation à l'insu des autres ministres. Fouquet se servit pour cela d'un nommé la Bastide, qui avoit eu quelques habitudes à Londres du temps de Cromwel. Il fit résoudre le Roi d'Angleterre à épouser la princesse de Portugal, et lui promit de lui faire donner par le Roi 200,000 écus par an, qui seroient employés au secours du Portugal. Les choses en étoient là lorsque le Roi envoya le comte d'Estrades en Angleterre, sans lui rien dire de la négociation secrète que Fouquet avoit entre les mains. Le roi d'Angleterre pressa d'Estrades d'écrire au Roi en faveur des Portugais; mais le Roi répondit qu'il vouloit exécuter fidèlement le traité des Pyrénées. Le Roi d'Angleterre répliqua qu'Henri-le-Grand n'avoit pas été si scrupuleux, et qu'après la paix de Vervins il n'avoit pas laissé de donner de gros subsides aux Hollandois; à quoi le Roi répondit qu'il se feroit toujours honneur d'imiter le Roi son grand-père, et qu'il n'avoit jamais rien fait contre sa parole, puisqu'en signant la paix de Vervins il avoit averti le Roi d'Espagne qu'il devoit de grandes sommes d'argent aux Hollandois ses bons compères, et qu'il ne prétendoit pas leur faire banqueroute. Ainsi d'Estrades, tout habile qu'il étoit, fut joué par les deux rois sur l'affaire du Portugal, jusqu'à ce que, Fouquet ayant été arrêté, le Roi lui découvrit tout le mystère et défendit à la Bastide de s'en mêler davantage.

Mais quoiqu'il y eût en effet dans mon procédé d'honnête et de généreux, j'étois bien aise encore d'en retrancher tout ce qui eût pu donner aux Espagnols quelque sujet de plainte contre moi, par le moyen du mariage dont je viens de parler.

Mais soit que les Espagnols fussent avertis de mes intentions ou qu'ils eussent des raisons à part pour vouloir attirer les Anglois de leur côté, ils leur proposèrent le mariage de la princesse de Parme, qu'ils offroient de doter comme une infante.

Ils passèrent même plus avant ; car, voyant que j'avois fait rejeter cette première proposition, ils firent encore les mêmes offres pour la fille du prince d'Orange, quoique princesse protestante, sans vouloir s'apercevoir que, dans la profession qu'ils font d'être catholiques par excellence, il y avoit quelque chose d'extraordinaire à vouloir priver tous les catholiques d'Angleterre du secours qu'ils pouvoient tirer d'une Reine qui faisoit même profession de foi.

Mais je fis ménager cette affaire de telle façon que la seconde proposition fut rejetée comme la première, et servit même en quelque sorte à la conclusion de celle que j'avois faite de ma part.

Dans ce temps je fis avorter le dessein que les ambassadeurs de Gênes avoient formé depuis plusieurs années d'usurper à ma cour le traitement royal. L'artifice dont ils s'étoient servis pour cela étoit de s'assujettir à ne prendre leurs audiences qu'au même jour où quelque ambassadeur de Roi la devoit avoir, et, affectant d'entrer dans le Louvre immédiatement après lui, entroient comme lui au son du tambour que l'on battoit à son occasion.

Sur cette adresse pratiquée plusieurs fois ils préten-

doient avoir établi une possession et furent assez hardis pour s'expliquer sur cette pensée ; mais, dès lors qu'elle me fut connue, je leur fis savoir nettement le peu de succès qu'ils en devoient espérer, indigné de voir qu'une ville autrefois sujette de mes aïeux, et qui n'avoit autres droits de souveraineté que ceux qu'elle tiroit de sa rébellion, osât prétendre des honneurs de cette nature.

J'éludai aussi une prétention de l'Empereur, qui n'étoit guère mieux fondée. Ce prince, croyant être obligé à me donner part de son élection, comme avoient fait ses prédécesseurs, n'avoit pu s'empêcher de m'écrire sur ce sujet ; mais, parce qu'il avoit répugnance à m'écrire le premier, il avoit adressé sa dépêche à l'ambassadeur d'Espagne, avec ordre de ne la point délivrer qu'il n'eût obtenu de moi une lettre de complimens par laquelle il parût que c'étoit moi qui l'avois prévenu ; mais je refusai de la donner, pour apprendre à l'Empereur à me mieux connoître, et je l'obligeai en même temps à rayer les qualités de comte de Ferrete et de landgrave d'Alsace qu'il avoit prises dans des pouvoirs donnés à ses ministres, au préjudice des cessions qu'il m'avoit faites par le traité de Munster, et bientôt après je lui fis encore retrancher le titre de chef du peuple chretien, qu'il se donnoit dans un projet de ligue contre le Turc, comme s'il eût véritablement le même empire et les mêmes droits qu'avoit autrefois Charlemagne, après avoir défendu sa religion contre les Saxons, les Huns et les Sarrazins.

Car enfin, lorsque le titre d'Empereur fut mis dans notre maison, elle possédoit à la fois la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, et la meilleure partie de l'Espagne, qu'elle avoit distribuée entre divers seigneurs particuliers, avec réserve de la souveraineté.

Les sanglantes défaites de plusieurs peuples venus du Nord et du Midi avoient porté si loin la terreur de nos armes que toute la terre trembloit au seul bruit du nom françois et de la grandeur impériale.

Mais la splendeur de cette dignité fut premièrement diminuée par les partages qui se faisoient alors entre les fils de France, et bientôt après nous la perdîmes entièrement par l'affoiblissement de la branche qui régnoit alors au-delà du Rhin.

Car, dès lors que les Allemands s'en furent une fois emparés, ils travaillèrent à nous en exclure pour jamais, en éteignant le droit de succession qui nous y rappeloit et en rendant l'empire électif.

Le Pape et les princes d'Allemagne, y trouvant leurs avantages particuliers, s'accordèrent aisément entre eux pour conspirer à ce dessein, et le reste du pays, flatté par les grands priviléges que l'on donna aux moindres états de l'empire, embrassa si chaudement cette innovation qu'on n'a pas pu depuis l'en détacher.

Mais ce qui peut nous consoler de ce malheur est que le même artifice qui nous a ravi la possession de cette couronne en a tellement avili la majesté qu'elle ne peut plus se souvenir sans confusion de son ancienne splendeur.

Et c'est pour cela qu'il s'est trouvé en divers temps des princes qui, pouvant y parvenir avec facilité, s'en sont volontairement abstenus, la croyant plus onéreuse qu'honorable. Car enfin cette partie de l'Allemagne où la puissance de l'Empereur est maintenant bornée n'est qu'un léger démembrement de l'ancien empire d'Occident; leurs résolutions les plus importantes sont soumises aux délibérations des états de l'empire ; leur élection est sujette à l'embarras des brigues et à toutes

les conditions qu'il plaît aux électeurs de leur imposer ; la plupart des terres de leurs dépendances ne défèrent aux ordres de l'Empereur qu'autant qu'ils y trouvent leurs avantages, et les villes même qui lui sont le plus affectées ont des droits si approchans de la liberté que, si les empereurs n'avoient point de seigneuries héréditaires, ils ne seroient souverains qu'en imagination ; desquelles observations vous pourrez connoître si c'est avec justice qu'ils ont prétendu se distinguer des autres monarques.

Mais, ne me contentant pas de rabattre la vanité de l'Empereur, je travaillois même à ruiner de plus en plus son crédit, et à détruire absolument en Allemagne la suprématie que la maison d'Autriche s'y étoit établie depuis deux siècles.

Dans cette pensée je m'informai plus exactement qu'auparavant de la disposition des esprits, et, sur le rapport qu'on m'en fit, je crus que l'électeur de Trèves seroit un des premiers que je pourrois détacher de cette cabale. Et, en effet, après une négociation de quelques mois je levai toutes les difficultés qui l'arrêtoient, et le fis entrer dans l'alliance du Rhin, qui étoit un parti puissant que je faisois former au milieu de l'Empire, sous prétexte de maintenir l'exécution du traité de Munster (1).

Dix villes impériales que ce même traité avoit mises

(1) Cette ligue du Rhin avoit été signée à Francfort le 14 août 1658, aussitôt après l'élection de l'Empereur ; elle étoit entre le Roi et les électeurs de Mayence, de Cologne, de Trèves, l'évêque de Munster, le duc de Neubourg, le Roi de Suède, en qualité de duc de Bremen et de Ferdant, la maison de Brunswick et le landgrave de Hesse. C'étoit le maréchal de Grammont et Lionne, ambassadeur de France à la diète pour l'élection de l'empereur, qui l'avoient négociée.

sous ma protection firent alors le serment de fidélité qu'elles refusoient depuis quatorze ans de me prêter.

Pour ôter les différens qui pouvoient être entre mes nouvelles conquêtes et mes autres pays, je réduisis la plupart des conseils souverains en présidiaux; je mis des François naturels dans les premières charges, et je fis ressortir les appellations à mes parlemens. J'écrivis aux généraux des ordres religieux afin qu'ils unissent les couvens de ces pays-là aux anciennes provinces de France. D'ailleurs j'empêchai que les églises d'Artois et de Hainault ne continuassent à recevoir les rescripts de Rome par la voie de l'internonce de Flandre, et ne permis plus que les abbés des trois évêchés fussent élus sans ma nomination; mais je trouvai bon seulement qu'à chaque vacance l'on me proposât trois sujets, l'un desquels je promis d'agréer.

En même temps, pour faire voir ce que valait ma protection à ceux à qui je l'avois accordée, je fis mettre le prince d'Epinay en possession des biens du comte de Buccoy, jusqu'à ce que les siens lui eussent été rendus, et je délivrai le pays de (1)...., qui étoit alors en contestation entre moi et les Espagnols, de diverses oppressions dont il étoit menacé par eux.

Douze des principaux habitans en avoient été arrêtés pour le paiement de quelques arrérages d'une somme de douze mille écus que les Espagnols avoient accoutumé d'y lever, et déjà, pour la dépense qu'ils avoient faite depuis leur détention, l'on avoit exigé d'eux deux mille florins, lesquels je leur fis rendre avec leur liberté.

Je fis même quelque chose de plus avantageux pour ce peuple; car les Espagnols, qui ne vouloient rien per-

(1) Ce nom manque à l'original.

dre de leur revenu, m'ayant proposé que, durant la contestation, cette imposition fût doublée afin que la France et l'Espagne y trouvassent chacun leur droit tout entier, je refusai l'expédient comme trop dur et trop ruineux pour le pays.

Je fis encore cesser dans l'Artois quelques levées que les magistrats des villes y faisoient sous prétexte de certains octrois accordés par le Roi d'Espagne; je voulus même que tous les officiers des garnisons payassent leur part des autres impositions qui se faisoient, afin de soulager d'autant les autres habitans, et je fis donner trois ans de surséance aux pauvres familles de la frontière pour payer leurs créanciers, qui les persécutoient cruellement depuis la paix.

Enfin je fis en sorte qu'une bonne partie des limites fussent marquées dès cette année-là, les fortifications de Nancy démolies, et mes places soigneusement réparées et munies de toutes les choses nécessaires pour leur défense, tâchant d'établir à la fois la réputation de ma puissance et de ma bonté chez mes nouveaux sujets, et de faire cesser le reproche qu'on fait depuis si long-temps aux François que, s'ils savent conquérir, ils ne savent pas conserver.

Les heureux succès que j'avois en toutes choses me faisant voir la protection que Dieu donnoit aux prémices de mon administration, je m'efforçois aussi de lui faire paroître mon zèle en tout ce qui regardoit son service.

Je donnai pouvoir au cardinal Anthoine et à Aubenille, mes agens à Rome, de faire une ligue contre le Turc, dans laquelle j'offrois de contribuer largement et de mes deniers et de mes troupes. Je m'étois d'ailleurs engagé avec les Vénitiens de leur fournir des forces considérables toutes les fois qu'ils voudroient faire ef-

forts pour chasser les infidèles de Candie, et cependant, pour leur aider au courant de la guerre, je leur avois donné cent mille écus.

Peu après j'offris encore à l'Empereur de lui prêter contre les Turcs une armée de vingt mille hommes, toute composée de mes troupes et de celles de mes alliés.

Sur l'avis que j'eus qu'en divers lieux de mon obéissance les gens de la religion prétendue réformée faisoient des entreprises contre l'édit de Nantes, je nommai des commissaires qui eurent ordre de moi de les réduire précisément dans les termes que mes prédécesseurs leur avoient accordés.

L'on m'avoit dit que, dans le faubourg Saint-Germain, il s'étoit fait par eux quelques assemblées, et que l'on y prétendoit établir des écoles de cette secte; mais je fis si bien entendre que je ne voulois pas souffrir ces nouveautés qu'elles cessèrent incontinent.

Je fus averti que, dans la ville (1)..... où ils n'avoient point de droit de s'assembler, ils s'étoient donné cette liberté durant les désordres de la guerre, ce qui avoit grossi le nombre des habitans d'une grande quantité de religionnaires; mais je défendis aussitôt les assemblées, et je fis sortir de la ville tous ceux qui y étoient nouvellement établis.

Je donnai les mêmes ordres à l'égard de ceux qui s'étoient retirés de nouveau dans La Rochelle, lesquels se trouvoient déjà en fort grand nombre; et portant même en cela mes soins au delà des terres de mon obéissance, je fis distribuer des aumônes aux pauvres de Dunkerque, de peur que leur misère ne les tentât

(1) Le nom n'a pas été déchiffré.

de suivre la religion des Anglois, sous la domination desquels ils étoient encore.

Je fis aussi diverses instances auprès des Hollandois en faveur des catholiques de Gueldres, que l'on traitoit rigoureusement; et à l'égard du jansénisme, je travaillois sans cesse à dissiper les communautés et les assemblées où se fomentoit cet esprit de nouveauté.

Quoique les duels eussent été plusieurs fois défendus, néanmoins, parce que je savois que toutes ces défenses étoient éludées par divers artifices, j'ajoutai de nouvelles précautions à celles qui avoient été déjà prises; et pour montrer que je voulois qu'elles fussent exécutées, je bannis de ma cour le comte de Soissons pour avoir fait appeler le duc de Navailles, et fis mettre en prison celui qui avoit porté la parole de sa part, quoiqu'elle n'eût point eu d'effet.

Je rétablis par une nouvelle ordonnance la rigueur des anciens édits contre les juremens, dont je fis bientôt après quelques exemples, et pour autoriser toutes ces actions extérieures par une marque de piété personnelle, j'allai publiquement à pied, avec tous mes domestiques, aux stations du jubilé, voulant que tout le monde conçût, par le profond respect que je rendois à Dieu, que c'étoit de sa grâce et de sa protection, plutôt que de ma propre conduite, que je prétendois obtenir l'accomplissement de mes desseins et la félicité de mes peuples.

Car vous devez savoir avant toutes choses, mon fils, que nous ne saurions montrer trop de respect pour celui qui nous fait respecter de tant de milliers d'hommes.

La première partie de la politique est celle qui nous enseigne à le bien servir; la soumission que nous avons pour lui est la plus belle leçon que nous puissions

donner de celle qui nous est due, et nous péchons contre la prudence aussi bien que contre la justice quand nous manquons de vénération pour celui dont nous ne sommes que les lieutenans. Ce que nous avons d'avantages sur les autres hommes est pour nous un nouveau titre de sujétion, et après ce qu'il a fait pour nous, notre dignité se relève par tous les devoirs que nous lui rendons. Mais sachez que, pour le servir selon ses désirs, il ne faut pas se contenter de lui rendre un culte extérieur comme font la plupart des autres hommes; des obligations plus signalées veulent de nous des devoirs plus épurés, et comme, en nous donnant le sceptre, il nous a donné ce qui paroît de plus éclatant sur la terre, nous devons, en lui donnant notre cœur, lui donner ce qui est de plus agréable à ses yeux.

Quand nous aurons armé tous nos sujets pour la défense de sa gloire, quand nous aurons relevé ses autels abattus, quand nous aurons fait connoître son nom aux climats les plus reculés de la terre, nous n'aurons fait que l'une des parties de notre devoir, et sans doute nous n'aurons pas fait celle qu'il désire le plus de nous si nous ne nous sommes soumis nous-mêmes au joug de ses commandemens.

Les actions de bruit et d'éclat ne sont pas toujours celles qui le touchent davantage, et ce qui se passe dans le secret de notre cœur est souvent ce qu'il observe avec plus d'attention.

Il est infiniment jaloux de sa gloire, mais il sait mieux que nous discerner en quoi elle consiste. Il ne nous a peut-être fait si grands qu'afin que nos respects l'honorassent davantage, et si nous manquons de remplir en cela ses desseins, peut-être qu'il nous laissera tomber dans la poussière de laquelle il nous a tirés.

Plusieurs de mes ancêtres, qui ont voulu donner à leurs successeurs de pareils enseignemens, ont attendu pour cela l'extrémité de leur vie, mais je ne suivrai pas en ce point leur exemple. Je vous en parle dès cette heure, mon fils, et vous en parlerai toutes les fois que j'en trouverai l'occasion. Car, outre que j'estime qu'on ne peut de trop bonne heure imprimer dans les jeunes esprits des pensées de cette conséquence, je crois qu'il se peut faire que ce qu'ont dit ces princes dans un état si pressant ait quelquefois été attribué à la vue du péril où ils se trouvoient, au lieu que, vous en parlant maintenant, je suis assuré que la vigueur de mon âge, la liberté de mon esprit et l'état florissant de mes affaires ne vous pourront jamais laisser pour ce discours aucun soupçon de foiblesse ou de déguisement.

LES

PORTRAITS DE LA COUR.

LES

PORTRAITS DE LA COUR (1).

Pour avoir quelque intelligence des affaires de la France et de ses intérêts, il faut connoistre les personnes qui gouvernent ou qui sont en quelque considération par leurs charges ou par leurs qualitez. C'est pourquoy nous commencerons par le caractère des personnes illustres et connues. Nous y adjousterons les différentes fonctions de leurs charges; nous distinguerons l'ordre des conseils du Roy et les différens employs de la guerre, et ensuite nous parlerons des revenus qui font subsister toutes ces choses.

(1) Nous avons lieu de croire que la pièce suivante est un document des plus rares et des moins connus. Nous la donnons comme une introduction à l'Histoire de Louis XIV, et un tableau curieux de sa cour pendant les premières années de son règne.

DU ROY

Et de toutes ses prééminences.

Le Roy Très Chrestien est fils aisné de l'Eglise, le premier des Roys de la chrestienté, par le consentement des Estats chrestiens et par l'aveu mesme des infidelles, qui, dans les traittez de Henry IV et le Grand-Seigneur, le nomment le plus grand Roy de la loi de Jésus-Christ, et proprement souverain, absolu et immortel en France. Il succède toujours par droit naturel, et, en vertu de la loy salique, de masle en masle, est toujours le plus proche du sang à l'exclusion des femelles, qui se sont toujours contentées de l'honneur d'estre dames de France, et de la bonne volonté du Roy, qui fait tous leurs avantages selon le sien et suivant la grandeur de sa dignité et l'intérest de son Estat. Childebert I[er], de la première race, fut préféré aux filles de Louis III, sans que personne ait réclamé de cette eslection; Philippe IV de Valois fut préféré à Isabelle, fille de France et Reyne d'Angleterre, Louis XII après Charles VIII, François I[er] après luy, et Henry IV après Henry III.

Le Roy qui règne aujourd'huy est fils et successeur de Louis XIII, petit-fils de Henry IV, descendant d'Antoine de Bourbon, Roy de Navarre, et de Robert de Clermont IV, fils de Louis IX. Toute sa généalogie se rapporte à Hugues Capet, le premier des Roys de la troisième race. Il est si bien fait et de si bonne mine que don Joan d'Austriche l'ayant veu passer sans suite

et sans le connoistre, et la Reyne luy ayant dit : « Sçavez-vous bien que voilà le Roy ?» respondit : «Bien que je ne le connoisse pas, Madame, je luy donnois déjà en mon cœur cette qualité, et le regardois comme le mieux fait des François et le plus digne de les commander.»

Il veut estre maistre tout seul et ne veut point se laisser gouverner de personne ; il est hardy, fier, intrépide, parle fort peu et bien à propos, constant dans ses résolutions, fort secret et judicieux. L'ambassadeur de Portugal luy dit un jour : « Sire, j'accommoderay cette affaire avec vos ministres. — Je n'ay point de ministres, monsieur l'ambassadeur, répliqua le Roy ; vous voulez dire nos gens d'affaires.» Au retour de Lyon, monsieur le Cardinal ayant éloigné d'auprès de sa personne quelqu'un qui luy estoit agréable, il dit en présence de quelques gentilshommes qui me l'ont conté : « Monsieur le Cardinal fait tout ce qu'il veut, et je le souffre à cause des bons services qu'il m'a rendus ; mais je seray maistre à mon tour.»

Il se pique d'imiter son grand-père et mesme de le surpasser, ainsi qu'il témoigna un jour à Monsieur de Paris qui luy en parloit : « Le Roy mon grand-père a fait de grandes choses et en a laissé faire ; si Dieu me fait la grace de vivre encore vingt ans, j'en pourray bien faire autant ou plus que luy. » Jamais on n'a veu un prince qui sache mieux se faire porter respect et retenir chacun dans son devoir ; et il fait tout cela sans se fâcher et sans témoigner le moindre chagrin ; je l'ay veu mesme avoir une patience que personne que lui ne seroit capable de conserver. Un jour, à Fontainebleau, il avoit donné ordre à son cocher du corps de luy tenir sa calesche preste à quatre heures du soir pour aller à la chasse. Toute la cour estoit preste de partir, et les quatre heures

estoient sonnées il y avoit déjà longtemps sans que le carosse du Roy fust arrivé. Le Roy mesme sortit plusieurs fois sur le perron pour voir s'il n'estoit point venu; cependant il estoit près de cinq heures quand il arriva. Le Roy en montant dans la calesche luy dit : « Cocher, je vous avois dit que vous fussiez icy à quatre heures.—Sire, respondit le cocher, qui venoit peut-estre de boire, il n'est que quatre heures aussi.» Le Roy, qui savoit bien qu'il mentoit, lui dit: « Marchez, vous ferez mieux, et que cela ne vous arrive plus.» On m'a assuré qu'il pardonne la première fois, fait une rude réprimande la seconde, et chasse sans rémission la troisiesme. Il veut que ses ordres soient exécutez inviolablement. Lorsqu'il eut donné ordre d'arrester monsieur Fouquet au sortir du conseil, par hazard monsieur d'Artagnan le manqua ; car il avoit pris une autre chaise que la sienne et s'estoit retiré dans une petite allée pour donner audience à quelques personnes. Monsieur d'Artagnan fort surpris, et, craignant que M. Fouquet n'eust eu le vent de sa détention et ne se fust eschappé secrettement, envoya promptement un mousquetaire avertir le Roy qu'il ne se trouvoit point. Le Roy pour lors estoit occupé à escrire la prise de ce surintendant à la Reine mère, qui estoit demeurée à Fontainebleau; et ce mousquetaire luy ayant dit cette nouvelle sans nommer personne: « Allez dire à Artagnan, repartit le Roy, qu'il faut qu'il se trouve, et je le trouveray bien. » Et se tournant vers monsieur le Prince : « C'est Fouquet, mon cousin, que je fais arrester, à cause qu'il tient toutes mes finances et que j'ay mille peines d'avoir de l'argent de luy, et que je n'en puis tirer aucun compte.» Monsieur le Prince et tous les autres seigneurs furent fort estonnez de cela; car ils n'en sçavoient tous rien,

et chacun d'eux loua la conduite et la résolution du Roy.

Il est fort tempéré, et on ne l'a jamais veu faire aucun excès dans l'abondance de tous les plaisirs, non plus que de se mettre en colère avec tant d'autorité, ce qui montre qu'il se possède parfaitement. Tout ce qu'on voudroit trouver à redire entre tant d'excellentes qualitez, c'est la libéralité, et on veut dire que la famille de Bourbon a cela d'origine d'aimer beaucoup l'amas des richesses; mais il a très judicieusement satisfait à ce reproche depuis peu, quand il a dit tout haut ces sages paroles: « Il faut que mes peuples me considèrent comme un nouveau marié, qui commence à se mettre en ménage, et qui doit avoir soin de s'establir; dans peu de temps ils s'en sentiront, car je pense à eux aussi bien qu'à moi. »

Il sçait les exercices avec avantage, les mathématiques et principalement le traitté des fortifications; il sçait mieux, plus doucement et plus distinctement que tous les officiers, commander ses troupes; il est fort bon et fort bel homme à cheval, et manie toutes sortes d'armes avec la mesme grace que les maistres du mestier; il danse admirablement bien, et, quoyqu'il soit masqué, on le reconnoist toujours à son auguste mine et à sa bonne grace. Il rit fort peu et avec beaucoup de modération, et il faut que le mot pour rire soit fin et bien donné pour l'obliger à l'approuver comme les autres. Enfin il faut avouer que nostre grand Roy a toutes les qualitez et toutes les vertus qui sont nécessaires pour commander un grand royaume comme le sien, mais mesme qu'il est digne de l'empire de toute la terre, et qu'il ne luy faudroit pour cela autre chose que d'estre connu de toutes les nations, qui sans doute

deviendroient amoureuses de ses incomparables vertus et se soumettroient à l'empire le plus doux et le plus réglé qui ait jusques ici paru dans ce grand univers.

De la maison du Roy.

Le sage Salomon, dès son avènement à la couronne de son père, fit bastir une maison telle que la sainte Ecriture nous l'a représentée, avec cet ordre merveilleux qui attira la Reine de Saba à venir admirer la sagesse et la gloire de ce puissant monarque; sous la conduite d'une femme illustre et digne du titre de mère du plus grand Roy de la terre, je croy qu'on peut dire le même et quelque chose de plus du monarque des lys, qui règne aujourd'hui avec tant de gloire par le soin et les belles impressions d'une régente qui l'a conduit durant sa minorité, et l'a placé sur son thrône avec tant de pompe et de majesté après avoir donné la paix à toute l'Europe.

Ce superbe bastiment du Louvre continué avec tant d'ardeur, outre l'admirable structure de mille autres lieux royaux et publics; cet éclat du trône et de l'autorité si majestueusement soutenue; cette admirable conduite dans l'establissement et réglement de famille royale; cette parfaite réunion de ses princes; cette paix qui fait espérer les douceurs par tout le monde; enfin cette auguste et glorieuse présence de Louis Dieu-Donné, qui a attiré non-seulement une grande et savante Reine

à venir voir et admirer ses grandeurs, mais qui donne encore envie à toute l'Europe d'accourir au bruit de sa renommée, sont des sujets assez grands pour estre comparez et mesme préférez à toutes les merveilles de l'antiquité, et nous faire dire ce passage de l'Escriture : « Je vous dis en vérité que Salomon dans toute sa gloire ne fut jamais égal à ce triomphant monarque. » Le dessein du Louvre est de faire quatre grandes cours où l'on puisse mettre six mille hommes en bataille; et outre la régularité des bastimens et leur industrieuse architecture, qu'on prétend devoir surpasser tout ce que l'art a produit de grand et de merveilleux dans le reste du monde, on y cherche la commodité pour y loger toute la famille royale et tous les principaux officiers de la couronne. Ainsi on verra mieux la grandeur et la magnificence de la cour quand elle sera tellement rassemblée; et attendant que cela se fasse, j'en traceray icy un léger crayon pour servir de lumière à ceux qui en veulent avoir quelque connoissance.

Toute cette grandeur et pompeuse suite du Roy se peut rapporter ou à sa grandeur royale, ou à la nécessité de son auguste maison, ou au plaisir de Sa Majesté.

Ceux qui sont indispensablement attachez à sa grandeur seule, ainsi que brillantes estoiles qui ne s'esloignent jamais du soleil ou de quelque autre planète, sont la Reine et les princes de son sang, et quelques princes estrangers qui ont préféré l'honneur d'estre sous son empire à celuy de commander aux autres ou d'estre soumis à quelque domination. Et parce que les grands sujets sont plus jaloux du rang de leur servitude que de celuy d'estre les maistres des autres, il est indubitable que les princes du sang de France n'ont

jamais cédé et ne céderont jamais la préséance à aucun prince du monde, pour souverain qu'il puisse estre, s'il n'est au rang des grandes puissances et qu'il ne se rencontre avec eux en personne.

Nous en avons une infinité d'exemples, et tout nouvellement celuy d'entre Monsieur et le duc de Savoye à Lyon, à qui Son Altesse Royale ne voulut pas mesme donner la droite quand il le viendroit voir chez luy, ce qui empescha l'entrevue de ces deux princes. Il est vray que Monsieur a traitté d'égal avec le fils du Roy de Danemark ; mais ç'a esté au sujet de l'infaillible prétention qu'il a d'estre Roy de son pays, qui est compté entre les grandes puissances. Il est encore vray que monsieur le Prince ne luy a pas voulu céder, et pour ce sujet ils ne se sont point rencontrez ensemble. Cette prééminence des princes du sang éclate beaucoup mieux aujourd'hui, après la longue contestation qu'ont eue les princes de la maison de Lorraine avec les nostres, qui a enfin esté réglée depuis peu en cette sorte. Durant les règnes passés de Henry II, Charles IX et Henri III, messieurs de Guyse s'estoient acquis tant de crédit à la cour de France qu'outre qu'ils s'estoient rendus maistres absolus des affaires, sous la régence de Catherine de Médicis, ils s'estoient laissez flatter de quelque prétention à la couronne. Un certain chanoine de Verdun avança, dans un livre qu'il fit imprimer, qu'ils estoient descendus de Charles de Lorraine, qui fut privé par les estats du droit de succession à la couronne de France, et Hugues Capet substitué en sa place. Et quoyque cette généalogie fust fausse, ainsi que plusieurs auteurs l'ont démontré en leur montrant leur origine dans celle des comtes d'Alsace, néanmoins messieurs de Guyse, qui estoient tous-puissans dans le royaume, se servirent bien

de cet avantage; car la nécessité des affaires et la crainte de leur trop grande authorité ayant obligé Henry III à leur accorder que les princes du sang céderoient la droite au chef de la maison de Lorraine, et que les cadets la céderoient de mesme aux princes du sang de France; nos princes n'ont jamais voulu obéir à cet ordre et s'y sont toujours opposez vigoureusement, jusques à ce que le Roy, de pleine puissance et authorité, connoissant la justice de leur cause, a donné ordre que désormais tous les princes de la maison de Lorraine, et mesme le chef de la famille, le céderoient aux princes de son sang. Et pour cet effet il envoya ordre par monsieur Letellier à monsieur de Guyse, qui est icy le chef de la maison, d'aller rendre visite à monsieur le Prince, et de luy céder en toute rencontre, mesme dans la maison de ce premier prince du sang, et d'en faire la mesme chose à l'esgard de tous les autres; ce qui aussitost fut exécuté par monsieur de Guyse, et ensuite par tous les autres princes de sa maison.

Il y a une autre contestation de préséance entre les princes estrangers et les ducs et pairs; ceux-ci prétendent la droite, aussi bien que les princes du sang, sur les princes estrangers, principalement dans les grandes cérémonies, où ils prétendent de représenter des personnes souveraines en vertu de leurs dignitez, qui sont sans doute les premières de l'Estat.

Il est certain qu'ils ont esté autrefois souverains, mais toujours vassaux du Roy et obligez à luy rendre hommage des fiefs de la couronne. On attribue à Hugues Capet leur eslévation; car ce prince pour se faire Roy accorda ces duchez et pairies aux plus grands seigneurs qui pourroient luy faire plus d'opposition dans son avénement à la couronne. Il les rendit si puissans

qu'ayant un jour tesmoigné au duc d'Aquitaine qu'il ne trouvoit pas bon qu'il fist la guerre au comte d'Anjou, et le duc ne s'estant guère soucié de ce ressentiment, le Roy luy fit demander qui l'avoit fait duc d'Aquitaine; il luy fit responce, avec beaucoup de fierté, que c'estoient ceux qui l'avoient fait Roy. Bien qu'ils soient aujourd'huy parfaitement soumis à l'autorité royale, ils veulent pourtant encore maintenir ce reste de grandeur à l'esgard des princes estrangers, et plusieurs d'eutr'eux ne voulurent point se trouver à l'entrée du Roy et de la Reine dans Paris après leur mariage, parce que M. le comte de Soissons, de la maison de Savoye, ne leur voulut pas céder le premier rang qu'ils prétendent dans toutes les cérémonies royales en vertu de leur dignité. Néantmoins, quelque grandeur que ces seigneurs de France veulent s'attribuer, ils en trouvent d'autres qui leur contestent encore la préséance, et marchent déjà d'égal avec eux, et n'ont pas moins d'authorité qu'eux dans le royaume. Nos Rois, pour entretenir un agréable tempéramment dans leurs Estats, ont toujours également considéré la valeur et la justice; et pour cet effet ils ont fait des gentilshommes de la robe et de l'épée, et leur ont toujours donné les mesmes priviléges, avantages et immunitez, sans mettre entre eux aucune différence, parce qu'il est indubitable que les Estats subsistent esgalement par la force que par la justice. Ceux de l'épée se sont pourtant voulu toujours attribuer quelque prééminence; mais ceux de la robe ont sagement pris sur eux une supériorité dont ils ne se vantent pas. En effet, ils disposent souverainement des biens, de la vie et de l'honneur des autres, sous l'autorité royale dont ils sont couverts, et jugent, assis sur les fleurs de lys, les plus illustres testes du

royaume, sans en excepter mesme les princes du sang, qui sont obligez de leur respondre. J'en ay veu un exemple, durant les derniers troubles, en la personne de monsieur le Prince. On luy avoit donné quelque appréhension d'estre encore une fois arresté après sa sortie de prison, ce qui causa sa retraite à Saint-Maur. Le parlement députa deux conseillers pour aller trouver ce prince et l'inviter de venir au parlement exposer les raisons de sa retraite. Il y vint, accompagné de Son Altesse Royale, de monsieur le prince de Conty, des princes de Nemours, de Guyse et autres seigneurs qui s'y trouvèrent assemblez. Là, monsieur le premier président, adressant sa parole à monsieur le Prince, le reprit hardiment du dessein qu'il avoit pris de se retirer de Paris en tumulte, et luy dit qu'ils le rendroient responsable de tous les désordres qui en arriveroient, et que cela estoit donner des ouvertures à une guerre civile pendant la minorité du Roy; qu'on savoit bien à la cour qu'il avoit des intelligences secrettes avec les ennemis du Roy, et qu'il faisoit fortifier des places, et entr'autres celle de Bellegarde. A quoy monsieur le Prince respondit fort vigoureusement que, s'il arrivoit du trouble en France, ils en seroient la seule cause, et qu'ils avoient donné commencement à tous les désordres; que pour luy il détestoit de tout son cœur tous les desseins d'événement; et que, pour les intelligences qu'on luy reprochoit, cela estoit formellement faux, qu'on n'en pouvoit produire la moindre preuve contre luy, et qu'il estoit aussi peu véritable qu'il fist fortifier aucune place; et que dans Bellegarde, qu'on luy objectoit particulièrement, il faisoit serment, en présence de Son Altesse Royale et de la cour, qu'on n'y avoit pas remué un seul morceau de terre. Sur quoy monsieur le

premier président, aussi hardiment qu'auparavant, reprit la parole, et luy dit que toutes ces paroles étoient belles et bonnes, mais que quelquefois les intentions étoient bien contraires à ce qu'on disoit; ensuite s'emporta à luy faire une forte réprimande en ces termes : « Il fait beau voir le prince de Condé demeurer dans son palais au fauxbourg Saint-Germain et ne daigner passer le Pont-Neuf pour aller saluer le Roy son maistre et son seigneur. Cela semble se précautionner et se barricader de l'autre costé de la rivière contre le Louvre. Et que diront les étrangers, Monsieur, quand ils apprendront ce procédé du prince de Condé envers le Roy? » Monsieur le Prince repartit encor, aussi vigoureusement que la première fois, « que Son Altesse Royale l'avoit averty de ne le pas faire, qu'il ne respondoit point de sa personne, que le cardinal Mazarin régnoit encor dans l'esprit de la cour, où ses ennemis estoient les plus forts et le menaçoient d'une seconde prison; mais qu'il prenoit encor à tesmoins tous les désordres, s'il en arrive, si vous ne portez fidèlement au Roy et à la Reine mes justes raisons et mes très humbles remontrances.» Cette contestation de préséance entre les présidens et les ducs et pairs s'est réveillée plus que jamais depuis peu, à cause de ce qui est arrivé en une procession solennelle : je crois que c'estoit le jour de Feste-Dieu dernière. Les laquais de monsieur le président de Mesmes, se voyant les plus forts, prirent le premier rang sur ceux de monsieur le duc de Brissac; il y eut grand débat pour cela, mais il fallut que ceux du duc cédassent à la force et au nombre; sur quoy les ducs ont fait leurs plaintes avec beaucoup d'empressement et ont demandé justice à la cour. Chacun s'est défendu de son costé, et les ducs tout nouvellement ont produit

leur manifeste et l'ont présenté au Roy pour en ordonner. On dit que Sa Majesté doit aller mercredy au parlement pour ce sujet, et donner ordre à monsieur le chancelier de recueillir l'advis des ducs avant celuy des présidens. D'autres, plus clair-voyans à mon advis, disent que l'affaire s'accommodera de la sorte : que les présidens au parlement tiendront le premier rang, et partout ailleurs le céderont aux ducs et pairs, et principalement aux grandes cérémonies et entrées de triomphe, où l'espée semble avoir plus de droit que la robe. Nous en attendons l'issue.

Le caractère ou le portrait de la Reine mère.

Anne-Marie-Maurice d'Austriche, fille de Philippe III, Roy d'Espagne, fut mariée à Louis XIII, Roy de France et de Navarre. Le mareschal d'Ancre fit ce mariage, et mena le Roy à Bordeaux pour ce sujet, tandis qu'une armée amusoit la ligue des princes en Champagne. Elle a esté longtemps sans enfans, et enfin elle a eu le Roy et Monsieur seulement, sans aucune fille ny autres masles. Après la mort de Louis XIII elle se fit déclarer Régente, et s'est servie des conseils et de l'administration de monsieur le cardinal Mazarin durant le terme de sa régence et de la minorité du Roy. Le commencement de son ministère fut assez heureux et assez paisible; car, pour gagner la faveur et l'amitié des grands, il versoit les graces du Roy à pleine main et sans beaucoup de discernement, se contentant d'engager plusieurs

personnes à son party en leur faisant part de sa faveur et de son autorité. Il pensa d'abord aussi à s'appuyer par de grandes alliances, et pour cela il fit venir de ses neveux et de ses nièces, et autres de ses parens, qu'il fit élever à la cour et à l'air de France, dans la grandeur et dans les hautes espérances pour l'avenir. Mais nous parlerons de ce ministre dans un chapitre que nous ferons de lui et de sa conduite.

La Reine mère est une princesse vertueuse, bonne, d'un esprit pacifique et d'une piété exemplaire; elle ne manque point de résolution ny de conduite pour les grandes affaires, ny de bonne volonté pour le bien public. Elle a fait voir cette haute fermeté devant les troubles de sa régence, lorsqu'elle voulut employer la force contre Paris, et qu'elle dit à monsieur le Prince, à son retour de la bataille de Lens : « Souffrirez-vous que l'on fasse affront à l'autorité du Roy ? (parlant des barricades, et de ce qu'il avoit falu relascher monsieur Brousselle aux cris d'une populace émeue) cette atteinte vous regarde. » Monsieur le Prince respondit : « Madame, voilà mon épée pour le service du Roy, et vous n'avez qu'à commander. » Elle fit voir encore beaucoup de résolution dans l'entreprise sur les Princes, qu'elle fit arrester par son capitaine des gardes; mais son courage parut principalement après l'éloignement du cardinal Mazarin, qu'elle prit en main les resnes de l'Estat qu'elle gouverna au milieu de la tempeste, qu'elle fit déclarer le Roi majeur après avoir poussé monsieur le Prince en Guyenne, et qu'elle fit arrester monsieur le cardinal de Retz après l'avoir flatté du ministère. Enfin elle parut ce qu'elle estoit, c'est-à-dire bonne et pacifique dans le fond de l'ame, lorsqu'elle a pardonné à ses ennemis sans avoir jamais voulu se ressentir d'aucune injure, et

qu'elle a voulu la paix malgré l'intention du Cardinal, jusqu'à luy commander de la faire en faveur de toute la chrestienté. Elle est magnifique, sans luxe, et fait gloire de son origine et de son alliance; elle a une piété exemplaire, et ses fréquentes dévotions ne sentent rien d'affecté ny de sévère; elle montre sa vertu sans déguisement, et prend plaisir à faire du bien de la bonne sorte, afin d'attirer tout le monde à la vertu par son exemple. Elle a fait bastir le Val-de-Grace pour sa retraitte, et comme une sainte solitude où elle va chercher Dieu loin de l'embarras de la cour et de la confusion des affaires; elle fait beaucoup de charité á des pauvres couvens et communautez, et leur donne de quoy vivre et subsister dans la dévotion, dans l'estude et dans les autres exercices honnestes. Elle a toujours entretenu, le plus qu'il luy a esté possible, la bonne intelligence dans la maison royale, et s'est toujours maintenue par sa vertu de mère du Roy de France, de sorte qu'elle retient encor aujourd'hui cette aymable autorité sur l'esprit d'un puissant Roy et d'un grand prince, qui l'honorent tous deux parfaitement. Elle a fait le mariage du Roy avec la fille du Roy d'Espagne, son frère, à présent régnant, et les a remis par ce moyen en une parfaite intelligence, au grand contentement de leurs peuples et de toute la chrestienté. Elle a fait paroistre beaucoup de modération dans le pouvoir et dans l'abondance de toutes choses; et, dans un siècle perverty qui court après les richesses sans que rien puisse l'arrester de remplir son avidité, elle est demeurée seule sans amasser aucun trésor, et s'est contentée de ce que la nature, le droit et sa qualité luy donnent légitimement.

Le caractère ou le portrait de Monsieur.

Il est frère unique du Roy, un prince fort beau, très bon et fort galand; il n'a pourtant point cette majesté égale à celle du Roy, ny ce fond de bonté généreuse qui paroist en nostre grand monarque; il n'a pas cette haute sériosité ny cette fierté naturelle. Il est doux, agréable, d'humeur enjouée, civil et obligeant, complaisant aux dames, toujours gay et agissant, curieux des choses belles et rares, qui s'entend aux assortimens des habits, des meubles, des cabinets, et se connoist parfaitement bien aux agrémens que l'art fait paroistre dans l'architecture, la peinture, la musique, la perspective et l'agriculture. Bien que ce prince ayt toujours eu une parfaite déférence aux volontez du Roy et un extreme respect pour la Reine mère, il n'a jamais voulu fléchir en la faveur du cardinal Mazarin.

Mesme on raconte qu'un jour, à Saint-Germain, le Cardinal ayant passé devant luy et ayant osté son chapeau pour le saluer, il le regarda sans se lever ny faire aucun semblant de luy vouloir rendre le salut. Le Cardinal, ayant aussitost passé à l'appartement de la Reine mère, s'en plaignit galamment tout haut en ces termes : « Je ne scay ce que j'ai fait à Monsieur, qui me traitte avec tant de mespris; je croyois estre mieux dans son esprit, ne luy ayant jamais donné aucun sujet de me traitter de la sorte. » La Reine, ayant fait appeller Monsieur, luy fit mille reproches de cette action, et le menaça avec quelque sorte d'indignation de ce qu'il ne

s'estoit point levé devant monsieur le Cardinal; à quoy Monsieur respondit sur-le-champ : *Quand il eust esté le Pape, je ne me serois pas levé.* On le menaçoit de le chastier de ceste parole, mais il s'expliqua galamment en disant : « On ne se lève pas devant le Pape, puisqu'on se met à genoux devant luy, et j'aurois esté obligé de faire de mesme. » Il s'est toujours monstré contraire au procédé de ce ministre, principalement à cause qu'il ne luy donnoit de quoy entretenir sa maison et ses divertissemens dans la splendeur et dans la magnificence qu'il souhaittoit et qui est deue à sa qualité de fils de France. Il a esté nourry dans une grande crainte et dans un grand respect pour le Roy, sans beaucoup de culture pour les lettres et pour les exercices de la guerre. Il s'est pourtant exercé parfois à monter à cheval, mais non pas avec tant d'assiduité que le Roy. Il a une merveilleuse présence d'esprit pour dire ce qu'il veut. Entre autres occasions de la faire paroistre, celle-cy n'est pas des moindres.

Il estoit avec le Roi à visiter les bastimens du Louvre avant la disgrace de M. Fouquet, et le Roy se plaignoit qu'il n'avoit point d'argent pour la continuation de ce grand édifice; sur quoy Monsieur respondit galamment : « Sire, il faut que Vostre Majesté se fasse surintendant des finances seulement un an, et elle aura de quoy bastir. » Il aime la paix et le repos, et ne se met guère en peine du tumulte de la guerre. Il a pourtant suivy le Roy et a enduré toutes les fatigues des voyages sans en estre incommodé ny chagriné. Il a eu, avant son mariage, beaucoup d'amitié pour madame de Hourdon, et la Reine, pour découvrir ses sentimens, luy dit un jour qu'il sembloit qu'il fust amoureux de cette dame, à cause qu'il luy avoit envoyé des pendans d'oreille de quatre mille écus en estreine

au premier jour de l'an. Il respondit que, pour beaucoup d'amitié et de compassion, il en avoit véritablement pour une pauvre estrangère hors de son pays et sans biens, et que c'estoit la raison qui l'avoit obligé à la régaler de ce présent.

Le caractère ou le portrait de monsieur le Prince.

Monsieur le prince Louis, fils de Henry de Bourbon, descendant de Louis, prince de Condé, frère puisné de Henry IV, est un des plus grands cœurs de ce siècle, et plus hardy capitaine qui ait jamais esté, sans en excepter Alexandre ny Gustave-Adolphe. Il craint si peu le péril qu'on a creu quelquefois qu'il estoit plutost téméraire que vaillant. Le mareschal de Gassion, qui estoit un des plus braves de son temps, s'y est trompé; et monsieur le Prince s'est contenté, pour le punir, de faire voir que sa valeur ne pouvoit recevoir d'atteinte par des impressions de timidité.

A la bataille de Rocroy, où ce prince fit son coup d'essay, il ne tesmoigna jamais d'appréhension, quoyque le commencement fust fort désavantageux à son party et qu'il fust menacé d'une épouvantable déroute; il ne cessoit d'agir et de rallier les fuyards pour les ramener au combat, et fit si bien, par sa résolution, qu'il fit résoudre les François à vaincre ou à mourir. Le baron de Syrop, un des plus résolus de son armée, le seconda merveilleusement bien en ce combat, et mérita en cette

journée le bâton de mareschal de France; mais cette récompense lui a manqué, et tous autres avantages depuis; ce qui a esté plutost un effet de sa mauvaise fortune qu'un défaut d'estre connu, puisqu'il s'estoit signalé aux yeux de tout le monde. Outre la bataille de Rocroy, qui fut et son coup d'essay et son chef-d'œuvre, il a encore gagné trois autres batailles: deux en Allemagne, qui sont à Fribourg et à Norlingen, et y prit en dix-huit jours Philipsbourg, qui avoit soutenu dix-huit mois de siége royal, et avoit résisté, sans estre pris, à la valeur du grand Gustave de Suède. La dernière bataille qu'il gagna fut celle de Lents, dont la pompe et la réjouissance fut troublée par le désordre des barricades, où l'on vit tout l'Estat en confusion, tout le peuple sous les armes, et le Palais-Royal presque assiégé. Et tout ce remuement se fit au sujet de monsieur de Brusselle, conseiller du parlement, qu'on arresta ce jour-là, à cause de sa vigoureuse résistance à la surcharge du peuple. L'autorité semble en ce rencontre violée par l'obstination des Parisiens, qui obligèrent les ministres de rendre ce prisonnier, et deux autres qu'on avoit pris avec luy; et toute cette populace émue demeura trois jours et trois nuits sous les armes sans vouloir s'appaiser, et qu'on n'eût ramené celui qu'ils appeloient le protecteur du peuple, avec des acclamations de joye par toute la ville, où il revint glorieusement dans le carosse de Sa Majesté.

Monsieur le Prince employa toute sa valeur pour venger cette sédition, et, sa résolution étant prise d'assiéger Paris, il en sortit de nuit avec toute la cour, laissant tout le peuple dans une effroyable consternation. Mais, après beaucoup de travaux, les choses s'estant accommodées, la cour revint à Paris, et tous les fruits de tant de peine

ne furent que la haine du peuple, à cause qu'il avoit le plus travaillé au chastiment de cette grande ville. Cependant monsieur le Prince, ayant si bien servy la cour en toute rencontre, pensoit avoir droit d'en espérer des grandes récompenses; et, comme il est obligeant, agissant et sans repos, il pressoit souvent le Cardinal en faveur de quelques-uns des siens, pour quelque charge ou quelque gouvernement.

Le Cardinal, pensant à l'éloigner, luy présenta le gouvernement de Guienne pour celuy de Bourgogne, et monsieur le Prince entendit volontiers à cette proposition, tant à cause qu'il luy est plus honorable que parce qu'il espéroit d'avoir intelligence avec le sieur de Marsin, lieutenant-général en Catalogne, qui estoit sa créature.

Mais cela ne l'ayant pu esloigner de la terreur par un attentat sur son carosse, qui (en passant sur le Pont-Neuf) fut attaqué par des gens inconnus, qui tirèrent dedans et blessèrent un page qui tenoit la place de son maistre dans le fond, monsieur le Prince faisoit de grandes recherches de ses ennemis cachez; et on en soupçonnoit déjà monsieur de Beaufort et monsieur le cardinal de Retz; mais lorsqu'il mettoit des embuscades pour surprendre quelques-uns des complices, il ne prit pas garde qu'il les mettoit pour le conduire à Vincennes, où il fut mené prisonnier par l'ordre du Roy. On n'a jamais vu un grand courage supporter sa prison plus patiemment que luy; il donna luy-mesme l'avis pour le conduire à Vincennes par un plus beau chemin, se souvenant que, durant la guerre de Paris, son canon s'estoit embourbé dans celuy par où on le menoit.

Il sortit de la prison treize mois après, par l'intrigue du cardinal de Retz et du parlement. Une lettre qu'il es-

crivit avec un crayon, et qui estoit signée de la main du prince de Conty et du duc de Longueville, ses frères, compagnons de sa prison, et qui fut présentée au parlement, auquel elle estoit adressée, servit beaucoup pour son eslargissement. Il s'est toujours depuis défié du Cardinal, et a mieux aimé se retirer en Flandres que de retomber entre ses mains. Bien qu'il fût son ennemy, il n'en disoit jamais du mal, mais il faisoit voir qu'il n'estimoit pas sa conduite. Il disoit un jour qu'il y avoit trois personnes en France qui faisoient du bruit :

Monsieur le mareschal de Turaine, qu'il estimoit le meilleur et le plus prudent capitaine du temps, mais qui estoit malheureux ; le cardinal Mazarin, qui estoit le plus adroit du monde pour le cabinet, mais le plus timide de son siècle ; luy-mesme, qui n'avoit ny l'un ny l'autre de ces avantages, mais qui estoit plus heureux. Il est retourné à son devoir et s'est remis à l'obéissance du Roy, avec un attachement qui faisoit voir qu'il n'en vouloit qu'à son ennemy, le cardinal Mazarin, avec lequel pourtant il s'est réconcilié. Il est vaillant, hardy, généreux, sçavant, et le plus agissant qui se puisse trouver ; il ne manque point de prudence dans l'occasion. Il est présentement attaché à l'œconomie, et prend connoissance exacte de tout ce qui se passe dans sa maison ; et après la grande alliance qu'il a faite de son fils unique avec une princesse de la famille Palatine, il ne pense plus qu'à leur amasser de quoy fournir à l'illustre dépense qui se fait dans cette éclatante maison.

Le caractère ou le portrait de monsieur le duc.

C'est un jeune prince qui ne rabat rien de la grandeur et de la fierté de ses ancestres. Il est prompt et agissant, et garde une autorité tout-à-fait grande sur tous ceux qui luy sont soumis. Il est pourtant assez froid et fait toutes choses avec prudence. Il ayme beaucoup la chasse, jusques à se faire malade pour ce divertissement, ainsi qu'il le fit à Fontainebleau. Il a fort bien estudié et parle diverses sortes de langues. Il hait les cérémonies et les longs discours, et expédie fort viste et avec adresse ceux qui se présentent à luy pour quelques affaires. Il promet beaucoup à l'avenir de sa personne, et il a le cœur et la capacité d'imiter les exploits de guerre de son père.

On veut qu'il aye part au royaume de Pologne. Il est vray qu'il est fils adoptif du Roy et de la Reine de ce pays-là, à cause qu'il a espousé la nièce de cette grande princesse. Il fait toutes choses fort bien et sans affectation. Il a la droite de son père, et je ne sçay par quelle raison : les uns l'attribuent à une bonté paternelle pour luy, et c'est bien là ma pensée; d'autres disent que c'est en vertu de la noblesse, qui est toujours plus grande à mesure qu'elle s'éloigne de son origine. D'autres veulent que ce ne soit que pour la commodité de son père, qui se trouve mieux ainsi dans le carosse qu'ailleurs, et tiennent cette maxime que la première place est celle que les plus éminens occupent, ainsi que la Reine mère, qui occupe toujours le devant de son carosse. Il se connoist fort aux beaux vers et à la douceur de la poésie, et

prend plaisir à entendre des belles choses et à les retenir. Il ne se divertit à toutes choses, et il faut qu'elles soient bien fines pour leur donner son approbation. Il dit son sentiment avec beaucoup d'esprit des matières les plus hautes de la philosophie, et se plairoit fort à la magnificence du jeu, des ballets, du train, des maisons et de toutes les autres choses splendides, si monsieur son père ne modéroit un peu ses inclinations et n'en régloit la dépense à des termes honnestes et dignes de son illustre famille.

Le caractère ou le portrait de M. le prince de Conty.

Il est doux, débonnaire, et tout remply de belles qualitez. Il est très sçavant en toute sorte de sciences et s'est fait admirer publiquement dans la plus célèbre assemblée de l'Académie par son grand esprit, et pour sa capacité à traitter des plus hautes matières de la théologie; mais outre toutes ses grandeurs et toutes ses excellentes qualitez, il a un fond admirable de bonté et de vertu. Il mène une vie qui peut servir d'exemple à toutes les cours des grands, et fait voir qu'on peut estre grand seigneur et parfaitement homme de bien.

Il a une vertueuse princesse qui le seconde admirablement dans son zèle et dans sa piété; et quand le Cardinal n'auroit jamais fait d'autre bien en France que celuy de nous donner une si rare personne, qui fait tant de bien à tout le monde, on lui doit pour toujours des louanges de ce bienfait, puisque par elle il a

sauvé la vie à un million de personnes pendant la famine, et a contribué au salut de plusieurs ames qu'elle a attirées à l'odeur de la vertu ; si bien que ce prince et cette princesse sont aujourd'huy les vrays miroirs de la piété dans la grandeur et dans les richesses. Je ne parle pas icy de la beauté de cette dame ; car, bien qu'elle soit merveilleuse dans sa personne, c'est pourtant le moindre de ses avantages; car elle est infiniment bonne, elle est extremement sage, elle est bienfaisante et charitable ; elle est enfin le modèle achevé de la perfection chrestienne. Ils ont un digne rejetton de tant de grandeurs et de vertus, qu'on appelle monsieur le comte ; mais il est encore trop jeune pour pouvoir faire esclatter en sa personne les avantages de son origine. Tout ce qu'on en voit, c'est une beauté ravissante et une physionomie heureuse qui promet, à l'avenir, qu'il ne sera pas moindre que ses illustres parens.

Le caractère ou le portrait de mademoiselle de Montpensier.

Mademoiselle, l'ancienne, est de la maison de Bourbon, du costé de père et de mère; Gaston, fils de France, frère puisné de Louis XIII, lui donna le jour, et Marie de Montpensier, sa mère, première femme de ce prince, tiroit son origine de Henry, duc de Montpensier, et ce Henry d'un deuxième cadet de la maison de Bourbon, dont la ligne droite avoit manqué à la mort du connestable et avoit recommencé dans Charles, premier cadet

de cette famille; et le second cadet avoit donné les princes de la Roche-sur-Yon et duc de Montpensier, dont Marie, mère de Mademoiselle, estoit descendue. Cette princesse du sang des roys et des princes est hautaine, hardie, et d'un courage plus masle que n'est d'ordinaire celuy d'une femme. On peut dire avec vérité qu'elle est une amazone, et qu'elle est plus capable de manier les armes que le fuseau. Elle le fit voir à la journée de Saint-Antoine, où le salut des Princes estoit désespéré, et où son père n'osoit rien entreprendre pour sauver le party du prince de Condé, qui estoit près de sa ruine; elle alla audacieusement à l'Hostel-de-Ville prendre le prévost des marchands et le gouverneur de Paris par la barbe, avec des grandes menaces, pour les obliger à donner un ordre et faire prendre les armes aux Parisiens pour la défense de son party; ensuite de quoy elle alla prendre Son Altesse Royale son père dans son palais, qu'elle amena comme malgré luy à la Bastille, afin de soustenir par sa présence son party chancelant. Et tout ce remuement des bourgeois (entreprise trop hardie pour une fille, principalement contre une armée royale, mesme en présence de Leurs Majestez) est une action qui ne se peut presque excuser que sur l'emportement du sexe, la minorité du Roy et l'aversion générale qu'on avoit alors du cardinal Mazarin; car elle fit tirer les canons sur l'armée royale et facilita la retraite des Princes, à qui elle fit ouvrir les portes de Paris, et sauva par ce moyen leurs troupes d'une défaite générale. Elle est fière, entreprenante, et libre à parler, et ne peut rien souffrir de tout ce qui luy semble contraire à sa pensée; elle n'a jamais aimé les ministres du Roy ny de son père, parce qu'il faloit qu'elle eût quelque déférence pour eux. Elle a eu autre-

fois la pensée de se marier avec l'archiduc Léopold d'Autrische sans le consentement du Roy; ce qui obligea Sa Majesté de luy donner des gardes et luy fermer les passages de Flandres, de peur qu'elle ne se jettât entre les mains de celuy qui faisoit pour lors la guerre à la France. On dit qu'elle a refusé autrefois la recherche du Roy d'Angleterre durant sa disgrace, et c'est une faute de jeunesse à laquelle il n'y a plus de remède. Il est assez difficile que son cœur altier se puisse soumettre à la domination d'un homme, quelque noble, quelque puissant qu'il puisse estre. Elle est la plus riche fille de l'Europe, car elle jouit de plus de huit cent mille livres de revenu en fonds de terre. Elle est de belle et grande taille, d'une mine masle et eslevée, d'une démarche libre et hardie; elle a un port majestueux et un abord assez agréable. Son humeur est impatiente, son esprit actif et son cœur ardent en tout ce qu'elle entreprend; et comme elle ne sçait ce que c'est que la dissimulation et qu'elle dit ses sentimens sans se soucier de quoy que ce soit, on croit qu'on a appréhendé à la cour qu'elle ne témoignât du déplaisir de voir ses sœurs cadettes mariées, et du second lit, devant elle; et on dit que pour cela, et pour quelques paroles eschappées ou escrites, elle a eu ordre de se retirer dans ses terres, où elle vit en liberté, toujours dans l'espérance d'estre bientost rappellée à la cour, où l'on fait des propositions avantageuses pour son mariage. On ne sçait pas bien encor en faveur de quel potentat.

Le caractère ou le portrait de la maison de Vendosme.

Monsieur le duc de Vendosme, nommé César de Bourbon, est fils naturel de Henry IV et de madame la marquise d'Estrée, dite la belle Gabrielle. La tendresse excessive que le Roy son père avoit pour cette dame et pour ce fils faillit à la rendre légitime par un mariage; et il en avoit fait une promesse en faveur de cette maistresse, que monsieur de Rosny déchira en sa présence, ainsi que monsieur de Sully le raconte en ses Mémoires. Il ressemble beaucoup à ce grand prince dont il tire sa naissance; il est bien fait et de bonne mine. Il est assez gay et homme d'esprit, et surtout d'une bonté grande, d'une douceur et d'une affabilité merveilleuses. Il a esté longtemps éloigné de la cour du Roy deffunt avec sa famille; mais il est revenu à celle du Roy avec tous les honneurs qui sont dus à sa naissance; mesme Sa Majesté l'a honoré de la charge de grand-amiral, qui est presque la première de l'Estat, et en a accordé la survivance à monsieur de Beaufort, cadet de ses fils; en sorte qu'il est mieux en cour que jamais, et son grand aage et son expérience l'ont rendu capable d'un si haut employ, dont il s'acquitte avec toute la conduite nécessaire, aydé par les soins et l'activité de son fils aisné, qui avoit espousé une des nièces du cardinal Mazarin. Et ce mariage s'estant fait en secret, il fallut enfin le découvrir lors qu'elle fut grosse de ce prince; on ne parloit pourtant que de faire cette alliance au commencement, à laquelle monsieur le Prince sembloit vouloir estre contraire par

intérest de famille ; mais la chose estant enfin expliquée, on vit qu'il n'y avoit plus de remède et que le Cardinal avoit joué au plus seur, de peur qu'il n'y eût de l'opposition en cette affaire. C'est un prince libre, facile et qui aime ses divertissemens ; il ne se soucie guère des intrigues de la cour. Il est gouverneur de Provence, où il passe le temps fort en repos et sans la magnificence qui est naturelle à sa maison. Monsieur le duc de Beaufort est un prince doux, humain et civil au delà de sa condition. Il a esté nommé par raillerie Roi des Hales, durant les troubles, à cause qu'il estoit aimé et suivi de tout le peuple, à qui il ne refusoit jamais le coup de chapeau. Il est adroit et de belle taille, fort blond et bien à cheval. On dit qu'il fait le coup de pistolet mieux que personne de France ; il en eut une funeste occasion après le combat de Saint-Antoine, en la personne de monsieur de Nemours, son beau-frère, qu'il tua sur le champ, quoyque contre son gré et son inclination bienfaisante. Quelque mauvais conseil de jeunesse porta monsieur de Nemours à ce duel, et monsieur de Beaufort fut engagé par la nécessité de se défendre. Il s'en retira aux Chartreux avec un déplaisir inexplicable. Il a la survivance de l'admirauté, et en cette qualité il commande sur mer les vaisseaux de Sa Majesté contre les barbares et pyrates de Thunis et d'Algier.

Le caractère ou le portrait de monsieur de Guise.

Il n'y a personne dans l'Europe qui ne sçache la grandeur de cette maison sous les derniers règnes, leur eslévation sous Henri II, leur accroissement sous Charles IX, à qui ils donnèrent de la jalousie, tant à cause de leur bonne mine que de leur magnificence, et enfin leur prodigieuse autorité sous Henry III, qui fut obligé, pour la seureté de sa couronne, de faire tuer à Blois le chef de cette maison avec son frère le Cardinal. Le duc de Guise, son fils, fut proposé pour Roy en France par les Espagnols, durant la ligue contre Henry IV, après s'estre sauvé du chasteau de Tours où le Roy le tenoit prisonnier.

Mais le duc de Mayenne, le regardant comme cadet de sa maison, ne put souffrir cet avantage ; si bien que leur division servit à l'avancement des affaires du Roy, qui luy pardonna cette rébellion selon sa clémence ordinaire, le combla encore de ses bienfaits en luy donnant le gouvernement de Provence.

Monsieur de Guise est aujourd'huy le seul qui reste de cette famille ; il retient de ses ancestres beaucoup de belles qualitez, et surtout celle de la magnificence, qui semble luy estre naturelle. Il est des plus galans de la cour et a esté fort amoureux dans sa jeunesse. Il a aymé madame la princesse de Nevers, sœur de la Reine de Pologne, d'une passion tout-à-fait violente. Il a espousé la comtesse de Bossu, l'une des belles dames de Flandre; et estant ensuite devenu passionnément amoureux de madame de Pont, il a esté à Rome pour faire rom-

pre son mariage, afin d'espouser cette dernière. Elle luy correspondoit parfaitement, et il pouvoit dire qu'il en estoit aimé autant qu'il l'aimoit. Mais n'ayant pu obtenir cela du Pape, il passa par occasion à Naples, où tout estoit en trouble par la révolte de Thomas Aniello. Il se rendit d'abord considérable au peuple de cette grande ville, et, se flatant de l'espérance de la conquérir au Roy moyennant du secours de France, il adjoustoit, dans la lettre qu'il en escrivoit, qu'il ne demandoit pour toute récompense de cette glorieuse expédition que mademoiselle de Pont. Sur quoi monsieur le Cardinal, ayant jugé cette lettre une expression de passion et foiblesse d'esprit, et ne voulant point hazarder ses troupes sur ces vaines assurances, l'abandonna en cette occasion; si bien qu'ayant esté pris par les Espagnols et conduit prisonnier en Espagne, il n'en est sorty que pendant les troubles de Guienne, à la requeste que monsieur le Prince en fit au Roy d'Espagne, pensant par là l'engager à son party. Mais parce que le Roy y avoit envoyé monsieur de Verderonne pour le retirer, il s'en vint droit en cour, sans vouloir voir celuy à qui il avoit quelque obligation de l'ouverture de cette affaire, et qui avoit obligé la cour à se souvenir de luy et à traitter en sa faveur. Depuis il a vendu ou engagé presque tout son bien sur le dessein de retourner encor à Naples et sur l'idée de la conqueste d'un royaume. Il a sans doute l'ame grande, mais sans mesure; ainsi il a dépensé tout le bien de sa maison. Sur quoy madame de Guise, parlant un jour à la Reine mère, luy dit que messieurs de Guise avoient amassé autrefois de si grands biens qu'ils avoient donné de la jalousie et du soupçon de leurs personnes, mais qu'ils avoient un héritier capable de détruire leur maison et

de quoy oster par là toute sorte d'apprehension de leur grandeur à l'avenir. Il est bien fait, obligeant, doux, civil, aymable; il parle juste, et fait des vers et s'entend aux belles choses. Il a, comme naturellement, l'art de bien conduire les chevaux et la grace de paroistre plus que personne dans les tournois et courses de bagues. Il se plaist merveilleusement à ces nobles exercices et les entend mieux que tous les escuyers de France. Il a encor en France des cadets de la maison de Lorraine, et entr'autres le comte d'Harcourt, franc, fier et vaillant, ainsi qu'il a fait voir en beaucoup de rencontres, et principalement devant Turin, contre le marquis d'Eguux, qui avoit invité les dames de cette ville à voir faire un déjeuné des François; et il fut luy-mesme battu par le comte d'Harcourt, qui n'avoit qu'environ sept mille hommes contre plus de quinze mille hommes. Il a encor fait des efforts qui semblent surpasser toute créance humaine dans la prise des isles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat, avec fort peu de gens et contre l'attente de tout le monde.

Il a fait encor la guerre en Catalogne, mais avec moins de succez; car il fut forcé dans ses retranchemens devant Lerida. Il a encor servy, contre ce qu'on espéroit, à conduire les princes du sang, Condé, Conty et Longueville, prisonniers au Havre. Il a la charge de grand-escuyer de France, et monsieur le comte d'Armagnac, son fils, en a la survivance; et on dit que, tout cassé qu'il est, il demande encor au Roy d'estre employé dans le service, et de ne pas mourir autre part qu'à la guerre.

Le caractère ou le portrait de la maison de Longueville.

Le comte de Saint-Paul devoit estre mis auparavant le duc de Guise; mais, à cause de la déclaration du Roy d'aggréger les princes de la maison de Lorraine aux princes de son sang et de leur donner rang immédiatement après eux, j'ay suivy cet ordre, qui n'est encor qu'en idée et contre lequel ce prince a fait sa protestation. Je ne veux rien luy oster pour cela de son droit, c'est au Roy d'en ordonner; et véritablement sa famille, quoyque descendue de Jean, comte de Dunois, fils naturel de la maison d'Orléans, a esté déclaré capable de succéder à la couronne, à cause qu'il a servy plus que personne, avec la Pucelle d'Orléans, à regagner le royaume sur les Anglois, qui l'avoient usurpé du temps de Charles VII. Il est fils de Henry d'Orléans, mort depuis peu, qui l'a laissé héritier de grands biens et de plus grandes vertus; car c'est un prince de la plus belle espérance du monde. Il est de belle taille, tout remply de cœur et d'esprit. Il est sçavant, et ayme la science et la vertu; enfin il promet de n'estre pas moindre que son vertueux ancestre, qui a rendu de si signalez services à cet Estat. Mais il est encor dans ses exercices, où il réussit merveilleusement et donne déjà de l'admiration à tout le monde. Son frère aisné s'est fait Jésuite, et l'a laissé unique héritier de la plus riche maison qui soit entre celles des princes.

Le portrait de la nouvelle maison de Soissons.

Celuy qui porte aujourd'huy la qualité de comte de Soissons est le fils puisné du défunt prince Thomas de Savoye et de madame la princesse de Carignan, fille de la véritable maison de Soissons. C'est un prince bien fait, doux et civil, et qui est comme l'aisné de sa maison, à cause que son aisné est sourd et muet. Il a espousé une des nièces du cardinal Mazarin, et pour ce sujet il est entré bien avant dans la faveur; il possède la charge de colonel des Suisses, qui est un des beaux emplois de la cour. Il est outre cela gouverneur de la Champagne et de la Brie, et enfin il est un des princes le mieux estably dans ce royaume. Il fut disgracié ces années passées pour avoir voulu tirer l'épée contre monsieur le duc de Nouailles, au sujet de sa femme, qui disputoit avec celle du duc le droit de présenter la serviette à la Reine; mais il est enfin retourné en grace et est mieux que jamais dans l'esprit du Roy.

Le portrait de la maison de Courtenay.

Cette maison, quoyqu'illustre et véritablement sortie des Roys de France, est aujourd'huy fort abbatue, et à

moins que le Roy par sa bonté ne se plaise à la relever, elle est en danger de demeurer entre les familles et princes, et de se contenter du simple tiltre de noblesse.

Il reste encor de cette maison le père et le fils, appelez princes de Courtenay, et un chevalier de Malte qui est le cadet. Il n'est rien de plus vray qu'ils sont de la maison de France, et ont perdu le droit de succession à la couronne par leur faute et leur négligence, à cause qu'ils se sont mésalliez et ont changé les armes de France, qu'ils devoient toujours retenir pour marques infaillibles de leur origine. Ainsi ils se sont déportez volontairement d'un si grand avantage, et selon le droit :

Volenti non fit injuria.

ils sont demeurez dans l'obscurité quoyqu'ils se soient efforcez quelquefois en vain de se relever. Il y a quelques autres seigneurs qui se donnent le tiltre de princes, comme les princes de Bouillon et de Sedan, de La Rochefoucault, de Marsillac, de Tarente, desquels le plus considérable par ses grands employs est le mareschal de Turenne, cadet de la maison de Bouillon. C'est un seigneur de grande conduite et d'un admirable jugement. Il est prudent au milieu des combats et se montre intrépide dans le péril, et, quoyqu'il n'ayt pas toujours eu tout le bonheur qu'il méritoit, il passe néantmoins dans l'esprit des plus braves pour un des plus parfaits capitaines de son temps. Quand il a commandé pour le Roy il a toujours esté plus heureux, ainsi qu'on l'a pu remarquer par la prise de Stenlay, par le secours d'Arras, et par la prise des plus importantes places de Flandres, avant que la paix fût conclue. Au contraire, à la bataille de Rhetel il perdit beaucoup de monde et pensa

estre pris luy-mesme. Il a espousé la fille du défunt mareschal de la Force, de laquelle il n'a point d'enfans. Il n'a que le défaut de la religion, fondé sur une fausse maxime qu'il faut qu'un homme meure dans la religion dans laquelle il est né, ce qui ne se doit qu'à la véritable Eglise. Il est homme de foy et de parole à l'esgard de tout le monde, et fait gloire de ne jamais manquer à ce qu'il a promis, ce qui fait qu'on se peut asseurer en sa personne.

Il y a encore monsieur le mareschal de Grammont, souverain de Bidache; c'est un des grands esprits de la cour pour le cabinet et pour le conseil, et qui ne manque pas de courage dans l'occasion. Il obéit aveuglément à l'authorité, et on l'accuse d'avoir donné la bataille de Honicourt contre toute apparence de réussir; mais quand on luy a voulu imputer cette témérité, il a respondu qu'il en avoit l'ordre par escrit du cardinal de Richelieu, qui avoit alors tout le pouvoir de commander; et ce fut lorsque le Roy fut à Perpignan, et que le Cardinal estoit disgracié, que, pour se remettre dans le pouvoir et pour avoir moyen de se venger de ses ennemis qui l'avoient poussé à bout par le moyen de Son Altesse Royale et de monsieur de Saint-Marc, il fit donner ce puissant eschet au Roy éloigné de Paris et des frontières de Flandres; ce qui arriva ainsi que le Cardinal avoit projetté; car le Roy fut surpris d'un coup si inopiné, et, pensant que tout estoit perdu, dit tout haut: « Hélas! je ne retourneray donc pas à Paris! » Car on appréhendoit pour cette grande ville, dénuée alors de tout secours contre une armée victorieuse. Mais monsieur de Noyers prenant son temps luy dit: « Sire, il n'y a que monsieur le Cardinal qui puisse parer à ce coup. » Si bien que le Roy l'envoya quérir et luy redonna tout

le pouvoir, et de pourvoir à la seureté du royaume, et de se venger de ses ennemis, qui furent aussitost arrestez, et le sieur de Saint-Marc et monsieur de Thou exécutez quelque temps après à Lyon, comme criminels de lèze-majesté en la personne de ce premier ministre.

Le portrait du cardinal de Retz.

Monsieur le cardinal est fils de monsieur le général des galères, appelé le père de Gondy, prestre de l'Oratoire. Voicy le sujet pourquoy il s'estoit rendu religieux : ce fut que, parlant au Roy de quelque chose, il cita monsieur de Liancourt pour le luy avoir dit. Le Roy ayant fait venir monsieur de Liancourt sur ce sujet, ce seigneur nia qu'il eût dit la chose à monsieur de Gondy. Il eut fallu là-dessus se battre après un si sensible démenty; mais, donnant son ressentiment à Dieu en faveur de cet amy, il résolut de quitter la cour et le monde, et se retirer chez les Pères de l'Oratoire. Son fils, pour lors abbé de Saint-Bérigre, fut choisi pour coadjuteur de monsieur son oncle, premier archevesque de Paris. Il a esclatté sous ce nom durant les troubles, qu'il fit un régiment pour les Parisiens qu'on appelloit à la cour par mocquerie les Corinthiens, à cause qu'il est nommé à l'archevesché de Corinthe *in partibus infidelium*. Il obligea la cour à le faire cardinal, comme malgré elle; car le cardinal Mazarin, ne pouvant rompre autrement le party de la Fronde, dont il estoit des premiers, se résolut de

le frustrer du chapeau de cardinal, et de le tromper en dissipant cette ligue formée contre luy. On luy accorda donc la nomination du Roy pour le cardinalat; mais on fit partir aussitost un courrier après le sien, pour traverser sa promotion à Rome. De quoy s'estant douté, et en ayant donné avis à son parent le bailly Gondy, secrétaire d'estat du grand-duc de Florence, il employa tous ses amis et tous les ressorts de son pouvoir en Italie pour faire réussir l'affaire à l'avantage de sa maison. Et, pendant ce temps-là, ayant fait surprendre au passage le courier du cardinal Mazarin, on l'arresta, tandis qu'on expédia l'affaire à Rome et qu'on obligea le Pape à tenir chappelle extraordinaire pour le nommer au cardinalat; si bien qu'ayant éludé la fourbe du Cardinal par une autre, il commença d'estre fort suspect à la cour, et on l'a cru capable de grandes choses. Il donna de la jalousie et de la crainte au cardinal Mazarin, en sorte que, pour le surprendre, on le flatta du ministère; et la Reine mère semblant pencher de son costé, cette extraordinaire faveur luy ayant enflé le courage, il conceut l'espérance d'y pouvoir arriver. Il alloit au palais accompagné de ses gardes, et faisoit la cour à la Reine avec beaucoup d'exactitude. Enfin, estant un jour demeuré à son disner, la Reyne luy dit qu'il allast disner luy-mesme; mais, ayant attendu que la Reyne fût au fruit, et s'estant retiré avec respect et de si bonnes paroles d'auprès de Sa Majesté, il fut arresté sur les degrez du Louvre par un capitaine des gardes, qui luy fit commandement, de par le Roy, d'entrer dans une chambre où on luy feroit à disner; et ensuitte il fut conduit à Vincennes, et quelque temps après transporté au chasteau de Nantes, et commis à la garde de monsieur le mareschal de La Milleraye.

Il eschappa de cette prison, et en courant la poste

pour se sauver il se démit une espaule. On courut après luy; mais ayant fait continuer quelques-uns de ses gentilshommes à courir la poste par la route ordinaire, il trompa ceux qui le poursuivoient et demeura caché dans une grange, d'où par après il sortit pour prendre un chemin de traverse. Il sortit du royaume par l'endroit le plus prochain, et s'en alla se retirer au port Saint-Sébastien, qui est de la domination d'Espagne.

Le gouverneur ayant appris son arrivé en donna avis au Roy son maistre, et, suivant l'ordre qu'il en receut, il vint trouver monsieur le cardinal de Retz et luy offrit sept mille pistoles; monsieur le Cardinal les refusa, luy disant qu'il ne vouloit recevoir de l'argent que du Roy son maistre, et qu'il ne demandoit du Roy d'Espagne que le passage et la seureté contre ses ennemis, ce qu'il espéroit de sa bonté. Le gouverneur luy repartit que le Roy d'Espagne estoit assez grand seigneur pour faire tels présents, et qu'il ne prétendoit pas par là gagner à son party une personne de sa condition, mais qu'il le prioit de ne point refuser cette libéralité. Monsieur le cardinal s'estant obstiné à ne rien prendre, quoyqu'il fust dans la dernière nécessité, le gouverneur retourna le lendemain avec deux mille seulement, et disoit que le Roy d'Espagne son maistre sçavoit bien qu'il avoit besoin de quelque argent et qu'il luy feroit plaisir d'accepter cette petite somme. Sur quoy monsieur le cardinal, ne voulant pas s'opiniastrer davantage, en accepta seulement cinq cens pour se conduire jusques à Toscane, où il avoit dessein d'aller; et, remerciant le Roy en la personne du gouverneur, il partit le lendemain pour poursuivre son voyage. Il arriva à Florence, où il fut receu et traitté avec toutes les magnificences possibles. Entr'autres curiositez qu'on luy fit voir

dans le palais du grand-duc et dans ses galleries, il s'arresta sur un portrait de Jean de Médicis, cardinal et général d'armée, qu'il vit habillé sans façon et ainsi qu'on disoit qu'il avoit coustume d'estre; sur quoy il dit : « Ces messieurs nos devanciers ne faisoient pas tant de cérémonies de ce temps-là, et je croy qu'ils estoient plus gens de bien que ceux de nostre temps. »

Quoyqu'il ayt dit dans ce temps-là qu'en dépit du cardinal Mazarin il mourroit archevesque de Paris, il a pourtant fait voir un grand acte de modération lorsqu'il en fit sa démission entre les mains de Sa Majesté, si fort elle luy a tesmoigné qu'elle le désiroit ainsi.

Il est sans doute généreux, magnifique et plein d'honneur et de vertu, sçavant, grand esprit, et capable du ministère s'il y estoit appelé.

Le caractère ou le portrait du cardinal Barberini, dit le cardinal Antoine.

Il est neveu d'Urbain VIII et cadet de sa maison; il est grand-camerlingue de la sainte Eglise (siége), et c'est en son nom que toutes les affaires s'expédient après la mort du Pape, et durant l'eslection d'autre il garde l'anneau du souverain pontife. Il est grand-aumosnier de France, archevesque de Rheims, premier duc et pair de France, abbé de Saint-Denis. Il est né commandeur des ordres du Roy, et a le droit d'information de la vie et des mœurs des chevaliers de l'ordre,

et reçoit leur profession de foy. Cette charge est *solatium honorum* en France, le comble des honneurs; cette charge a esté créée sous François Ier en faveur du cardinal Antoine Mendon. Il preste le serment de fidélité au Roy et le reçoit des autres ecclésiastiques suivant la cour, des évesques et archevesques de France, grands-prieurs d'Aquitaine, d'Auvergne, de Champagne, et de quelques abbez considérables. Il délivre les prisonniers aux grandes festes ou aux joyeux avénemens à la couronne, et autres cérémonies; il dispose du fond des aumosnes du Roy, fait toutes les fonctions sans dépendance d'autres supérieurs, et communique ce droit à qui il veut. Il est doux, paisible et accort; il aime la vie à la françoise; il a autrefois gouverné les affaires de l'Eglise du vivant de son oncle, et l'on dit que dans le temps de guerre avec le duc de Parme, comme il n'avoit pas toute l'expérience de l'art militaire, il s'estudioit tout une nuit à faire une lettre équivoque aux généraux, en leur donnant les ordres, afin que, si la chose réussissoit, il eût la gloire de l'avoir ordonné, et, si elle ne réussissoit pas, il eût de quoy s'excuser sur ceux qui n'avoient pas bien compris le sens de ses ordres.

Le caractère ou portrait de monsieur le chancelier.

Monsieur Séguier, sorty d'une maison de la robbe, a eu des ancestres dans les principales charges de l'Estat; l'on l'a fait passer par quelques emplois de la robbe et

arriver ensuite au souverain degré de chancelier de France, qui est le premier de la justice. Il est prudent et judicieux ; il passe pour le plus sçavant du royaume. Il déclare les volontez du Roy, lorsque Sa Majesté tient son lit de justice, après que le Roy a commencé à parler, et que pour se soulager d'une longue harangue il adjouste : « *Mon chancelier vous dira le reste.* » Il est assis aux pieds de Sa Majesté sur un carreau de velours noir ; il préside au grand conseil en l'absence du Roy, et sa charge ne luy peut estre ostée qu'avec la vie. On luy oste quelquefois les seaux, et le Roy commet un garde-des-seaux en sa place, qui seelle toutes ses expéditions. Bien qu'il soit parfaitement soumis aux volontez du Roy, on luy a pourtant osté les seaux et donné en garde à monsieur le premier président Molé. Durant les troubles de Paris il fut poursuivy par des canailles jusques dans l'hostel de Luynes, où il fut contraint de se retirer; et se trouvoit là fort en peine, sur le point d'estre forcé, si monsieur le mareschal de la Milleraye ne fût venu le tirer de là à main armée. La crainte et la jalousie qu'il eut de monsieur Fouquet à Fontainebleau fit qu'il suivoit le Roy partout, et se montroit aussi agissant qu'un jeune homme, mesme dans le voyage de Bretagne, parce que le Roy avoit respondu à monsieur Fouquet, à ce qu'on dit, qui importunoit Sa Majesté de luy donner les seaux, attendu le trop grand âge de monsieur le chancelier, qui le rendoit désormais incapable de vacquer à cette charge : « Ne vous en mettez pas en peine ; au retour du voyage de Bretagne je vous asseure que les seaux seront dans vostre maison. » Ce qui fut véritable, car tout fut seellé chez luy.

Cependant M. Fouquet, qui n'entendoit comme cela se feroit, se contenta de cette parole, et monsieur le

chancellier en eut une merveilleuse appréhension, tâchant de persuader au Roy, par ses soins de le suivre partout, qu'il estoit encor assez vigoureux pour se bien acquitter de cette charge. Voilà une des raisons qui les avoient rendus ennemis, monsieur Fouquet et luy.

Il aime sa santé plus que toutes les choses du monde et n'espargne rien de ce qui luy peut prolonger la vie; il use perpétuellement des remèdes et des nourritures précieuses, et se porte fort bien à l'âge de plus de quatre-vingts ans. Il marche toujours avec des gardes, plutost pour marque de sa dignité que pour aucune appréhension qu'il ayt de personne. Il préside à la chambre de la justice; mais monsieur Fouquet a fourny plusieurs chefs de récusation contre luy, ne voulant en aucune façon l'accepter pour son juge. Il est prodigieusement riche et fort économe, et n'ayant point des enfans masles, sa succession est dévoluée à ceux de ses filles, dont le chef est monsieur le marquis de Coaslin.

Le caractère ou le portrait de monsieur de Colbert.

Il est né d'un notable bourgeois de Rheims, mais ceux qui s'entendent fort aux généalogies disent qu'il est sorty d'une des plus illustres familles d'Escosse. Il a esté premièrement commis de monsieur le Tellier, secrétaire d'estat, et lorsque monsieur le Cardinal fut

exilé de la cour et qu'il se retira en Allemagne, ayant demandé à monsieur le Tellier quelqu'un de confidence à qui il pût fier quelques pierreries de grand prix, et mesme de l'argent, monsieur le Tellier luy donna monsieur Colbert comme un homme affidé, de qui la fidélité luy estoit connue. Et comme il avoit sa maison à Rheims, qui estoit sur le chemin de Paris à Cologne, le Cardinal luy remit entre les mains ce qu'il avoit de plus précieux, qu'il réservoit pour le besoin, et qu'il laissoit en un lieu où il pourroit plus commodément en disposer. Son Eminence logea aussi deux jours chez luy, et luy commit soin de recevoir et de faire tenir toutes les lettres de correspondance qu'il devoit envoyer ou recevoir de la cour. Il estoit d'autant plus propre à ce commerce qu'il estoit alors moins connu, et il s'en acquitta avec tant d'exactitude, de fidélité et de bonheur, qu'il mérita qu'on luy confiast de plus grandes choses. Il fut aussi dès lors tout-à-fait bien dans l'esprit de Son Eminence, qui, estant rentré en France et retourné heureusement à la cour, le demanda à monsieur le Tellier, et le fit intendant de sa maison, qu'il a administrée jusques à la mort au gré de ce ministre; si bien que Son Eminence en mourant, et mesme dans son testament, dont il est exécuteur, l'a recommandé au Roy particulièrement, et a prié Sa Majesté de se servir de luy comme d'un homme bien éprouvé.

Le Roy l'a trouvé selon son désir et capable plus que personne du royaume de l'administration de ses finances. C'est pourquoy, ayant fait arrester monsieur Fouquet, il luy en a donné toute la direction, et l'a encore honoré de la charge de sur-intendant des bastimens et maisons royales, et luy fait part (quand il luy plaist) des plus importans secrets de son Estat.

Il est indéclinablement attaché aux services et aux volontez de Sa Majesté ; il est homme sans fastidie, sans luxe, d'une médiocre dépense, qui sacrifie volontiers tous ses plaisirs et ses divertissemens aux intérests de l'Estat et aux soins des affaires. Il est actif et vigilant, ferme et inviolable du costé de son devoir ; qui fuit les partis, et ne veut entrer en aucun traitté sans en donner connoissance au Roy et sans un exprès commandement de Sa Majesté ; qui témoigne n'avoir pas grande avidité pour les richesses, mais une forte passion d'amasser et de conserver les biens du Roy ; qui, comme un homme intelligent et bien versé dans la connoissance des finances, donne des bons avis à Sa Majesté touchant le dégagement de son domaine, le remplissement de ses coffres et l'augmentation de ses finances. Il a déjà fait retourner aux coffres du Roy beaucoup de millions qui avoient esté détournez, dissipez et convertis en propre par les traittans ou gens d'affaires, et ne se soucie guère de se faire beaucoup d'ennemis pour ce sujet ; et il suffit d'estre bien dans l'esprit d'un si puissant maistre, qui peut le maintenir contre tous ses adversaires.

On dit qu'il a assuré le Roy que dans trois ans il aura retiré tout son domaine, ce qui le rendroit le plus riche potentat de la chrestienté, quoyqu'il soit déjà dans cette réputation de tous les pays estrangers.

Le caractère ou le portrait de monsieur le Tellier.

Il est sorty de famille de la robbe et s'est élevé à cette charge tant par ses soins et sa conduite que par la faveur du cardinal de Richelieu, ayant esté premièrement maistre des requestes. C'est un esprit accort, discret, prudent, et il n'y a personne dans le royaume qui entende si bien les affaires de la guerre que luy, les moyens de la faire subsister, combien il faut de dépense selon la quantité d'hommes; ce qu'il s'est acquis par une longue expérience. Il a la réputation d'estre très riche en argent et autres biens, et de ne le faire point paroistre. Il s'est toujours maintenu dans l'exercice de sa charge, et n'a jamais eu que la disgrace feinte de son esloignement durant les troubles; car monsieur le Prince s'estant plaint que le Cardinal, éloigné de la cour, gouvernoit encor l'Estat par le moyen de ses créatures, entre lesquelles messieurs Tellier et de Lionne estoient comptez pour les principaux, la Reyne, pour oster tout sujet de soupçon à monsieur le Prince, les fit sortir de Paris et tesmoigna les vouloir esloigner de ses conseils; mais ils ne furent pas un mois en cet état, qui n'estoit qu'une disgrace apparente. C'est un homme assez détaché des vanitez de la cour, qui ne tesmoigne aucune ambition, et qui s'attache à sa charge par le seul principe de l'honneur et du devoir, sans se soucier ni de concurrences, ny d'inimitiez, ny de contrariétez, sans prétentions d'autres charges ny des biens de fortune, estant dans un estat où il ne trouve rien à souhaiter de ce costé-là.

Il a monsieur son fils, le marquis de Louvois, qui est fort bien dans l'esprit du Roy, et à qui Sa Majesté a accordé la survivance de son père dans la charge de secrétaire d'estat pour les affaires de la guerre.

Le caractère ou le portrait de monsieur de Lionne.

Il est de famille noble et a esté premièrement secrétaire de la Reine mère; et quand elle fut régente il s'avança dans les affaires d'estat de ce royaume; et monsieur le Cardinal en mourant le recommanda particulièrement au Roy pour ce sujet. Il est un des plus prudens de l'Europe, et celuy qui a le plus de froid et de fermeté d'esprit, ainsi que les Italiens mesmes l'ont avoué, lorsqu'estant envoyé aux cours d'Italie ils firent tout ce qu'ils purent pour l'engager à se découvrir; mais ils ne purent avec toute leur adresse retirer aucune parole de son entretien.

Le grand-duc et toute la maison de Médicis le traittoient pour ce sujet et firent tout ce qu'ils purent; mais ils n'en tirèrent aucune parole qui ne fût fort indifférente. Il a depuis esté ambassadeur avec monsieur le mareschal de Grammont en Allemagne, à l'élection de l'Empereur, et on peut dire que les deux plus adroits et plus sages politiques de France estoient pour lors ensemble à partager cette illustre négociation. Il est fort homme de bien et de conscience, et ne se veut servir d'aucune personne qui ne soit honneste et vertueuse,

quoyqu'il ait eu le malheur, ces jours passez, d'avoir dans sa maison un traistre et infidèle à son maistre, au Roy et à l'Estat; mais il avoit esté choisi par l'un de ses commis et non pas par luy-mesme. Et ayant découvert que le secret se produisoit aux ambassadeurs estrangers, il l'a fait chastier selon ses mérites, après luy avoir fait avouer qu'il ne luy avoit jamais parlé. Il aime la vertu et la science, est doux, affable, a l'abord agréable, et est d'une exacte fidélité pour les affaires du Roy; et quoyqu'il soit secrétaire d'estat pour les affaires estrangères, qu'il entend mieux que personne du royaume, il est pourtant préféré à tout autre dans le testament de monsieur le Cardinal pour donner instruction au Roy des affaires de Lorraine avec le duc Charles, qui est un des plus fins et plus adroits de ce siècle; et ce fut de luy que ce duc dit qu'il faisoit bon traiter avec luy, mais que cela ne dureroit que trois jours. Il prit l'occasion de sa parole et fit réussir la chose ainsi que l'on sçait par le traitté signé de part et d'autre.

Le caractère ou le portrait de monsieur Fouquet.

Il est de famille bourgeoise et prétend que l'origine en est noble. Il est parvenu à la fortune par le moyen de son frère, l'abbé Fouquet, qui estoit dans les bonnes graces du cardinal Mazarin. Il avoit emprunté de l'argent pour acheter la charge de procureur général, et en cette qualité il a rendu quantité de bons services au

Cardinal dans le parlement, et mesme pour tenir la main à la police de Paris. Il estoit fort exact à poursuivre ceux qui escrivoient contre ce ministre. Il n'a pu néantmoins, par tous ses services, s'exempter de ses soupçons, ce qui l'obligea à escrire le projet qu'il a laissé de se défendre de luy, s'il en estoit attaqué. La faveur du Cardinal luy avoit procuré la charge de surintendant, dans laquelle il demeura seul après la mort de monsieur Servien, avec qui il l'avoit partagée un temps.

Il a l'esprit grand et vaste, et le cœur le plus magnifique du royaume; sa haute ambition luy avoit fait prendre pour devise :

Quo non ascendam?
Où ne monteray-je point?

Et on a creu que sa pensée estoit de s'élever au ministère; mais le Roy, ne voulant point souffrir qu'un sujet s'élève à tant d'authorité durant son règne, et se la réservant tres justement à luy, le fit arrester il y a quelques années aux voyages de Bretagne, et le fit emmener à Vincennes et de là à la Bastille. Il estoit libéral avec profusion, et on l'accuse d'avoir dépensé une grande quantité d'argent pour ses plaisirs et pour régaler ses maistresses.

On l'accuse encor d'avoir donné beaucoup de pensions aux grands de la cour pour les gagner à son party, et qu'il avoit une opinion qu'il n'y avoit aucune fidélité à l'espreuve de cinquante mille escus. On a veu encor un luxe excessif dans ses bastimens, ses meubles, ses curiositez et ses carrosses, et une espouvantable profusion dans ses banquets; tesmoin la collation qu'il fit au Roy à Veau-le-Vicomte, où il employa quarante mille escus,

au dire de tout le monde. Il a fait encore des grandes libéralitez aux Jésuites, ausquels il a donné une bibliothèque, mille livres de rente annuelle pour l'entretenir, et quatre-vingt mille livres pour un bastiment dans leur collége.

Le portrait du premier président du Parlement.

Monsieur de la Mognon (sorty de la famille de la robbe) occupe cette grande charge, qui se donne aux mérites et à la capacité ; elle ne se peut vendre non plus que celle du chancelier, car elle n'a point de prix. Il représente la personne du Roy dans le parlement, et ne reconnoist personne dans le royaume au dessus de luy pour la justice, estant chef d'une cour souveraine. Il a esté président longtemps auparavant que d'arriver à cette première dignité. Il est éloquent sans affectation, sçavant sans ambition, et une des plus sages testes du royaume. Il est contraire aux Jansénistes et à toutes les nouveautez. Il est si fort attaché aux anciennes coustumes qu'il ne veut aucune altération, ny dans la justice, ny dans les matières de religion, ny dans les maximes d'estat. Il est inviolablement attaché aux intérests de l'authorité royale, et reçoit tous les ordres de Sa Majesté avec beaucoup de vénération et de zèle pour les faire observer. On dit qu'il est homme de Jésuites, parce qu'il est de leur opinion touchant la doctrine du temps ; il est pourtant égal en tout ce qu'il fait, et ne refuse pas

d'entendre les raisons des parties contraires, d'en juger avec équité et conscience, et de faire droit à qui il appartient. Il est grand homme de bien, fort charitable, aymant la paix et la concorde, aussi bien dans l'Estat que dans la religion, et on peut dire de luy qu'il est un vray père commun de la patrie, à qui il donne tous ses soins et toutes ses veilles, pour rendre à chacun ce qui luy appartient et chastier les meschans, quand il les juge coupables, qui sont des deux parties de la justice; en sorte que le Roy peut se reposer sur luy de toutes les affaires du bureau, qu'il administre avec une intégrité inviolable.

Le caractère ou le portrait de monsieur le duc de Saint-Agnan.

Il s'est signalé en plusieurs rencontres au service du Roy, et a fait voir en sa personne que la parfaite galanterie ne ramollit point le courage d'un homme vaillant; mais il a fait voir toute sa force et son adresse en une bizarre rencontre, où il alloit de sa personne asseurée, et dans cet accident de la perte de plusieurs honnestes hommes de la cour. Trois hommes montez à l'avantage, masquez, et en embuscade auprès d'un de ses chasteaux de la campagne, l'attendoient pour le surprendre seul et pour l'accabler, comme infailliblement ils auroient fait si son courage et sa haute résolution ne l'eussent tiré de ce danger si évident de la vie.

L'histoire en est si connue que je n'ay pas jugé à propos d'en faire le récit plus au long. Il est le plus obligeant de tous les hommes, et je n'ay de ma vie veu personne qui dise luy avoir parlé qui n'en ayt tesmoigné toute la satisfaction possible. Il ayme plus que personne de la cour les gens de lettres et les belles choses, et s'y connoist jusques à faire luy-mesme de fort belles pièces, entr'autres la comédie qu'il a composée pour divertir la cour, le *Voyage du Roy en Bretagne*, qu'il a composé en vers françois en une nuit pour divertir Sa Majesté, qui le luy avoit commandé. Il est fort aymé du Roy à cause de son esprit galant et d'assez généreuses inclinations. Il est fort raisonnable qu'un si galant homme soit bien dans l'esprit d'un si grand monarque, à qui il ne peut inspirer que de belles et bonnes choses; car tout ce qu'il dit et tout ce qu'il fait est honneste. On a autrefois donné à de telles personnes le tiltre de mignon ou favory du Roy; aujourd'huy celuy de confident est plus du temps. Mais il n'a point d'autre qualité que celle d'Ephestion auprès d'Alexandre, et on peut dire qu'il ayme parfaitement la personne du Roy, et qu'il en est le garde fidèle et le plus zélé serviteur de son prince. Il parle agréablement et fort bien. Il a un merveilleux abord et une douceur sans égale dans la conversation; en sorte qu'on le peut donner pour le modèle d'un parfait courtisan et d'un très honneste homme.

Le caractère ou le portrait de M. le duc de Créquy.

Ce seigneur est sorty d'un mareschal de France, est premier gentilhomme de la chambre du Roy, et un des mieux faits de la cour, des plus fiers et des plus prompts. Il est franc et libre, et retient assez bien le caractère de son ancienne noblesse. Il ne se connoist point à dissimuler, à intriguer, ny à surprendre. Il va droit en besogne, et soustient les intérests du Roy avec fierté et sans rien craindre. Il est plus propre à la guerre qu'au cabinet; aussi est-il né pour ce noble exercice. Il a pourtant esté employé à l'ambassade extraordinaire de Rome, qui se fait au Pape à son élection, pour s'en réjouir avec luy et par bienséance, le Roy n'estant point obligé, comme les autres princes, à aucune déférence au Saint-Siége, que de son bon plaisir et libre volonté; en quoy les Romains et ceux qui les gouvernent ont fort mal entendu leur devoir en perdant le respect qui estoit deu à la dignité de M. de Créquy, et violant le droit des gens en sa personne et en celle de madame l'ambassadrice. Il faut icy remarquer que les femmes des ambassadeurs en Italie prennent la qualité de leurs maris, et comme tels ont rang dans toutes les rencontres. Mais la chose estant entièrement accommodée, et la satisfaction donnée par monseigneur le légat de Sa Sainteté, cette si fâcheuse querelle est terminée.

Le caractere ou le portrait du duc de Noailles.

Son origine est illustre et d'ancienne noblesse; toute sa maison a esté tousjours recommandable pour sa fidélité et son inviolable attachement au service du Roy. Il est un des quatre capitaines des gardes-du-corps de Sa Majesté, et il est presque le seul qui commande dans le Louvre, et il accompagne toujours le Roy partout où il plaist à Sa Majesté d'aller. Il se met à la portière du carrosse, portant le baston de commandement. Il commande la compagnie escossoise, qui porte la bandolière blanche. Bien qu'il soit un des vaillans hommes du royaume et des plus braves de son temps, il n'y a rien de si doux et de si modéré que luy. Il fait sa charge avec tant d'agrément de tout le monde qu'il est aimé et considéré de toute la cour, et ses refus ont mesme quelque chose de civil, n'ayant rien d'aigre et de rebutant. Il est assurément un des plus obligeans de la cour; car il ne trouve jamais moyen ou occasion de rendre un bon office qu'il ne le fasse noblement, mesme aux étrangers et inconnus; et quand il n'est pas possible qu'il oblige (comme il se conduit par les seuls mouvemens de la raison, et qu'il ne se laisse jamais emporter aux capices ou à la mauvaise humeur que luy peut causer l'embarras du monde), il refuse si civilement qu'on se peut tenir très content de son procédé.

Il n'y a point de seigneur à la cour qui ne souhaite son amitié, point d'indifférence qui ne le respecte volontiers, point d'estrangers qui n'ayent un libre accez

à sa personne, quand ils se présentent à luy avec civilité. Il est pourtant très vigoureux dans les rencontres, et ne souffre désordre dans la maison du Roy, ny aux postes où il commande. Il parle peu et bien à propos, et toujours avec raisonnemens solides.

Le caractere ou le portrait du duc de Mazarin et de la Milleraye.

Il est fils du mareschal de Milleraye, grand-maistre de l'artillerie de France, à laquelle charge il a succédé aussi bien qu'au gouvernement de Bretagne, en qualité de lieutenant général de la Reine mère. C'est un seigneur fort vertueux et de grande piété; on a dit mesme qu'il a eu dans sa jeunesse la pensée de sa faire Chartreux. Le cardinal Mazarin l'a regardé comme celuy qu'il a voulu qui succédast à ses grandes possessions, à son nom et à ses armes, et il a espousé sa nièce à cette condition; si bien qu'il est très riche de tous costez et fort puissant, ayant de plus la principauté d'Elsas et les bonnes graces du Roy, qui est encore un avantage plus grand que tous ceux que je viens de dire. Il est fort posé, parle peu, et fait toute chose avec grande modération; et quoyqu'il soit aujourd'huy un des plus puissans sujets du monde, il ne s'en rend ny plus fastueux ni moins accessible. Il reçoit tout le monde avec une grande bonté, et fait les affaires du Roy avec toute la conduite et exactitude possible.

Il a traitté avec les princes du Rhin quantité d'affaires d'importance, et s'est acquis beaucoup de crédit et de réputation par sa modération, ayant refusé le tiltre d'Altesse qu'on luy vouloit donner à cause de la principauté d'Elsas. Il prend encore le soin à cette heure de faire passer les troupes par un pont de batteaux pour aller au secours de l'empereur contre les Turcs.

FIN DU HUITIÈME VOLUME DE LA 2e SÉRIE.

TABLE DES PIÈCES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

